# Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15774 – 7 F — VENDREDI 13 OCTOBRE 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Les belligérants ont deux mois pour faire la paix en Bosnie

**LES ARMES** se sont tues, en Bosnie, jeudi 12 octobre à 0 heure. A l'exception de quelques incidents mineurs survenus dans la matinée, la trêve semblait respectée à Sarajevo. Elle a été conclue pour soixante jours. Au cours de ces deux mois, les protagonistes *devraient, selon les voeux de la diplomatie américaine*, trouver un accord mettant fin à trois ans et demi de guerre en Bosnie. Des négociations directes entre les présidents de Serbie, de Croatie et de Bosnie s'ouvriront aux Etats-Unis fin octobre et, si tout se passe selon le souhait des Occidentaux, un règlement de paix devrait être signé à Paris, si possible vers la fin novembre. Les combats et les expulsions de populations ont redoublé au cours des 48 heures qui ont précédé l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

*Lire page 2*

# Le RPR souhaite que le premier ministre définisse plus clairement sa politique

## Les sévères attendus du classement de l'affaire de son appartement nuisent au crédit de M. Juppé

**LES ASSISES DU RPR**, qui se réuniront le 15 octobre à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), seront l'occasion pour Alain Juppé, seul candidat à la présidence du mouvement, d'indiquer quelles leçons il tire de l'épisode judiciaire – clos par un classement *sans suite*, mais sous condition – du dossier de son appartement parisien.

La *décision* du parquet, connue mercredi 11 octobre dans l'après-midi, a rassuré la droite. Secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel se réjouit, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, que *« cette page qui n'est pas à l'honneur de la démocratie* [soit] *désormais tournée »* et que les Français puissent désormais *« entendre parler davantage de l'essentiel »*.

Les propositions du procureur de la *République de Paris*, Bruno Cotte, ouvrant la voie à un classement du dossier – étant entendu que M. Juppé *fera cesser le délit* constitué par le bail dont il dispose pour un appartement du domaine de la Ville de Paris –,




sont accompagnées d'une sévère admonestation adressée à la mairie *de la capitale*. L'exécutif municipal est invité par le procureur à vérifier que d'autres élus ou fonctionnaires ne se trouvent pas dans une situation litigieuse comme celle de M. Juppé, constitutive *d'un délit de prise illégale* d'intérêts – c'est-à-dire d'ingérence – et, le cas échéant, à y mettre fin.

En estimant constitué le délit reproché à *M. Juppé, mais en refusant* d'engager des poursuites, M. Cotte a privilégié le critère d'« *opportunité* ». Haut magistrat hiérachiquement subordonné au *ministre de la justice, le procureur* de Paris n'ignorait pas que l'ouverture d'une information judiciaire contre le premier ministre provoquerait à coup sûr la chute du gouvernement.

Dans une note adressée mercredi à la chancellerie, il expliquait les raisons de sa décision par le caractère excessif des conséquences qu'auraient entraînées des poursuites contre M. Juppé.

*Pour que le dossier de l'appartement* de la rue Jacob soit définitivement classé, M. Cotte exige néanmoins que le premier ministre déménage avant la fin de l'année. Sans fixer d'échéance, M. Juppé avait lui-même annoncé le 6 octobre son intention de *quitter son appartement*.

*Lire pages 6, 7 et 8 et notre éditorial page 14*

## La croissance française moins forte que prévu en 1995

**L'INSEE** a révisé à la baisse ses *prévisions de croissance pour* 1995. Selon un « point conjoncturel », publié jeudi 12 octobre, la hausse du produit intérieur brut tomberait, en glissement annuel, de 4 % *à la fin de 1994 à 3 % à la* fin du premier semestre de 1995 et 2,5 % à la fin de cette même année. *En moyenne annuelle*, la hausse serait donc limitée à 2,9 %. En Allemagne, le ministre de l'économie a révisé à 2,5 % contre 3 % la hausse du PIB pour 1995 et 1996. *Ce « ralentissement »*, qui se révèle, selon l'Insee, *« plus marqué que prévu »*, intervient alors que les prix, eux, continuent d'enregistrer des hausses sensibles. Sous l'effet du relèvement de la TVA, intervenu le 1er août, les prix à la consommation *ont encore augmenté* de 0,4 % en septembre.

*Lire page 33*

## Un Canaque droit au but



CHRISTIAN KAREMBEU

**SON FORFAIT** pour le précédent match des Bleus, début septembre à Auxerre, contre l'Azerbaïdjan, avait été mal interprété. Christian Karembeu, enfant *de Nouvelle-Calédonie, qui* revendique haut et fort ses racines canaques, ne dissimulait-il pas derrière de diplomatiques *« raisons familiales »* son opposition à la reprise des essais nucléaires par la France ? C'était mal le connaître. Le joueur de la Sampdoria de Gênes n'est pas homme à louvoyer. Son caractère entier le conduit généralement droit au but. *Mercredi 11 octobre, face à la Roumanie*, il était bien là, au service de l'équipe de France. C'est lui qui a *sonné le réveil collectif* grâce à un premier but tout d'énergie et d'opportunisme, comme il en a déjà marqué trois dans le difficile championnat italien.

La nouvelle envergure acquise par le joueur depuis son passage de Nantes à Gênes, dans ce Calcio où Marcel Desailly, Jocelyn Angloma et Didier Deschamps prouvent chaque semaine leur valeur individuelle, profite à l'ensemble de l'équipe de France. Au contact de Karembeu et des « Italiens », la jeune génération mobilisée par Aimé Jacquet a trouvé assurance et ambition.

*Lire page 22*

## *L'Etat de New York entreprend d'identifier les « enfants du sida »*

WASHINGTON
*de notre correspondant*

Loin de mettre un terme à l'intense débat médical et éthique qui se poursuivait depuis plusieurs mois, la décision prise, mardi 10 octobre, par George Pataki, gouverneur de New York, va le relancer. Pour la première fois, les femmes qui *viennent d'accoucher pourront connaître les résultats* du test de dépistage de l'infection par le virus du sida, pratiqué sur tous les nouveau-nés dans l'Etat de New York. *S'agit-il d'une violation du secret* médical, comme l'affirment de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme et groupes homosexuels ? A l'inverse, le silence actuel ne s'apparente-t-il pas à la non-assistance à personne en danger ?

Mis en place en 1987 pour permettre au département de la santé d'évaluer, sur le plan statistique, les progrès de la maladie, ces examens sont anonymes : les résultats ne sont pas communiqués aux mères ou aux médecins, les échantillons de *sang ne portent aucun nom, et toute trace du* donneur est effacée avant le test. Cette pratique respecte la législation sur la confidentialité du dé*pistage du sida. Le résultat ? Plusieurs centaines de* parents quittent chaque année les hôpitaux sans savoir que leur enfant est porteur du virus. Or, *avec 92 000 cas recensés, l'Etat de New York dé*tient le triste record du sida aux Etats-Unis. Parmi eux, 19 000 femmes et 1 700 enfants contaminés par transmission maternelle.

Les chiffres de l'administration révèlent, d'autre *part, qu'environ 1 400 femmes porteuses du virus* VIH mettent au monde un enfant. 20 % à 25 % de ces nouveau-nés deviennent séropositifs, soit, *chaque année, entre 300 et 350 enfants new-yor*kais. Dorénavant, les mères qui souhaitent connaître le résultat du test VIH devront signer un formulaire. Dans ce cas, le médecin traitant sera également informé. Pendant la grossesse, celui-ci devra, d'autre part, conseiller à la future mère de subir elle-même un test, afin de réduire le risque de transmission au nouveau-né. Le taux de contamination par une mère séropositive peut en effet être réduit de 25 % à 8 %, si celle-ci subit un traitement à l'AZT alors qu'elle est enceinte.

*Si New York se distingue par un dépistage systé*matique, dans la plupart des autres Etats américains, de simples « sondages » sont effectués sur les nouveau-nés pour surveiller l'épidémie. Sur les quelque 2,5 millions d'enfants qui naissent chaque année aux Etats-Unis, près de 7 000 développent les anticorps signalant la séropositivité de leur mère, et environ 2 000 sont effectivement porteurs du virus. Des débats passionnés sur les moyens de lutter contre ce fléau national ont eu lieu dans de nombreux Etats, et tout porte à croire que *l'exemple de New York sera imité. Le Congrès es*saie lui aussi de légiférer : un projet de loi visant à rendre obligatoire le dépistage des nouveau-nés est en panne devant la Chambre des représentants.

Les associations de défense des droits civiques affirment – non sans raison – que le dépistage de l'enfant équivaut à celui de la mère. Elles craignent l'usage qui pourrait être fait de telles statistiques. Les dernières recommandations des *Centers for diseases control* sont claires : obtenir le dépistage volontaire des femmes en début de grossesse. *Quant* à George Pataki, lui, rappelle que la nouvelle réglementation s'appliquera sur une base volontaire. *Pour le reste, il a la conscience tranquille : « Il s'agit de sauver des vies »*, insiste-t-il.

*Laurent Zecchini*

## Les talibans menacent le pouvoir afghan

Le pouvoir a Kaboul est menacé par l'offensive des talibans. Les « étudiants en religion » ont commencé à appliquer *un islam orthodoxe dans les ré*gions conquises du sud et de l'ouest de l'Afghanistan.

p. 5 et notre éditorial p. 14

## Désaffection dans les cantines scolaires

*Au collège, la cantine remplit de moins* en moins bien son rôle social. La reforme du système d'attribution des bourses a contribué à rendre plus difficile l'accès des familles *défavorisées* à la restauration scolaire. p. 10

## Les banlieues et les Islamistes algériens

Chercheur en sciences politiques, Séverine Labat publie un livre intitulé *Les Islamistes algériens, entre les urnes et le maquis* (Seuil). Elle estime notamment dans un entretien au *Monde* que *« les islamistes ont réussi à fournir une identité à des nombreux jeunes issus de l'immigration »*. p. 11

## Engouement américain pour Wall Street

La principale Bourse du monde enregistre des performances impressionnantes, *mais sa réussite inquiète* les spécialistes. p. 16

## Un nouveau directeur musical à San Francisco

Directeur musical de l'Orchestre de San Francisco, Michael Tilson Thomas renouvelle la politique musicale d'une *formation autrefois portée au sommet* par Pierre Monteux. p. 26

# La face cachée de la réforme fiscale

**À L'HEURE** où commencent les premiers forums régionaux *de la* protection sociale, qui pourrait faire grief au gouvernement de *vouloir un grand débat sur la future* réforme des prélèvements obligatoires ? Ce temps laissé à la concertation n'est sûrement pas superflu, et la droite s'y est engouffrée, mardi 10 et mercredi 11 octobre, à la commission des finances de l'Assemblée nationale, en esquissant une manière de contre-budget. Encore faut-il qu'une partie du débat ne soit pas occultée.

*Les débats sur la réforme fiscale* soulèvent traditionnellement deux grandes interrogations, l'une sur l'assiette du prélèvement, l'autre sur les taux d'imposition. Qui doit payer ? Et pour quel montant ? Cette double facette de la technique fiscale souligne que le débat a, *lui aussi, un double enjeu : com*ment faire pour qu'un prélèvement soit à la fois économiquement efficace mais aussi socialement juste ?

La gauche et la droite ont longtemps commis une erreur symétrique, en ne s'intéressant le plus souvent (sauf dans le cas de l'impôt *sur la fortune) qu'aux taux d'impo*sition. Avec des hausses ou des baisses fiscales au gré des alter*nances successives, la bataille idéo*logique s'est traduite par un mouvement de Yo-Yo des impôts, certes *politiquement symbolique, mais* qui n'a pas modifié profondément le paysage fiscal. Insensiblement, les termes *du débat ont, pourtant,* évolué. En créant en 1991, malgré de violentes critiques, la contribution sociale généralisée (CSG), Michel Rocard a, le premier, eu le courage d'engager une réforme qui portait aussi sur l'assiette des prélèvements. Plus récemment, la droite a su renouveler, du moins en partie, sa doctrine fiscale. L'actuel ministre des finances, Jean Arthuis, *en est l'un des responsables. Tandis* que ses amis politiques se bornaient toujours à ne scander qu'un seul mot d'ordre d'inspiration fortement libérale – *« Trop d'impôt tue l'impôt »* –, il a été l'un de ceux, *dans les rangs de l'actuelle majori*té, avec Raymond Barre et quelques cercles patronaux, à faire cette mise en garde : avec des prélèvements fiscaux et sociaux qui sont assis à près de 80 % sur les salaires, le système français fait mécaniquement le lit du chômage.

Le débat fiscal *souhaité par le* gouvernement s'ouvre donc sous des auspices bien meilleurs qu'auparavant. *Sous le coup de l'envolée* du chômage et des déficits considérables des comptes sociaux qu'il a creusés, un consensus – inconcevable voici à peine deux ou trois ans – s'est réalisé. Tout le monde, *ou presque, convient maintenant* que la réforme fiscale, pour réussir, devra aussi porter sur l'assiette des prélèvements. C'est tout l'enjeu du débat sur le financement de la protection sociale qui commence : puisque les cotisations sociales alourdissent le coût du travail, il *faut les diminuer et inventer de* nouveaux modes de financement pour la Sécurité sociale.

*Dans son principe*, l'idée de M. Arthuis d'assujettir un plus grand nombre de Français à l'impôt sur le revenu – alors qu'actuellement un ménage sur deux est exonéré – n'a donc rien d'illogique ni de socialement injuste, tout au contraire. Dès 1990, le Conseil des *impôts observait qu'en France l'im*pôt sur le revenu – plus équitable car progressif – représentait seulement 12,7 % des prélèvements obligatoires, contre 30,7 % en moyenne dans les pays de l'OCDE ; et, en contrepartie, les cotisations sociales – plus inéquitables car en *partie plafonnées et donc dégres*sives par rapport au revenu – représentaient 43 % des prélèvements obligatoires, contre 24,3 % dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

*Laurent Mauduit*

*Lire la suite page 14*

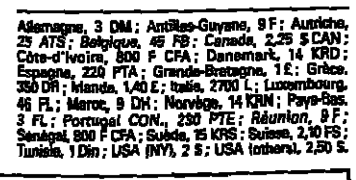
## Le sumo, rituel nippon

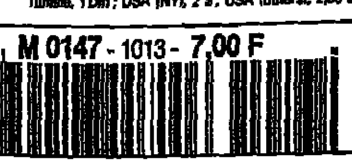
A partir du vendredi 13 octobre, des mastodontes vont s'affronter au Palais omnisports de Paris-Bercy, le but du jeu *étant de sortir son ad*versaire de l'aire où se déroule la lutte. Sport *national, le sumo est* aussi une véritable institution au Japon. *Bastion du conserva*tisme, où le formalisme règne en maître, il est supposé être l'expression de l'âme nippone. Quelques élus, parmi les *sumotori*, se hissent au rang *de vedette adulée ; auparavant*, ils auront dû passer des années de calvaire, au service de leurs aînés.



*Lire page 12*


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.





M 0147 - 1013 - 7,00 F

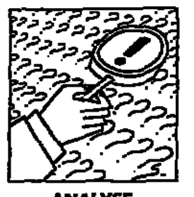
**CESSEZ-LE-FEU** Entré en vigueur avec deux jours de retard sur le calendrier initialement prévu, le cessez-le-feu proclamé jeudi 12 octobre, à 0h01 locale (23 h 01 GMT, mercredi), sur l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine paraissait à peu près respecté à la mi-journée. ● LE 36e cessez-le-feu annoncé en près de quatre ans de guerre se présente cependant différemment : il s'inscrit dans un processus diplomatique qui doit déboucher, à la fin du mois, sur des conversations entre les belligérants aux Etats-Unis, puis sur des conférences de paix, en Grande-Bretagne et en France. ● LE REPORT de la trêve a permis aux uns et aux autres, ces dernières quarante-huit heures, de consolider leurs positions, tandis que des milliers de réfugiés, principalement des femmes et des enfants, fuyant la guerre ou la terreur, étaient de nouveau jetés sur les routes du pays.

# Deux mois pour solder quatre ans de guerre en Bosnie

## Proclamé jeudi sur tout le territoire du pays, l'arrêt des combats doit permettre aux belligérants d'entamer et de conclure des négociations pour mettre un terme au premier conflit de l'après-guerre froide

SARAJEVO
*de notre correspondant*

La Bosnie-Herzégovine a déjà connu d'innombrables cessez-le-feu, fruits des efforts de commandants de la Forpronu ou de médiateurs internationaux. Les précédents, limités à une région ou couvrant l'ensemble du territoire, signés pour une courte période ou pour l'éternité, avaient pour point commun que nul ne croyait en leur viabilité. Ils ont effectivement tous été rompus.


ANALYSE

Le « cessez-le-feu Holbrooke », entré en vigueur le 12 octobre à 0 heure, se présente autrement. Non pas qu'il n'existe aucun risque qu'il soit brisé rapidement : l'armée bosniaque va être tentée de dénoncer la « purification ethnique » menée par les Serbes et de justifier ainsi une reprise des offensives. Le cessez-le-feu a le temps d'être brisé puis signé à nouveau avant les négociations qui devraient s'ouvrir le 31 octobre. Si cette trêve est différente des autres, c'est parce qu'elle s'inscrit dans un véritable processus de paix.

Lorsque, le 28 août dernier, un obus de mortier s'abat devant l'entrée du marché couvert de Markale à Sarajevo (41 morts et 94 blessés), l'Occident s'émeut. Les Bosniaques pensent qu'une réaction internationale va venir et que, comme d'habitude, elle ne permettra pas de trouver une issue à la guerre qui ravage le pays depuis trois ans et demi. Au fil des jours, ils découvrent pourtant que le ton a changé. Jacques Chirac, devenu l'idole des Sarajéviens, soutient l'idée d'une intervention occidentale contre l'armée serbe. Et surtout, Bill Clinton décide que les Etats-Unis vont désormais peser dans la balance. Le président américain doit d'abord empêcher une levée unilatérale de l'embargo sur les armes par le Congrès, puis éviter que l'incapacité internationale à résoudre le conflit bosniaque ne pèse lourdement en sa défaveur alors que va s'ouvrir la campagne pour les élections américaines de l'année prochaine.

L'attaque des positions serbes commence, articulée autour de raids aériens des avions de l'OTAN, appuyés par des tirs d'artillerie de la Force de réaction rapide (FRR). Parallèlement, Richard Holbrooke entame sa tournée qui s'est poursuivie depuis. L'objectif annoncé est l'obtention d'un cessez-le-feu suivi de négociations de paix. Afin que le médiateur connaisse plus de succès que ses prédécesseurs (Lord Owen, Yasushi Akashi, Jimmy Carter, Carl Bildt et tant d'autres...), Bill Clinton lui met entre les mains deux éléments essentiels : la carotte et le bâton. Muni de ces instruments sans lesquels un diplomate est vite tourné en ridicule, Richard Holbrooke se met à sillonner l'ex-Yougoslavie.

### PAX AMERICANA

La carotte, c'est la perspective d'une paix garantie par les Etats-Unis et, pour les gentils, la promesse de milliards de dollars d'aide à la reconstruction. Le bâton, c'est l'assurance d'une guerre dévastatrice et, pour les méchants, le serment que l'aviation américaine réduira à néant leur potentiel militaire. Entre l'argent et le feu, les belligérants font le choix d'écouter M. Holbrooke.

Jusqu'à présent les Serbes avaient refusé tous les plans de paix présentés par une communauté internationale hésitante et divisée. Désormais, ils collaborent avec les diplomates d'outre-Atlantique. Car, outre un avenir immédiat sous les bombardements de l'OTAN, Richard Holbrooke promet au président serbe, Slobodan Milosevic, un futur très sombre pour sa « grande Serbie » : des sanctions économiques qui pourraient durer des décennies, et le voisinage d'une coalition croato-bosniaque armée et entraînée par les Etats-Unis. M. Milosevic, qui appelait de ses vœux depuis plus d'un an une *pax serbica*, est convaincu qu'il doit se rallier à la *pax americana*.

Côté croato-bosniaque, le dilemme est encore plus rapide à résoudre. Sans soutien des Américains, Zagreb et Sarajevo sont condamnés à subir la politique du voisin serbe. Croates et Bosniaques sont d'autant plus attentifs que Richard Holbrooke les aborde avec tact. Puisque vous devez reconquérir des territoires, allez-y, le moment est venu, leur fait-il comprendre en substance. Des offensives sont immédiatement lancées, permettant aux troupes de la fédération de reprendre environ 25 % du pays aux Serbes. La carte de partage de la Bosnie-Herzégovine s'établit peu à peu sur le terrain, avant d'être discutée à la table des négociations.

Les premiers succès américains ne signifient pas forcément que la paix est proche, mais ils indiquent que les protagonistes du conflit ont une chance, peut-être pour la première fois, de la conclure. *« Pendant la guerre, les négociations continuent »*, précise M. Holbrooke, officiellement peu ému par les violents combats qui déchirent le pays, officieusement très satisfait du rééquilibrage qui s'effectue entre les deux camps. Le diplomate n'appelle jamais les belligérants à cesser leurs opérations militaires, contrairement à tous les médiateurs qui l'ont précédé, et qui ne furent jamais pris au sérieux dans les Balkans. Il entreprend de bâtir le futur Etat bosniaque, travaillant sur les questions de souveraineté et de Constitution. Les discussions aboutissent aux accords de Genève (8 septembre) et de New-York (26 septembre). Dans l'intervalle, les Serbes ont accepté le désenclavement de Sarajevo, ce qui met fin au bombardement de leurs sites stratégiques par l'OTAN.




Un jour, il fallait bien en venir au cessez-le-feu. Les Américains arrivent à Sarajevo, où ils trouvent des Bosniaques grisés par leurs récents succès militaires. « *Si vous estimez que vous pouvez encore conquérir du terrain, je respecterai votre décision*, annonce Richard Holbrooke, selon des sources diplomatiques. *Mon conseil est de signer une trêve au plus vite, avant que les Serbes ne reprennent leurs esprits.* » Les Bosniaques peuvent-ils refuser quoi que ce soit à cet homme ? Ils acceptent le cessez-le-feu, qu'ils repoussent au dernier moment afin de parfaire certaines conquêtes.

### MANDAT POUR L'OTAN

La prochaine étape devrait être la réunion des présidents de Bosnie, Alija Izetbegovic, de Croatie, Franjo Tudjman, et de Serbie, Slobodan Milosevic, fin octobre aux Etats-Unis. Ensuite, il y aura des conférences à Londres et à Paris, afin d'entériner les décisions adoptées sur le sol américain. Le calendrier Clinton-Holbrooke prévoit que le plan de paix devrait être signé, au plus tard, fin novembre. Rapidement, les forces de l'OTAN débarqueront en Bosnie-Herzégovine et remplaceront une Forpronu qui a trop longtemps démontré sa totale impuissance.

Le mandat de l'OTAN sera d'un an. Selon nos informations, les Américains vont proposer plusieurs garanties aux belligérants : les soldats de l'OTAN, fortement armés, feront respecter, au besoin par la force, les lignes de partage fixées par le plan de paix ; des élections libres se tiendront avant l'expiration du délai d'un an afin que l'OTAN assure la protection des organisateurs et des observateurs ; l'argent destiné à la reconstruction sera délivré progressivement aux gouvernements, dès l'arrivée de la force d'interposition sur le sol bosniaque. Les Serbes se verront promettre la levée des sanctions économiques qui les frappent depuis trois ans, et les Bosniaques recevront l'assurance d'une levée, *de facto*, de l'embargo sur les armes afin que leur armée puisse, après le départ des forces internationales, assurer, seule, la défense du pays.

Le « paquet » américain pour un règlement du conflit séduit à la fois Belgrade, Zagreb et Sarajevo. « *Si nous ne signons pas ce plan, nous perdrons assurément beaucoup. Que gagnerons-nous ? L'inconnu* », résume un diplomate bosniaque. Bosniaques, Serbes et Croates ont l'impression qu'ils tiennent une chance historique. Si aucun d'entre eux ne renonce à ce qu'il croit essentiel, en revanche, chacun s'apprête à offrir des concessions, peut-être historiques elles aussi.

***Rémy Ourdan***

# La course contre la montre des forces croato-bosniaques

SARAJEVO
*de notre correspondant*

Un cessez-le-feu est entré en vigueur pour une durée de soixante jours, jeudi 12 octobre, avec quarante-huit heures de retard par rapport à la date initialement prévue, sur l'ensemble du territoire de la Bosnie-Herzégovine. L'objectif de la diplomatie américaine, accepté par les Bosniaques, les Serbes et les Croates, est de geler les lignes de front en l'état actuel, à trois semaines des négociations de paix qui se dérouleront aux Etats-Unis. Les belligérants seront alors appelés à mettre un terme à trois ans et demi de guerre.

Depuis mercredi à minuit, chaque tir, mais aussi chaque déplacement forcé de civils, est considéré comme une violation de la trêve. Le récent regain de tension met cependant clairement le cessez-le-feu en danger. En effet, jusqu'aux dernières heures de mercredi, les belligérants paraissaient engagés dans une véritable course contre la montre – les Bosniaques pour conquérir des territoires, les Serbes pour « *purifier* » les régions qu'ils contrôlent encore.

Le report de quarante-huit heures de l'entrée en vigueur de la trêve a été dû d'abord aux problèmes d'alimentation de la capitale bosniaque en gaz et en électricité, car les autorités de Sarajevo avaient fait de la restauration de ces services publics une condition *sine qua non* au cessez-le-feu. Mercredi, la capitale a retrouvé le niveau d'approvisionnement qu'elle connaissait au printemps, avant que les Serbes n'interdisent au gaz et à l'électricité d'arriver en ville.

A l'état-major de l'ONU, on a toutefois l'impression que le gouvernement bosniaque a utilisé cette condition afin de donner du temps à son armée, engagée dans plusieurs batailles stratégiques à travers le pays. Le délai de quarante-huit heures a effectivement été mis à profit par les forces croato-bosniaques pour réaliser des gains substantiels. Leur dernière offensive dans le Nord-Ouest leur a permis de prendre la ville de Mrkonjic Grad, sur la route stratégique Bihac-Jajce, puis de poursuivre en direction de Sanski Most et de Prijedor. La radio bosniaque annonçait, mercredi soir, que Sanski Most était tombée et que les soldats gouvernementaux arrivaient dans les faubourgs de Prijedor, sans que ces informations puissent être confirmées de source indépendante. Des offensives se déroulaient également dans les monts Ozren (Centre), en direction de la ville de Doboj, et sur le mont Vis (Est), près de Tuzla. « *Pourquoi devions-nous renoncer à ces conquêtes ?* demande un officier bosniaque. *Après trois années de défaites, nous estimons que le cessez-le-feu pouvait bien attendre deux jours supplémentaires.* »

### PRÈS DE 50 000 RÉFUGIÉS

Ces succès ont permis aux forces croato-bosniaques de se rapprocher à 25 kilomètres de Banja Luka, la plus importante ville serbe de Bosnie. Selon un communiqué de l'état-major croate, les soldats ont pris position sur le plateau de Manjaca, qui domine la ville, et ont conquis la centrale hydroélectrique de Bocac, leur offrant ainsi un contrôle total de l'alimentation en électricité de Banja Luka.

Les combats des derniers jours ont provoqué la fuite d'environ 40 000 Serbes. Civils et combattants se retrouvent sur les routes de l'exil, et affluent vers Prijedor et Banja Luka, des villes déjà surpeuplées. Les organisations humanitaires présentes en territoire serbe tentent d'organiser l'accueil des réfugiés et de leur porter les premiers secours. En sens inverse, plus de 6 000 Musulmans et Croates ont été expulsés par l'armée serbe, appuyée par des milices paramilitaires, du nord de la Bosnie. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a dénoncé les nombreux cas de sévices, de viols et de meurtres recensés. Les femmes et les enfants sont envoyés en Bosnie centrale, tandis que les hommes sont retenus prisonniers et condamnés à des travaux forcés sur les lignes de front. L'ONU craint qu'un certain nombre d'entre eux n'aient été abattus par les soldats serbes.

***R. O.***

## *Quatre ans de conflit*

● 1992 :
– 5 avril : début du siège de Sarajevo par l'armée fédérale, à majorité serbe. Le lendemain, reconnaissance internationale de la Bosnie. Les Serbes de Bosnie autoproclament une « *République serbe* ».
– 26-27 août : conférence sur l'ex-Yougoslavie à Londres : la Serbie est désignée comme l'agresseur.
● 1993 :
– 25 mars : signature à New York du plan de paix Vance-Owen (découpage de la Bosnie en dix provinces autonomes) par les Musulmans et les Croates. Rejeté le 16 mai par les Serbes de Bosnie.
– 20 août : présentation du plan de paix Owen-Stoltenberg (découpage de la Bosnie en trois Républiques ethniques). Rejeté en septembre par les Bosniaques.
● 1994 :
– 9 février : après le bombardement du marché de Sarajevo qui a fait 68 morts et près de 200 blessés, l'OTAN donne dix jours aux Serbes pour retirer leurs armes lourdes autour de Sarajevo. Les Serbes cèdent.
– 1er mars : création d'une Fédération croato-musulmane en Bosnie-Herzégovine, sous l'impulsion de Washington.
– 13 mai : le Groupe de contact adopte un plan de paix attribuant 51 % du territoire bosniaque à la Fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes. Ces derniers le rejettent.
● 1995 :
– 3 juin : création de la Force de réaction rapide (FRR).
– 28 août : bombardement d'un marché de Sarajevo attribué aux Serbes de Bosnie : 41 morts et 84 blessés.
– 30 août : lancement de l'opération « Deliberate force » de l'OTAN et la FRR contre des objectifs serbes en Bosnie jusqu'au retrait des armes lourdes serbes de la zone d'exclusion de Sarajevo.
– 8 septembre : accord de Genève. Belgrade reconnaît *de facto* la Bosnie-Herzégovine et Sarajevo reconnaît l'existence sur son territoire d'une « *République serbe* ».
– 26 septembre : accord de New York. Les représentants de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, et de la RFY parviennent à un accord sur les institutions communes en Bosnie.

# Yasushi Akashi, le symbole de l'échec et de l'insensibilité

SARAJEVO
*de notre correspondant*

Les Bosniaques se sont félicités de l'annonce du départ de l'envoyé spécial de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie le 1er novembre. M. Akashi n'a jamais véritablement imposé sa marque sur les décisions prises par la communauté internationale à propos de l'ex-Yougoslavie, sauf peut-être lorsqu'il s'est systématiquement opposé à des raids aériens de l'OTAN contre les positions serbes, de 1993 à l'été 1995. Il paraît avoir constamment subi les humeurs changeantes du Conseil de sécurité, et n'est jamais parvenu à se faire respecter par les belligérants.

Le souvenir qui restera de lui, c'est plutôt une attitude, ce sourire ambigu qu'il arbore à chaque fois qu'il descend de son Yack 40, à l'aéroport de Sarajevo. Cet éternel sourire collé au coin des lèvres, même lorsque la Bosnie-Herzégovine est meurtrie par de terribles massacres et que les Sarajéviens souffrent de l'inaction internationale. Et puis il y a les mots. Yasushi Akashi, parfois neutre, parfois pro-serbe, choisit des mots qui font mal, souvent parce qu'ils sont vides de sensibilité. Alors que les blessés d'un bombardement particulièrement meurtrier se battent contre la mort sur des lits d'hôpitaux, il parle de « *négociations* » et ajoute généralement que « *la Forpronu enquête afin de déterminer qui a tiré* ». Jamais il ne rend un hommage aux victimes, jamais il ne condamne la politique de terreur menée par l'armée serbe contre les villes et les civils de Bosnie.

### INVARIABLEMENT « OPTIMISTE »

Un après-midi, en 1994, une séance de négociations se tient à Pale, le fief des Serbes bosniaques. La délégation onusienne pénètre dans la salle, M. Akashi s'assoit en face de Radovan Karadzic et fouille dans son cartable. « *Excellence*, lui dit-il, *je vous ai amené ce remarquable article d'un journal anglais. Lisez-le, ce papier est très bon pour le peuple serbe !* » Radovan Karadzic contemple le diplomate à l'éternel sourire, prend le papier sans remercier et annonce, d'un ton sec, que la réunion peut commencer. Dans son regard, on lit un profond mépris pour l'homme qui tente de le séduire.

Yasushi Akashi a réussi l'exploit de n'avoir que des ennemis. Les Bosniaques le détestent et réclament régulièrement sa démission. Les Serbes, qui le flattent parfois dans leurs discours, tirent à plusieurs reprises sur son avion et lancent des roquettes contre la présidence bosniaque aux heures où il s'y trouve. Les Américains lui reprochent son absence de fermeté. Et ses propres hommes, les « casques bleus » de la Forpronu, ne cessent de se plaindre d'un « *patron* » si peu reluisant. Haris Silajdzic, le premier ministre bosniaque, déclare un jour que « *M. Akashi a humilié la Charte des Nations unies* ». Le lendemain, l'envoyé spécial de l'ONU frappe pourtant à la porte de M. Silajdzic et le supplie de le recevoir, parce que les journalistes attendent dehors et que le président Izetbegovic a refusé de le rencontrer. Il sort invariablement de ces réunions en annonçant, souriant, qu'il est « *optimiste* ». Les Bosniaques, et certains Occidentaux, estiment que l' « *optimisme* » de M. Akashi a peut-être retardé la paix de longtemps. « *Au lieu de se comporter comme un pion zélé de la machine onusienne, il aurait dû dénoncer les criminels, interpeller le Conseil de sécurité, remuer les consciences* », commente un éditorialiste bosniaque.

M. Akashi a terminé son mandat humilié par ses propres supérieurs. En juillet dernier, tandis qu'il se félicitait que la reddition de l'enclave de Zepa aux Serbes permette l'évacuation des civils musulmans sans trop de blessés, entérinant ainsi la « *purification ethnique* », l'ONU annonçait que ce n'était plus à lui désormais de décider des raids aériens. Yasushi Akashi s'est recroquevillé dans son bureau de Zagreb, marginalisé. L'initiative diplomatique américaine a achevé de le sortir du jeu. Il part donc, et restera le symbole de l'échec de la politique internationale dans les Balkans.

***R. O.***

# Les sociaux-démocrates allemands tentent de briser la dynamique de l'échec

## Un nouveau numéro deux du SPD vient d'être nommé par Rudolf Scharping

**Pour restaurer l'image de la social-démocratie allemande, qui traverse une crise grave, le chef du SPD, Rudolf Scharping compte sur Franz Müntefering, ministre du travail de Rhénanie-du-Nord-Wesphalie. C'est un peu la « dernière chance » pour M. Scharping, avant le congrès du parti en novembre. La stature du chancelier Kohl, qui entend rester au pouvoir après l'an 2000, bouche décidément l'horizon du SPD.**

**BONN**
*de notre correspondant*

Le SPD n'est-il plus qu'un « champ de ruines » ? Un grand nombre d'Allemands le pensent, alors que le grand parti d'opposition allemand traverse une série d'échecs et de crises spectaculaires. Rivalités personnelles à la tête du parti, démissions de dirigeants, *dégringolade dans les sondages*... telles sont les principales informations en provenance de la sociale-démocratie allemande.

En panne de souffle, le SPD s'enlise et atteindrait désormais moins de 30% des voix dans les sondages. Symptôme de crise grave : on signale que des centaines de militants de base résilient leur carte du parti et que des élus locaux, soucieux de leur image auprès des électeurs, abandonnent l'étiquette du SPD à l'approche de scrutins communaux (comme en Bavière).

Pour tenter de mettre un terme à cette dynamique de l'échec, le président du parti, Rudolf Scharping, a annoncé, mercredi 11 octobre, la nomination d'un nouveau secrétaire général en remplacement de Günter Verheugen, démissionnaire à la fin du mois de septembre. Le prochain numéro deux du SPD s'appelle Franz Müntefering (cinquante-cinq ans), actuellement ministre du travail et des affaires sociales du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (17 millions d'habitants).

Proche de Johannes Rau, ministre-président SPD de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Franz Müntefering incarne une sociale-démocratie apaisée et au-dessus des courants. Relativement peu connu du grand public, l'homme dispose d'un pouvoir considérable à la base du SPD. Il préside, à Dortmund, la plus grosse fédération du SPD, qui réunit 10% des délégués à chacun des congrès. Il s'agit donc d'un « poids lourd » qui aura pour tâche de mobiliser un parti qui a perdu confiance en lui.

Pour Rudolf Scharping, il s'agit, selon les commentateurs de la presse allemande, de la « *dernière chance* ». Le président du SPD est considérablement affaibli par les attaques incessantes dont il fait l'objet, tant au sein de son parti que dans les médias. Peu charismatique il est vrai, Rudolf Scharping a bien du mal à s'imposer comme un possible successeur du chancelier Kohl. Son rival au sein du SPD, Gerhard Schröder (ministre-président de Basse-Saxe), continue à s'opposer à lui par le moyen de « petites phrases » assassines.

**UNE STRATÉGIE CRÉDIBLE**

Lors du prochain congrès du SPD à Mannheim, au mois de novembre, Rudolf Scharping devrait être réélu à la tête du parti. Mais il est trop tôt pour dire s'il parviendra à se maintenir en course comme candidat chancelier en vue de l'échéance de 1998, date des prochaines élections générales. *D'ici là*, le SPD devra définir une stratégie crédible, et reprendre du terrain aux Verts, dont le leader, Joshka Fischer, apparaît désormais *comme le véritable meneur de* l'opposition.

Au lendemain des élections d'octobre 1994, les sociaux-démocrates avaient prédit que la coalition CDU/FDP au pouvoir « *ne durerait pas plus d'un an* » à cause de sa faible majorité (de dix sièges) au Bundestag. Le SPD entendait pour ce faire utiliser le levier du Bundesrat, chambre de représentation des Länder, où il est largement majoritaire, afin de mettre en difficulté le gouvernement du chancelier Kohl. Cette stratégie a complètement échoué : les Länder, qu'ils soient gouvernés par les sociaux-démocrates ou non, défendent essentiellement des intérêts catégoriels et sont prêts à voter en faveur de n'importe quelle loi pourvu que celle-ci leur permette d'alléger leurs dépenses.

Mais le handicap majeur de Rudolf Scharping a pour nom Helmut Kohl. Auréolé de gloire et de prestige, le chancelier CDU parait indétrônable et fait savoir qu'il entend demeurer chancelier au-delà de l'an 2000. Et la CDU, qu'il dirige, est sans doute aujourd'hui le plus « social » de tous les partis conservateurs au pouvoir en Europe.

*Lucas Delattre*

# Un scandale fait chuter le gouvernement estonien

## La révélation de l'« Estgate », des écoutes téléphoniques illicites, a fait éclater la coalition de centre gauche

**STOCKHOLM**
*de notre correspondant en Europe du Nord*

Pour l'opposition estonienne, il s'agit du « *plus gros scandale* » que la République balte ait connu depuis la restauration de son indépendance en 1991 et la presse locale parle depuis quelques jours de l'« *Estgate* » – allusion au « *Watergate* » qui entraîna la chute de Richard Nixon. C'est une affaire d'écoutes téléphoniques politiques et illicites qui démontre, entre autres, une chose : il est difficile *pour un petit pays de un million six* cent mille habitants, occupé pendant un demi-siècle par les Soviétiques et qui se veut le plus vite possible « *européen* », de se débarrasser, du jour au lendemain, de certaines anciennes méthodes du KGB et des hommes de ces services qui, souvent, se sont recyclés dans le « *privé* ».

A la veille des événements qui ont provoqué, mercredi 11 octobre, la démission du gouvernement de Tiit Vahi, le chef de l'Etat s'était adressé solennellement, dans un discours télévisé, à son peuple : « *Ceci n'est plus un scandale mais un état démocratique en crise* », avait déclaré Lennart Meri en promettant que les résultats complets de l'enquête seraient rendus publics, « *au mot près, comme cela est de mise dans une société démocratique* ».

L'« Estgate » avait été révélé la semaine dernière lors d'une perquisition dans les bureaux de la SIA, une « *entreprise de sécurité* » comme il en existe beaucoup aujourd'hui à Tallinn. La police avait mis la main sur quelques bandes magnétiques qui n'étaient autres que des enregistrements de pourparlers confidentiels entre les principaux dirigeants politiques du pays, au lendemain des élections de mars, sur la formation du futur gouvernement. La question était alors de savoir qui avait commandé ces écoutes ? On apprend, de fil en aiguille, que le directeur de la SIA, *Kalle Kandorf, était jusqu'au mois* dernier l'un des chefs de la police de Tallinn (soupçonné notamment de « couvrir » les mafias locales), et *surtout qu'il était aussi, auparavant*, conseiller politique d'Edgar Savisaar, actuel ministre de l'intérieur...

M. Savisaar n'est pas n'importe qui en Estonie. Ancien membre du Parti communiste, cet homme de quarante-cinq ans avait dirigé le gouvernement entre 1990 et 1992, durant les années de rapports délicats avec Moscou qui ont conduit à la « restauration de la souveraineté ». Il a gardé de cette période une forte popularité car son attachement à l'indépendance n'était pas mis en cause.

Au lendemain des élections de mars, son mouvement – le Parti du centre (agrarien) – était entré au gouvernement de centre gauche, au sein d'une alliance avec le Parti de la coalition de Tiit Vahi et de l'Union rurale. Compromis dans l'affaire des écoutes téléphoniques, M. Savisaar a renoncé à ses fonctions et finalement entraîné la démission du gouvernement qui voulait donner une « *dimension sociale* » aux réformes économiques, menées plus rapidement – et avec succès – en Estonie que chez les deux voisins baltes.

Il n'est pas exclu que la tâche de former un nouveau gouvernement de coalition soit confiée prochainement à Siim Kallas, le dirigeant du Parti de la réforme (ultra-libéral), qui avait obtenu 17 % des voix lors des dernières élections. Ancien gouverneur de la Banque centrale et considéré comme l'un des artisans du renouveau économique de l'Estonie, il aurait, dit-on, les faveurs du président Lennart Meri.

*Alain Debove*

# Le Parlement ukrainien autorise la poursuite des réformes

**KIEV**
*correspondance*

A l'issue d'un débat houleux, le Parlement ukrainien a adopté, mercredi 11 octobre, le programme gouvernemental d'austérité présenté par le premier ministre, Evgueni Martchouk, qui promet une *poursuite en douceur des réformes* économiques. Le vote (234 députés pour, 61 contre) en faveur de ce texte intitulé « Sortir l'Ukraine de la crise » apaise la tension qui régnait *ces derniers temps* à *Kiev entre pouvoirs* exécutif et législatif, et écarte la menace brandie par les élus communistes de renverser le gouvernement par un vote de défiance. Mais ce feu vert accordé aux réformes par une Assemblée dominée par les « conservateurs » (communistes, socialistes et agrariens) cache mal la lenteur des transformations économiques dans cette République de 52 millions d'habitants, largement à la traîne de la Russie en matière de privatisations.

Cédant aux pressions d'un lobby industriel puissant et friand de subventions, le chef du gouvernement ukrainien n'a pu rallier les députés à son programme qu'en s'engageant à « *apporter une aide aux producteurs ukrainiens* », et en mettant un bémol aux promesses de désengagement de l'Etat dans l'économie. « *Les réformes doivent être réalistes*, a affirmé Evguen Martchouk, *nous ne pouvons pas tout faire tout de suite.* »

Près d'un an après l'annonce par le président ukrainien, Leonid Koutchma, d'un vaste plan de réformes économiques, les objectifs fixés ont été revus à la baisse. Faute d'avoir tout à fait jugulé l'inflation (remontée à 14,2 % sur le mois de septembre alors que le rythme annuel était de 7,5 %), l'Ukraine a reporté à l'année prochaine le lancement, prévu initialement ce mois-ci, de sa nouvelle monnaie nationale, la *hrivna*, en remplacement du *karbovanets* transitoire. Démarré en janvier dernier, le programme des « *grandes privatisations* » par certificats distribués au public (l'équivalent des coupons en Russie) marque le pas. Sur une liste de 8 000 grandes entreprises établie par le gouvernement en début d'année, *seules 237 ont été privatisées. Un coup* dur a été porté récemment aux réformes, lorsque le Parlement a retiré des « *grandes privatisations* » l'ensemble du complexe agro-industriel, qui représente dans cette République longtemps qualifiée de « grenier à blé de l'URSS », près de la moitié de l'économie nationale. Les capitaux étrangers n'ont fait, pour l'instant, qu'une *timide apparition en Ukraine* avec un total de 500 millions de dollars investis : on est loin des 4,5 milliards de dollars enregistrés en Russie.

**« VOITURE-BALAI »**

Le « modèle ukrainien », prôné par le pouvoir en place, n'a rien d'une thérapie de choc. Comparée à ses voisins d'Europe centrale ou à son ancien « grand frère » russe, l'Ukraine fait figure de voiture-balai dans la course vers l'économie de marché. Un retard imputable à l'inertie bureaucratique, à la paralysie des institutions (une nouvelle Constitution doit être élaborée) et surtout aux dissensions internes qui ont failli déchirer le pays entre l'Est pro-russe et l'Ouest nationaliste lors de la présidence de Leonid Kravtchouk (1991-1994), partisan d'une ligne dure à l'égard de Moscou. Ayant calmé le jeu sur plusieurs dossiers (flotte de la mer Noire, Crimée, dette énergétique), son successeur, Leonid Koutchma, joue en finesse, depuis son élection en juin 1994, la double carte d'une coopération économique avec la Russie et d'un rapprochement avec l'Ouest. Les prêts consentis à l'Ukraine *cette année par le FMI* (la troisième tranche de crédits stand-by d'un montant de 350 millions de dollars vient d'être octroyée) constituent la clé de voûte des réformes initiées par le *deuxième chef d'Etat ukrainien postsoviétique*.

Ainsi il existe des signes encourageants. Soucieux de ne pas décourager les bailleurs de fonds occidentaux, le gouvernement de Kiev s'est engagé à maintenir le cap d'une politique monétaire stricte, en visant notamment une inflation de 2,4 % en 1996. Le premier ministre prévoit pour l'année prochaine une hausse de 0,6 % de la production industrielle, en chute libre depuis l'éclatement de l'Union soviétique. La « petite privatisation » (ventes aux enchères des commerces) progresse dans les régions, encouragée par certaines municipalités « progressistes » avides de renflouer leurs budgets en cédant boulangeries, fabriques de bouteiles ou magasins de chaussures aux plus offrants. Et tandis que la grogne des retraités et des mineurs mal payés fait dire aux leaders de la gauche que « *l'automne sera chaud* », l'Ukraine à son tour voit fleurir une nouvelle classe sociale : celle de ces jeunes entrepreneurs équipés de Mercedes et de téléphones portatifs, surnommés par les médias locaux, non sans perplexité, « *les nouveaux Ukrainiens* »...

*Natalie Nougayrède*

# La Commission de Bruxelles anticipe un fort recul du chômage en Europe

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

La crise, c'est fini ! Telle est l'impression roborative que donne, en ces temps de malaise, le document sur la stratégie en faveur de l'emploi approuvé mercredi 11 octobre par la Commission de Bruxelles en vue du conseil européen de Madrid de décembre.

« *Les conditions de base pour la croissance et la création d'emplois sont meilleures qu'elles ne l'ont été depuis vingt ou trente ans* », proclamment avec force Yves-Thibault de Silguy et Padraig Flynn, commissaires respectivement chargés des affaires économiques et monétaires et des affaires sociales au sein du collège européen.

Ils invitent les chefs d'Etat et de gouvernement à approuver à Madrid des objectifs ambitieux, lesquels, disent-ils, peuvent être atteints sans difficulté majeure d'ici à l'an 2000, à condition que les Quinze ne changent pas de cap. Autrement dit, qu'ils continuent à appliquer avec détermination la politique décidée pour mener à son terme le programme d'union économique et monétaire (UEM) : 11 millions d'emplois devraient alors être créés, permettant de ramener le taux moyen de chômage de 10,6 % de la population active aujourd'hui (11,4 % à la mi-1994) à 7,5 % à la fin du siècle. Les investissements, devançant ainsi l'exportation comme premier moteur de la croissance, passeraient au cours des cinq mêmes années de 19 % à 23 % du PIB.

Pour cette période, les experts bruxellois tablent sur une croissance annuelle moyenne, au sein de l'Union européenne (UE), supérieure à 3 %. Plusieurs facteurs concourent à cette évaluation résolument optimiste : la persistance d'une demande externe forte, d'abord, qui permet une croissance des exportations de 10 % par an ; l'*excellente rentabilité des entreprises*, ensuite : les firmes européennes ont retrouvé des niveaux de profit des années 60 ; des investissements *en plein essor, enfin*, qui devraient progresser en 1995 de 13 % en volume et permettent d'espérer un retour aux taux records des années 60-70. *Le tout dans le* contexte d'une inflation maîtrisée, où la croissance des prix sera maintenue à 3 % par an.

*Ce jugement positif* se trouverait encore conforté, note la Commission, si les Quinze continuaient à pratiquer sans flancher la politique de convergence, *nonobstant* les turbulences du moment. On le devine, c'est un encouragement qui vise tout particulièrement la France. La maîtrise de l'inflation avait constitué la priorité des années 80, celle des déficits publics doit être l'objectif majeur de la décennie 90. Le refrain, supposé encore mal intégré par une opinion matraquée à coup de mauvaises nouvelles, est entonné avec conviction : la diminution des déficits (qui doit impliquer des réductions de dépenses et des hausses d'impôts) favorise l'émergence d'un climat de confiance, lequel permet la détente des taux d'intérêt. Elle accroît l'épargne disponible et encourage l'investissement d'entreprises devenues plus rentables, donc stimule la création d'emplois.

**Vers une diminution du chômage en Europe**

en % de la population active

12 – 10,8 – 11,4 – 10 – 8 – 8,4 – 6 – 7,5 – 4

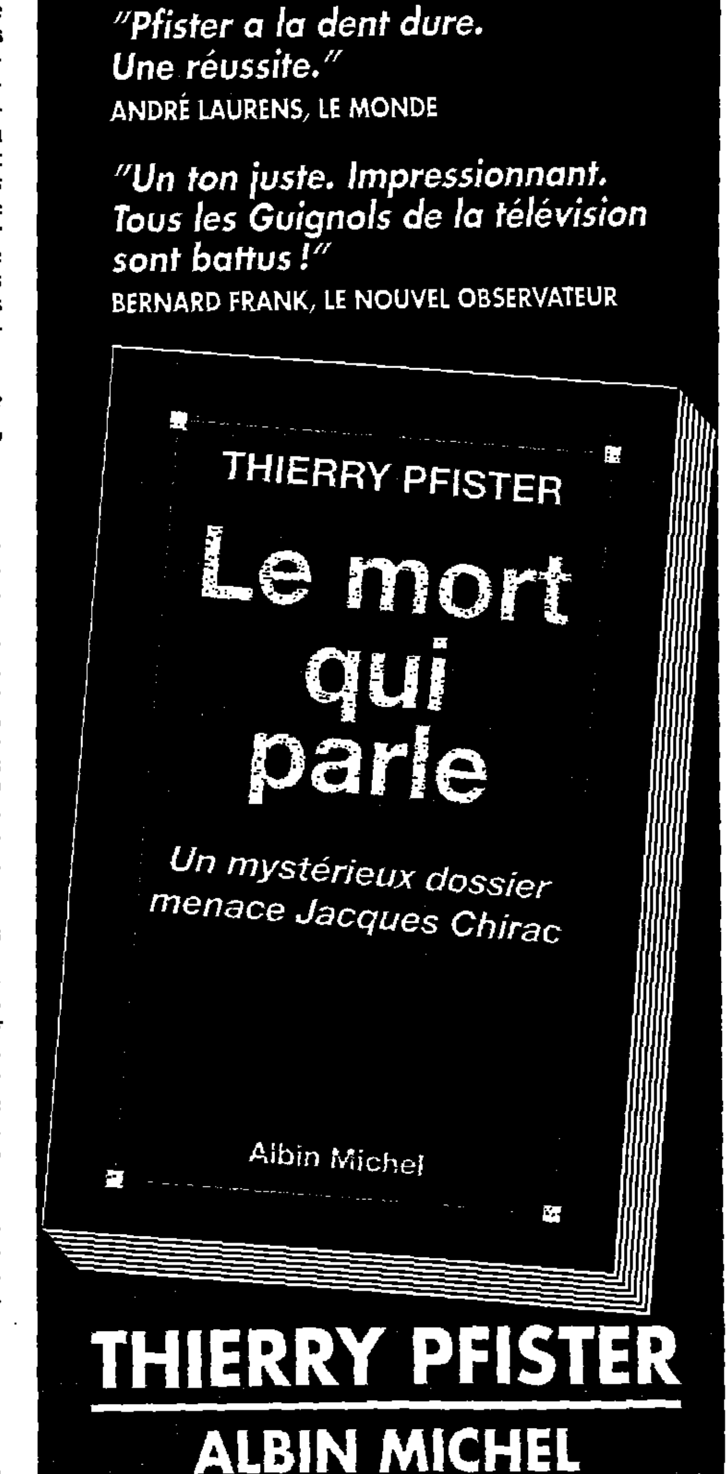
1987 89 91 93 95 2000

*Une croissance économique supérieure à 3 % en 1995-2000, tirée par les investissements, permettrait de ramener le taux de chômage à 7,5 %.*

CQFD. Sinon que ces juteux profits, dont on se félicite, reposent en partie sur ce qu'on appelle pudiquement la modération salariale, un facteur important pour la cohérence de la démonstration, mais dont il reste à vérifier jusqu'à quel point les salariés et leurs représentants, qui seront consultés sur le document avant Madrid, voudront s'en accommoder.

Si, dit la Commission, la croissance est accompagnée par des mesures structurelles pour le marché du travail (efforts de formation, aménagement du temps de travail, mobilité accrue), l'objectif de réduction de 5 points du chômage que se fixait le Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, présenté fin 1993, au plus fort de la crise, par Jacques Delors, devrait pouvoir être atteint. La Commission semble cependant consciente de l'écueil à éviter : un désencadrement du marché du travail qui aboutisse, comme cela s'est produit aux Etats-Unis, à la création de « jobs » de seconde zone, très mal payés. Ce sont des emplois qualifiés, gratifiants, qu'il faut créer et qui peuvent être créés.

*Philippe Lemaitre*



# La Commission européenne demande des explications sur les tirs nucléaires français

## La détermination des opposants, en Europe et dans le Pacifique, ne se relâche pas

**Un avion d'Air France a été bloqué vingt-quatre heures à l'aéroport de Sydney (Australie), du fait d'un mouvement de boycottage surprise décidé pour protester contre les essais nucléaires français dans le Pacifique. C'est la première fois qu'un avion de ligne et ses passagers sont ainsi retenus en Australie. L'ambassade de France à Canberra a dénoncé un *« acte de piraterie »* équivalant à une prise *« d'otage »*.**

**STRASBOURG (Union européenne)**
*de notre correspondant*

La Commission européenne hésite à trancher sur le dossier de la reprise des essais nucléaires français. A l'issue de la réunion que l'exécutif de l'Union a tenue, mercredi 11 octobre, en marge de la session du Parlement des Quinze, son président, Jacques Santer, a annoncé à l'assemblée la volonté du collège bruxellois de prendre position au cours d'une rencontre *« spéciale »* convoquée pour le 23 octobre.

Après avoir rappelé l'argument, passablement éculé désormais, que la France a réalisé 192 essais depuis 1959 sans que personne s'en émeuve, M. Santer a expliqué que l'institution venait de demander à Paris des informations complémentaires – y compris en ce qui concerne les *« conséquences géologiques »* – sur les tirs effectués en Polynésie française. *« J'attends une réponse dans les prochains jours afin que la Commission puisse arrêter sa position finale »*, a-t-il affirmé.

Allant au-devant du souhait de l'aile gauche de l'hémicycle, qui pousse Bruxelles à déposer un recours contre la France auprès de la Cour européenne de justice, M. Santer s'est lancé dans une interprétation, pour le moins hasardeuse, de l'applicabilité, en l'espèce, de l'article 34 du traité d'Euratom qui porte sur les *« expériences particulièrement dangereuses »*, dont la Commission aurait droit à se saisir *(voir* Le Monde *du 11 octobre).*

Le fait que cette disposition du traité sur l'énergie atomique n'a jamais été appliquée et qu'il n'y a pas de jurisprudence en la matière, a-t-il expliqué, ne pourrait empêcher de demander à la France des *« mesures de protection supplémentaires »*.

*« Si l'Etat membre concerné ne devait pas accepter les injonctions de la Commission, cette dernière pourrait ouvrir une procédure d'infraction, assortie d'une procédure en référé »*, a-t-il conclu.

### PRESSION SOUTENUE

Reste à savoir ce que signifie la description détaillée de ce scénario. Difficile de déceler les vraies intentions de la Commission tant la détermination des partisans d'une sanction contre la France, bien qu'ils soient minoritaires, est forte et malgré les propos rassurants distillés par l'entourage des commissaires français. Quoi qu'il en soit, Pauline Green (Royaume-Uni), présidente des socialistes européens au Parlement, n'a pas relâché la pression. Confortée par la condamnation des essais nucléaires lors du dernier congrès du Labour, Mme Green, après avoir qualifié les tirs à Mururoa et à Fangataufa d'*« essais de nature coloniale »*, a invité M. Santer à s'expliquer sur les rumeurs circulant à propos d'un *« accord secret »* passé avec Jacques Chirac.

En fait, la surprise est venue des socialistes français, qui se sont désolidarisés de leur groupe à propos de l'opportunité de faire appel à l'article 34. Parlant en leur nom, Jean-Pierre Cot a affirmé que *« les missions d'Euratom sont exclusivement pacifiques et ne font aucune référence à un contrôle quelconque des activités militaires des Etats membres »*. Pour lui, *« le traité, tel qu'il a été appliqué depuis trente ans par toutes les institutions et tous les Etats membres, est assez éloigné de ce qui avait été prévu à l'origine, par exemple dans le domaine de la propriété des matières fissiles ou du monopole d'importation »*. Et M. Cot de rappeler un avis des juges de Luxembourg, datant de 1978, qui dit qu'Euratom exclut *« les matières et les installations vouées à des fins militaires »* de son champ d'application.

*Marcel Scotto*

### *M. Giscard d'Estaing n'approuve pas tous les essais*

**L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing estime dans *Le Figaro* du jeudi 12 octobre que *« les essais nucléaires à venir ne peuvent être justifiés que s'ils sont indispensables pour assurer le passage à la simulation »*, car les expériences *« nécessaires pour actualiser notre force de dissuasion »* sont terminées. *« Certains arguments avancés à l'appui de la reprise de nos essais nucléaires semblent difficiles à retenir »*, écrit-il, en particulier celui de *« parer au vieillissement de nos armes »*.**

***« On se demande à quoi auraient pu servir les quatre-vingt-six essais effectués entre 1981 et 1992 s'ils n'ont pas apporté une réponse satisfaisante à cette question ». « Concernant la mise en état de la force de dissuasion existante, un seul essai paraissait nécessaire : c'est le dernier tir, prévu dans la campagne de 1992, pour vérifier la fiabilité de la nouvelle tête TN-75 qui équipera les missiles de notre prochain sous-marin à partir de 1996 »*, estime l'ancien chef de l'Etat.**

■ **Le quotidien *Ouest-France* a publié**, mercredi 11 octobre, à la « une », une photographie sous-marine qu'il présente comme une *« fissure »* de l'atoll de Mururoa en 1987-1988. Prise par un plongeur qui est descendu à plusieurs dizaines de mètres, la photo montre une fissure qui, selon *Ouest-France*, mesure *« environ 3 mètres de large sur plusieurs kilomètres de long »*. C'est un cliché qui prouve, écrit le grand quotidien de l'ouest de la France, *« que des fissures du massif corallien de Mururoa existent, alors qu'Hervé de Charette, le ministre des affaires étrangères, affirmait à l'Assemblée nationale le 4 octobre :* "Jamais n'a été repérée aucune fissure d'aucune sorte" ».

# Le Hamas et l'OLP veulent « se réconcilier »

## La libération d'un leader du mouvement intégriste palestinien est un signe d'apaisement

**MAHMOUD ZAHAR**, l'un des principaux responsables du Mouvement de la résistance islamique palestinien (Hamas), a annoncé, mercredi 11 octobre à Gaza, qu'il devrait y avoir prochainement une rencontre entre son organisation et l'OLP, afin d'envisager la conclusion d'un accord de *« réconciliation nationale »* entre Palestiniens. Cette rencontre pourrait, selon lui, se tenir *« en Egypte ou au Soudan »*.

Mahmoud Zahar souhaite que son mouvement se transforme en parti politique pour pouvoir éventuellement prendre part aux élections pour le Conseil palestinien qui devrait se mettre en place dans les territoires autonomes au plus tard en avril. L'OLP a répondu favorablement, mercredi, à la proposition de dialogue du Hamas.

Opposé, depuis ses prémisses, au processus de paix engagé entre Israël et l'organisation de Yasser Arafat, le Hamas est responsable de nombreux attentats-suicides qui ont causé la mort de quelque 90 Israéliens au cours de ces deux dernières années.

Depuis son entrée en fonctions à Gaza et à Jéricho en 1994, l'Autorité palestinienne a d'ailleurs réprimé sévèrement le mouvement intégriste en multipliant les rafles et les détentions. Arrêté lui-même à Gaza le 26 juin par les services de sécurité palestiniens, Mahmoud Zahar a été libéré dimanche 8 octobre. Cette mesure a été considérée comme un signe d'apaisement de la part de l'OLP, même si les contacts n'ont en fait jamais été interrompus entre les deux parties.

### STABILISER LES RELATIONS

Un premier signe de détente était déjà intervenu la semaine dernière lorsqu'une délégation du Hamas avait été autorisée par Israël et par l'Autorité palestinienne à se rendre à Khartoum, au Soudan, pour rencontrer des membres en exil de la direction du mouvement intégriste palestinien à l'étranger.

Dans un communiqué diffusé mardi à Damas, en Syrie, le Hamas avait affirmé son souci d'établir des relations *« stables »* avec l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat. Le Hamas avait cependant pris soin d'ajouter que la visite à Khartoum de la délégation palestinienne. de Gaza n'avait pas comme objectif de déboucher *« sur des accords ou des engagements pour cesser les attaques de la résistance contre l'occupation sioniste »*.

De retour à Gaza, mercredi soir, les quatre émissaires du mouvement intégriste ont jugé *« positive et fructueuse »* leur visite à Khartoum qui pourrait donc déboucher sur une réconciliation avec l'Autorité palestinienne. Un rapprochement du Hamas et de l'OLP ne pourrait que préserver les chances de survie du processus de paix difficilement négocié entre les Israéliens et les Palestiniens. – *(AFP, AP, Reuter.)*

**INSTALLATION AUTORISÉE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU du 3 JANVIER 1992 ET DE SES DÉCRETS D'APPLICATION**

**Commune de LA CHAPELLE ST MESMIN**

**LE PRÉFET DU LOIRET COMMUNIQUE :**

Aux termes d'un arrêté préfectoral en date du 4 octobre 1995 le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Orléanaise (SIVOM) est autorisé à réaliser une station d'épuration intercommunale à LA CHAPELLE ST MESMIN et notamment l'autorisation de rejet en Loire.

Une ampliation de l'arrêté d'autorisation du Préfet du Loiret, énumérant les conditions de l'exploitation de l'installation et indiquant les délais et voies de recours, est déposée dans les archives de la mairie de LA CHAPELLE ST MESMIN pour être mise à la disposition des personnes concernées qui peuvent en prendre connaissance sur place.

Cette autorisation est accordée, notamment sous réserve des droits des tiers ; tous moyens et voies de droit étant expressément réservés à ces derniers pour les dommages que pourrait leur causer l'installation dont il s'agit.

# L'Afrique du Sud souhaite attirer les investissements français

**LE VICE-PRÉSIDENT** sud-africain, Thabo Mbeki, devait achever, jeudi 12 octobre, à Paris, une visite officielle de trois jours, au cours de laquelle il a souligné que son principal souci était d'attirer les investissements français dans son pays.

Les investissements français en Afrique du Sud ont pratiquement doublé depuis la levée des sanctions internationales contre ce pays. Ils sont actuellement évalués à plus de 4 milliards de francs, ce qui met la France au sixième rang des investisseurs étrangers. Alain Juppé, recevant M. Mbeki a reconnu que la place des entreprises françaises en Afrique du Sud était encore *« trop modeste »*.

M. Mbeki a admis que certaines incertitudes sur l'avenir politique de l'Afrique du Sud, l'agitation sanglante dans la province à majorité zouloue du Kwazulu-Natal, et la croissance de la criminalité pouvaient effrayer les investisseurs. Il a toutefois exclu toute possibilité de guerre civile. Les hommes d'affaires français se plaignent aussi de la domination exercée sur le marché local des grands groupes privés et publics sud-africains.

M. Mbeki a signé, mercredi, avec le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, un protocole financier de 150 millions de francs et un accord de protection des investissements. Le protocole devrait permettre la modernisation de centraux téléphoniques ainsi que l'installation d'infrastructures de traitement des eaux en Afrique du Sud.

M. Mbeki s'est déclaré déçu par ce qu'il considère comme la modestie de l'aide publique française à son pays, qui en a particulièrement besoin pour tenter d'atténuer les inégalités entre la majorité noire et la minorité blanche. La Caisse française de développement (CFD) n'investira, en 1995, que quelque 100 millions de francs, contre 230 millions en 1994.

Jacques Chirac a déclaré à M. Mbeki que *« la France serait en première ligne pour le renforcement des liens entre l'Union européenne et l'Afrique du Sud »* et plus particulièrement de ceux entre Paris et Pretoria.

### APPROCHER LES FRANCOPHONES

Les Sud-Africains comptent également sur la France pour les aider à se rapprocher de l'Afrique francophone, qui est encore pour eux un monde étranger. Dans ce dessein, Alain Juppé, soulignant que *« la France restait fidèle à sa vocation africaine »*, a proposé *« un partenariat politique entre la France et la nouvelle Afrique du Sud »*.

La visite de M. Mbeki en France répondait à celle effectuée par M. Juppé en Afrique du Sud en janvier 1994. Le président Nelson Mandela était venu en France en octobre 1993.

# La CIA aurait « gelé » ses activités en France

**LE *LOS ANGELES TIMES*** affirme dans son édition datée du mercredi 11 octobre que la CIA, principale agence de renseignement américaine, a suspendu ses opérations en France après l'affaire d'espionnage économique qui avait impliqué quatre de ses agents en France, au début de l'année. Selon le journal, la CIA a été sérieusement affaiblie en France après cette affaire qui avait été décrite aux Etats-Unis comme un incident mineur. La CIA a refusé de commenter l'article du *Los Angeles Times* mais le porte-parole de l'agence, Mark Mansfield, a déclaré qu'une *« enquête de l'inspecteur général de la CIA est en cours »*. – *(AFP.)*

# Le FIS opposé à la rencontre entre M. Chirac et M. Zeroual

**BONN.** Dans un de ses bulletins, à paraître vendredi 13 octobre, en Allemagne, le Front islamique du salut (FIS) dénonce comme une *« provocation »* la prochaine rencontre entre le président français Jacques Chirac et son homologue algérien, le général Liamine Zeroual, candidat à l'élection présidentielle du 16 novembre. Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, a démenti, mercredi 11 octobre, l'idée qu'elle puisse s'apparenter à un soutien à l'un des candidats. A Paris, le Syndicat général de la police a exprimé son inquiétude et s'est interrogé sur le caractère *« judicieux »* de cette rencontre et ses possibles *« conséquences »* dans le domaine de la sécurité. Par ailleurs, à Marseille, un car-ferry français a commencé, mercredi, une traversée *« expérimentale »* à destination d'Alger, dix mois après la suspension des relations maritimes entre les deux pays. – *(AFP.)*

## AFRIQUE

■ **SOMALIE : de violents combats ont éclaté** à Baïdoa, dans le sud-ouest du pays, mercredi 11 octobre, entre les miliciens du chef de guerre Mohamed Farah Aïdid et des clans locaux, faisant au moins dix-sept morts et vingt-huit blessés parmi les miliciens. Les affrontements auraient également causé d'importantes pertes civiles. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : un quotidien gouvernemental** a indiqué, mercredi 11 octobre, que des milliers de réfugiés érythréens et éthiopiens vivant sur le territoire depuis des années s'apprêtent à être expulsés après l'annonce par la Libye de l'expulsion de 300 000 expatriés soudanais. La situation délicate de l'économie du pays a, par ailleurs, entraîné l'augmentation de 15 % à 25 % des prix des carburants et des journaux, selon l'agence officielle SUNA. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : le ministère des affaires étrangères** a contesté, mercredi 11 octobre, les critiques d'Amnesty International au sujet de l'arrestation, lundi, du président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), Mohamed Moada (*Le Monde* du 12 octobre). Selon le gouvernement, l'arrestation de M. Moada et la perquisition de son domicile ont été conduites dans le respect des formes légales, applicables pour une affaire de *« droit commun »*. – *(Reuter.)*

## AMÉRIQUES

■ **ÉQUATEUR : le vice-président Alberto Dahik**, architecte des réformes économiques équatoriennes, a démissionné, mercredi 11 octobre, peu après l'émission par la Cour suprême d'un mandat d'arrêt contre lui. Dans un acte sans précédent dans l'histoire du pays, le président de la Cour suprême a ordonné, mercredi soir, son incarcération et la mise sous séquestre de ses biens et de ses comptes bancaires. Il est accusé d'avoir détourné plus de 485 000 dollars de fonds publics. – *(AFP, Reuter.)*

## EUROPE

■ **ALLEMAGNE : Bonn va demander à Sofia** l'arrêt du bloc numéro un de la centrale nucléaire de Kozlodoui, remis en marche le 4 octobre, mais jugé dangereux par des experts occidentaux. Le porte-parole du gouvernement allemand a, mercredi 11 octobre, qualifié d'*« irresponsable »* la remise en marche du réacteur qui doit intervenir avant même la conférence des ministres de l'environnement prévue du 23 au 25 octobre à Sofia. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE : un ex-collaborateur du dictateur Enver Hoxha, Shefket Peçi**, quatre-vingt neuf ans, a été arrêté, mercredi 11 octobre à Tirana, sous l'accusation de *« crime contre l'humanité »*. Il est accusé d'avoir ordonné, en 1944, l'exécution de vingt et un civils du village de *Buzemadhe* au nord du pays, considéré comme un foyer nationaliste. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Greenpeace a déposé une plainte,** mercredi 11 octobre, contre le président russe Boris Eltsine pour avoir autorisé la reprise de la construction, stoppée dans les années 80, d'une usine de retraitement de combustible nucléaire. – *(AFP.)*

## PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : le porte-parole des Frères musulmans** a indiqué, mardi 10 octobre, dans le quotidien saoudien *Al Hayat*, qu'environ cent cinquante membres de cette confrérie se présenteront individuellement aux législatives de novembre. Il a ajouté que les Frères musulmans ne publieront pas la liste de leurs candidats pour les protéger du gouvernement. – *(AFP.)*

■ **ÉMIRATS ARABES UNIS : le fils de l'employeur tué** par la jeune philippine Sarah Balabagan s'est déclaré prêt, mercredi 11 octobre, à faire preuve d'indulgence si la famille de l'accusée vient lui demander de renoncer à la sentence de mort. A chaque étape d'un procès pour meurtre, selon la loi islamique, le juge peut demander au plaignant s'il accepte le « prix du sang », payé en compensation. – *(Reuter.)*

■ **IRAK : la commission spéciale** de l'ONU chargée du désarmement irakien et l'Agence internationale de l'énergie atomique ont remis au Conseil de sécurité de l'ONU, mercredi 11 octobre, deux rapports très négatifs sur l'Irak, qui empêchent la levée des sanctions internationales. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : le président Hafez El Assad** a affirmé, mercredi 11 octobre, dans un entretien au quotidien égyptien *Al Ahram*, à propos des négociations avec Israël, que la Syrie pourra agir *« beaucoup plus que maintenant »* après les élections législatives israéliennes prévues dans un an. Israël a jugé cette déclaration *« surprenante »*. – *(AFP.)*

# Bill Clinton réitère le soutien américain aux pays les plus pauvres

**WASHINGTON.** Le président américain Bill Clinton, qui s'exprimait, mercredi 11 octobre, devant l'assemblée du FMI et de la Banque mondiale, a déclaré que la contribution américaine à l'Association internationale de développement (AID), gérée par la Banque mondiale, est *« essentielle »*. Le Congrès américain, à la recherche des économies budgétaires, menace de réduire les fonds versés par les Etats-Unis à l'AID. Il *« a oublié que des pays comme la Corée du Sud, l'Indonésie, la Turquie, la Chine ou le Chili »*, autrefois ou encore bénéficiaires de l'AID, *« comptent parmi les partenaires commerciaux les plus importants des Etats-Unis »*, a rappelé le président Clinton, qui a souligné que réduire les crédits revenait à semer *« des désespoirs qui feront récolter les conflits de demain »*. – *(AFP.)*

# Le pouvoir à Kaboul est de nouveau menacé par l'offensive des talibans

## Les « étudiants en religion » appliquent un islam ultra-orthodoxe dans les régions conquises du sud et de l'ouest de l'Afghanistan, particulièrement à propos du statut des femmes

**Le régime du président Burhanuddin Rabbani apparaissait très fragilisé, mercredi 11 octobre, alors que le mouvement politico-religieux des talibans – qui contrôle déjà la moitié méridionale du pays – continuait son offensive sur Kaboul. Les « étudiants en religion » ont enlevé, mercredi, la base militaire de Rishkor, à une douzaine de kilomètres au sud de la capitale, après s'être emparés du verrou stratégique de Charasyab (*Le Monde* du 12 octobre). Les talibans affirment en outre avoir progressé jusqu'au château de Darulaman et à Karte Se, situés dans les faubourgs du sud de Kaboul. Simultanément, les forces présidentielles devaient faire face à une attaque contre le tunnel de Salang, à une centaine de kilomètres de Kaboul, conduite par les forces du général ouzbek Rashid Dostom. Cette série de revers militaires essuyés par le pouvoir avait debuté, le 5 septembre, par la prise d'Herat par les talibans, qui y ont imposé leur ordre islamique orthodoxe. *(Lire notre éditorial page 14).***

**HERAT**
*de notre envoyé spécial*

Les femmes à la maison ! A peine s'étaient-ils emparés d'Herat, pourtant depuis trois ans sous la poigne des intégristes, que les talibans ont tenté d'imposer un ordre islamique encore plus strict. Les premières cibles de ces « étudiants-soldats », qui ont accumulé depuis un an les succès militaires, sont les femmes. Depuis la prise d'Herat, la capitale de l'Ouest afghan, celles-ci n'ont plus le droit de travailler et les écoles, fermées lors de la chute de ce bastion pro-présidentiel, n'ont pas été rouvertes aux jeunes filles.

*« Nous voulons créer un gouvernement islamique basé sur les préceptes du saint Coran et les recommandations du prophète. Le Livre stipule que les femmes ne doivent pas se mélanger aux hommes, ni dans le travail ni à l'école. Si elles veulent étudier, elles peuvent le faire à la maison sous la surveillance de leurs maris »*, explique le responsable des « affaires étrangères » d'Herat, Sayed Abdoul Malek. Crâne rasé sous le grand turban, barbe ni trop courte ni trop longue, grande chemise et pantalon bouffant qui ne laissent rien deviner de son corps, le jeune homme symbolise à la perfection l'idéologie simplissime de son mouvement : l'imitation parfaite de Mahomet dans le discours, la gestuelle et l'habillement.

Le 5 septembre, Herat tombait sans coup férir. Quelques rafales de mitrailleuses et d'armes légères au coeur de la nuit, et les troupes encore fidèles à l'ancien amir Ismail Khan ont déguerpi vers la frontière de l'Iran voisin. Le lendemain, ils étaient réfugiés avec leur chef à Mashad, la grande ville de l'Est iranien. Les Hératis ont ainsi découvert leurs nouveaux maîtres : de jeunes soldats sans uniformes, tout en barbes et turbans, la kalachnikov au côté, entassés dans des *pick-up* Toyota, arborant sur le capot un drapeau blanc dont la calligraphie proclame qu'*« il n'est de Dieu que Dieu »*.

> « Pourquoi empêchent-ils donc nos femmes d'étudier ou de travailler ? Tant d'hommes sont morts au cours de cette longue guerre... »

Disciplinés et calmes, les miliciens semblent, jusqu'à présent, s'en tenir aux consignes qui leur ont été données par les responsables de leur mouvement. *« Nous ne sommes pas venus ici en colons, mais pour aider nos frères. Car, Pachtouns ou Tadjiks, nous sommes tous des fils de l'Afghanistan. Ce que nous voulions, c'était renverser Ismaïl Khan. Nous avons donné l'ordre à nos hommes de ne pas se venger sur les civils »*, affirme le nouveau vice-gouverneur, le mollah Mohammed Abbas, qui reçoit dans le palais quelque peu fantôme de l'ancien amir.

*« Ismaïl Khan n'était pas un bon musulman*, ajoute-t-il. *Il ne pensait qu'à se battre, recrutait de force les jeunes hommes dans son armée et se servait de l'argent des paysans pour ses efforts de guerre. D'ailleurs, s'il est parti si vite, c'est qu'il avait perdu le soutien du peuple. »*

Grande figure de la résistance anti-soviétique, Ismaïl Khan avait pourtant été accueilli en héros à Herat, lors de la chute du gouvernement communiste afghan, en avril 1992. Peu à peu, l'amir aurait perdu de son aura et la poursuite de la guerre contre les factions hostiles au gouvernement du président Rabbani, dont il était l'allié régional, ne lui a pas permis de tenir ses promesses.

Des difficultés croissantes avec l'homme fort de Kaboul, le commandant Massoud, lui aussi un héros de la résistance, auront précipité sa chute, ce dernier ayant apparemment décidé de relever Ismaïl Khan de ses fonctions la veille de la prise d'Herat par les « étudiants en religion ». *« Personne n'aime les Talibans. C'est une honte de voir de tels obscurantistes au pouvoir à l'aube du XXI^e siècle ! Et le monde entier s'en moque... »*, dit Abdoul, un ancien fonctionnaire, écoeuré. Comme bien d'autres Hératis, il perçoit ces milices intégristes comme une bande de paysans mal dégrossis, *« qui ne peuvent même pas s'exprimer correctement en persan »*.

Le recul des forces gouvernementales

Zone contrôlée par Rashid Dostom (chef des milices ouzbèkes)

Zone aux mains des talibans

Les provinces de Farah et de Nimrouz furent reconquises fin août.

Ville reconquise par les talibans le 11 octobre 1995

Les talibans s'essaient à jouer les faiseurs de paix en affirmant s'interposer entre les frères rivaux de l'ancienne résistance. S'ils doivent une partie de leurs succès à l'exaspération quasi générale de la population à l'égard des factions moudjahidines qui, sitôt sorties des maquis rebelles, n'ont eu de cesse de s'entre-déchirer pour le pouvoir, les talibans ont pourtant vite réussi à devenir assez impopulaires dans une ville comme Herat, leur dernière conquête d'importance. Depuis le « bazaari » en toque d'astrakan, sirotant un thé vert dans les caravansérails du vieux marché, en passant par le fonctionnaire glabre, très « ancien régime » (monarchique ou communiste), ou le vieil intellectuel en turban, affichant avec douceur son respect inébranlable des traditions islamiques, tous sont choqués par l'étroite bigoterie des talibans.

*« Pourquoi empêchent-ils donc nos femmes d'étudier ou de travailler ? Tant d'hommes sont morts au cours de cette longue guerre... Nulle part dans le Coran, il n'est dit que nos épouses et nos sœurs doivent rester cloîtrées »*, affirment-ils avec un bel ensemble. Et quand les nouveaux maîtres ont essayé de forcer les jeunes à se couper les cheveux, la rumeur affirme que l'émeute a été évitée de justesse ! Toujours est-il que les « étudiants en religion » ont dû prudemment faire machine arrière...

Passe encore qu'ils imposent le voile total aux femmes, interdisent la musique, les jeux d'argent et le combat de chiens, mais personne ne comprend leur acharnement à bannir les femmes de la vie publique... Même si tous les chefs fondamentalistes de l'ancienne résistance sont d'accord pour leur imposer le voile.

Dans cette ville qui donna naissance, au XV^e siècle, à l'une des plus brillantes civilisations arabo-musulmanes, où le génie des mathématiciens rivalisait avec le talent des poètes et la profondeur spirituelle des mystiques soufis, les talibans ne pouvaient plus mal tomber. Seule l'exquise politesse des Hératis leur permet de s'accommoder de ce nouveau revers d'une histoire mouvementée qui vit déferler les légions d'Alexandre et les cavaliers de Gengis Khan.

*« Les talibans sont des gens corrects »*, sourit le responsable des télécommunications d'une cité sans électricité ni téléphone international. *« S'ils veulent s'interposer entre les factions militaires, très bien. Mais ne sont-ils pas en train de devenir eux-mêmes une autre de ces factions qui poussent à la guerre ? »*, s'interroge un professeur de littérature qui arrondit, le soir venu, ses 50 francs mensuels de salaire en vendant des légumes...

En attendant, les femmes continuent à se promener dans les rues, ombres gris bleu avançant dans la poussière dorée du couchant sous les voiles plissés qui ne laissent voir du regard qu'un éclair sombre derrière une fenêtre de tissu. On dit même que certaines continuent de travailler dans l'administration. Les nouvelles autorités ont été obligées d'autoriser infirmières et docteurs à continuer leurs activités.

Les représentants des organisations internationales basées à Herat ont même récemment interrompu une réunion avec les « barbus » pour protester contre leur politique à l'égard des femmes. Comme le souligne Andréas Werner, chef de la mission de Médecins du monde (MDM) en ville : *« Nous ne pouvons plus donner nos cours à l'école d'infirmières car les étudiantes ne sont jamais revenues... »*

***Bruno Philip***

# La conférence de Pékin sur la corruption s'est achevée sans conclusion

**PÉKIN**
*de notre correspondant*

Dans le cadre de la guerre de longue haleine menée par les juges contre les abus des pouvoirs politiques, une bataille livrée sur le terrain particulier de la corruption s'est conclue sans vainqueur, mardi 10 octobre, à Pékin. Un millier de personnes – juristes, officiers de police, responsables politiques, universitaires et membres d'observatoires de la criminalité –, venues de quatre-vingt-dix pays (dont la France pour la première fois), ont participé, du 6 au 10 octobre, à la septième Conférence internationale de lutte contre la corruption, sans parvenir à se mettre d'accord sur un texte reflétant une approche commune devant l'internationalisation du phénomène, pourtant reconnue par tous, y compris la Chine.

Cela a notamment tenu à la réticence de nombreux pays à accepter l'idée que *« les réponses nationales sont insuffisantes »*, selon les mots du procureur général près la Cour de cassation en France, Pierre Truche. La Chine est de ces pays. Elle se retranche derrière la notion de souveraineté nationale pour protéger de toute *« ingérence »* extérieure ses propres outils de lutte contre le fléau, plus politiques que judiciaires.

La conférence était doublée d'une session annuelle – pour la première fois organisée en Chine – de l'assemblée générale d'Interpol, qui a envisagé la création d'une section régionale asiatique, sur le même modèle que ses branches africaine et latino-américaine. Tout le paradoxe de l'organisation dans la capitale chinoise d'une telle réunion tenait dans la présence, face à l'assemblée, du ministre de la sécurité publique, Tao Siju : celui-ci s'est à plusieurs reprises dit tout à fait prêt à collaborer, à Hongkong, une fois que la colonie sera repassée sous le contrôle chinois, avec des organisations secrètes liées au milieu du crime, du moment qu'elles manifestent un esprit *« patriotique »* (c'est-à-dire inféodé à Pékin).

**LES SCANDALES FINANCIERS EN CHINE**

Le pouvoir chinois est lui-même actuellement secoué par un scandale financier à tiroirs multiples mis au jour par l'enquête qui a abouti à l'éviction de l'ancien patron de la municipalité de Pékin, Chen Xitong, premier membre de la haute direction chinoise à tomber pour ce motif depuis la fondation du régime. Or l'enquête concernant M. Chen – dont il n'a pas été question durant la conférence alors même que celle-ci se tenait dans un hôtel appartenant en partie à son clan familial par le biais de son fils, richissime promoteur immobilier de la nouvelle bourgeoisie « rouge » – devrait logiquement comporter un aspect international.

En effet, il est de notoriété publique, dans les milieux d'affaires étrangers en particulier, que les dérapages spéculatifs du secteur immobilier dans la capitale sont surtout dus à la pression financière exercée par les riches capitaines du bâtiment de Hongkong sur les instances politiques et administratives. Les gardiens de la loi, au sein de la colonie britannique en passe de rétrocession, étaient du reste à l'origine de cette conférence bi-annuelle de juristes dont la dernière édition, en 1993, s'était tenue à Mexico.

Parmi les reproches qui s'accumulent officieusement sur l'ancien maire de Pékin et certains de ses adjoints, on parle aujourd'hui d'un « trou » de quelque 12 milliards de francs dans les caisses municipales, dont une partie n'est assurément pas demeurée en Chine. Pourtant, les juristes officiels chinois qui ont pris part aux travaux de la conférence – peu ouverts à la presse – ont insisté sur le fait que les efforts de *« coopération »* internationale dans ce domaine devaient être bridés par le souci de *« respect mutuel sur le principe consistant à rechercher un terrain d'entente tout en laissant de côté les divergences »*. C'est-à-dire, en langage commun : laissez-nous nous mêler de nos affaires.

Il s'agit donc de savoir, indique le procureur français, si *« l'Etat ne doit pas accepter d'exercer sa souveraineté différemment »* de la conception traditionnelle qu'il s'en fait. Vaste débat pour la Chine, qui a démontré à l'occasion de cette réunion le peu d'égards que son gouvernement peut déployer à l'égard d'opinions non conformes à sa vision des choses : des textes de juristes étrangers ont été censurés parce qu'ils risquaient d'offenser des délégations officielles, et les débats ont été réduits à des comptes rendus bien édulcorés dans la presse chinoise, soumise à la censure.

Il n'en demeure pas moins que la Chine, qui reconnaît l'existence de la corruption dans les rangs de son oligarchie, entrouvre sa porte à un dialogue entre ses propres juristes – jadis envoyés en camps de travaux forcés – et la communauté judiciaire internationale, ce qui ne peut nuire aux lents progrès de l'Etat de droit sur son sol. Mais, comme le souligne Pierre Truche, pour lutter efficacement contre la corruption, *« il faut jouir du soutien de la population »*. Or ce n'est pas là une qualité dont les gouvernants chinois peuvent se targuer.

***Francis Deron***

# M^me Suu Kyi reprend en main l'opposition birmane

**BANGKOK**
*de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

Depuis sa libération, le 10 juillet, après six années en résidence surveillée, Aung San Suu Kyi ne semble avoir qu'un objectif : restaurer les libertés dans une Birmanie qui n'en a pratiquement pas connu depuis 1962. Sachant, toutefois, sa marge de manœuvre bien limitée face à une junte militaire confortablement installée au pouvoir, M^me Suu Kyi n'avance qu'avec de grandes précautions. Et comme les généraux ont, jusqu'ici, fait semblant d'ignorer son existence, elle vient de refaire passer son message.

Mardi 10 octobre, le Prix Nobel de la paix 1991 a repris le secrétariat général de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), mouvement qu'elle avait fondé au lendemain de la répression sanglante des manifestations de 1988 et qui avait, alors qu'elle était déjà assignée à résidence, remporté les élections générales de mai 1990, enlevant 392 sièges sur 485. A la suite d'une telle débâcle, la junte avait choisi de ne pas réunir l'Assemblée élue et de prendre le contrôle de la LND par le biais de fortes pressions et de l'arrestation de plusieurs dirigeants.

**UN TEST PRUDENT**

Après sa libération, M^me Suu Kyi s'est gardée de tout éclat et a commencé à réorganiser la Ligue, ce que les généraux ont laissé faire. Cet effort a abouti à la nomination, mardi, d'une nouvelle direction au sein de laquelle on retrouve également deux partenaires de M^me Suu Kyi, Tin U et Kyi Maung, nommés vice-présidents.

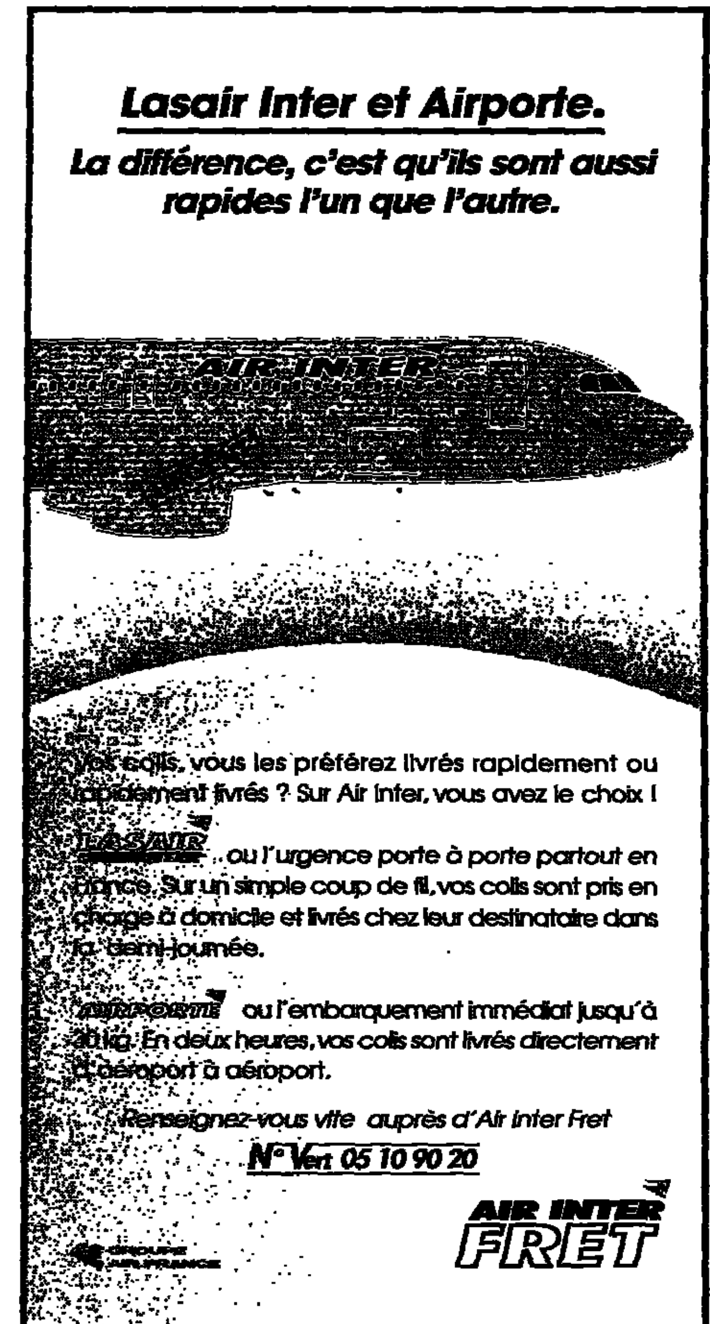
Mais la nouvelle équipe a eu la prudence de laisser la présidence à Aung Shwe, que les militaires avaient nommé à ce poste en 1991 et qui, à ce titre, avait expulsé M^me Suu Kyi du secrétariat général.

Simultanément, dans un message adressé à une conférence sur les droits de l'homme et du travail, réunie à Manille, M^me Suu Kyi a réaffirmé que les investissements étrangers en Birmanie *« devraient se réaliser de la bonne façon et au bon moment »* – c'est-à-dire à condition de changements politiques –, une position qui a déjà été critiquée, en août, par les médias officiels birmans. Elle a également réclamé la formation de syndicats indépendants pour libérer ses compatriotes de l'*« esclavage »* auquel, selon elle, les a réduits la junte. Elle vient donc de franchir un pas pour tenter d'obtenir une première réaction de la junte. Mais il ne s'agit pas d'un défi, seulement d'un test.

Le moment est opportun. Reportée d'un mois – officiellement pour ne pas coïncider avec une éclipse solaire totale jugée de mauvais augure –, la prochaine session de la Convention nationale, chargée de soumettre à la junte un projet de Constitution, s'ouvrira le 24 novembre. Aung Swhe et les délégués de la LND au sein de la Convention auront donc largement le temps, en concertation avec la junte, de faire leur choix : continuer d'ignorer M^me Suu Kyi et ses partisans, jouer le rôle d'intermédiaire entre le Prix Nobel et les généraux ou se retirer de la Ligue.

L'ancienne prisonnière de Rangoun doit, cependant, tabler sur le fait que la junte se passerait volontiers d'un éclat à la veille de la réunion, les 14 et 15 décembre, d'un sommet régional, celui de l'ASEAN, auquel elle est, pour la première fois, officiellement conviée.

***Jean-Claude Pomonti***



**INGÉRENCE** Le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, a estimé, mercredi 11 octobre, dans une lettre adressée à l'avocat de l'Association pour la défense des contribuables parisiens, que *« la responsabilité pénale »* d'Alain Juppé pouvait être *« engagée »* dans l'affaire de son appartement de la rue Jacob. ● LE DÉLIT de *« prise illégale d'intérêts »* (la nouvelle qualification de l'ingérence) est constitué, estime le procureur de Paris, qui a néanmoins décidé, pour *« des raisons d'opportunité »*, de ne pas poursuivre le premier ministre. ● LA DROITE ressent cette décision comme un répit. Les assises du RPR, le 15 octobre, au terme desquelles il devrait être élu président du parti, donneront à M. Juppé l'occasion de redéfinir ses perspectives, avant peut-être de modifier la composition de son gouvernement *(lire aussi pages 7 et 8 et notre éditorial page 14)*.

# Le procureur de Paris n'a pas voulu provoquer la chute du gouvernement

## Dans une note à la chancellerie, M. Cotte détaille les raisons qui l'ont conduit à estimer que le délit de « prise illégale d'intérêts » était constitué, tout en jugeant inopportunes les poursuites contre M. Juppé. A l'inverse, le procureur général de Paris, M. Burgelin, considère qu'il n'y a pas d'infraction

**SOUMIS** à la pression conjuguée du monde politique, de la presse et de sa hiérarchie, le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, vient sans doute de prendre la décision la plus difficile de sa carrière. Saisi par l'avocat de l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP), il devait se prononcer sur l'avenir non seulement judiciaire mais aussi politique du premier ministre : en engageant des poursuites au sujet des conditions d'attribution du logement du domaine privé de la Ville de Paris, M. Cotte savait qu'il provoquerait immanquablement la mise en examen d'Alain Juppé, et donc sa démission. Au terme de quinze jours de réflexion, le procureur a estimé que le délit de prise illégale d'intérêt est constitué, mais il a décidé de classer le dossier sous condition. Le parquet demande à M. Juppé de déménager avant la fin de 1995 – une décision que le premier ministre avait lui-même annoncée la semaine dernière – et adresse une mise en garde à la mairie de Paris.

Dans la réponse qu'il a adressée à l'avocat de l'ADCP, M[e] Arnaud Montebourg, le procureur, estime sans détours qu'Alain Juppé a commis le délit de prise illégale d'intérêt en bénéficiant d'un logement du domaine privé de la Ville de Paris alors qu'il était adjoint au maire chargé des finances. Selon lui, *« les éléments constitutifs du délit de prise et de conservation illégales d'intérêt sont suffisamment caractérisés »*. Pour que l'infraction soit constituée, il faut établir que l'élu est intervenu dans un secteur dont il assure la *« surveillance »*. Se fondant notamment sur deux arrêts de la Cour de cassation de 1943 et 1976, M. Cotte estime que cette surveillance peut se limiter au seul fait de *« préparer »* ou de *« proposer »* les décisions. Au terme des vérifications entreprises auprès de la mairie de Paris, le parquet considère que M. Juppé était bien un maillon déterminant de l'attribution des logements du domaine privé de la Ville de Paris : il s'appuie notamment sur les déclarations d'un ancien employé de la Ville, Christian Lançon, qui affirme qu'Alain Juppé indiquait sur les propositions qu'il lui transmettait *« bon pour accord »* ; sur les indications de la mairie selon lesquelles le délégué général au logement lui transmettait ses propositions ; sur un communiqué de la Ville indiquant que l'adjoint au maire chargé des finances *« se prononce »* sur les loyers proposés ; enfin, sur la note soumettant à l'agrément d'Alain Juppé la proposition de loyer de son appartement de la rue Jacob, qui porte la mention *« pour accord »*.

### DÉMÉNAGEMENT

Les textes exigent une seconde condition : il faut que l'élu ait pris un *« intérêt »* dans l'opération incriminée. Pour le parquet, cette *« prise d'intérêt »* ne fait pas de doute : le bail de 1990 et l'avenant de 1992 étaient prescrits trois ans après leur signature, mais l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, en 1993, a modifié les données du problème en précisant que la prise illégale d'intérêt concernait également les élus qui avaient *« conservé »* un intérêt. La même année, la circulaire d'application du nouveau texte précisait d'ailleurs que le fait de conserver, après l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, *« un intérêt illégalement reçu ou perçu »* avant cette date pouvait tomber sous le coup de l'article sur la prise illégale d'intérêt. Le parquet en conclut donc que le délit reproché à Alain Juppé n'est pas prescrit. Cette analyse est en contradiction avec celle du procureur général de Paris, Jean-François Burgelin, qui estime, depuis le début de l'affaire, que le délit n'est pas constitué.

Invoquant des raisons *« d'opportunité »*, le procureur de Paris a pourtant renoncé à engager des poursuites contre le premier ministre. Pour justifier cette décision, il avance trois raisons. La première concerne la situation locative du premier ministre : soulignant que personne n'aurait critiqué la situation de M. Juppé s'il avait occupé un logement de fonction, le parquet considère que le préjudice subi par la Ville de Paris est limité puisque M. Juppé acquittait bien un loyer. La deuxième raison est d'ordre juridique : sans l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, en 1993, le délit reproché à M. Juppé aurait été prescrit. La troisième relève de considérations plus générales : le parquet considère que l'affaire de l'appartement de la rue Jacob s'inscrit dans le contexte de la gestion du domaine privé de la Ville, dont M. Juppé ne saurait devenir la victime expiatoire. Estimant que ces trois facteurs minorent la responsabilité pénale du premier ministre, M. Cotte conclut que l'engagement des poursuites aurait des conséquences excessives au regard du délit commis.

Le dossier sera donc classé mais cette décision est subordonnée à une condition : que M. Juppé quitte l'appartement de la rue Jacob qu'il occupe depuis 1990. Bruno Cotte enjoint donc le premier ministre, dans la lettre qu'il lui a adressée mercredi 11 octobre, de quitter les lieux avant le 31 décembre 1995 et de justifier de l'exécution de cette condition par écrit. M. Juppé avait en réalité déjà annoncé, le 6 octobre, son intention *« d'aller habiter ailleurs »* (*Le Monde* daté 8-9 octobre). Si la condition n'est pas remplie à la date prévue, le procureur se réserve le droit de réexaminer sa décision de classement. *« Soucieux – au delà de ce cas particulier – d'inscrire cette décision de classement dans le cadre plus général d'une politique pénale de prévention du délit de prise illégale d'intérêt »*, le procureur a également écrit au maire de Paris, Jean Tiberi, afin d'*« appeler son attention »* sur les poursuites pénales auxquelles s'exposeraient les élus ou fonctionnaires de la Ville de Paris locataires du *« domaine privé »* qui se trouveraient dans la même situation que M. Juppé et qui ne se mettraient pas en conformité avec les textes.

Malgré la décision de M. Cotte, le dossier de l'affaire Juppé n'est pas définitivement clos. Un dernier épisode devrait se dérouler, au début du mois de novembre, devant le tribunal administratif de Paris. Le 7 juillet, l'Association pour la défense des contribuables parisiens avait en effet demandé au maire de Paris de se constituer partie civile *« aux fins de mettre en mouvement l'action publique qui réparera le préjudice subi par l'ensemble des contribuables parisiens »*. En l'absence d'une réponse favorable au terme d'un délai de quatre mois, l'ADCP pourra demander à la juridiction administrative l'autorisation de se substituer à la Ville. En portant plainte avec constitution de partie civile, l'association obtiendrait alors automatiquement l'ouverture d'une information judiciaire et la désignation d'un juge d'instruction. Le tribunal administratif refusera-t-il à un contribuable le droit de poursuivre un délit que le procureur de Paris estime constitué ?

*A.-C. et H. G.*

### L'article 40 du code de procédure pénale

**Aux termes de l'article 40 du code de procédure pénale, le procureur de la République *« reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner. Il avise le plaignant du classement de l'affaire ainsi que la victime lorsque celle-ci est identifiée »*. A l'égard des procureurs, le procureur général a les mêmes prérogatives que le garde des sceaux à l'égard des procureurs généraux. Il peut dénoncer *« les infractions à la loi pénale dont il a connaissance, enjoindre d'engager ou de faire engager les poursuites ou saisir une juridiction compétente »* de réquisitions écrites.**

**En clair, un procureur général peut demander à un procureur de poursuivre un délit. En revanche, il ne peut lui ordonner de classer un dossier sans suite ou s'opposer à l'ouverture d'une information judiciaire : les deux derniers gardes des sceaux, Pierre Méhaignerie et Jacques Toubon, ont affirmé qu'ils ne le feraient pas et cette déclaration engage les procureurs généraux.**

### La prise illégale d'intérêts

**Dans le code pénal qui est entré en vigueur en 1993, le délit d'ingérence a été rebaptisé *« prise illégale d'intérêts »*. Il est défini dans un chapitre du code consacré aux manquements au devoir de probité, qui regroupe la concussion, la corruption passive, le trafic d'influence, les atteintes à la liberté d'accès à l'égalité des candidats dans les marchés publics, et la soustraction et le détournement de biens.**

**La prise illégale d'intérêt est le fait, pour un élu, de *« prendre, recevoir ou conserver, directement ou indirectement »* un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont il avait, au moment de l'acte, *« en tout ou partie, la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement »*. Ce délit est sanctionné par une peine de cinq ans d'emprisonnement et une amende de 500 000 francs.**

# « Les éléments constitutifs du délit sont caractérisés »

VERBATIM

*DANS SON COMMUNIQUÉ publié mercredi 11 octobre, le parquet de Paris déclare :* « Par lettre du 26 septembre 1995, l'Association pour la défense des contribuables parisiens, représentée par M[e] Arnaud Montebourg, avocat à Paris, a dénoncé au parquet les conditions dans lesquelles M. Alain Juppé, alors adjoint au maire de Paris chargé des finances, a pris à bail et conservé la jouissance de locaux d'habitation, propriété de la Ville de Paris, faits susceptibles, selon elle, de constituer à sa charge le délit de prise illégale d'intérêts.

» Au terme de l'enquête et à la lumière de la doctrine et de la jurisprudence susceptibles de s'appliquer à ce cas précis, il apparaît que les éléments constitutifs du délit de prise et de conservation illégales d'intérêts sont suffisamment caractérisés pour que, s'agissant des seules conditions de prise à bail et non pas des travaux de remise en état des lieux préalablement effectués, la responsabilité pénale de M. Alain Juppé soit engagée, la prescription n'étant, par ailleurs, pas acquise.

» Se fondant cependant sur les dispositions de l'article 40 du code de procédure pénale qui donnent au procureur de la République le pouvoir d'*« apprécier la suite à donner aux plaintes et dénonciations qu'il reçoit »*, le procureur de Paris, Bruno Cotte, a décidé de prendre dans cette affaire une décision de classement sous condition.

» Il l'a portée par lettre à la connaissance de M. Alain Juppé, en lui demandant, comme ce dernier s'y serait d'ailleurs engagé le 6 octobre 1995, de mettre un terme à cette prise d'intérêts en quittant les locaux de la rue Jacob avant la fin de l'année 1995 et à lui justifier, par écrit, de l'exécution de cette condition.

» Soucieux – au-delà de ce cas particulier – d'inscrire cette décision de classement dans le cadre plus général d'une politique pénale de prévention du délit de prise illégale d'intérêts, le procureur a également écrit au maire de Paris, M. Jean Tiberi, pour appeler avec insistance son attention sur le risque de poursuites pénales auxquelles s'exposeraient les élus ou fonctionnaires de la Ville de Paris, locataires du « domaine privé », qui, se trouvant éventuellement dans une situation analogue à celle de M. Alain Juppé, ne se mettraient pas eux aussi d'urgence en conformité avec les textes en vigueur.

» Le comportement de M. Alain Juppé dans cette affaire s'inscrit en effet dans le cadre des facilités que favorisaient, semble-t-il, depuis longtemps, l'importance du domaine privé de la Ville de Paris et une gestion de ce dernier qui, d'évidence, n'a pas su faire, au cas présent, le partage entre l'octroi d'un avantage immobilier et la mise en situation de prise illégale d'intérêts d'un élu, ou d'un fonctionnaire, investi de responsabilités particulières.

» Dans le même esprit, il a enfin invité le maire de Paris à rappeler expressément à leurs obligations et à leur mission de conseil des élus parisiens les structures juridiques de la Ville de Paris comme les responsables de la direction de la construction et du logement, les dispositions de l'article 432-12 du code pénal ne pouvant être ignorées plus longtemps par la première municipalité de France. »

# « L'infraction n'était pas constituée »

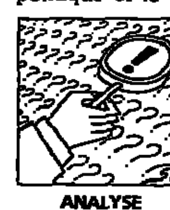

VERBATIM

*DANS SON COMMUNIQUÉ publié mercredi 11 octobre, le parquet général déclare :* « Le procureur de la République de Paris vient de faire savoir, par un communiqué, qu'il avait estimé devoir prendre, en vertu de ses pouvoirs propres, la décision de classer sans suite la dénonciation par laquelle l'Association pour la défense des contribuables parisiens mettait en cause les conditions d'attribution de l'appartement de M. Alain Juppé. Le procureur de la République justifie cette décision par l'inopportunité des poursuites, alors que le délit de prise illégale d'intérêt lui était apparu comme constitué.

» Le procureur général près la cour d'appel de Paris ne peut qu'approuver cette décision en ce qu'elle classe l'affaire. Il tient toutefois à souligner que, selon lui, l'infraction relevée n'était pas constituée, en raison de l'absence de délégation spéciale et de pouvoir de surveillance de M. Juppé, adjoint au maire de Paris, chargé des questions budgétaires, dans les matières intéressant la gestion du domaine privé de la Ville. En outre, le procureur général tient à préciser que les faits visés dans la dénonciation auraient été en tout état de cause prescrits. »

*La chancellerie estime que l'analyse du procureur général* « lui paraît conforme à l'état du droit en la matière » *et qu'elle* « rend compte des grands principes juridiques applicables, notamment celui de la non-rétroactivité de la loi pénale, principe de valeur constitutionnelle ».

# La lente libération des magistrats du parquet


ANALYSE

**AU-DELÀ** de la querelle juridique sur le délit d'ingérence, l'affaire Juppé a donné le spectacle des relations tourmentées entre le monde politique et le monde judiciaire. Quatre ans après les soubresauts de l'affaire Urba, les tourments immobiliers du premier ministre ont en effet réveillé les craintes de tous ceux qui invoquent les dangers d'un mythique *« gouvernement des juges »*. *« Ce n'est pas le procureur de Paris qui fait la politique de la France »*, affirmait récemment un haut responsable de l'Etat. La décision de Bruno Cotte a sans doute apaisé ses inquiétudes : le procureur de Paris ne sera pas le premier magistrat de l'histoire de France à contraindre un premier ministre à la démission.

L'étrange déroulement de cette affaire à rebondissements a une nouvelle fois permis de mesurer l'ambiguïté du statut du parquet. *« Comme la « juridiction administrative » et la tour Eiffel, cette institution est une monstruosité que l'on ne construirait sans doute plus aujourd'hui, mais que personne n'envisage sérieusement de démolir »*, écrivait en 1994 le premier avocat général près la Cour de cassation, Michel Jéol. Héritiers des *« gens du roi »* qui défendaient jadis les intérêts du souverain et ceux de la couronne, les procureurs sont longtemps restés les fidèles lieutenants du pouvoir politique. *« Il y a, au sein du ministère public, une culture de soumission »*, résumait en 1993 le procureur de Valenciennes, Eric de Montgolfier.

Depuis une dizaine d'années, les magistrats du ministère public se sont cependant libérés peu à peu de leurs *« habitudes de prudence »*, selon le mot du procureur général honoraire François Basse. « Ils sont devenus moins réservés, moins respectueux de la hiérarchie et de l'autorité ministérielle, plus soucieux des attentes des Français et plus préoccupés de trouver par eux-mêmes les chemins de l'intérêt général », notait M. Jéol. Les avancées législatives ont suivi : les instructions du garde des sceaux sont désormais *« écrites et versées au dossier »* et la carrière des « parquetiers » est moins étroitement liée au bon vouloir du ministre. Depuis 1993, toutes les nominations, à l'exception de celles des procureurs généraux, sont soumises pour avis au Conseil supérieur de la magistrature, composé pour moitié de magistrats élus par leurs pairs.

### FAIBLE MARGE DE MANŒUVRE

Sommé de se prononcer sur le destin pénal et politique du premier ministre, M. Cotte se situait au cœur de ces contradictions. Personne ne conteste que le procureur de Paris est le seul maître de l'opportunité des poursuites : depuis les ravages de l'affaire Urba, le temps des instructions écrites de classement et des coups de téléphone impérieux de la place Vendôme semble clos. La marge de manœuvre d'un procureur reste cependant réduite : placés, selon les termes du statut de la magistrature de 1958, *« sous l'autorité du garde des sceaux »*, les magistrats du ministère public peuvent difficilement oublier qu'ils évoluent dans un cadre hiérarchique extrêmement rigide.

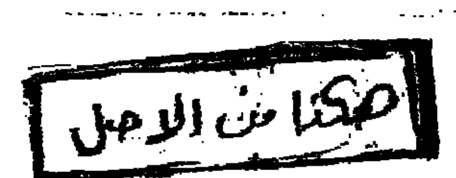
Plus largement, les maladresses commises tout au long de cette affaire par le gouvernement ont montré que le pouvoir politique n'avait pas pris la mesure de la « judiciarisation » de la société française. *« L'emprise de plus en plus grande de la justice sur la vie collective est un des faits politiques majeurs de cette fin de XX[e] siècle »*, souligne le philosophe Philippe Raynaud. Aujourd'hui, le juge est partout : dans la vie économique lorsqu'il enquête sur les abus de biens sociaux ; dans la vie privée par le biais des divorces ; dans la vie morale grâce à la loi sur la bioéthique ; dans la vie sociale lors des conflits sociaux et dans la vie internationale au travers du tribunal sur l'ex-Yougoslavie. *« Cette nouvelle sensibilité traduit une demande morale*, écrit le secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice, Antoine Garapon, *l'attente d'une instance qui dise le bien et le mal et fixe l'injustice dans la mémoire collective. »*

### RÉVOLUTION CULTURELLE

Au fil des ans, le monde politique a lui aussi été happé par cette évolution : depuis la fin des années 80, les magistrats français estiment qu'ils ont le droit, voire le devoir, de s'intéresser de près à la conduite des élus. Cette révolution culturelle, qui prend parfois des allures très offensives – pendant l'affaire Urba, le juge Jean-Pierre agissait aux frontières du code de procédure pénale –, a symboliquement mis fin à des siècles de soumission. Au lendemain de la période révolutionnaire, qui avait consacré la justice en en faisant un *« pouvoir »*, la Constitution de l'an VIII avait prestement remis les magistrats à leur place en précisant qu'il existait simplement une *« autorité judiciaire »* disposant *« de l'influence proportionnée à ce qu'elle est appelée à faire »*. Un siècle et demi plus tard, cette expression napoléonienne a été reprise dans la Constitution de la V[e] République. Façonné par une culture administrative symbolisée par la puissance de l'ENA, le monde politique a mal accepté cette « judiciarisation » de la vie publique. En 1991, l'affaire Urba avait déjà permis de mesurer ses réticences. Malmené par un « petit juge » de province, le gouvernement socialiste avait alors cru pouvoir venir à bout de Thierry Jean-Pierre en procédant brutalement à son dessaisissement. Quatre ans plus tard, ne tirant pas les leçons du passé, le gouvernement actuel a lui aussi tenté d'entraver maladroitement la logique judiciaire en affirmant, avant que M. Cotte ne dise le contraire, que M. Juppé n'avait rien fait *« d'irrégulier »*.

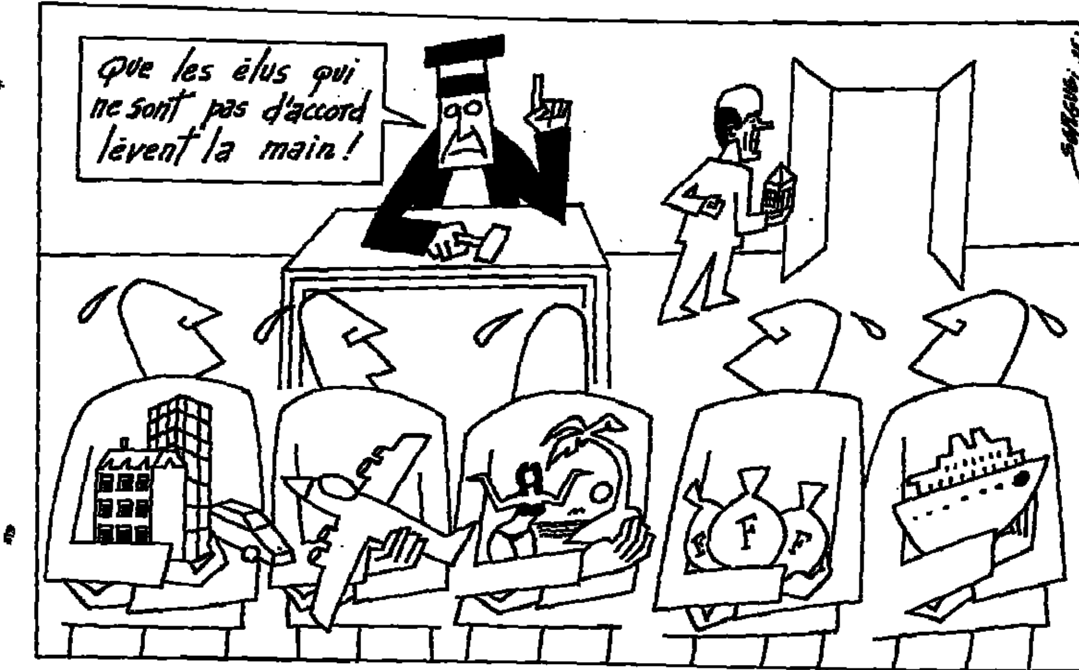
*Anne Chemin*

★ ***Les juges*, revue *Pouvoirs*, éditions du Seuil, septembre 1995, 235 pages, 95 francs.**
★★ **« Le juge, la politique et la philosophie », in revue *La Pensée politique*, n° 1, « Situations de la démocratie », Paris, Gallimard-Le Seuil, 1993.**



صكنا من الاجل






# A droite : « C'est quand qu'on va où ? »

**LA DÉCISION** du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, de classer l'affaire relative au logement d'Alain Juppé a fait l'effet d'une... bulle. Une bulle, selon la définition du dictionnaire, est un petit *« globule rempli d'air ou de gaz qui s'élève à la surface d'un liquide en mouvement, en effervescence, en ébullition »*. A peine les téléscripteurs des agences de presse ont-ils annoncé la nouvelle que la « bulle » Cotte s'est faufilée dans les couloirs agités du Palais-Bourbon, dans les coursives fiévreuses du siège du RPR et dans les bureaux capitonnés des ministères. On l'attendait, on la craignait, on l'espérait.


RÉCIT

Mᵉ Arnaud Montebourg, l'avocat de l'association de défense des contribuables parisiens (ADCP), a estimé qu'il était *« difficile de ne pas voir dans la décision de classement de l'affaire une forme de reconstitution des privilèges judiciaires »*. A ses yeux, *« démonstration est faite que la loi républicaine ne paraît pas aussi rigoureuse pour tous, selon qu'on est Premier ministre ou pas, selon qu'on est puissant ou misérable »*. Jean-Louis Debré a respiré profondément. *« La justice est passée, l'affaire est close. C'est terminé »*, a indiqué, rassuré, le ministre de l'intérieur. Fini, terminé, rideau, soufflez !

Pendant qu'Edouard Balladur achevait tranquillement de déjeuner en compagnie du président du Sénat, René Monory, dans l'air beaucoup moins oppressant du palais du Petit-Luxembourg, la majorité retrouvait lentement ses couleurs à l'Assemblée nationale. Requinqué, Pierre Lellouche, député (RPR) du Val-d'Oise, dénonçait la *« mauvaise affaire surgonflée à dessein par les médias »*. Ressuscité, son collègue des Bouches-du-Rhône, Renaud Muselier, avait recouvré sa verve et ne décolérait plus contre *« les trois petits cons qui se sont constitués en association, qui sont étiquetés de gauche, qui se sont amusés à faire chuter le franc et à vouloir la démission du premier ministre »*, en confiant, un ton plus bas : *« Cette décision est un vrai soulagement. Maintenant, on peut passer aux choses sérieuses. »*

Avides d'air médiatique, deux autres députés RPR, l'avocat Patrick Devedjian et le magistrat Alain Marsaud, ne se lassaient pas de répondre à qui les sollicitait. *« C'est une décision justifiée »*, expliquait le premier, élu des Hauts-de-Seine. *« La chasse au premier ministre est devenue un sport national*, ajoutait-il. *Moi, je n'aime pas le goût ni l'odeur du sang. »*

> « Maintenant, il faut qu'il fasse des choses pour le pays. Et vite. Il faut un gouvernement plus ramassé, plus compétent. Il y a d'énormes dossiers à traiter »

Les socialistes assistaient, incrédules, à cette réanimation collective. De la bulle Cotte, ils ne savaient trop que faire, comme en témoignait leur décision de ne pas aborder ce sujet brûlant à l'occasion de la séance des questions au gouvernement, en présence du premier ministre. Laurent Fabius, président du groupe PS de l'Assemblée nationale, se refusait à tout commentaire, abandonnant à son fidèle Claude Bartolone le soin de dénoncer la formule explosive qu'elle contenait. *« Il y a désormais la jurisprudence Juppé. Vous êtes pris en flagrant délit de faute, vous arrêtez de pratiquer cette faute et vous êtes pardonné »*, constatait le député de Seine-Saint-Denis. Jean Glavany jugeait, pour sa part, *« relativement ahurissante, voire stupéfiante »*, la décision du procureur de Paris, qui institue, selon lui, une *« sorte d'amnistie individuelle »*. Nettement plus mesurée, Ségolène Royal y voyait une *« décision de sagesse »*. *« Ce n'est pas bon pour la démocratie qu'un premier ministre tombe sur une affaire comme celle-là »*, ajoutait l'élue des Deux-Sèvres.

En politique avertie, Mᵐᵉ Royal mesurait sans doute qu'une bulle d'air, même salvatrice, ne parviendrait pas longtemps à réanimer une majorité affaiblie. *« Je crois que le gouvernement d'Alain Juppé est fragilisé. J'aurais plutôt tendance à souhaiter qu'il se ressaisisse, puisse resserrer son équipe et se mobiliser sur les réformes dont la France a besoin »*, indiquait-elle. Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, n'avait pas dit autre chose en observant, à propos de l'affaire de l'appartement : *« Ce que je reproche à Alain Juppé de majeur, ce n'est pas cela. C'est surtout la politique qu'il conduit au niveau du pays. »*

De ces limites, la majorité elle-même était bien consciente. *« Le mal est fait, il ne sera pas facile de s'en relever »*, constatait, dans les couloirs du Palais-Bourbon, Xavier de Roux, député (UDF) de Charente-Maritime. *« Maintenant, il faut qu'il fasse des choses pour le pays. Et vite. Il faut un gouvernement plus ramassé, plus compétent. Il y a d'énormes dossiers à traiter »*, bougonnait Pierre Mazeaud (RPR).

De l'autre côté de la Seine, le même message circulait. *« Il faut que Juppé tape fort »*, laissait-on entendre à l'Elysée, fort de la conviction que, *« désormais, l'affaire est finie »*. Le ton avait été donné au conseil des ministres. Dans une atmosphère *« de rare gravité »*, selon l'un des participants, M. Juppé s'était employé à prouver aux membres du gouvernement que sa détermination à conduire les réformes engagées, et notamment la réduction du déficit, ne souffrait d'aucune atteinte. *« Tout le monde est bien conscient que Juppé doit retrouver maintenant une capacité de parole, une liberté d'expression que l'affaire de son logement lui avait retirée »*, confiait un ministre, en notant au passage que le président de la République s'était montré *« particulièrement chaleureux »* avec son premier ministre pendant la réunion du conseil.

A quelques jours des assises nationales du RPR, qui doivent donner un second souffle à M. Juppé en lui offrant une élection de maréchal à la présidence du parti, la Rue de Lille est elle aussi priée de se montrer offensive. Au sein de la vieille garde RPR, certains murmurent déjà que M. Mancel n'a pas donné toute satisfaction en ce domaine. *« Il nous faudrait aujourd'hui quelqu'un qui soit au RPR ce que Lionel Jospin a été au PS pendant le premier septennat de François Mitterrand »*, indiquait un séguiniste.

Réoxygénée, réarmée, resserrée autour de son chef, la majorité gouvernementale n'aura plus qu'à apporter une réponse rassurante à la question, faussement ingénue, posée par Marie-Thérèse Boisseau, député (UDF) d'Ille-et-Vilaine, au cours de la séance des questions de mercredi. Reprenant les derniers mots d'une chanson de Renaud, elle a fixé son regard sur les bancs du gouvernement, où s'était assis Alain Juppé : *« Si je dois avaler tout ça/Alors je dis : halte à tout/Explique-moi papa/C'est quand qu'on va où ? »*

***Récit de la séquence France***

**COMMENTAIRE**

## *PRIVILÈGES*

La décision du procureur de Paris mérite d'être traduite dans toute sa rudesse : oui, le premier ministre a violé la loi ; non, il ne sera pas poursuivi. Les conditions de l'*« opportunité »* qui conduisent à cette indulgence ont, à l'évidence, moins à voir avec le délit qu'avec la fonction du fautif. Si M. Juppé n'avait pas été premier ministre, eût-il été épargné ? Dans des centaines de communes françaises, des élus et des fonctionnaires ont été convaincus, ces dernières années, d'avoir commis le délit d'ingérence, baptisé *« prise illégale d'intérêts »*, et condamnés sans faiblesse. A ce jour, des dizaines d'entre eux sont encore sous le coup de poursuites, ni plus ni moins coupables que M. Juppé, au regard de ce que le code pénal qualifie de *« manquement au devoir de probité »*. Les tribunaux pourront-ils désormais les condamner ?

Dans un froncement de sourcils, le procureur de Paris prévient qu'*« à l'avenir »* la justice passera sans faillir. Une parenthèse a donc été ouverte spécialement pour que le premier ministre échappe à la sanction pénale, et aussitôt refermée derrière lui.

M. Cotte n'a visiblement pas voulu sauter le pas et accomplir ce qui aurait été une véritable « première » pour un magistrat du parquet : faire chuter le gouvernement sur une banale affaire d'appartement.

Une phrase revient en mémoire, jetée en 1981 à la tribune de l'Assemblée nationale par le député socialiste André Laignel : *« Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaire. »* C'est parce qu'il est le chef du gouvernement que M. Juppé a été placé à l'abri des poursuites, pour ne pas dire au-dessus des lois. Politiquement majoritaire, le premier ministre devait avoir juridiquement raison. Au bout de cette logique se profile le rétablissement des privilèges de l'élu, plus efficace que toutes les lois d'amnistie, et, pour tout dire, porteur d'injustice.

Aussi l'admonestation du procureur, fût-elle blessante pour le premier ministre, ne suffit pas à effacer la détestable impression qu'une fois encore le politique choisit et administre lui-même sa sanction. M. Juppé avait annoncé son déménagement ? Sa punition est d'être condamné à le faire. Un bail à Matignon contre un bail rue Jacob : un troc déguisé en sanction.

***Hervé Gattegno***

# Les cent jours de l'appartement parisien de la rue Jacob

## Un loyer mensuel de 12 000 francs pour une surface de 181 mètres carrés

● **28 juin :** *Le Canard enchaîné* révèle qu'Alain Juppé occupe rue Jacob, dans le 6ᵉ arrondissement de Paris, un appartement de 181 mètres carrés (plus 21 mètres carrés de terrasse), issu du domaine privé de la Ville, loué 12 000 francs mensuels. L'hebdomadaire publie en outre une note adressée, en janvier 1993, par le délégué général au logement de la Ville, Philippe Lafouge, à M. Juppé, alors adjoint au maire chargé des finances. Ce document, annoté de la main du premier ministre, montre qu'un appartement de la Ville a été mis à la disposition de son fils, Laurent Juppé, pour un loyer de 6 000 francs par mois, après que le futur premier ministre eut personnellement baissé de 1 000 francs le loyer initial que proposaient les services municipaux.

● **3 juillet :** l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP), créée trois jours plus tôt, écrit au procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, pour lui demander *« s'il est dans* [ses] *intentions d'ouvrir une enquête »* sur les faits révélés par *Le Canard enchaîné*. L'avocat de l'ADCP, Mᵉ Arnaud Montebourg, estime que, en intervenant dans l'obtention par son fils d'un appartement de la Ville, M. Juppé, en tant qu'adjoint aux finances, s'est rendu coupable d'un délit d'ingérence.

● **6 juillet :** sur TF 1, M. Juppé affirme qu'il n'y a eu *« aucune irrégularité »* dans les conditions d'obtention de son appartement et de celui de son fils. Il reconnaît avoir fait baisser le loyer de ce dernier dans le souci d'éviter *« un dérapage général des loyers de la Ville de Paris »*. *« Il y a un procureur, qu'il instruise sa plainte*, ajoute-t-il. *Ce n'est pas à moi de dire ce qu'il faut faire. »*

● **11 juillet :** le procureur de la République de Paris estime que le délit d'ingérence qu'invoque l'ADCP *« n'apparaît pas caractérisé »*. Il refuse l'ouverture d'une information judiciaire.

● **13 juillet :** quatorze élus socialistes saisissent le service central de prévention de la corruption (SCPC), afin de recueillir son *« avis »* quant à l'existence d'un délit dans le cas de figure posé par l'intervention de M. Juppé sur les conditions de logement de son fils. Le SCPC, qui dépend de la chancellerie, fait savoir qu'il donnera sa réponse le 25 septembre.

● **13 septembre :** *Le Canard enchaîné* estime que M. Juppé pourrait avoir commis le délit de *« prise illégale d'intérêt »* – nouveau nom de l'ingérence – en obtenant un appartement du domaine privé de la Ville de Paris, secteur dont, en tant qu'adjoint aux finances, il avait alors la *« surveillance »*.

● ***20 septembre :*** un bras de fer s'engage entre la chancellerie et le SCPC. Convoqué par le garde des sceaux, Jacques Toubon, puis par le directeur de son cabinet, Alexandre Benmakhlouf, le procureur général Challe est prié de quitter ses fonctions avant d'avoir rendu son avis. Sa démission est d'abord annoncée par la Place Vendôme, qui accuse le SCPC de *« détournement de pouvoir à des fins politiques »*, mais elle est aussitôt démentie par le SCPC.

● **25 septembre :** le SCPC communique son avis aux élus demandeurs. *Le Monde* publie les principaux extraits du rapport de M. Challe, qui estime que les conditions du délit d'ingérence *« pourraient être réunies »* dans le cas d'un élu ayant commis les faits reprochés à M. Juppé dans l'attribution du logement de son fils.

● **27 septembre :** l'avocat de l'ADCP, Mᵉ Arnaud Montebourg, adresse une nouvelle lettre au procureur de Paris, afin de l'interroger sur le cas de l'appartement de M. Juppé lui-même. *Le Monde* révèle la teneur d'une note adressée par le procureur Cotte à la chancellerie au début du mois de juillet, indiquant que la raison invoquée pour ne pas poursuivre le premier ministre dans l'affaire de l'appartement de son fils – l'absence d'un intérêt direct de M. Juppé – conduit, *a contrario*, à l'exposer à des poursuites dans le cas de son propre appartement.

● **29 septembre :** le parquet de Paris engage une série de *« vérifications »* auprès de la Ville, afin, notamment, de connaître le contenu précis des délégations d'adjoint au maire dont disposait M. Juppé lors de la signature de son bail.

Le même jour, Mᵉ Montebourg adresse au procureur de la République de Paris la copie de la délégation de M. Juppé, datée du 18 avril 1989, que la mairie de Paris n'avait pas encore transmise au parquet. Le document atteste que M. Juppé disposait d'une *« délégation générale de signature »* et qu'il pouvait donc exercer la *« surveillance »* du domaine privé immobilier de la Ville. L'avocat de l'ADCP produit en outre le témoignage d'un ancien employé du domaine privé, Christian Lançon, qui affirme que M. Juppé disposait seul du pouvoir de décision dans la fixation des loyers.

● **5 octobre :** le parquet de Paris demande à un service de police de recueillir le témoignage de M. Lançon. L'audition a lieu le 6 octobre.

● **6 octobre :** dans un entretien accordé à France-Culture, M. Juppé annonce qu'il a *« décidé d'aller habiter ailleurs »*.

● **9 octobre :** Mᵉ Montebourg fournit au parquet de Paris la copie d'une délégation attribuée, en juillet 1989, à un conseiller municipal placé *« sous l'autorité »* de M. Juppé et chargé – entre autres – *« du domaine »*. Ce document contredit les déclarations du maire de Paris, Jean Tiberi, qui affirmait au parquet que M. Juppé ne disposait d'aucun pouvoir de décision en matière de logement.



# Affaibli, le premier ministre veut retrouver l'écoute des Français

## Les nombreuses maladresses commises par le chef du gouvernement ont entamé son crédit

**C'EST PEU DIRE** que le nouveau palier atteint par « l'affaire » de l'appartement du premier ministre, Alain Juppé, donne une impression de malaise et laisse un goût amer.


ANALYSE

Le malaise, tout d'abord. Il est visible à la lecture d'une partie des éditoriaux de la presse régionale. *« Pire conclusion »*, *« ravageur »*, *« responsable et coupable, mais classable »*, *« leçon de morale civique »*, *« justice à deux vitesses »*, *« gracié pour raison d'Etat »*, écrivent, jeudi 12 octobre, certains commentateurs des journaux de cette France si chère à Jacques Chirac car elle a, selon lui, une bonne connaissance de ce qui intéresse les citoyens, alors que la presse nationale réfléterait des phénomènes parisiens, qui ne contentent que la curiosité de ceux qui les décrivent. Il est vrai que d'autres commentateurs estiment, également dans la presse régionale, que la faute était un *« péché véniel »* et que la sanction – classement sans suite, mais sous condition –du procureur de Paris Bruno Cotte est un « verdict » juste et justifié.

Au-delà du malaise, il y a le goût amer. En premier lieu, il doit être ressenti par le principal intéressé qui, *« droit dans* [ses] *bottes »*, avait juré d'aller au terme de son bail, sans souci des viles attaques dont il était l'objet et fort de la *« bonne foi »* dont il se réclame. Goût amer, aussi, dans la bouche de certains élus socialistes, ceux qui ont contribué à entrainer cette « affaire » sur le terrain judiciaire et ceux qui, dans leurs propres « affaires », ont été, eux, renvoyés devant la justice. Comme l'écrit l'éditorialiste de *Sud-Ouest*, le quotidien de Bordeaux, le choix du procureur de classer le dossier ne sera pas interprété comme *« une décision de justice au sens précis de l'expression »*, mais comme *« une décision politique mûrement dosée »*.

Le malaise et le goût amer se conjuguent pour faire entrer la justice dans cette absence de « lisibilité » qui frappe, actuellement, la politique du gouvernement. Pour l'opinion publique, à n'en point douter, les communiqués contradictoires du procureur de Paris d'une part, du procureur général et de la chancellerie d'autre part seront lus comme une prose obscure – ou comme l'épilogue médiocre d'une affaire médiocre –, qui sied à merveille à des acteurs dont l'action est floue, incomprise et à mille lieues des promesses faites pendant le campagne présidentielle.

Le secrétaire général du RPR a peut-être raison de souligner que *« cette page, qui n'est pas à l'honneur de notre démocratie, est désormais tournée »*, quoi que d'autres pensent certainement que le système chiraquien, installé pendant dix-huit ans à Paris, recèle sûrement d'autres pages encore méconnues. Jean-François Mancel ne peut pas ignorer que « l'affaire » de l'appartement n'est qu'un des éléments qui sont à mettre au passif provisoire de M. Juppé et que les sondages d'opinion ponctuent depuis un mois.

Ce n'est pas, seulement, à cause d'une histoire d'attribution préférentielle de logement et de loyer modéré dans l'un des quartiers les plus chers de Paris que le premier ministre enregistre une chute historique de popularité, qui n'a rien à envier à celle du président de la République. Depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, le chef du gouvernement a commis une série de fautes dont certaines ne lui sont pas totalement imputables.

> « Personne ne peut gouverner longtemps en opposition avec les marchés, les syndicats et les patrons, sans parler des juges »

La première erreur réside dans la composition du gouvernement : pléthorique, faible, en même temps que trop étroit politiquement et répondant à des critères dignes du livre des records. S'il est tout à fait légitime de faire participer les femmes autant que les hommes à la vie du pays, est-il pour autant nécessaire de vouloir établir à tout prix une performance jamais égalée ? La même remarque vaut pour les novices qui, au regard de la comparaison faite par M. Chirac pendant sa campagne – la situation de la France était sans précédent depuis la Libération – auraient pu être remplacés par des « poids lourds ». L'action gouvernementale y aurait peut-être gagné.

M. Juppé a commis une deuxième erreur en licenciant, en août, deux mois après la formation du gouvernement, son ministre de l'économie, Alain Madelin, comme on le ferait d'un fonctionnaire incompétent. L'opinion n'a pu que s'étonner de cet excès d'autorité, alors même que le premier ministre reprenait, deux jours après, les termes même utilisés par M. Madelin et qui lui avaient, officiellement, valu son éviction. Ce « vidage » a donné au ministre remercié une image de défenseur du petit et de l'opprimé, sans qu'il ait eu besoin du moindre effort pour la façonner et sans avoir eu le temps de faire ses preuves à Bercy.

La troisième erreur tient au discours : répéter que les promesses de M. Chirac sont tenues ne suffit pas à tracer les lignes d'une politique. La rupture promise n'est pas au rendez-vous, et les mesures engagées – le contrat initiative-emploi (CIE) ou la prestation autonomie – ne sont pas perçues comme des réformes en profondeur qui donneraient une perspective politique. Le chef du gouvernement court même le risque de voir les chiffres positifs sur le CIE, publiés comme des communiqués de victoire, laisser désormais l'opinion totalement indifférente.

Dans son édition du jeudi 12 octobre, le quotidien britannique *The Guardian* rapporte un jugement récent de M. Chirac : *« Personne ne peut gouverner longtemps en opposition avec les marchés, les syndicats et les patrons, sans parler des juges. »* Tous sont encore là.

***Olivier Biffaud***

---

### Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR

# « Alain Juppé est aujourd'hui le meilleur rassembleur »

**« L'« affaire » du logement parisien d'Alain Juppé a contribué à affaiblir la position du premier ministre. Estimez-vous, après la décision de classement du procureur de la République, que c'est définitivement terminé ?**

– J'ai toujours considéré que cette histoire était dérisoire et sordide. Si Alain Juppé n'avait pas été premier ministre, personne ne l'aurait jamais évoquée. Cette page, qui n'est pas à l'honneur de notre démocratie, est désormais tournée. Je m'en réjouis pour l'homme, qui a injustement souffert, et pour les Français, qui vont entendre parler davantage de l'essentiel : ce que le gouvernement fait pour eux et pour leur pays.

**– De nombreux députés de la majorité témoignent de la morosité de leur électorat. Dans votre département, observez-vous les mêmes réactions ?**

– C'est évident, les électeurs de l'Oise ne sont pas différents des autres. Comme il me connaissent depuis des années, ils me font part de leurs attentes avec beaucoup de franchise et, même, une certaine verdeur. L'envie de tourner la page sur dix ans de gouvernements socialistes provoque une forte impatience, qui a été, bien sûr, accentuée par la campagne présidentielle. Par ailleurs, il nous faut assumer un passif extraordinairement lourd, lié à la gestion des années 1988-1993. Nous savons que nous avons devant nous une année difficile, avant de pouvoir démontrer que le changement est palpable et positif. Entre-temps, il faut que la majorité et, notamment, le RPR aient la ténacité nécessaire pour expliquer et convaincre.

**– Pourquoi ce délai serait-il si long ?**

– L'apurement du passif demande du temps. Le changement provoque toujours de fortes résistances. Prenez l'exemple de la protection sociale : lorsqu'on se propose de transférer une part du financement sur les impôts, on sait que c'est très efficace dans la lutte contre le chômage. Il n'empêche, on va bousculer des habitudes, et ce sera ressenti comme pénible par les contribuables ou les assujettis à la CSG. Après le débat d'orientation du mois de novembre et l'adoption d'un texte au début de l'année prochaine, on va encore passer six mois difficiles.


JEAN-FRANÇOIS MANCEL

» D'autre part, après avoir connu les déceptions engendrées par la gauche, les Français ne croient vraiment plus que ce qu'ils voient. C'est ainsi que l'ensemble des citoyens ne mesureront à quel point, par exemple, la prestation autonomie constitue une vraie avancée sociale que lorsqu'ils seront directement concernés, dans leur propre famille. C'est encore une question de temps.

**– On reproche aussi au gouvernement un manque de perspectives ou de « lisibilité » dans l'action conduite par M. Juppé...**

– Quel que soit le bien-fondé d'une politique, celle-ci ne peut pas réussir si on ne redonne pas confiance aux Français. Il est vrai qu'Alain Juppé a choisi d'agir plutôt que de commenter son action. Dans le même temps, la majorité doit jouer son rôle de relais. Je l'ai dit lors des journées parlementaires d'Avignon : le RPR n'a pas encore abandonné sa culture d'opposition et l'UDF passe beaucoup de temps à réfléchir à son propre avenir. Or, nous devons tous nous mobiliser sur le terrain.

» Je veux ajouter une chose : le discours d'Alain Juppé, le 23 mai à l'Assemblée nationale, a été complètement oublié. Dans son discours de politique générale, le premier ministre a énoncé l'ensemble des objectifs, il a développé les méthodes qu'il allait utiliser et il a fixé les échéances. Tout est dans ce discours. J'incite à sa relecture.

**– Il subsiste néanmoins plusieurs « lignes » au sein du RPR. Pourquoi ne pourront-elles pas s'exprimer pas au grand jour ?**

– Le président de la République vient à peine d'être élu. Le démarrage du changement est si dur à réaliser que, si l'on commence à débattre entre nous, quatre mois après être arrivés au pouvoir, des différentes manières d'y parvenir, on va donner le sentiment qu'il y a une incertitude sur le chemin à suivre. Et il n'y en a pas.

» D'une façon plus générale, je ne suis pas persuadé que les tenants de « l'autre politique » aient vraiment envie qu'on change de politique au profit de leurs thèses, car ils en mesurent les dangers. Imagine-t-on aujourd'hui les conséquences d'une décision du gouvernement consistant à dévaluer le franc ? Ce serait toute la situation de la France en Europe et dans le monde, et des années d'efforts de la part des Français qui seraient remises en question.

**– M. Juppé pourrait-il rester président du RPR si, pour une raison quelconque, il se démettait de ses fonctions de premier ministre dans les trois ans qui viennent ?**

– Le RPR n'est pas une filiale à cent pour cent de l'hôtel Matignon. Les militants du RPR ne vont pas élire Alain Juppé parce qu'il est premier ministre. Ils vont choisir un homme en raison de ses qualités et des services qu'il a rendus au mouvement dans le passé. Personne ne réunit aujourd'hui autant d'avantages pour être président du RPR. Entre Philippe Séguin d'un côté, Edouard Balladur ou Nicolas Sarkozy de l'autre, Alain Juppé est aujourd'hui le meilleur rassembleur. »

***Propos recueillis par Jean-Louis Saux***

---

## LES RÉACTIONS

■ **Hervé de Charette (UDF) :** le ministre des affaires étrangères, délégué général du Parti populaire pour la démocratie française, s'est réjoui, mercredi 11 octobre, sur France-Inter, qu'*« une opération politicienne »* ait *« échoué »*. *« L'affaire est donc réglée, n'en parlons plus »*, a-t-il ajouté.

■ **Claude Estier (PS) :** le président du groupe socialiste du Sénat a dénoncé, jeudi sur France 2, une *« justice à deux vitesses »*, ajoutant : *« Le délit est constitué, reconnu, mais M. Juppé est sauvé politiquement. »* Selon lui, cette affaire *« laissera quelques traces »*.

■ **Georges Sarre (MDC) :** le maire du 11e arrondissement de Paris, vice-président du Mouvement des citoyens, a affirmé qu'*« il est temps que la plus grande transparence soit faite dans la gestion du patrimoine privé de la Ville de Paris, afin que cessent les privilèges qu'en retirent certains »*.

■ **Thierry Mandon (PS) :** le maire de Ris-Orangis (Essonne), qui avait été l'un des premiers élus socialistes à avoir saisi le Service central de prévention de la corruption sur l'affaire du logement d'Alain Juppé, a estimé que la décision du procureur de la République de Paris est *« grave, car elle est la première décision juridique française qui théorise l'impunité »*.

■ **Jean-Marie Le Pen (FN) :** le président du Front national a affirmé, dans un communiqué, que *« la justice française version Toubon renoue sans barguigner avec les méthodes socialistes »*. M. Le Pen considère que *« la technique du classement vertical* (...) *est le symbole même de l'iniquité qui ronge notre société »*.

■ **Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire, modérée) :** l'USM estime que M. Cotte a choisi *« une solution courageuse »*. Le procureur *« a pris ses responsabilités de magistrat et les a assumées jusqu'au bout. Il n'a cédé ni aux pressions de la gauche, qui voulait une ouverture d'information pour obtenir la démission du premier ministre, ni aux pressions de la droite, qui aurait voulu que l'on conclue qu'il n'y a pas d'infraction »*. *« Le classement sous condition est une procédure habituelle utilisée couramment par les procureurs de la République dans les affaires de faible importance, où ils estiment que la régularisation est plus importante que la poursuite »*, a commenté l'organisation.

■ **Syndicat de la magistrature (SM, gauche) :** la décision de M. Cotte est *« motivée par des critères d'opportunité politique »*, et *« un citoyen ordinaire n'aurait pas bénéficié de cette complaisance »*, estime le SM, qui juge aussi que le procureur général de la cour d'appel de Paris, Jean-François Burgelin, en affirmant que le *« délit de prise illégale d'intérêts n'est pas constitué »*, a adopté un *« rôle d'exécutant des desiderata politiques qui le conduit à nier l'évidence du droit »*.

■ **Association professionnelle des magistrats (APM, droite) :** la décision de M. Cotte est *« entachée d'illégalité »*, selon l'APM, car elle constitue une *« forme déguisée d'injonction pénale, procédure censurée pourtant par le Conseil constitutionnel »*.

---

# Philippe Séguin fera son devoir devant les militants

**POUVAIT-IL** longtemps encore entretenir le silence auquel il s'est astreint depuis l'installation du gouvernement d'Alain Juppé ? Jusque tout récemment, la réponse ne faisait pas de doute. Philippe Séguin interrompait toute spéculation à ce sujet par une réplique bien dans sa manière : *« Je me tais parce que, si je parle, je déclenche la bombe atomique. »* Il estimait – et ses amis avec lui – que le moindre mot de sa part, le moindre commentaire sur la politique économique et sociale engagée depuis le mois de mai ne manqueraient pas d'apparaître comme une déclaration de guerre – ou, du moins, une entrée en opposition – à l'encontre du chef du gouvernement, son rival de toujours.

Le silence, au fond, en disait plus long que bien des discours. Surtout s'il était accompagné de mines accablées devant tant d'assurance, ici, et d'incompétence, là... M. Séguin se taisait, mais n'en pensait pas moins, qu'on se le dise !

Ce silence fut d'abord malheureux, au lendemain de la victoire de Jacques Chirac, qu'il considérait un peu comme la sienne tant il avait contribué à nourrir le discours du futur président de la République sur la fracture sociale et le pacte républicain. Ce *« coup de blues post-électoral »*, selon l'expression d'un de ses proches, s'est estompé peu à peu. M. Chirac y a mis du sien, prenant l'habitude de l'inviter à déjeuner tous les mardis à l'Elysée et de le consulter, comme « avant », sur les grandes questions comme sur les moins grandes.

L'été venu, M. Séguin s'est installé plus paisiblement dans cette présence muette. Au *Figaro-Magazine*, qui l'interroge, le 8 juillet, sur sa bouderie, voire son amertume, il répond, sourire à l'appui : *« Je suis un homme politique heureux. »* Et la réforme de la Constitution, qu'il a voulue, conçue et finalement obtenue du président de la République, lui donne l'occasion, tout au long du mois de juillet, de démontrer, comme il dit, qu'il occupe *« l'un des postes les plus importants de la République »*.

Il y a bien eu une exception à cette réserve, lorsque la décision de M. Chirac de reprendre les essais nucléaires a provoqué, en France et surtout à l'étranger, une vague de protestations. « L'essentiel » étant en jeu, M. Séguin est monté en ligne pour défendre, d'un même mouvement, la France et son président. Trop heureux, au passage, de pouvoir démontrer que, dans les temps de crise, ils ne sont pas nombreux ceux qui peuvent, comme lui, porter haut la voix du gaullisme. Ce sera le seul écart à sa règle de conduite. A Avignon, encore, lors des journées parlementaires du RPR des 6 et 7 octobre, il ne mettra les pieds que pour écouter – et applaudir – le discours de M. Juppé. Il est vrai que son déplacement avec M. Chirac, au même moment, sur les lieux de son enfance tunisienne, ne lui permettait guère de faire davantage.

#### REDONNER DE L'ÉLAN

Depuis quelque temps, pourtant, ce silence est devenu pesant. Sa prolongation ne risquerait-elle pas d'être interprétée comme un désaveu, une déloyauté, presque une lâcheté, au moment même où la voile du gouvernement semble faseyer : le premier ministre bousculé de tous côtés, l'exécutif fragilisé, l'élan même du mois de mai menacé. M. Séguin, donc, ne peut plus se taire.

Il a décidé de parler devant ses « compagnons », le 15 octobre, aux assises du RPR. Peu importe que cette réunion soit destinée à porter M. Juppé à la présidence du RPR ; peu importe que cette confusion entre chef du gouvernement et chef de parti ne soit guère conforme à ses vues : l'essentiel n'est-il pas de serrer les coudes, au nom du gaullisme, de la République et de M. Chirac ?

Nul doute, alors, qu'il saura trouver les mots qui portent. Emporter l'adhésion de militants souvent déboussolés. Peut-être même apparaître comme le vrai gagnant de cette journée. Et après ? Ne disposant pas de réseaux solides – son Association pour une République citoyenne se contente de distribuer ses discours à quelques centaines d'exemplaires, et l'association Condition humaine est une maigre amicale d'une vingtaine de députés –, il ne peut guère capitaliser cette audience.

Comme le relève un de ses proches : *« Philippe Séguin n'est jamais aussi bon que quand il est seul. »* Le prochain rendez-vous de cette nature, malheureusement pour lui, n'est que dans sept ans. D'ici là, il lui faudra savoir entretenir le silence, avant d'être appelé à la rescousse en cas de nouveau coup dur.

***Gérard Courtois***

---

DANS LA PRESSE

# « L'affaire »

**LE FIGARO**

Pour une broutille, le premier ministre risquait d'être mis en examen, et donc de démissionner. (...) C'est la gauche, en effet, qui a tiré les ficelles de la petite affaire. Pour cela, elle a obtenu l'écoute attentive de certains magistrats. (...) A vouloir transformer, systématiquement, la politique en jeu de massacre, certains juges et certains partis jouent avec le feu. (...) Il devient urgent de réhabiliter la fonction de l'homme politique. Pour cela, il faut cesser la Terreur.

*Ivan Rioufol*

**LE PARISIEN**

Le premier ministre a sauvé son poste. Mais peut-il maintenant conduire les affaires de la France ? N'est-il pas trop affaibli pour s'imposer à une majorité impatiente et mécontente ? (...) Jacques Chirac peut encore venir en aide à celui qu'il a nommé à Matignon voici seulement cinq mois. Mais risquera-t-il une part de son autorité dans une opération de sauvetage périlleuse ? On attend avec intérêt ses premiers mots sur le sujet.

*Fabien Roland-Lévy*

**LIBÉRATION**

Le bon sens politique l'emporte donc – avec l'approbation plus ou moins ouverte d'opposants politiques – dans la décision du procureur de Paris. Celui-ci a coupé sa poire en deux avec virtuosité. (...)

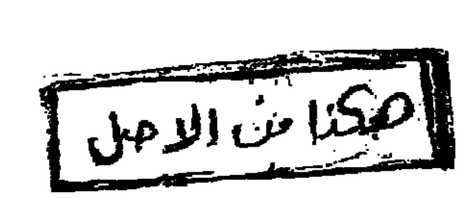
On sait déjà que de nombreuses affaires qui ont défrayé la chronique depuis deux ans sommeillent désormais dans les tiroirs de divers palais de justice. En comparaison avec nombre d'entre elles, l'histoire des loyers de la famille Juppé est une franche peccadille. Pourtant, l'exemple venant de haut, les défenseurs ne manqueront pas d'invoquer une clémence généralisée.

*Gérard Dupuy*

**L'HUMANITÉ**

La justice de la République se montre, on le voit, très généreuse à l'égard de l'un de ses justiciables. D'aucuns remarqueront que c'est rarement le cas quand il s'agit de fixer le sort de beaucoup moins puissants qu'un premier ministre en exercice.

*Lucien Degoy*



# La commission des finances veut encore réduire les dépenses de l'Etat

## Les députés de la majorité amendent sensiblement le projet de budget

**La commission des finances de l'Assemblée nationale a terminé, dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 octobre, l'examen de la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1996. La commission a notamment proposé de réduire de 4 milliards de francs le montant des dépenses prévues.**

**L'EXAMEN** par la commission des finances de l'Assemblée nationale, mardi 10 et mercredi 11 octobre, a témoigné, deux jours durant, de la volonté des parlementaires d'*« améliorer »* le projet de loi de finances pour 1996. Mais dans un sens qui n'est pas forcément celui souhaité par le gouvernement. Sur plusieurs points importants, ou symboliques, c'est même à une réécriture du projet de budget que les députés se sont livrés, dans une surenchère de plus en plus sensible. Mardi soir, c'était l'offensive de Nicolas Sarkozy pour défendre les déductions fiscales dont bénéficient les titulaires de contrats d'assurance-vie (*Le Monde* du 12 octobre). Mercredi, les intiatives se sont multipliées, en provenance de tous les horizons de la majorité.

La première, à laquelle le premier ministre avait entrouvert la porte la veille devant le groupe UDF, a consisté à supprimer la taxation des produits financiers des organismes HLM, dont le gouvernement attendait 600 millions de francs de recettes, mais qui avait provoqué une véritable levée de boucliers, notamment parmi les nombreux parlementaires qui sont présidents d'offices HLM.

La commission des finances a aussi modifié les dispositions concernant le régime fiscal des transmissions d'entreprise. Le rapporteur général, Philippe Auberger (RPR, Yonne), a en effet fait adopter un amendement qui institue un abattement de 30 % sur la valeur des biens professionnels transmis, plafonné à 50 millions de francs, au lieu de 50 % dans le projet initial du gouvernement, plafonné à 100 millions. Cet amendement réduit la puissance de l'abattement mais en étend, en contrepartie, le champ d'application à tous les types de transmissions, donations mais aussi désormais successions. En outre, la commission a adopté un amendement ponctionnant, de deux milliards de francs les organismes paritaires collecteurs des fonds de la formation professionnelle. Enfin, sur proposition du socialiste Jean-Pierre Balligand (Aisne), elle a supprimé l'article 19 qui modifiait le calcul de la dotation globale d'équipement des communes.

**L'AIDE DE BERCY**

Mais l'essentiel est venu, *in fine*, avec l'adoption par la commission d'un amendement présenté par Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) sur l'article d'équilibre qui fixe le montant global des dépenses et des recettes. Comme l'avait souhaité à maintes reprises le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie (UDF-CDS), les députés de la majorité ont proposé au gouvernement 4 milliards de francs d'économies supplémentaires afin de bien démontrer que la réduction des dépenses est *« une priorité de la politique budgétaire »*.

Préparé discrètement et testé – quant à sa faisabilité – auprès des services du ministère du budget, cet amendement – s'il est voté par l'Assemblée – réduirait de 289 à 285 milliards de francs le montant global des dépenses. Mais surtout, il pèserait ensuite, sur l'ensemble de la discussion des budgets de chaque ministère. Le dispositif proposé est, en effet, précis. Il prévoit, d'une part, de réduire les dépenses ordinaires civiles de 2,215 milliards de francs, soit par une mesure générale d'économie sur les dépenses de fonctionnement (300 millions de francs), soit par une mesure comprable sur les investissements du Titre IV (965 millions de francs d'économie), soit encore par des réductions spécifiques sur les dépenses des budget de la coopération (300 millions de francs) et de la culture (350 millions de francs). Cet amendement précise la liste des ministères concernés. Il prévoit, d'autre part, la réduction de 1, 285 milliards de francs des dépenses civiles en capital, ministère par ministère, ainsi que 500 millions de francs d'économies supplémentaires sur les dépenses militaires de fonctionnement.

Comme pour ne pas être en reste, M. Auberger a en outre fait adopter deux amendements qui permettraient de réaliser des économies supplémentaires, en supprimant 650 recrutements et titularisations de personnels au ministère de la culture, au titre de la Bibliothèque nationale de France, et 520 créations d'emplois demandées par le ministère du budget.

C'est à qui se montrera le plus économe. Le gouvernement a une attitude mitigée : le secrétaire d'Etat au budget, François d'Aubert, a jugé jeudi 12 octobre sur RMC *« très acceptable »* la proposition de la commission visant à supprimer les abattements fiscaux dont bénéficient 116 professions (*Le Monde* du 12 octobre), mais il a jugé qu'il n'était *« pas acceptable »* de supprimer tout dispositif rognant les avantages fiscaux sur l'assurance-vie, *« qui sont très importants »*. De même réticent sur l'amendement de Nicolas Sarkozy concernant l'assurance-vie, il pourrait, en revanche, se rallier à une proposition de Philippe Auberger qui maintient le principe de la suppression de la déduction fiscale, mais la module en fonction du montant de l'impôt sur le revenu des titulaires de contrats d'assurance-vie.

Le gouvernement n'est pas au bout de ses peines : Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), coordinateur des députés républicains, a demandé, mercredi, que cette prestation soit financée par des économies, notamment sur l'assurance-maladie et non pas pas par une augmentation de la CSG, ce qui, a-t-il déclaré, serait *« absolument inconséquent »*.

*Gérard Courtois*

# Michel Barnier souffle le chaud et le froid sur les accords de Schengen

## Une commission d'enquête sur l'immigration clandestine est créée

**EXAMEN** d'une proposition de résolution *« tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'immigration clandestine et le séjour irrégulier d'étrangers en France »*, le matin ; débat sur l'application des accords de Schengen, l'après-midi. L'ordre du jour de l'Assemblée nationale, mercredi 11 octobre, était riche en sujets dits « sensibles ».

Peu après 9 heures, les députés se sont d'abord emparés de la proposition de résolution présentée par Michel Péricard, au nom du groupe RPR, qu'il préside. Le texte initial de la résolution avait été légèrement édulcoré, lors de son passage devant la commission des lois, celle-ci ayant souligné la nécessité d'agir *« dans le cadre d'une politique conforme à la tradition de générosité de la France, fondée sur deux principes : fermeté dans la lutte contre l'immigration clandestine et intégration des étrangers vivant régulièrement en France dans le respect des lois de la République »*.

C'en était déjà trop pour Pierre Bernard (RL, Seine-Saint-Denis) : les conclusions de la commission étaient décidément trop *« réductrices »* pour recevoir son aval. Lui emboîtant le pas, Yves Bonnet (UDF, Manche) évoquait l'affrontement de deux conceptions : l'une fondée sur *« l'absolu respect des droits de l'homme »* ; l'autre, *« non moins absolue »*, sur *« la primauté de l'ordre public et de l'intérêt national »*. *« Nous savons laquelle a la faveur du ministre, ainsi que la mienne »*, concluait M. Bonnet à l'adresse de Jean-Louis Debré.

Au terme de la discussion générale, les députés adoptaient la proposition de résolution de M. Péricard, dans le texte proposé par la commission. Le RPR et l'UDF votaient pour. Le PS votait contre. Le PCF s'abstenait, suivant les recommandations d'André Gérin (PCF, Rhône) : *« Cette enquête va avoir son utilité. Nous voulons y travailler »*, avait-il noté.

**« DÉBAT DE CLARIFICATION »**

Après la séance de questions au gouvernement, le débat – sans vote – sur l'application des accords de Schengen, organisé, à l'initiative du groupe RPR, dans le cadre de la première séance mensuelle réservée à un ordre du jour fixé par l'Assemblée, donna lieu, en présence de Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, mais en l'absence de la quasi-totalité de la représentation nationale, à des interventions particulièrement virulentes de quelques députés de la majorité. *« Le gouvernement français a donné un signe fort de son engagement* [en annonçant le maintien des contrôles aux frontières], *mais il ne peut pas être seul à faire des efforts, et nous devons signaler les difficultés qui subsistent »*, avait expliqué M. Péricard pour justifier la tenue de ce *« débat de clarification »*, selon ses termes.

Lors d'une longue intervention, M. Barnier veillait à contenir les impatiences et les véhémences des députés de la majorité présents, en soufflant le chaud et le froid sur les accords incriminés : *« les pratiques de certains pays membres »*, tolérant la vente de drogues douces, *« sont à l'origine d'un tourisme de la drogue »*, lançait M. Barnier, avant de déclarer que *« ne pas appliquer Schengen constituerait un retour en arrière »*. Le ministre reçut le soutien d'Alain Lamassoure, son prédécesseur dans le gouvernement de M. Balladur : *« Vous disposez d'informations que nous n'avons pas. L'UDF vous fait confiance. »*

M. Bernard revint à la charge en dénonçant les *« lubies supranationales »* et autres *« intérêts d'une caste d'affairistes »* reponsables, selon lui, de *« l'obstination quasi idéologique »* à la mise en œuvre *« forcée »* des accords de Schengen. Puis Jacques Myard (RPR, Yvelines), après avoir reconnu que les accords de Schengen sont *« parfaits sur le plan théorique »*, affirma qu'il s'agissait d'une utopie, avant de tomber à bras raccourcis sur le *« monde d'aujourd'hui »*, fait de *« déséquilibres démographiques, économiques, sociaux »* et – surtout – de *« migrations des peuples »*. *« Le monde est cruel, monsieur le Ministre »*, conclut-il à l'adresse de M. Barnier.

*« Quand on parle de drogue, le trafic d'armes n'est jamais loin »*, enchaîna ensuite Michel Ghysel (RPR, Nord), avant de reprendre la liste : immigration clandestine, contrefaçons, blanchiment de l'argent, drogue, jusqu'aux mariages blancs, responsables du développement de *« filières familiales dans l'espace de Schengen »*. Les quelques députés encore présents au terme du débat entendirent Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) évoquer une *« vague migratoire sauvage extraordinairement forte »*... et M. Barnier en appeler à la sagesse : *« Si nous faisons de la politique incantatoire, la construction européenne sera fragilisée. »*

*Jean-Baptiste de Montvalon*

RÉGIONS

# M. Giraud échoue à faire entrer les écologistes dans la majorité régionale d'Ile-de-France

**DE RETOUR** à plein temps à la tête du conseil régional, Michel Giraud (RPR), ancien ministre du travail du gouvernement Balladur, entend reprendre en main l'Ile-de-France. L'agitation politique créée par la vague d'élections de 1995 est maintenant retombée. *« A mi-parcours de la mandature régionale, c'est le moment pour moi de rebondir »*, annonçait le président du conseil régional, à la veille d'une séance consacrée à la réorganisation, à la fois technique et politique, de l'exécutif.

Trois membres de la commission permanente, dont deux vice-présidents, ont donné leur démission ou sont sur le point de le faire : Pierre Mathon (Verts, Seine-Saint-Denis) a quitté la commission en juin ; Jean-Pierre Fourcade (UDF-PR), premier vice-président, sénateur des Hauts-de-Seine et maintenant maire de Boulogne-Billancourt, l'a suivi le 1er octobre ; Jean-Philippe Lachenaud (UDF), vice-président chargé des affaires scolaires, président du conseil général du Val-d'Oise, élu sénateur le 24 septembre, doit faire savoir ce jeudi 12 octobre s'il quitte la région immédiatement ou dans deux mois.

Au cours de l'été, M. Giraud a tenté, à la faveur de la révision du règlement intérieur et de la réorganisation technique de l'exécutif, d'ouvrir la majorité relative RPR et UDF à une partie du groupe des écologistes d'Ile-de-France, anciennement Génération Ecologie. Son idée était de substituer, à des individualités au bulletin de vote fluctuant, un groupe structuré, institutionnellement intégré à l'exécutif par l'attribution d'une vice-présidence ou d'une présidence de commission. La contrepartie était l'engagement de voter le budget des trois années à venir, alors que, depuis 1992, les délibérations ne doivent leur adoption qu'à des accords individuels et ponctuels.

**QUEL MODE DE SCRUTIN ?**

L'éventualité d'un retour au scrutin majoritaire pour les régionales de 1998, évoquée cet été par le gouvernement (*Le Monde* du 8 septembre), a crispé les écologistes. *« On ne peut pas nous signifier notre licenciement à moyen terme et, en même temps, nous demander de faciliter la tâche du président de région »*, explique l'un d'eux, Dominique Julien-Labruyère.

L'échec de cette tentative d'ouverture conduit M. Giraud à resserrer l'exécutif autour du RPR et de l'UDF. Les commissions, dont le nombre avait été fixé à dix-sept en 1992, dans le souci de ménager les écologistes tout en respectant leur indépendance, ne devraient plus être que neuf. Au cabinet du président, on précise qu'il n'est plus question de partage équitable des commissions, puisque l'élargissement de la majorité est définitivement abandonné.

Les vice-présidences, en revanche, passeront de dix à douze, et seront réparties à parité entre le RPR et l'UDF. Il s'agit de compenser le départ de M. Fourcade, qui cumulait le budget, le Plan, le Bassin parisien et la politique de la ville. L'UDF lui a choisi comme successeur son président de groupe, Bernard Lehideux, écarté en juin du Conseil de Paris en raison de ses sympathies balladuriennes. Il sera exclusivement chargé des finances, tandis que le reste du portefeuille de M. Fourcade sera réparti entre les nouveaux vice-présidents (un RPR et un UDF). L'UDF conservera aussi le portefeuille de M. Lachenaud, dont le successeur pressenti est Pierre-André Wiltzer (adhérents directs), député de l'Essonne.

Ce savant édifice politique, verrouillé dans le moindre détail à l'issue de négociations serrées avec chacun des groupes, doit être soumis au vote des deux cent neuf conseillers régionaux ce jeudi. Il devrait être adopté sans difficulté majeure. En revanche, M. Giraud devra déployer ses talents de négociateur face à une mouvance écologiste décidée à le dissuader d'appuyer toute réforme électorale susceptible de créer les conditions de sa disparition.

*Pascale Sauvage*

### Une nouvelle répartition des groupes

**Plusieurs conseillers régionaux élus en 1992 ont été atteints par la limitation du cumul des mandats à la suite des élections législatives de 1993, des cantonales de 1994, des municipales et des sénatoriales de 1995. Leur répartition entre les différents groupes politiques de l'assemblée régionale est désormais la suivante : le RPR compte cinquante élus, l'UDF trente-sept, de même que le Front national ; le Parti socialiste dispose de trente sièges, les Ecologistes d'Ile-de-France de vingt-trois, le Parti communiste français de dix-sept. Les Verts sont au nombre de onze. Le groupe des non-inscrits est constitué de trois anciens écologistes et d'une ancienne socialiste.**




**ALIMENTATION** **Les collégiens issus des familles défavorisées rencontrent des difficultés pour accéder aux cantines scolaires. Le remplacement des bourses par une « aide scolaire » versée annuellement par les caisses d'allocations familiales semble avoir favorisé une baisse de fréquentation. Un rapport parlementaire confirme ce phénomène mais souligne qu'il n'est pas récent. ● CETTE DÉSAFFECTION a amené le gouvernement à accroître l'aide en faveur des familles défavorisées, mais cet effort ne semble pas suffisant pour améliorer la situation dans certains collèges. ● PLUS GÉNÉRALEMENT, les établissements doivent relever de nouveaux défis pour s'adapter aux goûts et aux modes de vie des élèves de tous âges. Dans le sillage de la restauration collective, qui a redressé son image, les cantines deviennent des *« restaurants scolaires »*.**

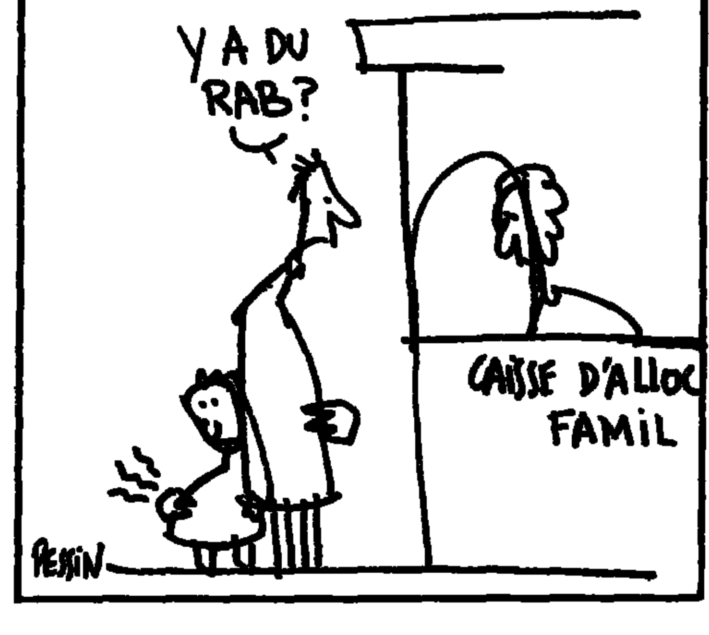
# Les collégiens défavorisés sont contraints de délaisser les cantines

## La réforme du système d'attribution des bourses a contribué à compliquer l'accès des familles les plus modestes à la restauration scolaire. Celle-ci cherche à s'adapter à l'évolution des modes de vie et des goûts alimentaires des élèves

**EN DÉPIT DU PRIX** souvent modique des repas servis dans les cantines des établissements, des élèves de collège continuent d'aller en cours le ventre vide. Les associations familiales ou de parents d'élèves, l'éducation nationale et, à travers un rapport, le Conseil économique et social, s'en émeuvent. Jusqu'à Françoise Hostalier, secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire qui, le 30 août, a demandé aux inspecteurs d'académie de se préoccuper de dérives qui apparaissent comme les conséquences de la réforme des aides.

Jusqu'à la rentrée 1994, le système de versement des bourses permettait à ceux qui en bénéficiaient de régler la facture sans trop de mal à chaque fin de trimestre. Les bourses étaient versées aux familles, montant déduit des frais de demi-pension. Désormais, l'« aide scolaire » est attribuée aux bénéficiaires directement, par le biais des caisses d'allocations familiales (CAF). Le paiement est réalisé en une seule fois à la fin du mois d'août. Auparavant calculée d'après le quotient familial, cette aide répond désormais à des critères définis par les allocations familiales. Il n'existe plus que deux niveaux de prestation, au lieu de six : les familles touchent donc 337 ou 1 080 francs pour des enfants âgés au 15 septembre de onze à seize ans.

Dès la fin du premier trimestre 1995, il est apparu que le message de ce transfert passait mal auprès de nombreuses familles dont certaines se sont aperçues tardivement que le versement intervenu en début d'année scolaire ne serait suivi d'aucun autre.




### APPRENDRE À GÉRER UN BUDGET

Pour les cantines des écoles maternelles et primaires (qui dépendent des caisses des écoles des mairies alors que les collèges relèvent des conseils généraux) et des lycées (qui sont du ressort des conseils régionaux), la situation n'a pas été modifiée.

Entre l'année scolaire 1993-1994 et l'année scolaire 1994-1995, le nombre d'usagers des cantines des collèges publics (autour de 1,5 million) a chuté de 75 000. Cela correspond à une baisse d'environ trois points (de 60 % à 57 %) du pourcentage de demi-pensionnaires. « *C'est souvent dans les familles aux revenus faibles que, malheureusement, on trouve celles qui ont le plus de mal à gérer leur budget dans le temps* », constate Cristina Kühne, responsable de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) dans le Nord, qui estime que 20 % des anciens boursiers se retrouvent lésés par le nouveau système. Pour la rentrée 1995, le nouveau gouvernement a pris plusieurs décisions. Le fonds social collégien a été augmenté de 50 millions de francs « *afin de parer aux cas les plus difficiles* » et des spécialistes ont été mis à la disposition des familles afin de les aider à gérer le « budget-cantine ». Mais les problèmes, pour l'essentiel, n'ont pas été aplanis.

« *Les premières difficultés à payer la cantine sont apparues en décembre 1994*, se souvient Mme Kühne. *Au deuxième trimestre, la fréquentation a baissé. Certains élèves sont rentrés chez eux. Dans le meilleur des cas, les autres apportaient leur sandwich, ou des chips. Sinon, on les retrouvait au supermarché du coin...* » En dehors de tout cadre légal, des principaux ont même autorisé l'ouverture de salles le midi pour que les enfants avalent leur repas froid à l'abri. Paru en mai, le rapport du Conseil économique et social (CES) sur l'exclusion sociale en Ile-de-France établit par ailleurs la corrélation qui existe entre quartiers défavorisés et désaffection des cantines, alors que, jusque-là, les plus bas revenus choisissaient souvent la solution du restaurant scolaire.

Un rapport parlementaire présenté en avril dernier par Claude Huriet, sénateur de Meurthe-et-Moselle (Union centriste) et Charles de Courson (UDF), député de la Marne, assure cependant que la baisse de fréquentation des cantines est antérieure à la réforme des bourses. Il apparaît ainsi que nombre de ménages, confrontés aux difficultés économiques et sociales, renoncent à envoyer leurs enfants à la cantine au début des deuxième et troisième trimestres, lorsqu'ils doivent assumer dans son intégralité la charge de la demi-pension. Les auteurs du rapport suggèrent donc un assouplissement du paiement, qui pourrait s'effectuer chaque mois. Ils recommandent également une implication plus grande des collectivités locales dans le fonctionnement de la demi-pension.

### LE CAP CRITIQUE DU LYCÉE

Dans le Val-de-Marne, depuis que le conseil général présidé par le communiste Michel Germa a décidé, en 1989, d'octroyer une aide exceptionnelle aux familles de collégiens, le taux de fréquentation des restaurants scolaires a crû en moyenne de 30 % et jusqu'à plus de 50 % dans certains établissements.

« *Plus ça va, plus le nombre de demi-pensionnaires augmente dans le département* », se réjouit le chef du service enseignement au conseil général. 60 % des 26 700 demi-pensionnaires de collège se voient allouer cette allocation départementale, directement déduite de la facture envoyée aux parents : les fonds débloqués servent donc réellement à nourrir les adolescents et non à rembourser un crédit automobile ou l'achat d'une chaîne hi-fi.

A la fin des années de collège, cette aide exceptionnelle disparaît, le conseil général ne prenant que le relais du fonds social, hélas détourné de son ambition première. Prévu pour permettre aux enfants démunis de participer comme les autres aux sorties culturelles, il permet d'acheter des vêtements et des livres, mais aussi des repas.

Ces difficultés s'accroissent avec le passage en seconde. Le lycée Louise-Michel de Champigny-sur-Marne déplore ainsi une « *évaporation* » des demi-pensionnaires : ils sont 60 % en troisième, mais 40 % l'année suivante. Toutefois, estime Janine Cometti, le proviseur, le manque d'argent et la fin de la subvention ne justifient pas seuls ce désintérêt : « *Lorsque les parents se laissent faire, ils donnent de l'argent à leurs enfants pour qu'ils s'achètent un sandwich, plutôt que de les envoyer au restaurant scolaire, pourtant moins cher.* » L'Adéic-Fen (Association d'éducation et d'information du consommateur, liée à la Fédération de l'éducation nationale) partage ce point de vue. Christian Huard, son président, assure que certains adolescents vont jusqu'à « sécher » la cantine, alors même que les parents se sont acquittés des frais. Il est vrai que le jambon-beurre du café a comme un goût d'indépendance qui n'est pas pour déplaire aux adultes en puissance.

*Aude Dassonville*

## *Un milliard de repas servis chaque année*

**L'alimentation scolaire dans son ensemble représente un milliard de repas par an pour 20 milliards de francs de chiffre d'affaires et concerne à peu près 50 % des élèves, selon le Conseil national de l'alimentation (CNA). Dans le primaire, les communes paient d'un à trois quarts du prix des repas.**

**Alors qu'une étude menée par la Confédération syndicale des familles (CSF) et la Confération syndicale du cadre de vie (CSCV) estime que 32 % des établissements seulement respectent les recommandations officielles en matière de nutrition, le CNA juge *« satisfaisants dans l'ensemble »* les menus des cantines. Il relève toutefois *« des erreurs trop fréquentes : une entrée trop lourde, un apport trop élevé de matières grasses, un apport insuffisant en laitages »*. Enfin, il critique le manque de formation et les bas salaires du personnel technique et de service.**

# « Le « Tais-toi et mange » est bel et bien terminé »

*« **LES ENFANTS** acquièrent leur autonomie de plus en plus tôt. Regardez-les : à la maison, ils ouvrent le réfrigérateur, font leur choix et se servent. Dans ces conditions, il faut les considérer comme des convives à part entière. Aujourd'hui,* affirme Denise Prandini, spécialiste du « marketing scolaire » à la Sodexho, *le « Tais-toi et mange » est bel et bien terminé.* »

L'attention croissante que suscitent les préférences gustatives – réelles ou supposées – des écoliers ne s'explique pas seulement par l'évolution des habitudes de consommation. Elle tient également à la très sévère compétition que se livrent les sociétés de restauration collective, qui occupent 22 % du marché du premier cycle (écoles maternelles et primaires) et se partagent celui des collèges et lycées privés. La différence se fait certes sur les prix mais les arbitrages des collectivités publiques se fondent aussi sur la qualité et les vertus éducatives du contenu de l'assiette.

Ainsi, la Sodexho a lancé la « *table de la découverte* », qui consiste à laisser à la disposition des écoliers des mets inconnus qu'ils finissaient par goûter et apprécier alors que la Générale de restauration (qui ne parle pas de « *cantine* » mais de « *restaurant scolaire* »...) anime le concours « Graine de chef ». Pour sa part, le secrétariat d'Etat à l'enseignement scolaire encourage « *l'information nutritionnelle* » des enfants, susceptible de modifier les habitudes alimentaires de toute la famille, comme le montre une expérience menée dans le Pas-de-Calais. Reste que le fait de savoir qu'un apport calorique trop important est néfaste n'empêche pas un enfant de se gaver de sucreries ou de frites, admettent les experts.

Ces initiatives – auxquelles il faut ajouter la Semaine du goût, qui aura lieu cette année du 16 au 22 octobre, – ne pèsent pas grand-chose face au lourd défi que tentent quotidiennement de relever les restaurateurs scolaires, publics ou privés : satisfaire des tablées entières de jeunes convives aux préférences bien arrêtées. Car si les goûts des enfants évoluent, les traditionnelles aversions alimentaires, elles, persistent. Il y a, au fond, quelque chose de rassurant à constater que le poisson, les épinards, les choux-fleurs ou les lentilles sont toujours aussi peu appréciés par les nouvelles générations.

« *Entre quatre et neuf ans, les enfants entrent dans une phase de néophobie : ils ont tendance à refuser toute découverte alimentaire*, explique Claude Léauté, responsable de la division scolaire et universitaire de la Générale de restauration. *Leur servir tous les jours ce qu'ils préfèrent serait non seulement contraire aux exigences d'équilibre alimentaire mais ne constituerait même pas une solution. L'expérience a été tentée : au bout d'un moment, ils ne voulaient plus entendre parler des frites ou des pâtes.* » Pragmatiques, les professionnels s'en remettent donc à un cocktail de vieilles recettes et de procédés plus innovants.

Pour faire accepter les épinards, on a jusqu'à présent rien trouvé de plus efficace que de les mélanger avec de la purée de pomme de terre puis, progressivement, de modifier le dosage. De même, l'option du « choix dirigé » (proposer deux plats différents mais comparables du point de vue de l'équilibre alimentaire) est efficace chez les plus petits.

### LE CONTENU DE L'ASSIETTE N'EST PAS TOUT

La nouveauté provient plutôt de la prise de conscience de la nécessité d'améliorer l'environnement des écoliers, car l'expérience prouve qu'une salle de cantine plus accueillante, mieux disposée et moins bruyante (dans certains réfectoires on dépasse les 80 décibels alors qu'un marteau-piqueur en produit 78, assure-t-on à la Générale de restauration) favorise la curiosité alimentaire et développe l'appétit. « *En fonction de l'ambiance du repas, le jugement que les enfants portent sur leur assiette varie du tout au tout* », confirme Mme Prandini. Certaines innovations, comme le libre-service, ne sont pas exemptes d'effets pervers. « *L'organisation en self-service réclame une surveillance accrue par rapport à la formule traditionnelle et, donc, davantage de personnel : il faut pouvoir s'assurer que chacun prend bien une entrée, un plat et un laitage. Sinon on risque toujours que certains mangent deux fois et d'autres pas du tout* », témoigne Catherine Grangé, directrice de l'école maternelle Cité Voltaire, dans le XIe arrondissement.

Les professionnels doivent compter avec les parents, « *qui voudraient parfois que la cantine serve du gigot ou de la cervelle* ». « *Ils considèrent que l'école doit assurer l'essentiel de l'éducation alimentaire de leurs enfants mais ils ignorent que la cantine est aussi un lieu de socialisation où l'on fait comme les autres pour appartenir au groupe*, insiste Matty Chiva, professeur de psychologie de l'enfant. *Cela explique qu'un enfant refuse les carottes à la maison mais les consomme à l'école. La cantine doit rester un lieu de détente où l'on ne peut faire prévaloir la même discipline que dans la classe.* »

Les plus difficiles à satisfaire restent à coup sûr les lycéens qui désertent de plus en plus les cantines. « *Ils ne supportent pas de manger dans une espèce de hangar*, insiste le docteur Monique Astier-Dumas, directeur du Centre de recherche Foch sur la nutrition. *Ils attendent des plats qui leur plaisent et qui ne leur fassent pas perdre trop de temps. Sinon, ils vont au café ou dans les fast-food.* » Daniel Tonneau, intendant du lycée public Elisa-Lemonnier, dans le XIIe arrondissement parisien, pense avoir trouvé la solution. « *Pour relever le défi de la concurrence, nous avons privilégié la qualité de l'assiette mais aussi l'accueil, le prix et la souplesse d'organisation. Mes élèves ne mangent pas dans un réfectoire : pour 19,20 francs, ils sont servis dans des salles à manger et peuvent acheter leur ticket une demi-heure avant le repas.* » Il y a trois ans, quatre cents des mille élèves du lycée fréquentaient le « *réfectoire* ». Les « *salles à manger* » en accueillent aujourd'hui huit cents.

*Jean-Michel Normand*

# La restauration collective a amélioré son image auprès de ses utilisateurs

## Les cantines multiplient les efforts pour tenter de satisfaire les désirs d'individualisation des écoliers et des salariés qui les fréquentent

**DES PERSONNES** hospitalisées aux écoliers en passant par les salariés, 3,11 milliards de repas sont servis chaque année par la restauration collective en France. « *Contre toute attente, l'indice global de satisfaction est élevé* », constate la Sofres, qui a réalisé en mai et juin pour la Sogeres, société de restauration collective, une enquête faisant apparaître que 87 % des salariés se déclarent satisfaits de ce qu'ils s'obstinent parfois à appeler « la cantine ». Ce sentiment est partagé par 89 % des mères d'enfants en maternelle, par environ 80 % des personnes âgées en maison de retraite et des hospitalisés et par tout de même plus de 50 % des adolescents. Publié le 5 octobre, un autre sondage – confié à Ipsos pour la Collective du sucre – donne un résultat comparable avec 80 % de satisfaits.

De la cantine de l'école maternelle, les mères attendent qu'elle remplisse la mission d'éducation assignée à l'enseignement. Pour 96 % d'entre elles, il s'agit d'un lieu d'éveil où l'enfant doit apprendre « *à manger de tout* ». Elles apprécient que le personnel vérifie ce que mange l'enfant et qu'un espace soit prévu pour venir occasionnellement déjeuner avec lui. Dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, « *plus on grandit, moins on aime la « cantoche »* », confirme la Sofres. Parallèlement croît l'attrait pour le « déjeuner à l'extérieur ». Si 77 % des élèves du primaire se déclarent plutôt satisfaits, ce pourcentage chute à 57 % chez les collégiens, et à 51 % chez les lycéens. Principale raison de cette insatisfaction : pour 60 % d'entre eux, « *ce n'est pas bon* ».

### COURSE CONTRE LA MONTRE

Les files d'attente ralentissent par ailleurs la course contre la montre dont le repas du midi prend souvent l'allure. Pour la Sofres, « *la durée moyenne du déjeuner s'établit à 30 minutes pour les collégiens, et à 26 minutes pour les lycéens. Ils sont même respectivement 12 % et 19 % à tout avaler en moins d'un quart d'heure...* » Les plus jeunes, au primaire, pour qui le repas est à 90 % un lieu d'échange avec les copains, se plaignent du bruit. Les plus grands, de l'insuffisante chaleur et cuisson des plats, et même des quantités.

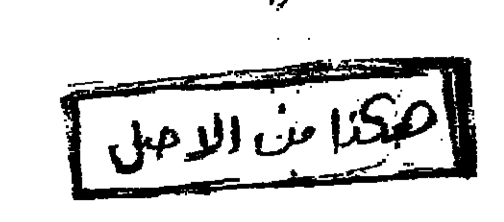
Les premiers rêvent de décors aux couleurs vives, et d'« *un comptoir de bar avec des tabourets* », les seconds aimeraient avoir la liberté de manger à leur rythme, de la musique d'ambiance, davantage de produits frais et une salle fumeurs séparée.

Depuis l'époque, pas si reculée, où les salariés étaient servis à la louche, et sans le moindre sourire, dans des cantines en sous-sol toutes d'inox décorées, alors que la direction s'offrait une salle à manger dans les étages supérieurs, les restaurants d'entreprise ont largement amélioré leurs prestations. Le sociologue Claude Fischler, directeur de recherche au CNRS, discerne « *un rapport de dépendance entre le consommateur et l'institution qui fournit le repas. L'usager éprouve un grand désir d'individualisation que la restauration collective a su prendre en compte en offrant davantage de choix dans les plats, et en permettant de les manger dans l'ordre que l'on souhaite grâce aux possibilités de réchauffage* ».

Le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) situe en moyenne le prix d'un repas du midi aux alentours de 20 francs en restaurant d'entreprise et de 16 francs dans une cantine scolaire, contre 67 francs au restaurant, 42 francs au café et 27 francs en restauration rapide. « *En ces temps de vaches maigres, les salariés ne font pas la fine bouche devant un repas complet subventionné par leur employeur.* »

Ce qui, insiste la Sofres, n'empêche pas de nombreux consommateurs de déplorer les files d'attente et le bruit ou de se plaindre du manque d'assaisonnement des plats, de la monotonie des menus ainsi que de la mauvaise qualité de certains produits.

*Pascale Krémer*



Séverine Labat, chercheur en sciences politiques

# « Les islamistes ont réussi à fournir une identité à de nombreux jeunes issus de l'immigration »

**A quelques semaines de l'élection présidentielle algérienne, et tandis que la radicalisation religieuse de certains jeunes Français issus de l'immigration suscite une inquiétude grandissante, Séverine Labat, chercheur en sciences politiques, publie un livre, tiré de la thèse qu'elle vient de soutenir, sur l'histoire du mouvement islamiste algérien. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, elle détaille les stratégies du Front islamique du salut (FIS) et des Groupes islamistes armés (GIA) et dresse les parallèles entre la situation de l'Algérie et celle des banlieues françaises aujourd'hui.**

**« Votre livre, *Les Islamistes algériens, entre les urnes et le maquis*, décrit leur parcours politique de 1989 à 1995. N'avez-vous pas le sentiment que ces derniers mois ont vu s'opérer un véritable tournant ?**

– Entre les GIA d'un côté et le FIS et sa branche armée de l'autre, la dichotomie s'est accentuée. Le FIS s'est engagé dans un processus de rapprochement avec d'autres forces politiques, aboutissant, en janvier, à la « plate-forme de Rome », qui a reçu l'aval de sa branche armée, l'Armée islamique du salut (AIS). Ce choix traduit la volonté des islamistes de se remettre politiquement en selle. A l'inverse, les représentants du GIA s'opposent plus que jamais à toute discussion, de peur de voir la direction politique du FIS se tailler la part belle en cas de compromis.

» Le FIS a choisi une double stratégie. Sa direction politique à l'étranger affiche une détermination à se réinscrire dans un processus politique et s'est donc arrimée assez fortement aux autres forces politiques d'opposition. Mais elle produit également des publications qui revendiquent les actions violentes que l'AIS continue à mener sur le terrain. Il y a donc une ambiguïté permanente qui est commandée par le souci de ne pas se couper de sa base en continuant à se targuer d'une légitimité combattante. Et puis il y a une volonté de conserver, quoi qu'il arrive, deux fers au feu... Enfin il y a au sein même du FIS des luttes internes. Le précédent historique de l'armée des frontières conquérant le pouvoir, à travers la personnalité de Boumediène, sur les maquisards de l'intérieur, hante encore les consciences.

**– Les parallèles entre les deux conflits permettent-ils de parler de deuxième guerre d'Algérie ?**

– Tous les acteurs puisent dans les référents historiques pour légitimer leur stratégie. Qu'il s'agisse de leur rhétorique, des formes ou des lieux de leur lutte, ils veulent donner l'illusion d'une répétition de la guerre d'Algérie. Mais les situations sont extrêmement différentes. Ne serait-ce que parce qu'on n'est plus dans le cadre d'une guerre d'indépendance, mais dans celui d'une lutte à l'intérieur même d'un Etat souverain. Les islamistes tentent donc d'assimiler le gouvernement algérien à un nouvel état colonial, tandis que du côté de certains clans du pouvoir, on assimile les groupes armés islamistes aux anciennes troupes harkies.

**– Ce désir de répéter la guerre d'indépendance peut-il conduire à l'ouverture d'un second front en France ?**

– Autrement dit, les islamistes veulent-il créer une septième wilaya, comme on l'appelait à l'époque ? Le paysage est radicalement différent. Pendant la guerre d'Algérie, il y avait une adhésion de masse à l'idée d'indépendance, ce qui n'est pas du tout le cas de l'islamisme aujourd'hui. Les populations issues de l'immigration algérienne sont intégrées ou en voie d'intégration. L'islamisme a donc très peu de chances de mordre sur l'immigration.

» Cependant, il y a eu une véritable fracture au sujet de l'internationalisation de la violence. Les GIA poussent dans le sens d'une exportation du conflit. Il faut comprendre que la mise en scène de la violence perpétrée par les GIA est souvent de nature publicitaire. Outre les pressions considérables dont ils font l'objet de la part des forces de l'ordre, ils doivent surtout tenter de contourner l'embargo imposé par le pouvoir sur l'information. En d'autres termes, même s'ils justifient l'exportation de la violence par la nécessité, par exemple, de venger leurs « combattants » morts pendant la prise d'otages de l'Airbus, ils jouent surtout leur survie politique. Le FIS, au contraire, soit parce qu'il souhaitait se rendre crédible aux yeux des gouvernements européens, soit parce qu'il voulait se ménager des bases arrière, a toujours été hostile à l'ouverture d'un second front. L'assassinat de l'imam Sahraoui, à Paris, et l'arrestation de nombreux islamistes proches du FIS ont permis aux plus radicaux de mettre en oeuvre une stratégie d'exportation de la violence, dont on peut s'attendre qu'elle perdure.

**– *Vous décrivez le terreau sur lequel s'est développé l'islamisme algérien. La situation des banlieues françaises est-elle similaire ?***

– Il y a évidemment des parallèles. D'abord l'époque : la première percée de l'islamisme en France s'est déroulée pendant la guerre du Golfe, alors même que le FIS remportait ses premiers succès électoraux en Algérie. En désignant de fait toute une communauté comme une menace potentielle, en confondant systématiquement Arabes, musulmans et terroristes en puissance, on a vu, en France, une minorité de jeunes assumer cette stigmatisation, puis la revendiquer à travers l'idéologie islamiste.

» Autre parallèle, le discours. En Algérie, de nombreux jeunes disaient : *« Je suis avant tout musulman. »* En France, on voit également des jeunes dire qu'ils ne sont ni *« français »*, ni *« algériens »*, ni *« arabes »*, mais *« musulmans »*. Les islamistes ont réussi à leur fournir une identité qui transcende leur appartenance sociale. Cela explique qu'ils aient recruté dans des milieux extrêmement différents, c'est-à-dire aussi bien des jeunes beurs de la deuxième génération, des fils d'anciens harkis, mais aussi des Français convertis. Comme en Algérie, on retrouve d'ailleurs, en France, les deux figures du militant islamiste, l'exclu et le jeune diplômé en situation d'échec. Deux figures qui rencontrent un commun besoin de revaloriser leur propre image et auxquelles les islamistes proposent, en plus, de laver l'humiliation infligée aux parents – qu'ils aient été travailleurs immigrés ou harkis.

» Même si l'idéologie islamiste est intolérante, elle peut constituer une forme alternative d'intégration pour ceux à qui la société française n'a pas su donner de tangibles perspectives de mobilité sociale ou de participation politique. Enfin, dernier parallèle, les modes opératoires. Dans les deux cas, les islamistes s'intéressent directement aux préoccupations de ces jeunes : socialisation, soutien scolaire, salles de sport.

**– Le parcours de Khaled Kelkal n'est-il pas à cet égard exemplaire ?**

– Pour ce que l'on peut en savoir, son parcours témoigne de la rencontre explosive entre des situations d'exclusion et cette réislamisation superficielle. Pour des gens en situation de marginalisation, de rupture, ou simplement en perte de sens, l'idéologie islamiste vient valoriser des pratiques dissidentes. Elle réussit également à canaliser la haine contre les policiers, née de confrontations quotidiennes dans les banlieues. A cet égard la mort de Khaled Kelkal est elle aussi exemplaire. Une mort en direct, vue dans toutes les banlieues, mais aussi, grâce aux paraboles, de l'autre côté de la Méditerranée : pour certains, ce sera une preuve supplémentaire que la vie d'un jeune Arabe ne pèse décidément pas bien lourd. »

*Propos recueillis par Nathaniel Herzberg*

## Des itinéraires complexes qui mènent à la terreur

**DOCTEUR** en sciences politiques, Séverine Labat appartient, comme Luis Martinez, Meriem Vergès ou Omar Steele, à la nouvelle génération des jeunes chercheurs français de l'Institut d'études politiques, formés par Gilles Kepel et Remy Leveau. C'est sous la direction du premier qu'avait été publié, en 1993, *Exils et royaume* (Fondation nationale des sciences politiques), et sous la direction du second, au printemps 1995, qu'était paru *L'Algérie dans la guerre* (Complexe), ouvrages collectifs auxquels a collaboré Séverine Labat, et qui ont commencé à faire connaître ses travaux sur le mouvement islamiste algérien.

BIBLIOGRAPHIE

Le seul fait de choisir pour objet d'étude ceux qu'une partie de l'opinion algérienne – et, par ricochet, française – se refuse à considérer autrement que comme une frange obscurantiste devant être *« éradiquée »*, représentait, il y a encore deux ou trois ans, une manière de défi.

Le soupçon pèse toujours sur celui qui observe : parler des islamistes, vouloir comprendre leur émergence sur la scène politique, équivaut, aux yeux de certains, à faire preuve de complaisance voire de sympathie.

A l'époque – avant l'annulation des élections législatives, en janvier 1992 –, le « péril islamiste » ne faisait pas recette. Du moins, en France. Il aura fallu attendre le 24 décembre 1994 et la prise en otage, par un commando du Groupe islamique armé (GIA), des 238 passagers d'un avion d'Air France, pour que l'Hexagone se réveille. C'est sur ce tragique épisode que s'ouvre le livre de Séverine Labat, *Les Islamistes algériens entre les urnes et le maquis*.

Comment le Front islamique du salut (FIS), légalisé en 1989 et interdit en 1992, a-t-il pu engendrer ces terrifiants mutants, *« pour qui la revendication de justice ne s'exprime plus qu'à travers une violence tenant désormais lieu de toute vie sociale et politique ? »*, s'interroge l'auteur. En décrivant le parcours des différentes figures de l'islamisme algérien, en dressant une sorte de *Who's Who* du FIS, elle tente d'en montrer la complexité, sociologique et politique. Sa conclusion n'est guère amène. *« Le passage à la lutte armée d'éléments antérieurement encadrés par le FIS, mais échappant désormais à son contrôle, pourrait bien (...) témoigner de l'inaptitude de l'islamisme à articuler son discours contestataire à un projet politique concret ; ou encore de son incapacité à se représenter la conquête du pouvoir autrement que par les armes et sa conservation autrement que par la terreur »*.

*Catherine Simon*

★ ***Les Islamistes algériens, entre les urnes et le maquis*, de Séverine Labat, octobre 1995, Seuil, 344 pages, 130 francs.**

## SOS-Racisme décide de refuser les droits d'auteur de M. de Boishue

**L'ACCEPTATION** par SOS-Racisme d'un dédommagement financier en échange du retrait de sa plainte pour *« injures raciales »* et *« provocation à l'égard des Arabes, des juifs et des Noirs »* contre Jean de Boishue, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et auteur du livre *Banlieue mon amour* (*Le Monde* du 27 septembre), a provoqué un si vif émoi que l'association vient d'être amenée à modifier son attitude. Lors d'un conseil national réuni samedi 7 et dimanche 8 octobre, les militants de SOS-Racisme ont décidé de *« n'accepter aucune somme d'argent de la part de M. de Boishue »*, indique un communiqué de l'association publié mercredi 11 octobre. En clair, SOS-Racisme rejette l'offre du secrétaire d'Etat de lui verser l'intégralité des droits d'auteur de *Banlieue mon amour*.

Cette offre, faite par M[e] Bernard Prévost, l'un des avocats de M. de Boishue quelques minutes après l'annonce du retrait de la plainte, le 25 septembre, est apparue empoisonnée puisqu'elle revenait à indexer l'indemnité versée à SOS-Racisme sur le succès d'un livre que l'association continue de *« condamner »*. Elle n'avait cependant donné lieu à aucun démenti de sa part. L'émotion des militants et l'incompréhension du public de « SOS » ont conduit Fodé Sylla, son président, à proposer un refus de la somme d'argent offerte par M. de Boishue, proposition approuvée à l'unanimité du conseil national. L'association se contente donc officiellement des excuses publiques du secrétaire d'Etat. La subvention de plus de 1 million de francs du Fonds d'action sociale (FAS) à SOS Racisme, dont le renouvellement a constitué l'un des enjeux de la négociation sur le retrait de la plainte contre M. de Boishue, devrait être acquise par un vote favorable des représentants des ministères lors de la réunion du conseil d'administration de cet établissement public, vendredi 13 octobre.

*Ph. Be.*

## L'alerte à la pollution a été levée en Ile-de-France

**LA PROCÉDURE** d'alerte et d'information du public déclenchée mardi 10 octobre, en Ile-de-France, à la suite de la pollution au dioxyde d'azote a été levée mercredi après-midi par la préfecture de police de Paris. Si la qualité de l'air est redevenue acceptable, les spécialistes soulignent toutefois la permanence du risque liée au maintien de l'anticyclone.

Corinne Lepage, ministre de l'environnement, a confirmé mercredi à l'AFP que le projet de loi sur la qualité de l'air pourrait proposer d'interdire la circulation des véhicules les plus polluants durant les jours les plus sensibles. De son côté, le comité de défense des victimes de la pollution estime que *« le temps n'est plus aux commissions, ni aux promesses ministérielles, ni même aux projets de loi anti-pollution »*. Il réclame auprès de la mairie de Paris *« des restrictions à l'emploi de la voiture dans les rues de Paris, au profit des bus et des vélos »*.

■ **ATTENTATS : un frère du chef des preneurs d'otages de l'Airbus** d'Air France a transmis à l'ambassade de France à Alger, le 23 août, la missive du GIA demandant à Paris de *« reconsidérer ses positions »* sur le dossier algérien, et à Jacques Chirac de se *« convertir à l'Islam »*. Gardée secrète, cette lettre avait été jointe au communiqué du 23 septembre revendiquant, au nom du GIA, les attentats en France (*Le Monde* du 10 octobre). La transmission de cette première missive par un frère d'Abdallah Yahia, tué le 26 décembre 1994, lors de l'assaut sur l'aéroport de Marseille, tend à confirmer l'authenticité du dernier communiqué du GIA contesté par des islamistes algériens.

■ ***JUSTICE* : l'ancien juge Philippe Le Friant,** qui avait été radié de la magistrature en 1988 parce qu'il vivait avec une ex-prostituée, a été détaché dans l'enseignement supérieur où il pourra enseigner le droit, a annoncé le ministre de la justice, Jacques Toubon. L'ancien juge, qui souhaitait être réintégré dans son corps d'origine, est depuis le début de l'année mis à la disposition de la protection judiciaire de la jeunesse et employé par la mission locale de Saint-Etienne (Loire).

■ **EXPULSIONS : treize familles ont été expulsées par la police** du bidonville de Lorette, dans les quartiers nord-ouest de Marseille, dont la destruction a été ordonnée pour la réalisation du complexe commercial « Grand Littoral », sur la ZAC Saint-André. Selon la municipalité, *« une cité a été construite spécialement à l'intention des familles de l'îlot Lorette, dont une cinquantaine a déjà été relogée »*.

■ **PÊCHE : le procureur de la République des Sables-d'Olonne** *(Vendée) a été saisi de l'incident qui a opposé, mercredi 11 octobre* dans le golfe de Gascogne, le chalutier français *Crazy-Horse* au bateau de pêche espagnol *Manuel-Herreira*. Deux marins espagnols ont été blessés par balles, dont l'un, sérieusement atteint, a été évacué par hélicoptère vers l'hôpital de La Rochelle. L'autre victime a été soignée par le médecin du patrouilleur *Grèbe*, dépêché sur les lieux de l'incident survenu près du plateau de Rochebrune, à quelque 70 km de de La Rochelle. La réglementation française interdit la présence d'armes à feu sur les navires de pêche.

■ **ACCIDENT D'AVION : les quatre occupants** d'un biréacteur MS-760 Paris de liaison ont trouvé la mort après que leur avion s'est écrasé, pour une raison indéterminée, dans un champ à Uzech-les-Oules (Lot). Cet appareil de la délégation générale pour l'armement (DGA), parti de Toulouse en direction de Brétigny-sur-Orge (Essonne), a probablement heurté une colline. Les identités des victimes n'ont pas été diffusées.



# Le sumo, rituel nippon

**Ils mènent une vie d'une extrême dureté avant que quelques élus ne parviennent au rang de vedette. Véritables mastodontes, les sumotori nippons, en visite à Paris, baignent dans un monde où le rituel et la componction formaliste règnent en maîtres**

ELLES attendent, fébriles et caquetantes, leur appareil photo à la main. Jeunes et moins jeunes, elles guettent depuis des heures « son » passage. Une star du rock ou une vedette de cinéma ? Non, l'un de ces mastodontes de chair au crâne surmonté d'un chignon que sont les lutteurs nippons *(sumotori)*.

Soudain, la foule s'électrise, mais l'enthousiasme retombe aussitôt. Erreur sur la personne : quelques rires nerveux salueront le passage d'un colosse embarrassé de son énorme corps revêtu d'un léger kimono de coton qui se dirige avec ses acolytes d'une démarche pesante vers l'entrée de la salle de sumo.

A peine ont-ils disparu que les visages se tournent dans l'autre direction. La foule se hisse sur la pointe des pieds, les appareils cliquettent. « Il » passe, les bras légèrement écartés et les mains traînantes, que saisissent des admiratrices exaltées. Jeune (vingt-quatre ans), visage poupin et corps plus svelte que la plupart de ses congénères (140 kilos, tout de même), le grand champion Takanohana, qui se produira les 13, 14 et 15 octobre à Bercy, a attiré vers le sumo un nouveau public féminin, donnant auprès des jeunes un regain de popularité au sport national nippon.

Avant même qu'il ne devienne « grand champion » *(yokozuna)*, à vingt-trois ans en novembre 1994, Takanohana avait contribué à redonner au sumo le rang de sport le plus populaire du Japon, après que celui-ci eut régressé derrière le base-ball. Ses spectaculaires fiançailles, à la fin de l'année 1992, avec l'actrice Rié Miyazawa – coqueluche des jeunes, passée du personnage de fillette innocente à celui de femme libérée après avoir posé nue pour un album – avaient accaparé pendant des semaines l'attention des médias.

Le « super-couple » avait même relégué en pages intérieures de certains journaux les photos du voyage historique de l'empereur en Chine. Une rupture tout aussi médiatisée, après une série de défaites mises au compte d'une perte de concentration consécutive à cette rencontre avait quelque peu nui à l'image de l'étoile montante du sumo.

« Taka » se reprendra et sera consacré en 1994. Il s'est marié en mai dernier avec une présentatrice de télévision, Keiko Kono, de huit ans son aînée. Un mariage d'un coût équivalant à quelque 24 millions de francs qui occupa de deux à quatre heures d'antenne sur les chaînes de télévision privées...

AVEC son frère aîné, Wakanohana, Takanohana a un mérite suprême : ces deux enfants du sumo (leur père et leur oncle ont été de célèbres lutteurs) perpétuent la tradition d'un sport supposé être expression de l'âme nippone.

Sur leurs épaules reposent les espoirs de ceux qui ont craint une subversion au sein du sport national, avec l'arrivée des lutteurs étrangers au pinacle de la hiérarchie. En novembre 1992, l'orgueil national avait été mis à mal : la victoire du géant hawaïen Akebono (2 mètres pour 207 kilos) – qui est également à Paris – après celle, six mois auparavant, d'un Samoan, Konishiki (260 kilos), avait éliminé de la tête du classement les lutteurs nippons. Une déconvenue sans précédent. Les controverses suscitées par l'accession à la dignité de *yokozuna* d'étrangers firent crier outre-Pacifique au « racisme » et furent interprétées comme une preuve supplémentaire de la fermeture du Japon, au même titre que les barrières non tarifaires. La victoire de Takanohana fut un soulagement au Japon ; le sumo restait nippon.

Les polémiques autour des lutteurs étrangers étaient surtout révélatrices du néo-nationalisme culturel nippon : seuls les Japonais peuvent comprendre ce qu'est l'esprit japonais, au demeurant aussi immuable qu'indicible. Ainsi la commission qui statue sur l'admissibilité au rang de *yokozuna* (qui ne découle pas automatiquement d'une victoire) faisait-elle valoir qu'un étranger ne pouvait assimiler la *« dignité morale »* *(hinkaku)* attachée à cette distinction. Devant le tollé, elle céda. D'autant que la Fédération japonaise de sumo amateur encourage son internationalisation en vue d'une participation au Jeux olympiques.

Le sumo reste néanmoins un bastion du conservatisme, un monde où le rituel et la componction formaliste règnent en maîtres. Les démarches pour solliciter une rencontre avec un grand champion sont plus solennelles que celles réservées aux plus hauts dignitaires ; la demande écrite doit être apportée (non postée) et remise en mains propres au secrétariat de l'association. La requête est examinée et, le plus souvent, rejetée.

Sport national, le sumo est une institution. Son origine se confond certes avec les mythes (luttes entre des divinités relatée dans les plus anciennes chroniques), et ses rites sont imprégnés du culte shintoïque (animisme, religion première du Japon). Mais il fait surtout partie des traditions promues, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par les réformateurs de Meiji (époque du passage du pays dans l'ère moderne), au rang de « grands accomplissements nationaux », à la même enseigne que les théâtres kabuki ou nô.

Le sumo, qui s'apparente à d'autres formes de lutte à mains nues coréenne ou mongole, fut lié aux rites agraires (chaque village opposait ses plus solides gaillards pour interpréter la volonté des dieux). Puis, de distraction de la cour et d'entraînement des guerriers, il devint au XIX<sup>e</sup> siècle un divertissement populaire.

Tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, le sumo a hérité des pratiques de cette époque. Promu expression de l'esprit nippon, sur la vague nationaliste que suscita la victoire sur la Chine (1898), le sumo fit partie du phénomène d'« invention de la tradition », auquel recoururent les oligarques de Meiji dans leur souci de construire un Etat-nation en officialisant certains arts ou pratiques sociales pour en faire les références de la japonicité. On inventa ainsi le culte impérial à partir d'une manipulation de rituels anciens.

En dépit de l'opposition de certains modernistes, pour lesquels la nudité des *sumotori* était *« barbare »*, le nouveau pouvoir les récompensa de leur service en tant que mercenaires dans le renversement du système shogunal : des *sumotori* portaient la bannière impériale lors de l'entrée de l'empereur à Tokyo. En 1884, le monarque assista à un tournoi consacrant leur prestige, et, en 1909, fut construit, à Tokyo, un bâtiment permanent pour leurs tournois : le Kokugikan (Pavillon du sport national).

Comme le kabuki, théâtre populaire s'il en fut, dont le répertoire fut vidé de sa truculence pour paraître civilisé et devint un art figé, le sumo, en devenant une expression immémoriale de la japonicité, fut accaparé par la solennité officielle. Il est, certes, resté un divertissement populaire ; l'atmosphère surchauffée des tournois, où les spectateurs mangent et boivent en regardant les affrontements, l'adulation dont les lutteurs sont l'objet et la retransmission des six grands tournois annuels à la télévision en témoignent. Mais ses formes plus spontanées ont été bannies. Jusqu'à Meiji, le sumo fut aussi un divertissement de rue, une attraction foraine de la ville basse. Il donnait lieu à des spectacles scabreux ou licencieux qui éveillaient chez les spectateurs des émotions autres que l'enthousiasme sportif – sumo de femmes (comme les lutteurs masculins, elles ne portaient qu'un cache-sexe) ou sumo entre une femme et un aveugle.

Patronnées par des entreprises, par des associations d'amateurs et des politiciens, la quarantaine d'écuries de lutteurs et l'Association de sumo sont aujourd'hui d'énormes affaires. Ainsi, l'Association n'eut-elle besoin d'aucun prêt pour assumer le coût (15 milliards de yens ou 750 millions de francs) de reconstruction de Kokugikan, imposant édifice pouvant recevoir 11 000 spectateurs. Mais, derrière la puissance de l'institution et les avantages qui accompagnent le succès (le salaire mensuel d'un *yokozuna* – 2,1 millions de yens, soit 100 000 francs – est grossi des dons substantiels de ses supporters), il y a une dure réalité : la vie des apprentis lutteurs.

NOMBRE d'entre eux ont été recrutés enfants par le patron d'une « écurie » qui sillonne les provinces. Souvent, ces jeunes campagnards, d'origine modeste, ne sont pas volontaires, mais leur entourage les presse d'accepter. Passé vingt ans, un candidat a peu de chances d'être admis. Il a une dizaine d'années pour réussir : après trente ans, il est exceptionnel de monter en grade. Admis, le novice ira vivre dans une « écurie ». Situées à Tokyo, celles-ci comptent de dix à quarante lutteurs. Pour les apprentis, la vie est éprouvante. Nourris et logés, ils assument les tâches les plus ingrates (ménage, soins aux aînés, qu'il faut éponger, masser, laver, si leur corpulence leur interdit certains mouvements, et servir à table). Les jeunes se lèvent à l'aube, mais les lutteurs chevronnés qui habitent ailleurs viennent plus tard, écrasant un vélo ou extirpant leur masse d'un taxi.

En fonction d'une stricte hiérarchie (pour le bain comme pour les repas), chaque grade doit soumission et obéissance au supérieur. Quant à l'entraînement proprement dit, il est rude : on tombe plus souvent qu'à son tour ou l'on est projeté contre le mur, houspillé. Et ces jeunes costauds ont souvent les larmes aux yeux. Ils apprennent que, si le poids compte dans la poussée, l'agilité et la souplesse sont déterminantes dans la victoire. De nos jours, un lutteur musclé, d'un poids modéré (120 à 140 kilos) est plus admiré que les mastodontes. Ce fut le cas du grand champion de la fin des années 80, Chiyonofuji, surnommé « le Loup ». Leur supplice terminé, les novices, le corps noirci de la terre du *dohyo* (arène) doivent nettoyer la salle.

Sur les huit cents lutteurs que comptent les « écuries », répartis en deux équipes (Est et Ouest), les élus sont peu nombreux. Ceux qui renoncent restent souvent dans le milieu du sumo, comme coiffeurs spécialisés dans l'élaboration du chignon (les cheveux longs sont huilés puis noués sur le crane) ou cuisiniers, activité tout aussi importante. Le sumo nécessite un régime rigoureux pour maintenir la forme et le poids.

La ration quotidienne d'un *sumotori* dépasse les 10 000 calories. Le repas est composé d'un plat, le *chanko nabe*, sorte de brouet de carottes, choux et haricots avec lesquels ont bouilli du bœuf, du porc et du poulet. Le tout accompagné de six à huit bols de riz et copieusement arrosé de saké et de bière.

LE soir, les lutteurs vedettes sont invités à des agapes par de riches industriels, par des associations d'amateurs ; ils doivent faire honneur à leur réputation de mangeurs et de buveurs hors du commun. Lorsqu'ils voyagent, les fauteuils des avions doivent être aménagés, car leurs larges postérieurs occupent deux ou trois sièges, et les ceintures de sécurité sont trop courtes...

*« Tout ce que vous désirez est dans l'aire de combat »*, dit-on aux novices. Le rituel qui accompagne le combat donne à cette promesse tout son poids. Au début de chaque tournoi, un prêtre shintoïste purifie l'aire de combat, un cercle de 4,50 mètres en terre tassée délimité par des bourrelets de paille. Avant de s'affronter, les lutteurs jettent une poignée de sel sur l'arène pour la purifier (650 kilos de sel sont utilisés pour un tournoi...).

## Si le poids compte dans la poussée, l'agilité et la souplesse sont déterminantes dans la victoire

Réglé par des arbitres revêtus du costume en soie des nobles de la période Muromachi (14<sup>e</sup> siècle), issus de deux grandes lignées que les connaisseurs distinguent à la manière dont ils manient l'éventail utilisé pour diriger l'empoignade et scandant de longs hululements modulés l'évolution du corps à corps, le combat est précédé d'un rituel immuable.

Les lutteurs, simplement vêtus d'une étoffe de soie ceinte autour des hanches, troussée entre les jambes et fixée par un nœud dans le dos qui assure un point d'appui à certaines prises, commencent par se rincer la bouche avec de l'eau, qu'ils recrachent ; puis ils lèvent successivement les jambes dans une sorte de grand écart latéral qui se termine par une claque sur chaque cuisse – pratique qui vise à chasser les mauvais esprits. Enfin, après la projection du sel, ils sont face à face, accroupis les poings au sol, leur énorme postérieur en l'air. L'empoignade paraît imminente. La tension monte. Et puis, rien. Ils se relèvent, et la cérémonie recommence. Ces faux départs, limités à quatre minutes, sont un artifice pour exciter le public et un moyen d'évaluer l'adversaire.

Quand, finalement il a lieu, le choc est fulgurant ; les deux masses de chair s'aplatissent l'une contre l'autre, se déforment, se pétrissent et s'agrippent ou se claquent le visage. Il s'agit d'expulser l'adversaire de l'aire de combat ou de lui faire toucher le sol. Autant que la force, la rapidité à trouver cet instant infinitésimal où le déséquilibre entraînera la chute constitue le grand art de cet affrontement dont toute agressivité est absente.

*Philippe Pons*



صكنا من الاهل

# Une nouvelle étape pour l'Europe

L'UNION européenne constitue, pour notre région du monde, le garant le plus sûr de la paix, de la sécurité des personnes, de la prospérité économique et de l'emploi. L'approfondissement et l'élargissement de l'Union sont indissociables.

Dans le processus historique de sa construction, la mise en œuvre des dispositions du traité de Maastricht, le développement corrélatif d'une politique commune en matière de relations extérieures et de sécurité, ainsi que la coopération dans d'autres domaines tels que la justice, les affaires intérieures, la culture, doivent conduire à une étape nouvelle et irréversible. Pour se donner les moyens d'atteindre ces objectifs, la conférence intergouvernementale de 1996 devra aménager les institutions. Il s'agit, d'une part, de rendre les procédures de décision plus démocratiques, c'est-à-dire à la fois plus représentatives et plus transparentes, d'autre part d'assurer l'efficacité d'une structure en voie d'extension.

Compte tenu des responsabilités particulières et du rôle de précurseurs qui ont toujours incombé à l'Allemagne et à la France dans le développement de la construction européenne, il est apparu opportun, au seuil de cette nouvelle étape, à un certain nombre de responsables de sensibilités politiques différentes des deux pays d'exprimer leur communauté de vues sur les orientations qui devraient prévaloir.

L'Union monétaire protégera l'économie européenne des oscillations internationales des cours des changes et améliorera sa situation concurrentielle sur les marchés mondiaux. L'harmonisation des règlements juridiques et fiscaux à l'intérieur du marché unique européen sera poursuivie, afin de réaliser l'égalité des conditions de concurrence entre les entreprises.

Conformément aux dispositions du traité de Maastricht, l'Union économique et monétaire doit mettre en œuvre une politique économique, financière et monétaire européenne équilibrée, ordonnée et orientée vers la stabilité. Seule en effet une telle politique peut assurer durablement les bases de la croissance, de la prospérité et de l'emploi.

Les critères de convergence prévus par le traité doivent être atteints et l'échéance de 1999 doit être respectée.

L'Union monétaire une fois réalisée, le maintien d'une politique économique et financière orientée vers la stabilité s'imposera et les infractions devront faire l'objet de sanctions. Les Etats membres qui n'entreront pas dès 1999 dans l'Union monétaire devront être fortement incités à la rejoindre dans les meilleurs délais. Leur politique monétaire devra être impérativement coordonnée avec celle de l'Union.

Au titre de critères de convergence, la stabilité des cours de change revêt une importance particulière. Dans le cas où les relations de change, lors du passage à la monnaie unique, ne correspondraient pas au pouvoir d'achat effectif des différentes économies, la surévaluation des devises faibles serait en effet coûteuse pour les citoyens des pays à devises fortes.

La réalisation de l'Union économique et monétaire est au service d'objectifs fondamentaux de nature politique et stratégique. Une monnaie unique et une banque centrale commune s'imposent au titre de la réalisation du marché unique européen et leur mise en œuvre constituera une étape décisive sur la voie de l'union politique.

L'adhésion des citoyens à l'Union économique et monétaire dépendra en fin de compte de la capacité de la conférence intergouvernementale de 1996 de réaliser parallèlement des avancées politiques. Les citoyens de l'Union attendent des résultats concrets dans les domaines de la politique extérieure et de la politique de sécurité, de la lutte contre la criminalité internationale ainsi que d'une prise en compte commune de la politique du droit d'asile et de l'immigration.

Le monde a profondément changé depuis la chute du rideau de fer. De nouveaux défis sont apparus, auxquels l'Union européenne doit pouvoir répondre. Il est ainsi urgent que l'Union européenne se dote d'une identité extérieure qui lui permette de jouer un rôle global, non seulement en Europe, mais aussi dans le reste du monde, afin de promouvoir ses idéaux, de défendre ses intérêts, d'influer sur la création d'une nouvelle organisation économique et sociale du monde. Pour cela, il faut une Europe politique forte, dotée des instruments de la puissance publique : des institutions démocratiques, une monnaie, une politique étrangère et une défense communes, la capacité aussi d'assurer la sécurité intérieure de ses citoyens.

Une politique étrangère et de défense européenne est donc un élément clé de l'union politique. Cela prendra du temps. Raison de plus pour accélérer. Le traité de Maastricht a fixé les principes d'une politique étrangère et d'une défense européennes, mais n'a pas doté la politique extérieure et de sécurité commune des moyens indispensables. Dans l'immédiat, ces moyens pourraient être :

– la mise en œuvre d'actions communes décidées à la majorité, sans qu'aucun pays membre puisse être contraint d'y participer, ni autorisé à y faire obstacle ;

– une instance d'analyse, de prévision et de proposition, composée des représentants des Etats membres, du Conseil et de la Commission, et placée sous l'autorité d'un responsable politique de haut niveau.

La défense européenne : il est indispensable de créer une dynamique de convergence entre l'UEO et l'Union européenne, conduisant à terme à l'intégration de la première dans la seconde.

**C'est dans les difficultés de son fonctionnement qu'il faut chercher la cause du déficit de légitimité démocratique de l'Union**

Rien ne fait obstacle à ce que les pays qui ont vocation à rejoindre l'Union européenne soient progressivement associés à la politique extérieure et de sécurité commune, même si les conditions économiques de leur intégration ne sont pas encore réunies.

Au-delà des accords de Schengen, l'évolution de l'Europe vers l'union politique implique un rapprochement des législations des Etats membres de l'Union en matière de sécurité intérieure. Dans le domaine des dispositions réglementaires relatives aux frontières, au droit d'asile, à la délivrance des visas, au droit des réfugiés et des immigrés, il convient là aussi de parvenir à un rapprochement des dispositions en vigueur dans les différents pays de l'Union.

Enfin, le souci de la sécurité intérieure ne s'arrête pas aux frontières extérieures de l'Union européenne. Avec les Etats membres de l'Association européenne de libre-échange, les Etats associés de l'Europe centrale et orientale et ceux du bassin méditerranéen, nous voulons créer un espace de sécurité européenne auquel seront étendues les réglementations édictées par l'Union européenne.

Conçue à l'origine pour six Etats, la structure institutionnelle de l'Union a aujourd'hui atteint ses limites. C'est notamment dans les difficultés de son fonctionnement, hier à douze, aujourd'hui à quinze, qu'il faut chercher la cause du déficit de légitimité démocratique, du manque de transparence, de l'éloignement des réalités, mais aussi de l'inefficacité de l'Union, tels que les ressentent et les déplorent nombre de citoyens européens.

Au surplus, les structures actuelles se révèlent particulièrement inadaptées chaque fois qu'une décision suppose l'unanimité. Pour cette raison devrait prévaloir, en règle générale, le principe du vote à des majorités prenant en compte l'importance des populations.

L'exigence d'un fonctionnement démocratique et efficace des institutions implique ainsi que, désormais :

– soit appliqué le principe de subsidiarité, ce qui induit l'établissement d'un état précis des compétences communautaires, mais aussi d'une procédure de modification de cet état ainsi que les dispositions nécessaires pour que, désormais, les directives communautaires fixent des objectifs et des calendriers, laissant aux Etats le choix des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ;

– dans une Communauté en cours d'élargissement, les décisions soient le plus souvent prises à la majorité ;

– le Parlement européen bénéficie du droit d'initiative en cas de carence de la Commission ;

Les institutions ainsi aménagées s'appliqueront à une Union ouverte, à partir des quinze Etats membres d'aujourd'hui, à l'adhésion de tous les pays démocratiques du continent. L'extension de l'Union aux Républiques groupées dans la CEI n'est pas envisageable dans le contexte actuel.

La réforme des institutions ainsi esquissée est nécessaire, aussi bien pour améliorer le fonctionnement de l'Union que pour organiser son élargissement.

Le Conseil européen, clé de voûte de l'Union européenne, assure la cohérence suprême entre les Etats, les politiques intergouvernementales et les compétences propres de l'Union. Son président sera élu pour trois ans.

Le conseil des ministres doit siéger, soit au niveau de la réunion des ministres des affaires européennes, soit au niveau des ministres spécialisés. La présidence demeurera semestrielle. Le mode de calcul de la majorité tiendra compte de l'importance des populations.

La règle de l'unanimité sera maintenue dans les domaines suivants :

– modification des traités,

– ressources financières de l'Union,

– adhésion de nouveaux Etats membres.

Conformément aux dispositions des traités, les députés au Parlement européen seront désormais élus sur une base décentralisée, sauf dans les pays dont la dimension ne permet pas le découpage.

Le Parlement détiendra désormais le droit d'initiative en matière de législation communautaire, en cas de carence de la Commission. Dans le domaine législatif, chaque fois que le conseil décide à la majorité, le Parlement européen a un droit de codécision. Les procédures devront être simplifiées.

Le Parlement euroéen sera associé à toutes décisions entraînant modifications du traité. Il vote dès à présent les dépenses de l'Union. Dorénavant, il approuvera également ses ressources, dans la limite des plafonds fixés par le conseil. Le Parlement élira le président de la Commission sur proposition du conseil européen. Les modalités des relations entre le Parlement européen et les Parlements nationaux seront laissées à l'initiative de chaque Parlement national. Enfin, le nombre des parlementaires européens pourra être plafonné dans la perspective de l'élargissement de l'Union.

La vocation de la Commission à transcender les intérêts nationaux doit être réaffirmée, notamment en ce qui concerne son pouvoir de proposition. Son président, comme indiqué plus haut, sera désormais élu par le Parlement européen sur proposition du conseil. Il choisira les commissaires sur une liste de candidatures présentées par les Etats, le nombre des commissaires étant plafonné en fonction des domaines de compétence, et pouvant donc être inférieur au nombre des Etats. La Commission fera l'objet d'une investiture globale après audition par le Parlement.

### *Une initiative franco-allemande*

**Les signataires français de ce texte appartiennent au Club Vauban. Tous les signataires allemands sont députés au Bundestag. Il s'agit de Jean-Pierre Delalande (RPR), Patrick Devedjian (RPR), Freimut Duve (SPD), Roger Fauroux, Jean-Pierre Fourcade (UDF), Elisabeth Guigou (PS), Helmut Haussmann (FDP), Alain Lamassoure (UDF), Friedrich Merz (CDU), Henri Nallet (PS), Andreas Schockenhoff (CDU), Bernard Stasi (UDF), Lionel Stoleru, Jörg Van Essen (FDP), Antoine Veil, Karsten D. Voigt (SPD), Jürgen Warnke (CSU). Le texte a été publié en Allemagne par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le 11 octobre.**

# Le président Tudjman, l'Occident, la Bosnie-Herzégovine

***par Alain Finkielkraut***

DANS un entretien paru le jour de sa visite en France, le président Tudjman affirmait que le rôle dévolu à la Croatie par les grandes puissances était d'intégrer les Musulmans bosniaques dans la civilisation occidentale. Il se déclarait prêt à relever ce défi et, avec l'aide de l'Union européenne, à prendre sur lui ce mandat difficile. Tout en se défendant de l'accusation de paternalisme, il confirmait ces propos lors de la conférence de presse tenue à la fin de sa visite.

Ainsi sans doute avait-il le sentiment de perpétuer l'ancestrale vocation de son pays : hier *Antemurale Christianis* (rempart du monde chrétien), la Croatie devenait aujourd'hui la frontière de l'Occident europeen face à la recomposition d'une civilisation est-européenne.

L'occidentalité de la Bosnie est, il ne faut pas le cacher, un enjeu d'ores et déjà crucial. J'étais à Sarajevo dans les premiers jours du mois d'août. Malgré la rigueur du siège, l'activité des « snipers » et les bombardements possibles partout et à tout moment, ce n'était pas de la guerre que parlait alors la ville, mais de la démission du premier ministre Haris Silajdzic et de l'amendement constitutionnel qu'Alija Izetbegovic venait de faire voter pour transférer l'élection du président de la République de la présidence collégiale au Parlement.

Le premier ministre démissionnait pour protester contre la mainmise grandissante du SDA, le parti musulman majoritaire, sur l'exécutif, et plus particulièrement sur la gestion de l'aide financière à la Bosnie. Sa démission a depuis été refusée sous la pression des capitales étrangères mais il n'a pas obtenu satisfaction.

Quant à l'amendement constitutionnel, le président en exercice l'a explicitement proposé pour conjurer le risque d'avoir un successeur qui ne soit pas issu des rangs du SDA. La présidence, en effet, est multinationale, tandis que le SDA est largement majoritaire au Parlement. Tous les intellectuels laïques de Sarajevo voyaient dans ces deux événements la confirmation de leur crainte pour l'avenir démocratique et européen de la Bosnie.

Le problème existe donc bel et bien. Mais, loin de le résoudre, la condescendance ne peut que l'aggraver. C'est d'un soutien clair à la Bosnie qu'ont aujourd'hui besoin les démocrates de Tuzla et de Sarajevo, non d'une protection ambiguë.

Et puis, ce ne sont pas des Musulmans mais des Croates, et plus précisément – cette spécification est capitale – des Croates d'Herzégovine qui ont détruit le pont de Mostar. Et il suffit aujourd'hui de se promener dans cette ville pour comprendre que cet acte n'était pas un accident.

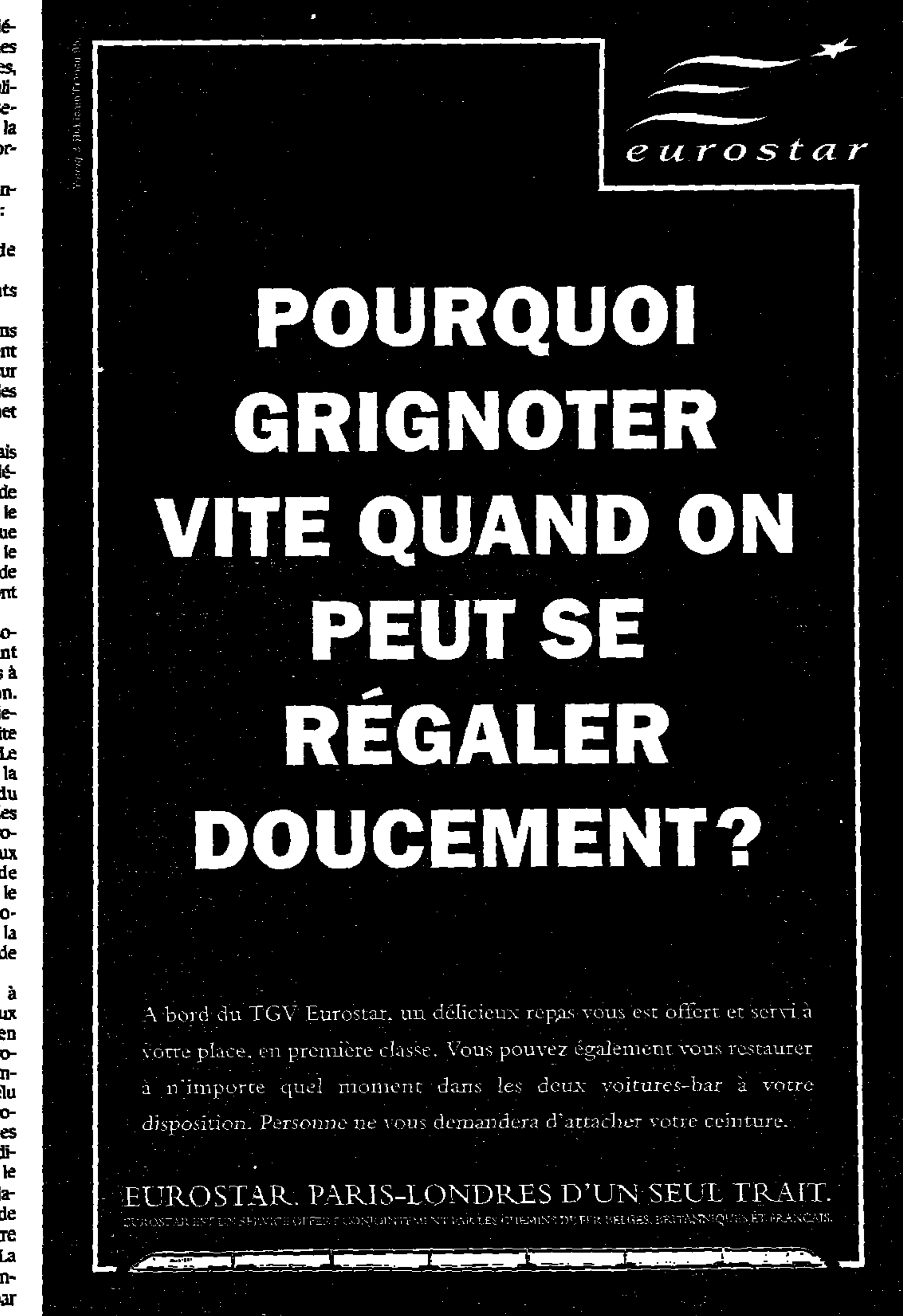
L'esprit de Mostar constitue pour la civilisation européenne une menace beaucoup plus actuelle et beaucoup plus réelle que l'esprit de Sarajevo. On a pu penser que cette menace avait été écartée par la création, en mars 1994, d'une fédération croato-musulmane. Mais dans les villes reconquises grâce à la mise en action de cette alliance, le chacun pour soi semble prévaloir. Et à Jace flotte aujourd'hui le drapeau de l'Herzeg-Bosna, l'entité croate qui devait se dissoudre dans la nouvelle fédération.

Le pire, certes, n'est pas toujours sûr. Ce qui en revanche ne fait aucun doute, c'est que si l'esprit de Mostar devait finir par l'emporter, ce serait un désastre pour la vérité : celle-ci serait définitivement recouverte par les amalgames, le mépris des vérités factuelles et les railleries déjà assourdissantes des contempteurs racistes des tribus. Ce serait un désastre aussi pour la Croatie et pour la Bosnie-Herzégovine qui ne peuvent que gagner ensemble la guerre, mais aussi la paix et la démocratie.

Ce serait, enfin, un cadeau inespéré à l'agresseur ethnocidaire de ces deux pays, au moment même où l'Occident consent enfin à sortir de sa longue léthargie politique et de son cynisme humanitaire. Nul n'a confié cette mission au président Tudjman.

**C'est d'un soutien clair à la Bosnie qu'ont aujourd'hui besoin les démocrates de Tuzla et de Sarajevo, non d'une protection ambiguë**

***Alain Finkielkraut*** *est philosophe et directeur de la revue « Le Messager européen ».*

Le Monde

# L'Afghanistan en morceaux

LA calamité de la guerre n'en finit pas de miner le destin de l'Afghanistan. A l'abri des combats depuis six mois, Kaboul est désormais la cible d'une offensive éclair des talibans (étudiants en religion), qui opèrent leur grand retour après des mois d'apparente démobilisation. L'Afghanistan serait-il donc voué à la fatalité des affrontements fratricides ? Serait-il condamné à être l'otage d'ingérences extérieures s'inscrivant dans la continuité du *« grand jeu »* anglo-russe dont il fut jadis le terrain de manœuvres ?

Depuis que l'invasion des troupes de Moscou, en 1979, a ouvert la boîte de Pandore des haines idéologiques, religieuses et, surtout, tribales, ce pays apparaît aujourd'hui comme démantibulé. La résistance moudjahidine, qui porta un coup fatal au système soviétique, n'offre plus que la pathétique vision de règlements de comptes entre seigneurs de la guerre arc-boutés sur des fiefs ethniques. Et ce n'est pas la montée en puissance des talibans, ce mouvement pachtoun ultra-traditionaliste, qui permettra à l'Afghanistan d'entrer dans l'ère d'une modernité pacifiée. Le régime de M. Rabbani et de son « connétable » Massoud, héros des années de résistance, n'est certainement pas exempt de responsabilités dans les revers qu'il vient d'essuyer. A trop s'être raidi dans une ombrageuse inflexibilité, alors qu'il lui fallait œuvrer à une authentique réconciliation, il n'a fait qu'accélérer le rapprochement entre les diverses factions armées de l'opposition. Plus grave, il a terni le crédit dont il jouissait à l'extérieur, en particulier au sein d'une opinion européenne pourtant *a priori* encline à soutenir un régime qui professe un islam libéral plus avenant que le fondamentalisme de certains des ses adversaires.

Le pouvoir de MM. Rabbani et Massoud s'est, en outre, fait piéger par l'implacable enchaînement des allégeances ethniques. Bien qu'il s'en défende, il ne s'est jamais franchement affranchi du soupçon d'une dérive hégémonique à l'avantage des Tadjiks. On peut comprendre que ce groupe ait mis à profit la guerre contre l'Union soviétique pour rééquilibrer une distribution du pouvoir qui s'exerçait jusque-là exclusivement en faveur des Pachtouns.

Mais on peut difficilement concevoir qu'un Etat fonde sa légitimité sur ce genre de revanche historique. Le projet naguère caressé par M. Massoud d'un Etat unitaire et multi-ethnique n'est plus qu'un rêve blessé. Pour autant, la responsabilité des dirigeants de Kaboul ne doit pas occulter le jeu pervers que déploient sur la scène afghane les puissances voisines, notamment l'envahissant Pakistan. Après avoir servi de sanctuaire à la résistance, les Pakistanais ont vécu comme une suprême ingratitude l'installation à Kaboul d'un pouvoir non inféodé à leurs intérêts, tenté de surcroît de prendre langue avec New Delhi, l'ennemi historique. L'affront devait être lavé. Et l'Afghanistan en dépérit. Inexorablement.

# Sanction morale

EN décidant de classer sans suite l'affaire de l'appartement d'Alain Juppé à condition que celui-ci quitte les lieux avant la fin de l'année, le procureur de la République de Paris ne lave pas le chef du gouvernement de l'accusation de *« prise illégale d'intérêts »*. Il estime seulement que l'ouverture d'une information judiciaire entraînerait des conséquences disproportionnées à la faute commise. Elle provoquerait en effet une crise politique en acculant le premier ministre à la démission, selon l'usage désormais établi en cas de mise en examen d'un membre du gouvernement.

D'autres hommes politiques, qui n'ont pas bénéficié dans le passé d'une telle mansuétude, jugeront celle-ci exagérée et des justiciables plus modestes pourront penser, non sans raison, qu'il existe en la matière deux poids, deux mesures. Le procureur général Jean-François Burgelin leur donne même quelques arguments en soulignant, pour justifier le classement sans suite, qu'il s'agissait du premier ministre et d'une affaire *« qui avait beaucoup agité les esprits »*. Sans doute serait-il préférable que les hommes politiques, comme les citoyens ordinaires, répondent de leurs actes devant les tribunaux. Il reste que l'argument d'opportunité invoqué par Bruno Cotte est recevable en droit et s'applique chaque jour à de multiples cas sans susciter de protestations.

Le communiqué du procureur de la République de Paris n'en est pas moins sévère pour Alain Juppé auquel il inflige une double humiliation, en l'obligeant à certifier par écrit, le moment venu, son départ effectif et en dénonçant les *« facilités »* dont bénéficient les locataires du domaine privé de la Ville de Paris. De ce point de vue, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, est mal fondé à s'indigner des *« dérisoires accusations »* et de la *« manipulation sordide »* dont le premier ministre aurait été l'objet, alors même que le procureur de la République, par ses attendus, confirme la gravité du dossier. Que celui-ci ne donne pas lieu à poursuites ne suffit pas à l'effacer, mais la question relève désormais de l'éthique personnelle d'Alain Juppé.

Celui-ci s'est montré jusqu'à présent insensible aux critiques qu'a suscitées son comportement. Quand tant de Français se débattent dans les difficultés de la vie quotidienne, serait-ce faire preuve d'un moralisme excessif que d'attendre des plus hautes autorités de l'Etat plus de vertu dans la gestion du bien public ? C'est désormais à l'opinion de juger. Retiendra-t-elle du « verdict » prononcé par le procureur de la République de Paris les termes très durs dont il use à l'égard d'Alain Juppé, ou ne gardera-t-elle en mémoire que l'« 'amnistie » implicite accordée au premier ministre ? La réponse à ces questions est en partie entre les mains d'Alain Juppé. Il lui appartient d'éviter, par son action gouvernementale, que la lourde sanction morale ne se transforme en une durable sanction politique.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 835 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

La mode *par Ronald Searle*



AU FIL DES PAGES/Politique

# Retour sur l'imagerie

S'IL Y A une science politique, c'est parce que la politique, comme sujet d'étude, mérite d'être abordée avec toute la rigueur nécessaire et non parce que sa pratique relèverait, en elle-même, de critères scientifiques. Tous les témoignages de première main, produits par les acteurs politiques ou leurs collaborateurs, le prouvent : s'ils fournissent, après examen critique, les éléments d'une meilleure connaissance de la période et des personnages concernés, ils ne livrent pas d'explications complètes, générales, entièrement satisfaisantes de ce qui, en cette matière, conduit au succès ou à l'échec, éventuellement à l'un puis à l'autre.

Même quand l'analyse s'affine et que les preuves factuelles la confortent, l'entreprise politique conserve une part de mystère, celle dont se nourrit toute destinée humaine. Ce n'est pas pour rien qu'elle en a souvent appelé aux dieux et à leurs prêtres, à la magie et à ses sorciers, à la divination, à la providence et, plus simplement, à la chance. Dans une époque qui se prétend plus rationnelle – malgré bien des démentis –, on se demande si les recours d'antan ne trouvent pas leurs substituts dans les diverses exigences du culte de la communication : le souci de l'image, les stratégies médiatiques, la radiographie de l'opinion, la mise en scène de la spontanéité, etc. Hélas – ou tant mieux ! – les nouveaux dieux sont aussi aléatoires que les précédents, soit qu'on ne les ait pas invoqués comme il fallait, soit qu'ils ne prêtent pas plus d'attention qu'il ne convient aux affaires humaines, sauf pour en jouer avec malice.

Quoi qu'il en soit, la trajectoire d'Edouard Balladur a illustré spectaculairement, dans la dernière période, la précarité de l'ambition politique. Bernard Brigouleix, ci-devant journaliste, qui s'y est trouvé mêlé comme membre du cabinet du premier ministre, revient sur cette expérience, bien que d'une certaine manière il n'en revienne pas : tant d'atouts gâchés, cela ne laisse pas de l'affliger ! Sans doute sera-t-il étonné de voir son *Histoire indiscrète des années Balladur* précédée d'un tel préambule, encore qu'il invoque comme une donnée possible *« la scoumoune »* qui, à partir d'un certain moment, a frappé l'action du précédent gouvernement : qu'est-ce là, sinon, en argot pied-noir, le contraire de la chance que Bonaparte demandait à ses généraux d'attirer ?

> Cette chronique indiscrète conforte les traits d'Edouard Balladur « hypersensible aux marques extérieures du pouvoir et du respect »

La chronique indiscrète de Bernard Brigouleix bouscule quelque peu les règles de bienséance qui étaient en honneur à Matignon et qui confinaient au secret le plus paralysant et au maniérisme. Elle conforte des traits souvent prêtés, notamment par Plantu dans ces colonnes, au personnage d'Edouard Balladur *« hypersensible aux marques extérieures du pouvoir et du respect »*. Elle montre avec précision comment l'action et l'image du premier ministre ont été affectées par le type de rapports et le mode de fonctionnement qui étaient en vigueur au sein du cabinet. Sans doute le témoin n'est-il pas neutre dans son désir de régler quelques comptes, mais on retient sa vision interne d'une équipe qui n'en était pas vraiment une car elle ne fonctionnait pas, nous dit-il, comme une entité collective, mais *« comme un réseau de résistance, un commando clandestin »*, sous la direction d'un directeur de cabinet qui était plus *« le confident inspiré du prince que le chef d'une équipe »*.

De par sa formation et ses fonctions, l'auteur est porté à s'intéresser aux problèmes de communication. Paradoxalement, le « balladurisme » a, dans un premier temps, été servi par *« l'ignorance volontaire des nécessités de la communication de tous les jours »*, avant, estime le chroniqueur, d'en subir les effets négatifs, *« sans doute une des clés de son échec final »*. Selon Bernard Brigouleix, *« la relation particulière avec TF 1 »* ne pouvait compenser *« la maladie du secret, même interne, le mépris pour la presse, l'absence d'organisation pratique, l'incapacité à prendre des décisions claires, d'application simple et immédiate... »*.

D'autres facteurs aidant – le fait que la jeunesse *« convenable »* des collaborateurs ne garantissait pas la compréhension des problèmes propres aux jeunes, la tactique de la reculade devant toute résistance majeure, une coupure trop évidente avec la réalité populaire, une sérénité souveraine qui écartait le doute –, l'image d'Edouard Balladur a pâli, jusqu'à s'effacer devant d'autres.

*André Laurens*

★ ***Histoire indiscrète des années Balladur*** **de Bernard Brigouleix. Albin Michel, 290 pages, 98 F.**

# La face cachée de la réforme fiscale

*Suite de la première page*

Certes, pareille réforme est toujours sujette à malentendus. Le poujadisme antifiscal a si souvent été flatté par des hommes politiques de tous bords qu'au moindre projet d'élargissement de l'impôt sur le revenu on peut craindre une levée de boucliers des électeurs-contribuables. Dans son principe, la réforme serait pourtant excellente. Le même rapport du Conseil des impôts le soulignait : *« L'augmentation de l'impôt sur le revenu, par l'élargissement de son assiette et la réduction du nombre d'exonérés, et la diminution corrélative des cotisations sociales, entraînerait, à montant global de prélèvements obligatoires inchangé, une diminution du prélèvement global sur les bas salaires. »*

Dans ce mouvement de bascule entre les cotisations sociales et l'impôt, il y a, cependant, un risque. Faut-il élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu, et dans quelle proportion ? Faut-il élargir celle de la CSG à certains revenus des retraités où à ceux, aujourd'hui défiscalisés, du Livret A, c'est-à-dire mettre davantage à contribution certains contribuables modestes ? Dans le souci politique que l'on devine, le premier ministre a, jusqu'à présent, soigneusement évité de donner son point de vue sur la question.

De plus, si l'actuelle majorité s'est heureusement convertie à une réforme qui porte sur l'assiette des prélèvements, elle n'a pas, pour autant, renoncé à son projet de baisse des taux d'imposition les plus élevés. Mais, paradoxalement, cet aspect du dossier semble oublié, presque escamoté. M. Arthuis a annoncé qu'il souhaitait abaisser de 56,8 % à 40 % le taux « marginal » (c'est-à-dire supérieur) de l'impôt sur le revenu, et l'annonce n'a pas fait la moindre vague...

Ce second débat est, pourtant, totalement lié au premier, car si le poids excessif des cotisations sociales dans les prélèvements obligatoires a un effet anti-économique, il va aussi à l'encontre de la justice fiscale. Le Conseil des impôts le disait clairement : du fait de ces cotisations, *« la progressivité du système de prélèvements obligatoires est sensiblement plus faible en France qu'ailleurs »*. Alors qu'adviendrait-il si des contribuables, parmi les plus modestes, étaient assujettis à l'impôt sur le revenu et si d'autres, plus fortunés, bénéficiaient, eux, de taux d'imposition allégés ? On devine la réponse : à l'opposé de la recommandation des experts, la progressivité du système français serait encore davantage écrasée.

Et pour quelle utilité ? Un argument est souvent avancé : les taux d'imposition trop élevés nuiraient à l'initiative et donc à la croissance. La thèse mérite cependant d'être discutée. Commandé par Edouard Balladur et publié en juillet, le rapport Ducamin sur les prélèvements sur les revenus des ménages invite à se méfier de cette idée reçue. Observant que les effets économiques des *« taux marginaux élevés »* ne *« sont pas clairement établis »*, il lui semble, *« en revanche, probable que l'importance des prélèvements marginaux sur les revenus déclarés constitue un facteur incitant à l'utilisation de moyens d'optimisation fiscale et suscite des tentations de fraude de l'impôt »*. En clair, la baisse des taux supérieurs n'aurait qu'une seule vraie justification, à la limite de l'absurde : puisque les taux élevés incitent à la triche, le meilleur moyen de lutter contre la « triche » est de supprimer ces taux élevés.

Le débat sur les taux d'imposition est d'autant plus important que, contrairement à une autre idée reçue, les mesures d'alourdissement de la fiscalité de l'épargne, inscrites dans le budget de 1996, ne frappent pas au premier chef les hauts revenus. Sous le titre « les plus modestes trinquent », *La Vie française* (datée 7-13 octobre) a réalisé une étude qui démontre, exemples à l'appui, que la remise en cause de la réduction d'impôt pour l'assurance-vie, proposée par le gouvernement mais rejetée par la commission des finances de l'Assemblée nationale, pénalise d'abord les petits épargnants, et presque pas les plus gros.

Le gouvernement prendrait donc un risque à faire l'économie du débat sur la progressivité. Dans sa nouvelle édition, qui vient de paraître, le *Manuel de finances publiques* (Librairie générale de droit et de jurisprudence) cite cette répartie de Morio, l'un des héros de *L'Ile des pingouins*, d'Anatole France : *« A prendre aux riches, vous ne retireriez pas grand profit, car ils ne sont guère nombreux (...), tandis que si vous demandez un peu d'aide à chaque habitant, sans égard à son bien, vous recueillerez assez pour les besoins publics. »* La grande réforme annoncée s'inscrira-t-elle dans cette philosophie fiscale ? Le débat est aussi vieux que la République. L'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 édictait que la *« contribution commune »* doit être également répartie *« entre les citoyens à raison de leurs facultés »*.

*Laurent Mauduit*

## RECTIFICATIFS

### ALGÉRIE

Notre article sur la politique algérienne de la France paru dans *Le Monde* du 11 octobre évoquait, à propos de la coopération Nord-Sud, non pas un *« fonds commun »*, comme nous l'avons écrit par erreur, mais un *« front commun »* en matière de lutte antiterroriste.

### KRAJINA

Une erreur de chiffre a été commise dans notre article *« Les Croates sont accusés d'atrocités contre les Serbes de Krajina »* (*Le Monde* daté 1er-2 octobre). Le nombre de Serbes de Krajina qui ont fui les combats et les atrocités perpétrées lors de l'offensive croate d'août est de 150 000 et non de 15 000. Certaines organisations internationales évaluent même le nombre de réfugiés serbes de Krajina à 185 000.

**DISPARITIONS**

# Kukrit Pramoj

## L'ancien « gourou » de la politique thaïlandaise

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE thaïlandais Kukrit Pramoj est mort, lundi 9 octobre, dans un hôpital de Bangkok, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Etonnante carrière que celle de cet aristocrate conservateur, diplômé d'Oxford, amateur d'arts, interprète de ballets classiques, mécène à ses heures et, surtout, dont les chroniques dans les colonnes de son journal, le *Siam Rath*, étaient à la fois attendues et redoutées. Né en 1911, appartenant avec son frère aîné Seni Pramoj, à une branche cadette de la famille royale, il regagne le Siam en 1933, donc au lendemain de l'abolition de la monarchie absolue, après de brillantes études en Angleterre. Il n'amorce une carrière politique que fin 1945, est élu député début 1946 et s'allie à son frère, alors vice-président du Parti démocrate. Il fonde le *Siam Rath* en 1950 et, pendant les deux décennies suivantes, partage son temps entre l'écriture de romans et de pièces de théâtre, la danse classique et même le cinéma puisqu'il est, en 1963, le partenaire de Marlon Brando dans *The Ugly American.*

Sénateur nommé de 1968 à 1973, Kukrit ne plonge vraiment dans la politique qu'après la répression violente par l'armée des manifestations étudiantes d'octobre 1973. Il fonde son parti, le Social Action Party (SAP), est élu député en 1974 et remplace son frère Seni à la tête d'une coalition gouvernementale en mars 1975. Inquiet de la victoire communiste en 1975, il amorce alors un dialogue avec Pékin. Mais, en temps de crise, le premier ministre éprouve du mal à gérer le pays en tentant à la fois de rassurer les militaires et d'intégrer les libéraux. Apparemment découragé, il dissout l'Assemblée début 1976 et n'est pas réélu. Le SAP a beau arriver en tête lors de nouvelles élections, en 1976, Kukrit sait qu'il n'a aucune chance d'être premier ministre.

Il attend cependant dix ans pour se retirer de la vie politique active et se retrancher dans le rôle de « gourou » un peu bougon dans un royaume qui change rapidement. Sa santé déclinant, il vend le *Siam Rath*, qui perd de l'argent, en 1994. Personnalité éclectique, il demeurera sans doute, en dépit de choix parfois déroutants, l'un des pionniers de la démocratie en Thaïlande.

*Jean-Claude Pomonti*

■ **JOHN SCALI, le journaliste américain qui avait servi d'intermédiaire officieux entre Américains et Soviétiques au moment de la crise des missiles de Cuba en 1962, est mort, lundi 9 octobre, d'une crise cardiaque à Washington. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Né dans l'Ohio en avril 1918, John Scali avait d'abord travaillé pour l'agence Associated Press pendant dix-sept ans, avant de devenir, en 1961, correspondant de la chaîne ABC au département d'Etat. En avril 1971, il avait été nommé conseiller du président Nixon pour les affaires étrangères et en décembre 1972 ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies. En 1975, il avait regagné ABC et pris sa retraite il y a deux ans, tout en conservant un rôle de consultant pour la chaîne.**

**JOURNAL OFFICIEL**

Au *Journal officiel* du mercredi 11 octobre est publié :

● **Environnement** : un décret relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles.

Au *Journal officiel* du jeudi 12 octobre sont publiés :

● **Comptes de campagne** : plusieurs décisions du Conseil constitutionnel, relatives aux comptes de campagne de Philippe de Villiers, Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac, Arlette Laguiller, Jacques Cheminade, Lionel Jospin, Dominique Voynet, Edouard Balladur et Robert Hue, candidats à l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 1995. Tous sont approuvés sauf celui de Jacques Cheminade.

**AU CARNET DU MONDE**

### Naissances

**Marion CARTIER**
et
**Jean-Michel LE GAL,**
**Monique et Pierre CARTIER**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Arthur,**

leur fils et petit-fils, le 4 octobre, à Paris.

11, rue Primatice,
75013 Paris.
28, rue Ronsard,
91470 Limours.

### Anniversaires de naissance

– Son anniversaire,

**Joël.**

*« Un demi-siècle sur ma tête.*
*Achève aujourd'hui de passer... »*
Béranger.

Ses enfants, Luc et Eric.

### Mariages

**Paul-Henri RAVIER**
et
**Martine CAFFIN**

ont la joie de faire part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 14 octobre 1995.

2, avenue Frédéric-Le-Play,
75007 Paris.

### Décès

**Le docteur Claude ALEXANDRE**

nous a quittés, le 8 octobre 1995.

Ludmilla Hoché,
sa belle-fille,
Ses parents,
Et tous ses amis.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 octobre, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.

– Mme Lucia Ané,
sa mère,
M. et Mme Franck Roy,
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Michel ANÉ,**

survenu le 10 octobre 1995, à Paris, à l'âge de quarante-sept ans.

Priez pour lui.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 14 octobre, à 9 h 30, en la cathédrale d'Agen (Lot-et-Garonne), suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de Berdoues (Gers).

12, boulevard de la Liberté,
47000 Agen.

– La famille Carlhammar
a la douleur de faire part du décès de

**Mme Hilda ANJOT,**
née Åström,

survenu le 6 octobre 1995.

C'était une femme formidable, élégante et fine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Christophe-de-Javel, 4, rue Saint-Christophe, à Paris-15e.

– Le 3 octobre 1995, dans sa cinquantième année,

**Jean-Claude BECCARIS**

est entré dans l'Eternité.

Que la Paix soit avec lui et que la Lumière l'accompagne.

Il est demandé à tous ceux qui l'ont connu une affectueuse pensée.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité, au cimetière du Père-Lachaise (13e division).

39, rue Rouelle,
75015 Paris.

– Mme Marcel Bougaran,
son épouse,
Yves Bougaran,
Alain et Chantal Bougaran,
Joëlle André-Bougaran,
Hervé et Janine Bougaran,
Marie-Armelle et Jacques Echard,
ses enfants,
Ses petits-enfants, arrière-petit-enfants,
Les familles Lequitte, Coudreau, Fialon et Chrétien,
ont la tristesse de faire part du décès du

**capitaine de vaisseau (H)**
**Marcel BOUGARAN,**

survenu le 5 octobre 1995 dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Penestin (Morbihan), dans l'intimité familiale.

– Claire,
Pierre et Jean-Baptiste Bourry,
ses enfants,
Nicole Bourry et Eric Krag,
Catherine Griffe et Thomas Gnesotto,
Le docteur Marielle Moreno et Denis Roman,
Anne, Rémy et Christine Esclangon,

Les familles Plantier, Moreno, Reinaud, Griffe, Flambart et Mertens,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Jacques BOURRY,**
ancien interne des Hôpitaux de Marseille,
ancien chef de clinique,
assistant à la faculté de médecine de Marseille,

survenu tragiquement dans sa cinquante et unième année, le 6 octobre 1995, à Saint-Tropez (Var).

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 octobre, à 10 heures, en l'Eglise réformée de Nice, 27, boulevard Victor-Hugo.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Codognan (Gard).

*« Je vous laisse la paix,*
*je vous donne ma paix :*
*je ne vous la donne pas*
*comme le monde la donne.*
*Que votre cœur ne se trouble point,*
*et ne craignez point. »*
Jean, XIV, 27.

Cet avis tient lieu de faire-part.

116, avenue de Brancolar,
06100 Nice.
Le Rion C, domaine du Loup,
06800 Cagnes-sur-Mer.

– Pau (64). Fontainebleau (77). Orsennes (36).

Mme Emmanuel Chevallier,
Cécile, Guillaume, Etienne,
ses enfants,
M. le général et Mme Bernard Chevallier,
M. et Mme Robert Moulin,
M. et Mme Gérard Lefèvre
et leurs enfants,
M. et Mme Augustin Renaudin
et leurs enfants,
M. et Mme Etienne de Lafforest
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Chevallier,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Emmanuel CHEVALLIER,**
ingénieur EAP,

survenu le 10 octobre 1995, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse a lieu ce jeudi 12 octobre 1995 en l'église Saint-Paul de Pau (262, boulevard de la Paix).

*« Maintenant donc ces trois choses demeurent, la Foi, l'Espérance, l'Amour. »*
1 Co. 13.13.

**Jean DAVID,**
ingénieur arts et manufacture,
ancien ingénieur SNCF,
ancien directeur de la compagnie Fives-Lille à Lille,
ancien directeur de la société Lesieur à Dunkerque,
médaillé de la Résistance française et belge,

est décédé le 9 octobre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 13 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Folquin d'Esquelbecq (Nord).

24, route de Pitgam,
59248 Esquelbecq.

– Auty. Rouen. Ambert. Montluçon.

Albert Calmes,
son compagnon,
Claudine et Alain Buffet-Janvresse,
Marie-Louise et Daniel Buffet-Viallet,
Jean-Michel et Geneviève Buffet-Tardieu,
ses enfants,
Frédéric, Catherine, Elise, Roger, Albane, Léonce,
ses petits-enfants,
Alice Merzeau-Barrau, sa sœur
et ses enfants,
Alain Calmes et Muriel Pivette,
ont la grande douleur de faire part du décès de

**Mme Anne-Marie BUFFET,**
née Barrau,

munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 14 octobre 1995, à 9 h 30, en l'église d'Auty (Tarn-et-Garonne), suivie de l'inhumation au cimetière d'Auty.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Ses amis pharmaciens Giphar
Et l'ensemble du personnel de la Sogiphar,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Gilbert DENANTE,**
leur trésorier.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 11 octobre 1995 en l'église de Saint-Bonnet.

Giphar,
17, rue Beffroy,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. Jean Deslandres,
son épouse,
Le docteur et Mme Gérard Bouft,
M. et Mme Emmanuel Deslandres,
Mme Louis Bertchy,
M. et Mme Bernard Deslandres,
M. et Mme Daniel Deslandres,
M. et Mme Jean-Marie Deslandres,
M. et Mme Maurice Deslandres,
M. et Mme François Boussion,
Mme Anne-Marie Deslandres,
Leurs trente-deux enfants et vingt-neuf petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès du

**docteur Jean DESLANDRES,**

survenu le 11 octobre 1995, à Dijon, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 octobre, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Berbisey,
21000 Dijon.

– Orléans.

Mme Jeannine Gitzner,
son épouse,
Frédéric,
son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Amaury GITZNER,**

survenu à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 octobre 1995, à 10 h 30, en l'église Saint-Marceau d'Orléans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47 *bis*, avenue de la Mouillère,
45100 Orléans.

– Mme Irène Zarnitsky,
son épouse,
Brigitte et Bernard Untersinger,
Docteur Laurent Zarnitsky
et son épouse Isabelle Saurat,
ses enfants,
Nathalie, Nicolas, Sophie et Claire,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Robert ZARNITSKY,**
baraque 26, Belfort, Vienne,

survenu à Aubervilliers, le 11 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 octobre au cimetière parisien de Pantin, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

3, rue Gabriel-Péri,
93100 Saint-Denis.
31, rue de Moscou,
75008 Paris.

– Jacques-Henri David, président de Rexecode,
Philippe Boulin, président d'honneur,
Michel Didier, directeur,
Et l'ensemble des collaborateurs et amis de Rexecode,

ont le regret de faire part du décès de

**M. Paul HUVELIN,**
fondateur de Rexeco,
président d'honneur de Rexecode,

survenu le 8 octobre 1995.

Rexecode,
29, avenue Hoche,
75008 Paris.

– Osny (Val-d'Oise).

On nous prie d'annoncer le décès de

**M. François SORLIN,**
inspecteur général
des monuments historiques (e.r.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et des Lettres,

survenu le mardi 26 septembre 1995.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Robert HOLVECK,**
préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 octobre 1995.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le lundi 9 octobre, dans la stricte intimité familiale.

Priez pour lui.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

– Rabat. Paris. Perpignan.

Mme Michèle Hajjaji,
Ses enfants,
Les familles Patricot, Pujo, Josseaume, Milhau,
Et alliés,
remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur à la suite du décès du

**colonel Tijani HAJJAJI,**

survenu le 22 août 1995.

– Mme Jean Mazeaud,
François et Pierre Mazeaud,
remercient avec émotion toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

**M. Jean MAZEAUD.**

### Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait

**Alain BRIEUX,**
libraire-expert.

Sa fille, Mme Marie-Christine Brieux Maugis, demande à ses collègues et amis qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui.

– Il y a un an, le 13 octobre 1994,

**Philippe DELACHE**

nous quittait subitement.

Notre peine est adoucie par son soleil qui nous éclaire.

Sa famille, ses amis.

– Il y a sept ans que

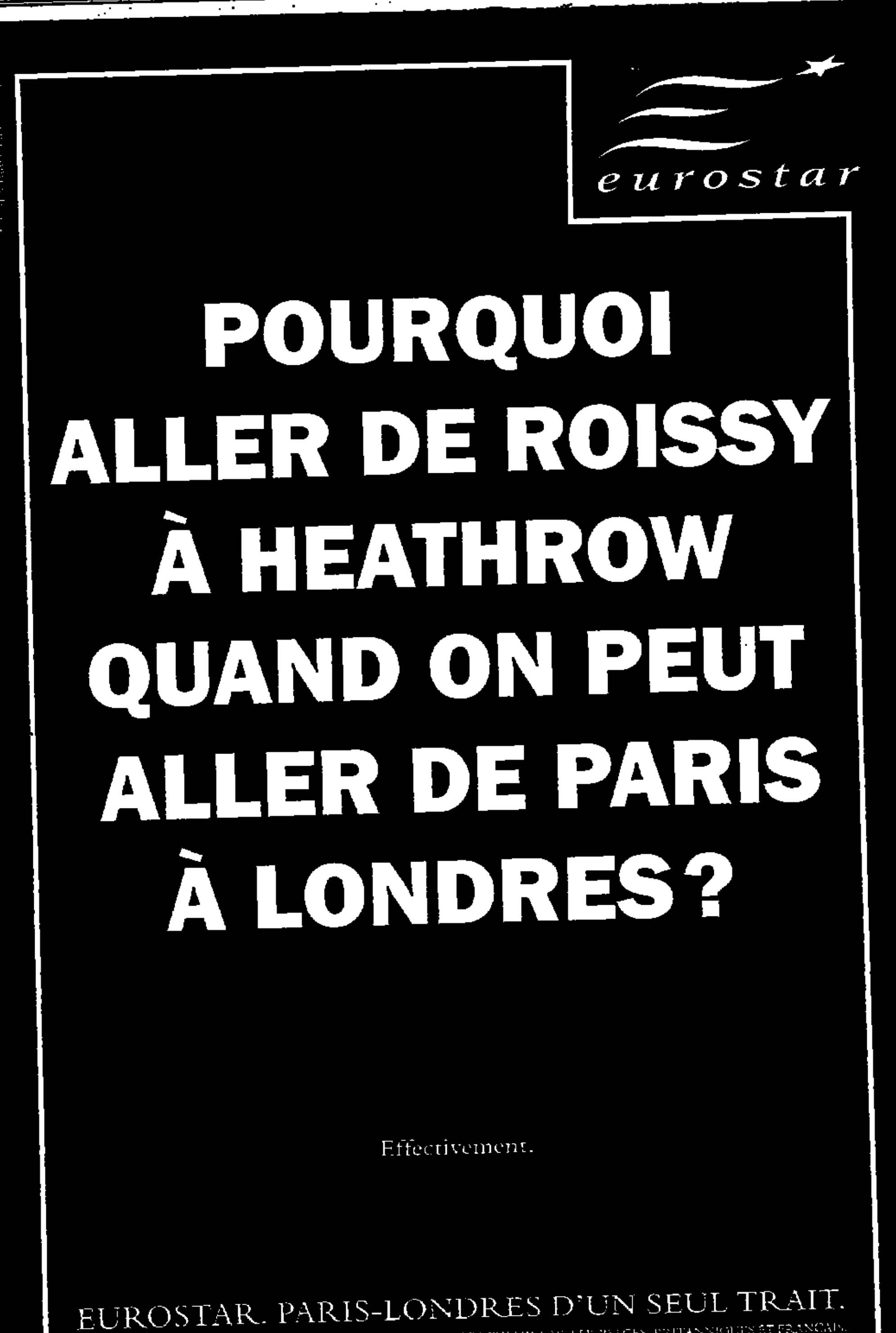
**Pierre FAVARD,**
professeur à l'université
Pierre-et-Marie-Curie, Paris,

a quitté les siens et ses amis.

Ceux qui l'ont connu et aimé n'ont jamais cessé de penser à lui.

### Soutenance de thèse

– Doctorat d'Etat, université de Paris-Sorbonne, samedi 14 octobre 1995, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, par Reginald Amonoo du Ghana, professeur au Zimbabwe : « La Rome de Corneille : mythes et réalités ». Rapporteur, M. le professeur Jacques Truchet ; autres membres du jury, les professeurs Madeleine Bertaud, François Moureau, Roger Guichemerre et Alain Couprie.



**ÉTATS-UNIS** La Bourse de New York s'est ressaisie mercredi 11 octobre en gagnant 0,31 %. Au cours des deux premières séances de la semaine, Wall Street avait lourdement chuté, victime d'inquiétudes sur les résultats des entreprises, notamment de haute technologie. Mardi, le marché a limité ses pertes en clôture à 5 points. ● WALL STREET affiche des performances sans équivalent depuis 1991 et a bénéficié à la fois du cycle de croissance sans inflation de l'économie américaine, des gains de productivité des entreprises et du transfert de l'épargne des ménages vers la Bourse. ● DES CRAINTES commencent à apparaître à la fois nées de contre-performances de certaines entreprises alors que le cycle devient moins favorable et dea fragilité financière des ménages méricains, qui sont très endettés :t qui ont beaucoup investi sur les mrchés d'actions.

# Wall Street continue à attirer l'épargne des ménages américains

## Après quatre ans de performances exceptionnelles, la Bourse de New York a connu un fléchissement en début de semaine. Les spécialistes soulignent l'engouement des particuliers pour le marché des actions et s'inquiètent de leur taux d'endettement, qui atteint 90 % de leur revenu disponible

NEW YORK
*de notre envoyé spécial*

Wall Street fait peur et fait envie. La principale Bourse du monde affiche depuis des mois des performances impressionnantes et sans équivalent dans les pays développés. L'indice Dow Jones a gagné 23 % depuis le 1er janvier et battu par la même occasion la bagatelle de 40 records successifs. Le marché spécifique des entreprises de croissance, notamment de haute technologie, le Nasdaq, a progressé de 36 % dans le même temps. Depuis le début de l'année 1991, c'est-à-dire depuis le moment où l'économie américaine est sortie de la récession, la place new-yorkaise a gagné plus de 90 %. Dans le même temps, la Bourse de Paris a fait du surplace.

Pourtant, la rapidité et l'ampleur des gains réalisés sur les marchés commencent à inquiéter. D'abord, parce que l'environnement économique est en train de devenir moins favorable et qu'en conséquence les performances des entreprises sont appelées à se réduire. Ensuite, parce que les gains faciles conduisent à des excès. Depuis un mois, l'indice Dow Jones a reculé de 1,5 %. Rien de bien grave, mais Michaël Metz, responsable des investissements de la banque Oppenheimer, estime que la correction n'en est qu'à son début. Certains analystes attendent une baisse pouvant dépasser les 10 %.

L'évolution de Wall Street a des conséquences directes sur les places boursières du reste du monde et notamment européennes. Il a suffi, par exemple, que, lundi 9 octobre, les valeurs technologiques américaines poussées par une intense spéculation au cours des derniers mois chutent brutalement de 4,2 % sur le Nasdaq pour que dans la foulée Londres, Francfort et Paris perdent du terrain.

La Bourse américaine a bénéficié jusqu'à aujourd'hui d'un environnement « anormalement » favorable : un cycle de croissance qui se prolonge depuis quatre ans et un mouvement de fond depuis le début des années 90 qui porte l'épargne américaine vers la Bourse. Dans le même temps, les entreprises américaines ont connu une véritable révolution culturelle. Elles ont abandonné le *« big is beautiful »* pour privilégier avant tout les gains de productivité... et la rentabilité. Elles se sont désendettées et leurs bénéfices ont atteint des niveaux records. Les investissements ont été considérables et les réductions d'effectifs dans l'industrie se sont multipliées.

Phénomène presque sans précédent historique, la croissance n'a pas débouché sur une montée de l'inflation et, après une flambée en 1994, les taux d'intérêt à long terme sont revenus à des niveaux jugés faibles (6,4 % sur les obligations à 30 ans). Enfin, les accès de faiblesse répétés du dollar ont plutôt été favorables, permettant aux entreprises américaines d'exporter plus facilement et de rapatrier de l'étranger des bénéfices qui, convertis en dollars, deviennent plus importants. Une situation idyllique pour Wall Street.

**« Les entreprises et les ménages américains sont extrêmement confiants en l'avenir et développent des plans d'investissement et de consommation que leurs revenus n'autorisent pas »**

Au point que l'Amérique se sent aujourd'hui et à nouveau économiquement toute-puissante. L'hebdomadaire *Business Week* dans son édition du 9 octobre fait sa couverture sur la nouvelle productivité américaine : *« La technologie fait de l'économie américaine la plus productive et compétitive dans le monde. »* Au point d'oublier que la compétitivité n'est pas sans rapport avec la sous-évaluation du dollar et que le deficit commercial des Etats-Unis ne cesse de s'accroître. En tout cas, l'économie américaine connaît un dynamisme qui ne souffle ni sur un Japon empêtré dans la récession ni en Europe, où la croissance peine.

Toutefois, à force de monter, Wall Street est devenu chère et vulnérable. Selon les performances calculées par la firme Lipper Analytical, les gains des fonds investis en actions ont atteint 27,2 % au cours des neuf premiers mois de l'année. La progression la plus forte depuis 1987. *« Une correction est prévisible et le risque sur les actions devient important, mais personne ne peut prévoir quand les investisseurs vont commencer à vouloir réaliser leurs bénéfices »*, explique Michael Lipper, le président de Lipper Analytical. L'environnement est appelé inéluctablement à devenir moins favorable. *« Les bénéfices des entreprises américaines ont été supérieurs aux prévisions des analystes au cours des dix derniers trimestres, mais cette situation touche à sa fin »*, explique un gérant de la banque Salomon brothers. Dans sa dernière étude sur le secteur des entreprises chimiques, la banque Goldman Sachs indique que le seuil d'alerte est atteint sur les marges.

La spéculation sur les valeurs technologiques est considérée comme un révélateur des excès commis. Des centaines de fonds spécialisés dans ce domaine se sont créés au cours des dernières années et ils sont aujourd'hui très vulnérables aux révisions de prévisions de croissance des profits.

Wall Street ne semble pas pour autant menacée par un krach. La croissance américaine devrait, selon les économistes, rester relativement soutenue à la fin de l'année et au début de 1996. Elle devrait permettre dans l'ensemble aux entreprises de préserver leur rentabilité. Le plus inquiétant est la situation financière des ménages américains qui pourrait entraîner un mouvement de panique si une secousse venait à se produire. Tout d'abord, le pourcentage des actions dans l'ensemble des placements détenus par les Américains se situe à un niveau sans précédent depuis le milieu des années 1970 : 29 %. Dans le même temps, et selon la banque Morgan Stanley, l'endettement total des ménages américains a atteint un sommet historique de 90 % des revenus disponibles (contre 60 % en 1975 et 70 % en 1985).

La liquidité, c'est-à-dire la possibilité pour les ménages de réaliser rapidement des actifs, toujours calculée par Morgan Stanley, est à son niveau le plus faible depuis cinquante ans. *« Les entreprises et les ménages américains sont extrêmement confiants en l'avenir et développent des plans d'investissement et de consommation que leurs revenus n'autorisent pas »*, souligne ndosuez dans son bulleti de conjoncture du mois d'octore.

Brian Fabbri, l'économise en chef de Paribas capital mrket, considère pourtant que le nouvement de fond qui ıène l'épargne américaine vrs la Bourse ne va pas cesser. C'st ce qui rend Wall Street beacoup moins fragile qu'on pourrit le craindre. *« Pour des raison à la fois fiscales et techniques – l possibilité notamment de trarférer les fonds de pension –, les caitaux vont continuer à afflur en Bourse »*, explique M. Fobri. Jacques Mounier, présidat de Crédit lyonnais secunties, ajoute : *« La population ne au moment du « baby boom » entre dans un âge ou elle épargn plus, et elle y est incitée par le gouvernement. »*

**Eric :eser**

**40 records depuis le début de l'année**

INDICE DOW JONES

4 730,19

4800 · 4600 · 4400 · 4200 · 4000 · 3800

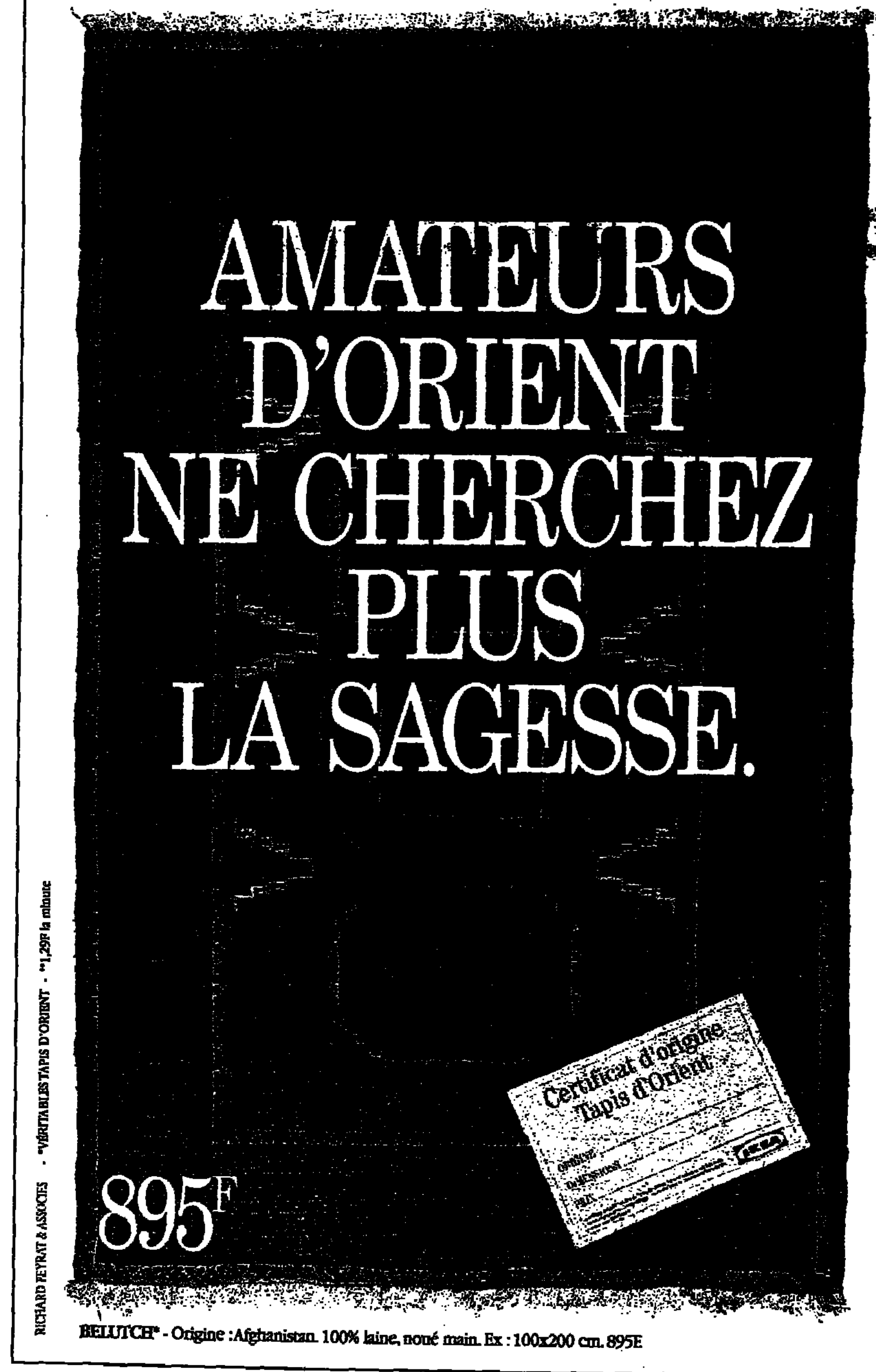
Source : Bloomberg

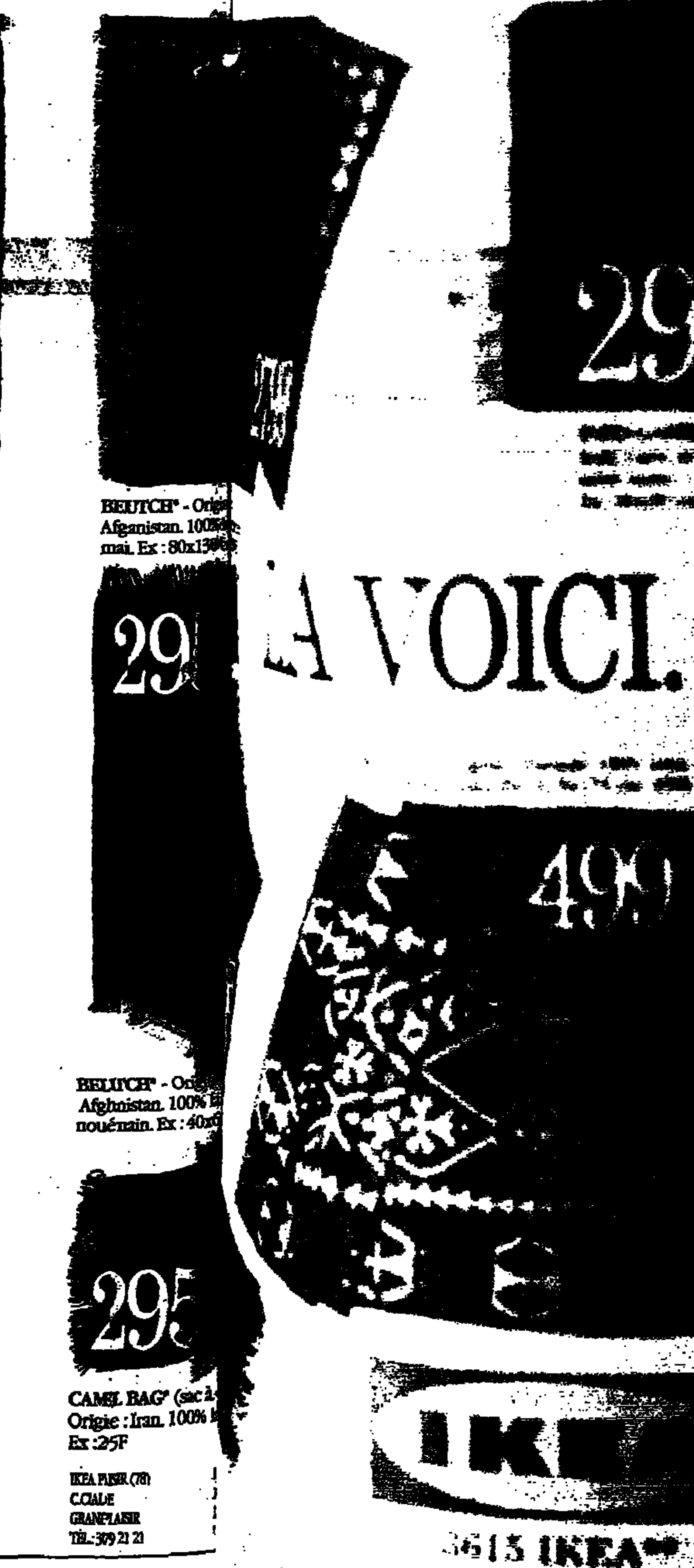
*L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné plus de 23 % depuis le 1er janvier, une progression presque ininterrompue.*

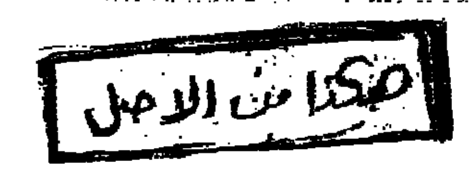
## *Le Dow Jones a 111 ans*

**L'indice Dow Jones des 30 valeurs vedettes de Wall Street a été créé en 1884 par la *Customer's Afternoon Letter*, l'ancêtre du *Wall Street Journal*. Il franchit pour la première fois de son histoire les 100 points le 12 janvier 1906. Avant le jeudi noir du 28 octobre 1929, où il perd 38,33 points (13 %), il atteint son sommet d'avant la seconde guerre mondiale le 3 septembre 1929, à 381,17. Il faut attendre le 12 mars 1956 pour qu'il franchisse la barre des 500 points. Les 1 000 points sont atteints le 14 novembre 1972, un niveau que l'indice ne retrouvera ensuite qu'en 1983. C'est le 8 janvier 1987 que le Dow Jones dépasse les 2 000 points, le 17 juillet de la même année il « touche » les 2 500 points et le 17 août les 2 700.**

**Le 16 octobre 1987, pour la première fois, le Dow Jones perd plus de 100 points en une seule séance et trois jours après, lors du lundi noir du 19 octobre, il abandonne 508 points (22,6 %). C'est le 24 janvier 1989 que l'indice Dow Jones retrouve son niveau du 16 octobre 1987. Victime du « mini-krach », le 13 octobre 1989 et d'une chute de 190,58 points, il franchit le 17 avril 1991 la barre des 3 000 points. Les 3 500 points sont atteints le 19 mai 1993 et les 4 000 points le 23 février 1995. Le 14 septembre, l'indice a dépassé les 4 800 points.**





# Jean-Yves Haberer et les autorités de tutelle se renvoient la responsabilité de la crise du Crédit lyonnais

## Le rapport de la Cour des comptes met chacun des acteurs directement en cause

**La Cour des comptes a rendu publiques, mercredi 11 octobre, ses conclusions critiques sur les comptes du Crédit lyonnais. La présentation du rapport de la Cour intervient une semaine après l'adoption du projet de loi relatif au redressement de la banque publique par l'Assemblée nationale. Ce document met en cause à la fois l'ancien président de la banque, la Commission bancaire et le ministère des finances.**

La Cour des comptes a rendu public, mercredi 11 octobre, son rapport sur les comptes 1987-1993 du Crédit lyonnais. Dans un document de soixante-dix pages, l'institution dénonce la manière dont la banque *« s'est lancée au cours de cette période, sans en avoir les moyens, dans une stratégie de croissance accélérée dans tous les domaines, tout en négligeant les usages prudentiels habituels. Elle a ainsi accumulé en peu d'années un portefeuille de mauvais risques d'une ampleur très supérieure à la moyenne. Dans le même temps, le Crédit lyonnais a puisé de plus en plus largement dans les réserves accumulées antérieurement à 1988, de sorte qu'il ne disposait plus, lorsque les mauvais risques se sont concrétisés, des ressources qui lui auraient été indispensables pour y faire face »* (*Le Monde* du 30 septembre).

La présentation du rapport de la Cour intervient une semaine après l'adoption en première lecture par les députés du projet de loi relatif au redressement de la banque publique. L'intérêt de sa publication n'en est pas moins grand. D'abord, il est exceptionnel que la Cour livre ainsi ses conclusions sur les entreprises publiques. Ensuite, son contenu a suscité de vives réactions : de Jean-Yves Haberer, qui a présidé la banque publique de septembre 1988 à novembre 1993, du gouverneur de la Banque de France, qui préside la Commission bancaire, et du ministre des finances, qui représente l'Etat actionnaire.

Aussi, dans leurs réponses annexées au document principal, chacun s'est livré à un exercice de haute voltige qui consiste tout à la fois à protéger l'organisme dont il a la tutelle, à avancer des arguments pour sa propre défense et à désigner les fautes du voisin.

Si le ministre de l'économie *« partage les analyses présentées par la Cour qui permettent de comprendre combien certaines structures ont été mal contrôlées au sein du groupe »*, il ne peut, en aucun cas, *« partager les critiques diverses qui ont été exprimées sur les structures et les agents, tant de ce ministère que de la Commission bancaire »*.

Seize pages sont nécessaires à Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France et, à ce titre, président de la Commission bancaire, pour défendre l'action de cette dernière. Le gouverneur rappelle le rôle des commissaires aux comptes, banalise le cas du Crédit lyonnais et remet en cause l'analyse de la Cour, l'accusant de malhonnêteté intellectuelle lorsqu'il s'agit de la constitution des provisions.

**AUCUNE AUTOCRITIQUE**

Face aux reproches formulés par la Cour des comptes sur l'intervention tardive de la Commission bancaire, le gouverneur réplique : *« Les investigations de la Commission bancaire ont commencé au sein du groupe du Crédit lyonnais en novembre 1991, parce qu'aux yeux du gouverneur de la Banque de France et du ministre des finances, informés de l'existence de risques sérieux par le directeur du Trésor, il apparaissait nécessaire de procéder à un contrôle sur place approfondi. (...) La Commission bancaire a, dès lors, consacré des moyens très importants pour mettre en évidence les difficultés du Crédit lyonnais. »* Le gouverneur fait ainsi d'une pierre deux coups : Jean-Claude Trichet, président de la Commission bancaire, dédouane Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor de 1987 à 1993.

Directement mis en cause par la Cour des comptes lorsque, dans sa conclusion, elle fait porter la responsabilité des pertes *« d'abord aux dirigeants de la banque »*, Jean-Yves Haberer défend âprement son bilan et se plaint du parti pris inexplicable de la Cour. Cette dernière n'est pas sa seule cible. La stratégie de liquidation adoptée par son successeur, Jean Peyrelevade, a provoqué, selon lui, un doublement des pertes.

La lecture de ces différentes réponses est édifiante. Pas une seule autocritique ne filtre à travers les lignes. Pourtant, les faits sont têtus : le Crédit lyonnais a affiché pour 1992 et 1993 près de 9 milliards de francs de pertes. Son déficit en 1994 a atteint 12 milliards de francs et il n'a pu conserver sa solvabilité qu'en allégeant son bilan de 135 milliards d'actifs.

***Babette Stern***

# L'ex-banquier Mario Conde reste dans le collimateur de la justice espagnole

## Arrêté le 11 octobre, il a été relâché après son audition

**MADRID**
*de notre correspondant*

A quelques heures d'intervalle, le juge Miguel Moreiras a complètement changé d'avis. Mercredi 11 octobre, au début de l'après-midi, ce *juge d'instruction décrétait la mise* en détention inconditionnelle de l'ancien banquier Mario Conde. *Dans la soirée, il décidait de laisser* l'ex-président de Banesto (Banco español de credito) en liberté sans caution, apparemment convaincu par ses explications sur les accusations de détournement de fonds (600 millions de pesetas, soit 24 millions de francs) et faux en écritures commerciales qui pèsent sur lui. Le parquet avait pourtant réclamé sept ans d'emprisonnement pour Mario Conde et deux de ses proches.

**PRESSIONS SUR LE POUVOIR**

Sans demander l'avis de la commission exécutive de Banesto, Mario Conde avait décidé, le 11 juillet 1990, de payer 600 millions de pesetas à Argentia Trust, une société basée à Saint-Vincent (Antilles hollandaises) afin d'obtenir des exemptions fiscales pour l'achat d'actions du département industriel de Banesto. Les avantages fiscaux avaient été obtenus en avril 1990 et la facture fabriquée *a posteriori* pour justifier le paiement. Où est passé cet argent ? Mario Conde aurait affirmé que cette somme était en possession de l'un des dirigeants d'Argentia Trust. C'est ce qui lui aurait permis de rentrer chez lui mercredi soir. Le parquet avait pour sa part clairement indiqué que le banquier s'était approprié les 600 millions de pesetas.

Arrêté le 23 décembre 1994 et libéré un mois plus tard après le versement de la plus importante caution jamais décrétée en Espagne (80 millions de francs), ce héros déchu a de nouveau fait parler de lui il y a vingt jours.

Selon certaines révélations, il n'aurait eu de cesse, depuis sa sortie de prison, de faire pression sur le pouvoir pour que le dossier instruit contre lui soit réduit à sa plus simple expression. Mario Conde aurait, ni plus ni moins, demandé que le juge d'instruction soit changé, qu'il soit mis fin à un contrôle, que les experts ne fassent pas leur travail et que le gouvernement reconnaisse avoir commis une erreur en plaçant Banesto sous tutelle de la banque d'Espagne en décembre 1993. Si un dédommagement ne lui était pas accordé, il affirmait être prêt à révéler une série de documents en provenance directe des services secrets. Le pouvoir n'a finalement pas estimé opportun de porter l'affaire devant la justice.

Mercredi soir, Mario Conde affichait un large sourire en sortant du Palais de justice. Mais le juge Moreiras, personnage controversé dont les décisions font souvent l'objet de polémiques, devait procéder, dès jeudi, aux auditions des autres acteurs de ce qui reste, pour le moment, un détournement présumé de la part de Mario Conde. On devrait donc encore reparler de celui qui, il y a deux ans à peine, était la coqueluche de l'Espagne et le financier le plus puissant du royaume.

***Michel Bole-Richard***

# Le CNPF veut convaincre les patrons d'être de meilleurs citoyens

**POUR REDORER** le blason du patronat terni par les « affaires » et les vagues de licenciements collectifs, le candidat qu'était alors Jean Gandois à la présidence du CNPF avait fait campagne, en 1994, pour une entreprise plus *« citoyenne »*, thème lancé voici quelques années par le Centre des jeunes dirigeants (CJD). Elu patron des patrons, M. Gandois a tenu à préciser le contenu de cette notion floue, d'autant que Jacques Chirac et Alain Juppé ne ratent pas une occasion de réclamer, au nom de cette *« citoyenneté »*, que les entreprises *se mettent à créer des emplois*.

Le nouveau président du CNPF a confié à une commission *« citoyenneté des entreprises »* le soin de donner chair à cette notion. Dans la lettre de mission qu'il a adressée le 23 janvier à Jacques Dermagne, vice-président du CNPF et président du Conseil national du commerce, Jean Gandois précisait son projet : *« Il vous sera nécessaire de convaincre la communauté patronale du fait que, si le premier objectif de l'entreprise est d'assurer sa rentabilité, elle ne peut pour autant limiter son intérêt à ceux de ses actionnaires, de ses salariés et de ses clients et se désintéresser, en les abandonnant à l'exclusion, de tous ceux qui ne trouvent pas d'emploi. »* C'est dire que le rapport présenté le 12 octobre par M. Dermagne s'adresse autant au monde patronal qu'il veut sensibiliser qu'à l'opinion publique que le CNPF aimerait convaincre de la sollicitude de l'entreprise à l'égard de la cité.

**L'EXPÉRIENCE DE L'ESSAIMAGE**

Jacques Dermagne pose en préalable que *« pour l'entreprise, la première façon d'être citoyenne est d'abord d'exister »*, ce qui signifie que *« créer plus de richesses ne signifie plus aujourd'hui créer plus d'emplois »*. Mais la citoyenneté de l'entreprise ne peut *« se limiter à l'accompagnement de plans sociaux »*, car *« les îlots de misère ne doivent pas devenir des continents au sein desquels les entreprises ne pourraient prospérer »*.

Le rapport ne souhaite pas que l'entreprise empiète sur les compétences des associations caritatives prenant en charge la grande détresse *ou des organismes qui* assurent la solidarité entre jeunes et vieux, malades et bien portants. Il propose qu'elle s'associe à leur action, mais estime qu'elle sera surtout performante dans son domaine propre. M. Dermagne cite de nombreux exemples de cette citoyenneté agissante, *« au confluent du social et de l'économique »*. Car les sociétés essaiment et prennent sous leur aile des PME où se retrouvent leurs anciens salariés : avec l'appui de Rhône-Poulenc, en 1993 et 1994, 60 salariés ont « essaimé » et créé 180 emplois. L'entreprise se fait formatrice : Total a *accueilli 200 jeunes sans qualifica*tion ni emploi dans ses centres de formation et 103 d'entre eux ont reçu une proposition d'embauche à l'issue de leur qualification.

**LUTTE CONTRE L'EXCLUSION**

L'entreprise participe à la lutte contre l'exclusion : la compagnie aérienne Air Liberté à offert 223 billets à des demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche ; Darty participe à la formation de la vingtaine de smicards qui réparent et revendent les appareils ménagers récupérés auprès de la clientèle. L'entreprise se soucie de son environnement social : chacun des cinquante hypermarchés Auchan prend chaque année en charge dix jeunes en difficulté, les forme et en embauche environ un quart.

Jacques Dermagne veut *« mettre en place un réseau en désignant des hommes d'entreprise au sein des Unions patronales »* qui détecteront les initiatives à *« accompagner »* auprès des hommes politiques, des enseignants, des syndicats, des associations locales. Des personnalités regroupées au sein d'un comité de réflexion approfondiront la notion de citoyenneté afin que l'entreprise française réalise *« des efforts qui iront au-delà de ce qu'impose le seul souci d'efficacité productive à court terme et qui apporteront des initiatives pérennisant l'économie marchande sur le long terme »*.

***Alain Faujas***





**L'ASSURANCE-CRÉDIT SFAC**

# Ça ne coûte rien de savoir combien ça coûte !

Tout savoir sur les services de l'assurance-crédit
SFAC

Observateur privilégié de la situation économique et financière des entreprises, la SFAC vous aide à sélectionner votre clientèle et vous protège des risques de non-paiement. Face à l'impayé, la SFAC engage la procédure de recouvrement la mieux adaptée et vous indemnise en cas de non-récupération rapide de votre créance.

**SFAC**
N°1 DE L'ASSURANCE CRÉDIT

*L'assurance-crédit SFAC, ça ne coûte rien de savoir combien ça coûte*

هكذا من الاهل

هكذا من الاصل



# PSA et Renault interviennent de plus en plus dans les fusions de leurs fournisseurs

## L'équipementier automobile Plastic Omnium lance une OPA sur le plasturgiste Reydel

**Les deux constructeurs automobiles ont représenté 44 % du chiffre d'affaires de Bertrand Faure en 1994, 59 % de celui de Reydel, et 63 % de celui de Plastic Omnium. Leur poids dans l'industrie de l'équipement automobile les incite à intervenir dans la stratégie de leurs fournisseurs. Mais en favorisant le rachat de Reydel par Plastic Omnium, ils poussent l'acheteur à se fragiliser en doublant son endettement.**

L'ÉQUIPEMENTIER automobile Plastic Omnium a lancé jeudi 12 octobre son OPA sur Reydel. Les constructeurs vont assister, satisfaits, au dernier acte d'une guerre entre deux de leurs fournisseurs, à laquelle ils ont largement contribué.

Le 20 mars, Plastic Omnium (4,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994) s'invite sans crier gare au capital de Reydel, dont il détiendra finalement 31 %. Commence alors une période au cours de laquelle PSA, et dans une moindre mesure Renault, vont faire pression sur les actionnaires de Reydel pour qu'ils cèdent leurs parts à Plastic Omnium. *« Nos fournisseurs doivent avoir une taille suffisante pour nous suivre à l'étranger et pour intervenir au niveau même de la conception du produit, ce qui leur demande un effort financier important en matière de recherche et développement »*, explique Jean-Baptiste Duzan, directeur des achats de Renault. *« Reydel tout seul* [1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1994] *n'avait probablement pas les moyens de se mondialiser »*, confirme André-Joël Motte, responsable de la division automobile de Paribas affaires industrielles, ancien actionnaire de Reydel aux côtés de la famille Bourgois, fondatrice de la société.

Un argument qui n'explique pas pourquoi PSA s'est opposé au rachat de Reydel par Textron, un important équipementier américain. Le groupe dirigé par Jacques Calvet a su convaincre l'américain d'abandonner ses ambitions : PSA, qui représente plus du tiers du chiffre d'affaires de Reydel, était prêt à rompre toute relation avec son fournisseur. *« Plus de 60 % du prix de revient d'une voiture est constitué par les achats. Nous ne pouvons pas prendre le risque de dépendre d'étrangers dans de telles proportions »*, considère Alain-Claude Carrée, directeur de la Sogedac, filiale d'achat de PSA.

Plastic Omnium a donc remporté l'affaire, mais au prix d'un doublement de son endettement net à 1,9 milliard de francs, soit 1,38 fois ses fonds propres. Le nouveau groupe, qui devra se désendetter, a déjà annoncé le 10 octobre la cession de la participation de Reydel dans le fabricant de rétroviseurs Harman. *« Plastic Omnium pourrait céder ses activités dans les systèmes urbains et dans le médical »*, souligne un proche du groupe.

*« PSA est nationaliste quand ça l'arrange*, estime un observateur du secteur automobile, *dans l'affaire Reydel, le constructeur craignait que Textron, une fois implanté en Europe, ne représente un interlocuteur trop puissant avec lequel il serait moins facile de trouver un terrain d'entente en matière de prix. »* Ces raisons avaient déjà été évoquées lorsque PSA, soutenu par Renault et aidé de plusieurs institutionnels, avait empêché Valeo de racheter Epeda en 1988.

Par ailleurs, même si le groupe dirigé par M. Calvet s'en défend, il préserve les intérêts de sa filiale Ecia (chiffre d'affaires de 8,3 milliards de francs en 1994) dans l'équipement automobile.

> « Plus de 60 % du prix de revient d'une voiture est constitué par les achats. »

Son comportement lors de la vente de Roth Frères, groupe familial français spécialiste du siège, l'a illustré : le constructeur aurait bien marié Ecia, qui réalise 1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires dans le siège, avec cette société et Trêves, un autre spécialiste, pour bâtir un grand pôle « sièges ». Dans cette perspective, il a tout fait pour décourager Sommer Allibert, concurrent direct d'Ecia, qui avait le même projet. PSA est allé jusqu'à soutenir le rachat de Roth Frères par l'américain Johnson Control, répondant aux voeux de Renault qui voyait là un moyen de moins dépendre de Bertrand Faure, son principal fournisseur de sièges.

C'est aussi par crainte de devenir trop dépendants d'un seul fournisseur que PSA et Renault ont vu d'un mauvais œil le fabricant américain de batteries Exide racheter CEAC, même s'ils invoquent la qualité insuffisante des produits d'outre-Atlantique. *« Exide couvre aujourd'hui 80 % des besoins de Renault en batteries et 70 % de ceux de PSA »*, précise Jean-Louis Claudel, président de CEAC.

*« Il est normal qu'un client se préoccupe de ce qui se passe chez un fournisseur important »*, estime Elie Vannier, directeur général de la banque d'affaires Morgan Grenfell, conseiller dans plusieurs dossiers de rapprochement. Mais les constructeurs français jouent aujourd'hui un double jeu : ils encouragent l'émergence de groupes importants, à l'image de Valeo aujourd'hui (23 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994), tout en empêchant qu'ils deviennent incontournables dans leurs spécialités. Deux comportements qui ne seront pas longtemps conciliables. *« Aux Etats-Unis* [la constatation est la même au Japon], *il est fréquent que les constructeurs travaillent avec un seul équipementier dans une fonction déterminée*, souligne Elie Vannier. *Il leur arrive aussi d'en changer. Mais en tout état de cause, leur relation de partenariat avec leurs fournisseurs est beaucoup plus forte qu'en Europe. »*

*Virginie Malingre*

# Les artisans bénéficieront d'un « chèque premier employé »

## Le gouvernement veut répondre à leurs inquiétudes pour mieux relancer l'emploi

L'UNION PROFESSIONNELLE artisanale (UPA) était décidée à donner de la voix. Agacée par la sollicitude gouvernementale à l'égard des petites et moyennes entreprises, elle avait décidé de mettre à profit sa journée nationale du jeudi 12 octobre, pour rappeler au premier ministre, Alain Juppé, et à son ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, les termes du *« donnant-donnant »* proposé en mai : créer 300 000 emplois en trois ans à condition que soit mise en œuvre une véritable politique en faveur de l'artisanat.

Le message est passé. Alain Juppé devait saisir, jeudi, la tribune qui lui était offerte, pour dévoiler le volet « artisanat » du plan PME annoncé pour la fin novembre. Avec 823 000 établissements, plus 2 millions d'emplois (9 % de la population active dont 1,3 million de salariés), l'artisanat, il est vrai, a représenté, en 1994, près du tiers des *créations d'entreprise* (+14,1 %).

Le plan Juppé-Raffarin s'articule autour de quatre grands types de mesures. Le gouvernement entend, d'abord, *« renforcer l'identité artisanale »*. Un projet de loi sera déposé au cours de l'actuelle session parlementaire pour réaffirmer la « forte spécificité » de ce secteur. Il rendra obligatoire, comme s'y était engagé Edouard Balladur à Matignon, la *« qualification professionnelle préalable »* pour l'exercice de métiers mettant en jeu la santé et la sécurité des consommateurs.

Dans le même esprit, un fond de promotion de l'artisanat sera créé, et un décret sur le *« droit de suite »* promulgué : l'UPA réclame depuis des années un texte épargnant aux entreprises artisanales de devoir s'inscrire au registre du commerce, au-delà d'un certain stade de leur développement. Le nouveau texte autorisera les artisans employant plus de dix salariés (ou quinze, *s'ils ont le titre d'artisan ou de maître-artisan*), à ne plus demander leur radiation du répertoire des chambres de métiers.

Le deuxième gros volet de mesures porte sur la relance des créations d'emplois et la modernisation des entreprises artisanales par une offre de crédit à des taux préférentiels et une simplification des formalités fiscales.

### L'ANGOISSE DE LA PAPERASSERIE

Le dispositif comportera notamment des prêts à taux préférentiels et une enveloppe de 3 milliards de francs prélevée sur les ressources Codevi. Le plafond du régime simplifié d'imposition sera relevé. Actuellement, pour en bénéficier, une entreprise doit réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 3,8 millions de francs pour les activités de ventes de marchandises ou de 1,1 million pour les prestations de services. Les plafonds seront respectivement portés à 5 et 2 millions de francs.

Surtout, reprenant l'exemple du chèque service destiné aux particuliers employant du personnel à la maison, le gouvernement se propose de créer un *« chèque premier employé »* pour supprimer l'angoisse de la paperasserie parmi les freins à l'embauche. *« Il est indispensable de simplifier la charge de travail administratif, afin de laisser l'entrepreneur se concentrer sur son métier »*, assurent les pouvoirs publics. Le gouvernement semble presser d'aboutir, puisque le ministre du travail, Jacques Barrot, doit en fixer les modalités pour 1996. Enfin, le dernier axe du plan gouvernemental prévoit d'améliorer le statut du conjoint de l'artisan sur deux points : les prestations maternité et le régime fiscal pour la protection sociale complémentaire.

Essentiellement tourné vers l'emploi, le plan ne satisfait pas toutes les revendications de l'UPA. A la veille de sa journée nationale, celle-ci réclamait, par exemple, des mesures ponctuelles comme la fusion des aides à l'apprentissage, et plus générales comme la séparation entre le patrimoine personnel et le patrimoine affecté à l'entreprise. L'Union professionnelle plaidait aussi pour un allègement des droits de mutation sur les fonds des entreprises individuelles. Le forum organisé par l'UPA avec l'Assemblée permanente des chambres de métiers, les 17 et 18 octobre, devrait être l'occasion d'établir le bilan des mesures annoncées par le gouvernement.

*Al. F. et P.-A. G.*

# Les cadres et la maîtrise de la SNCF manifestent leur mécontentement

A LA SNCF, un mécontentement peut en cacher un autre. Après la journée d'action du 10 octobre, très largement suivie, les 50 000 agents de maîtrise et cadres de la SNCF étaient appelés par l'ensemble de leurs fédérations à manifester à Paris le jeudi 12 octobre à partir de 13 h 30. Signe de la dégradation du climat social dans cette catégorie de personnel : c'est la première fois depuis 1979 que les six fédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC et Fédération maîtrise et cadres) appellent à un mouvement spécifique de cette catégorie de personnel.

Outre le comportement *« autocratique et méprisant »* du président Bergougnoux, unanimement dénoncé, les syndicats mettent en avant trois griefs : le ralentissement des promotions – 12 % des cadres et agents de maîtrise ont été promus en 1992, 8 % l'année dernière –, *« le management coercitif qui prend le pas sur toutes les valeurs qui ont forgé l'entreprise »* et le *« dépeçage de la SNCF »*.

Même si cette manifestation ne rassemble que quelques centaines ou quelques milliers de cheminots et si elle ne s'accompagne pas de perturbations dans le trafic ferroviaire, la direction aurait tort de ne pas la prendre au sérieux. Pour Paul Roche, secrétaire général de la Fédération maîtrise et cadres, majoritaire chez les 15 000 cadres, *« ceux-ci ne comprennent plus le sens de ce qu'on leur demande »*. Plus direct, le leader de Force ouvrière, Vincent Charbonnier, estime que *« notre professionnalisme passe au second plan. Sans nous donner aucune contrepartie, la direction nous incite à pratiquer avec zèle une politique que nous n'approuvons pas : le démantèlement de l'entreprise »*.

Comme dans d'autres entreprises, les cadres de la SNCF qui, jusqu'à présent, se situaient du côté des directions, n'hésitent plus à faire grève ou à manifester leur mécontentement, à l'instar des autres salariés auxquels ils s'identifient de plus en plus. Pour leurs représentants, le 12 octobre marque une étape. Jusque-là, la résistance des cadres était passive. Désormais, elle devient active.

*Frédéric Lemaître*

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

State Street

State Street Banque S.A.

STATE STREET SPINNAKER 2®

Afin de permettre au gestionnaire de mettre en œuvre une politique d'allocation d'actifs (actions/monétaire), l'exposition minimale de portefeuille au risque actions est ramenée de 90 % à 60 % à compter du 18 octobre 1995. La fraction de l'actif de la SICAV non investie en actions françaises sera alors investie soit en actions internationales soit en instruments monétaires.

L'actif de la SICAV, éligible au PEA, restera en permanence investi pour plus de 60 % en actions françaises.

L'indice de référence de la SICAV sera désormais un indice composite comprenant pour 60 % des actions françaises (référence SBF 120) pour 20 % des actions internationales (référence MSCI World en Franc) et pour 20 % le marché monétaire français.

# General Electric lance une OPA sur la Sovac

GE CAPITAL, le bras financier du géant américain General Electric, a lancé jeudi 12 octobre une offre publique d'achat amicale sur la Sovac, filiale à 62,7 % du groupe Lazard. GE Capital propose un prix attractif de 610 francs par action, valorisant la société à 7,7 milliards. Le dernier cours de la Sovac était à 364, 90 francs. Intervenant dans les financements spécialisés (crédits aux particuliers pour l'achat d'automobiles, crédit immobiliers...), la Sovac a enregistré au premier semestre 1995 un résultat net de 220 millions de francs, en baisse de 11 % par rapport au premier semestre 1994. Cette société, qui cherche un second souffle après des années de vaches maigres, a acheté cet été à la Compagnie financière Edmond de Rothschild la banque Sofirec, spécialisée dans l'affacturage (recouvrement de créances pour des tiers) pour 420 millions de francs.

GE Capital a déjà montré son intérêt pour les crédits spécialisés, avec l'acquisition cette année du Crédit de l'Est. La filiale du groupe américain a également, en Europe, acheté notamment deux sociétés de réassurance allemandes, Frankona Re et Aachen Re, pour 1 milliard de dollars.

### DÉPÊCHES

■ **ATLAS : le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert**, a indiqué, mercredi 11 octobre à Strasbourg, que le projet d'alliance entre France Télécom et Deusche Telekom pourrait aboutir rapidement (il pourrait être annoncé lundi 16 octobre). L'Allemagne aurait accepté le principe de l'ouverture à la concurrence de réseaux « alternatifs » (électricité, chemin de fer, autoroute) au plus tard au 1er juillet 1996, qui sont déjà en voie de libéralisation en France. France Télécom et Deusche Telekom auraient aussi consenti à retardé la fusion de leurs deux réseaux de transmission de données (Transpac et Datex-P) au 1er janvier 1998.

■ **L'Oréal : le numéro un mondial des cosmétiques**, qui détenait depuis juillet 1994 66 % du capital de Lanvin (couture), a décidé de porter sa participation à 94 %, permettant à Orcofi de réduire sa participation dans Lanvin. En 1994, L'Oréal avait fait passer de 50 % à 66 % sa participation dans Lanvin, contrôlé à l'origine à parité entre l'Oréal et Orcofi.

■ **BASS : le deuxième brasseur britannique**, qui détenait déjà 40 % du numéro trois de la bière en République tchèque, a pris le contrôle de deux nouvelles brasseries dans ce pays. Sa part de marché va ainsi passer de 10 à 16 %.

■ **ALCATEL SUBMARINE NETWORKS : la filiale d'Alcatel-Alsthom, spécialisée dans les câbles sous-marins**, a annoncé mercredi 11 octobre la suppression de 684 emplois, dont 177 en France. La direction justifie ce plan par le retournement de l'activité dans les câbles sous-marins, qui s'est traduite par une diminution de 40 % du chiffre d'affaires en un an. Elle pense toutefois pouvoir limiter à une centaine le nombre de suppression d'emplois en France, grâce à des mesures de réduction de temps de travail, de mutations internes et de préretraites.

■ **IBM-LOTUS : Jim Manzi, dirigeant de la société de logiciels Lotus** Development depuis 1986, a démissionné le 11 octobre de ses fonctions de directeur général et du poste de vice-président d'IBM. Cette démission intervient trois mois après le rachat de Lotus par IBM pour 3,5 milliards de dollars (17,5 milliards de francs).

■ **SNECMA** : la direction du groupe aéronautique a annoncé mercredi 11 octobre en conseil d'administration un plan visant à supprimer 805 emplois équivalent plein temps en 1996, selon la CFDT. Ce plan, qui sera proposé en comité central d'entreprise le 24 octobre, prévoit de nombreux départs en préretraite ainsi que des reclassements internes. La société, qui a enregistré 506 millions de francs de pertes au premier semestre, devrait compter un peu plus de 10 000 salariés contre 11 000 actuellement. Les syndicats s'attendent à un nouveau plan social en 1997, afin de ramener les effectifs à 9 000 personnes, ce qui permettrait au groupe d'atteindre le ratio de 1 million de chiffre d'affaires par employé, jugé impératif par son PDG, Bernard Dufour.

■ **ERIDANIA BÉGHIN-SAY : le groupe sucrier français** envisage d'investir 100 millions de francs supplémentaires dans les quatre sucreries hongroises où il a acquis des participations majoritaires en 1991 et de porter de 51 % à 57 % sa participation au capital de ses quatre usines.

■ **LDC : le groupe familial Lambert-Dodard-Chancereul**, numéro trois français de la volaille derrière Doux et Bourgoin, prévoit de s'introduire au second marché de la Bourse de Paris le 23 novembre prochain. Non endetté, LDC, qui réalise un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, n'envisage pas de lever des capitaux sur le second marché.

ACTIONNAIRES DE LA SEITA

VOUS AVEZ LA PAROLE !

TAPEZ
3615 JDF

POSEZ VOS QUESTIONS
AU PRESIDENT
JEAN-DOMINIQUE COMOLLI

LES REPONSES
SUR BFM 96.4
A L'EMISSION «QUESTIONS D'ACTIONS»
LE SAMEDI 14 OCTOBRE à 9 H 47 ET 13 H 13
LE DIMANCHE 15 OCTOBRE à 17 H 17

BFM 96.4
LA NOUVELLE RADIO DE L'INFO
Le journal des Finances

■ LA BOURSE de Mexico a progressé de 0,68 % mercredi 11 octobre. Le peso mexicain, pour la première fois depuis dix jours, s'est redressé, atteignant un cours de 6,74 pour 1 dollar.

■ WALL STREET a terminé en hausse mercredi. L'indice Dow Jones a progressé de 0,31 %, soutenu par le rebond des valeurs dans le secteur de haute technologie.

■ LE FINANCIER américain Michael Steinhardt a annoncé mercredi qu'il allait procéder, au début de 1996, à la dissolution de ses quatre fonds de placement à risques.

■ LE TAUX de rendement de l'emprunt d'Etat américain à trente ans, légèrement détendu mercredi, s'inscrivait en fin de séance à 6,43 % contre 6,44 % la veille en clôture.

■ LE DOLLAR était en hausse, jeudi, à Tokyo. Il s'échangeait à 1,4278 mark, 101,05 yens et 4,97 francs. Le billet vert a profité de la remontée du franc face au deutschemark.

# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

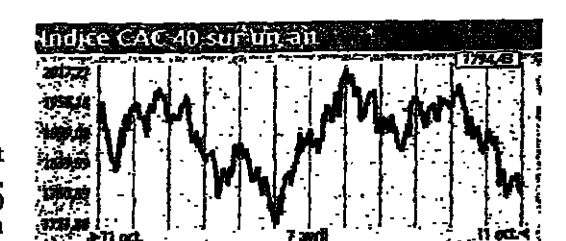
## Hausse à Paris

**LA BOURSE DE PARIS** était bien orientée en fin de matinée, jeudi 12 octobre. L'indice CAC 40 était en progression de 0,45 %, à 1 802,52 points. Il avait ouvert en hausse de 0,28 %. Le franchissement de la barre des 1 800 points constitue un signal haussier, selon les analystes techniques. La séance était assez active, avec un chiffre d'affaires de 800 millions de francs sur le RM.

Les actions françaises ont profité de la décision du procureur Bruno Cotte de ne pas ouvrir d'information judiciaire contre le premier ministre, Alain Juppé. Le franc s'est apprécié et s'échangeait à 3,4892 francs pour 1 deutschemark (contre 3,50 francs mercredi matin).

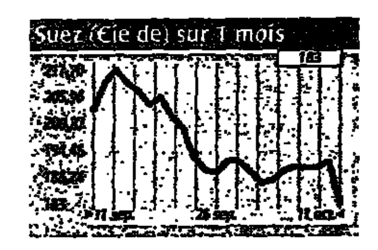
Mais cette appréciation du franc a été limitée par les déclarations du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. Celui-ci s'est interrogé sur la capacité de la France à assainir ses finances publiques et à respecter en temps voulu les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht.

L'annonce d'une OPA de General Electric sur Sovac provoque une hausse des valeurs du secteur du crédit. La cotation de Sovac, filiale du groupe Lazard, est suspendue. General Electric propose 610 francs par action, alors que le titre valait 364,90 francs mercredi.


Indice CAC 40 sur un an — CAC 40 5 jours

## Suez, valeur du jour

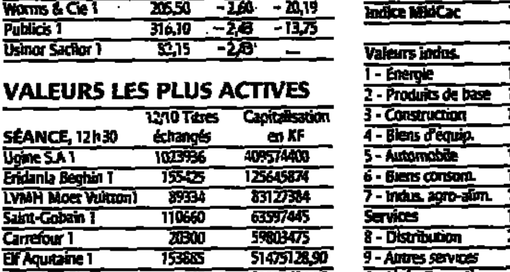
**LE TITRE** Suez a perdu 4,63 % mercredi, à 183 francs (soit plus de 33 % par rapport à son plus haut cours de l'année, de 275 francs), entraînant la chute de nombreuses valeurs financières. La veille, la société avait annoncé une perte de près de 4 milliards de francs au premier semestre 1995. Les investisseurs ont sanctionné l'ampleur des provisions immobilières (4 milliards de francs) ; ils se sont également inquiétés de la faiblesse du résultat d'exploitation hors immobilier de la banque Indosuez (887 millions de francs, contre plus de 2 milliards au premier semestre 1994).


Suez (Cie de) sur 1 mois

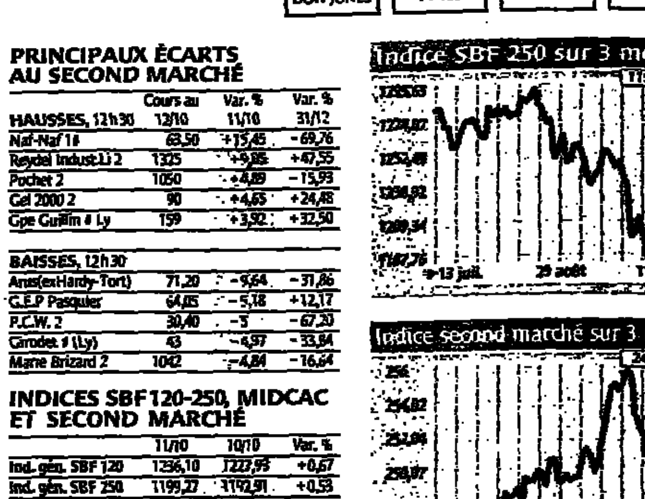
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 12/10 | Var. % 11/10 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Eurafrance 1 | 1610 | +10,27 | +3,18 |
| Rue Imperiale(Lyl) | 3750 | +9,97 | +6,26 |
| Dynaction 1 | 108,20 | +9,95 | −24,17 |
| Eridania Beghin 1 | 602 | +4,15 | +14,24 |
| Guilbert 1 | 534 | +3,48 | +17,10 |
| Selectibanque 1 | 101,90 | +2,92 | −33,87 |
| Sefimeg 1 | 318,70 | +2,80 | −16,02 |
| Eurotunnel 1 | 7,50 | +2,73 | −68,68 |
| Cetelem 1 | 768 | +2,53 | +20,56 |
| Gaz et Eaux 1 | 1866 | +2,24 | +15,29 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| CS(ex.CSEE)1 | 228 | −4,20 | −37,36 |
| Lagardere (MMB) 1 | 87,95 | −3,29 | −29,07 |
| Dassault-Aviation1 | 357 | −3,25 | −16,97 |
| Cred.Fon.France 1 | 91,75 | −3,01 | −64,21 |
| Nordon (Ny) 2 | 350 | −2,77 | −18,79 |
| De Dietrich 1 | 2490 | −2,73 | −12,93 |
| Immeubl.France 1 | 225 | −2,68 | −44,44 |
| Worms & Cie 1 | 205,50 | −2,60 | −20,19 |
| Publicis 1 | 316,10 | −2,48 | −13,75 |
| Usinor Sacilor 1 | 82,15 | −2,43 | — |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES



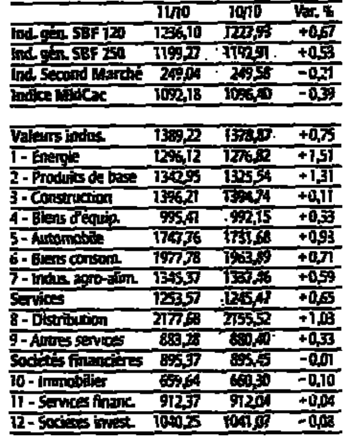
| SÉANCE, 12h30 | 12/10 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Ugine S.A 1 | 1023936 | 409574400 |
| Eridania Beghin 1 | 155425 | 125645874 |
| LVMH Moet Vuitton1 | 89334 | 83127384 |
| Saint-Gobain 1 | 110660 | 63597445 |
| Carrefour 1 | 28300 | 59803475 |
| Elf Aquitaine 1 | 153685 | 51475128,90 |
| Bancaire (Cie) 1 | 65040 | 31190434,80 |
| Suez 1 | 166302 | 30537844,80 |
| Danone 1 | 37140 | 29988020 |
| Air Liquide 1 | 36940 | 29751604 |



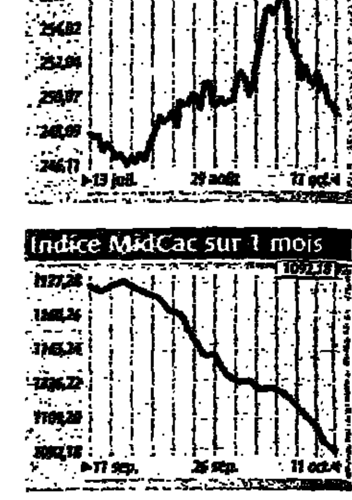
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 12/10 | Var. % 11/10 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Naf-Naf 1# | 63,50 | +15,45 | −69,76 |
| Reydel Indust.Li 2 | 1325 | +9,85 | +47,55 |
| Pochet 2 | 1050 | +4,89 | −15,93 |
| Gel 2000 2 | 90 | +4,65 | +24,48 |
| Gpe Guillin # Ly | 159 | +3,92 | +32,50 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Arts(exHardy-Tort) | 71,20 | −9,64 | −31,86 |
| G.E.P Pasquier | 64,05 | −5,18 | +12,17 |
| P.C.W. 2 | 30,40 | −5 | −67,20 |
| Girodet # (Ly) | 43 | −4,97 | −33,84 |
| Marie Brizard 2 | 1042 | −4,84 | −16,64 |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



| | 11/10 | 10/10 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1236,10 | 1227,95 | +0,67 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1199,27 | 1192,91 | +0,53 |
| Ind. Second Marché | 249,04 | 249,58 | −0,21 |
| Indice MidCac | 1092,18 | 1096,40 | −0,39 |
| Valeurs indus. | 1389,22 | 1378,87 | +0,75 |
| 1 - Énergie | 1296,12 | 1276,82 | +1,51 |
| 2 - Produits de base | 1342,95 | 1325,54 | +1,31 |
| 3 - Construction | 1396,21 | 1394,74 | +0,11 |
| 4 - Biens d'équip. | 995,41 | 992,15 | +0,33 |
| 5 - Automobile | 1747,76 | 1731,68 | +0,93 |
| 6 - Biens consom. | 1977,78 | 1963,89 | +0,71 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1345,37 | 1337,46 | +0,59 |
| Services | 1253,57 | 1245,47 | +0,65 |
| 8 - Distribution | 2177,68 | 2155,52 | +1,03 |
| 9 - Autres services | 883,28 | 880,40 | +0,33 |
| Sociétés financières | 895,37 | 895,45 | −0,01 |
| 10 - Immobilier | 659,64 | 660,30 | −0,10 |
| 11 - Services financ. | 912,37 | 912,04 | +0,04 |
| 12 - Sociétés invest. | 1040,25 | 1041,07 | −0,08 |


Indice SBF 250 sur 3 mois — Indice second marché sur 3 mois — Indice MidCac sur 1 mois

## Tokyo consolide

**SÉANCE SANS RELIEF** à la Bourse de Tokyo le 12 octobre : l'indice Nikkei a gagné 80,21 points (+ 0,45 %), à 17 971,40 points après avoir dépassé la barre des 18 000 points en séance. Le marché des actions continue de fluctuer dans des marges étroites, après avoir engrangé 4 000 points depuis le mois de juillet.

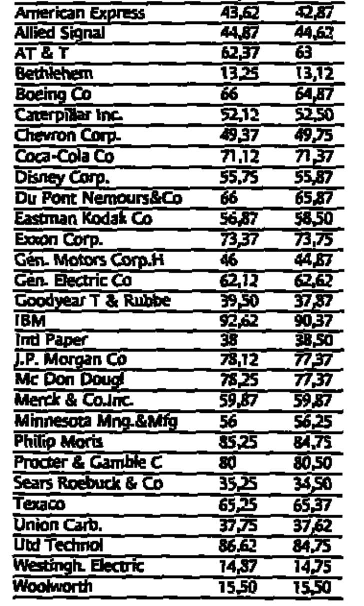
La veille, Wall Street avait profité d'une journée calme sur le front des taux d'intérêt pour se reprendre, dans la foulée du spectaculaire retournement de tendance intervenu le 10 octobre. L'indice Dow Jones a terminé la séance sur un gain de 14,45 points (+ 0,31 %), à 4 735,25 points, dans un marché actif avec 341 millions de titres échangés. Les investisseurs ont recherché en priorité les valeurs de la haute technologie, fortement attaquées mardi : l'indice Morgan Stanley « haute technologie » a gagné 3,3 %. La prudence est de mise dans l'attente des principaux résultats semestriels des sociétés, publiés la semaine prochaine.

A Londres, le Footsie a progressé de 14,2 points (0,4 %) à 3474,3 points, entraîné par la bonne tenue des valeurs bancaires et de l'électricité.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 11/10 | Cours au 10/10 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1794,43 | 1777,96 | +0,92 |
| New-York/DJ indus. | 4728,02 | 4720,80 | +0,15 |
| Tokyo/Nikkei | 17891,20 | 18176,38 | −1,59 |
| Londres/FT100 | 3474,30 | 3460,10 | +0,41 |
| Francfort/Dax 30 | 2145,30 | 2138,77 | +0,30 |
| Frankfort/Commer. | 785,73 | 792,41 | −0,85 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1641,37 | 1641,36 | — |
| Bruxelles/Général | 1414,98 | 1414,97 | — |
| Milan/MIB 30 | 984 | 983 | +0,10 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 302,30 | 300,98 | +0,46 |
| Madrid/Ibex 35 | 296,95 | 295,36 | +0,54 |
| Stockholm/Affarsal | 1396,41 | 1374,84 | +1,54 |
| Londres FT30 | 2562,50 | 2553,70 | +0,34 |
| Hong Kong/Hang S. | 9635,06 | 9730,92 | −0,99 |
| Singapour/Strait t | 2128,96 | 2114,83 | +0,66 |

### NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

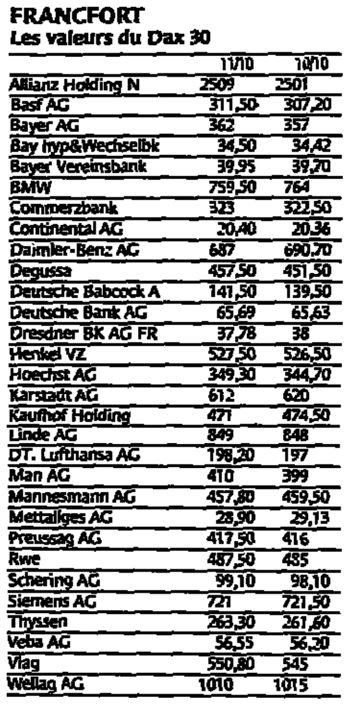


| | 11/10 | 10/10 |
|---|---|---|
| Alcoa | 52,50 | 53 |
| American Express | 43,62 | 42,87 |
| Allied Signal | 44,87 | 44,62 |
| AT & T | 62,37 | 63 |
| Bethlehem | 13,25 | 13,12 |
| Boeing Co | 66 | 64,87 |
| Caterpillar Inc. | 52,12 | 52,50 |
| Chevron Corp. | 49,37 | 49,75 |
| Coca-Cola Co | 71,12 | 71,37 |
| Disney Corp. | 55,75 | 55,87 |
| Du Pont Nemours&Co | 66 | 65,87 |
| Eastman Kodak Co | 56,87 | 58,50 |
| Exxon Corp. | 73,37 | 73,75 |
| Gén. Motors Corp.H | 46 | 44,87 |
| Gén. Electric Co | 62,12 | 62,62 |
| Goodyear T & Rubbe | 39,50 | 37,87 |
| IBM | 92,62 | 90,37 |
| Intl Paper | 38 | 38,50 |
| J.P. Morgan Co | 78,12 | 77,37 |
| Mc Don Dougl | 78,25 | 77,37 |
| Merck & Co.Inc. | 59,87 | 59,87 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 56 | 56,25 |
| Philip Moris | 85,25 | 84,75 |
| Procter & Gamble C | 80 | 80,50 |
| Sears Roebuck & Co | 35,25 | 34,50 |
| Texaco | 65,25 | 65,37 |
| Union Carb. | 37,75 | 37,62 |
| Utd Technol | 86,62 | 84,75 |
| Westingh. Electric | 14,87 | 14,75 |
| Woolworth | 15,50 | 15,50 |

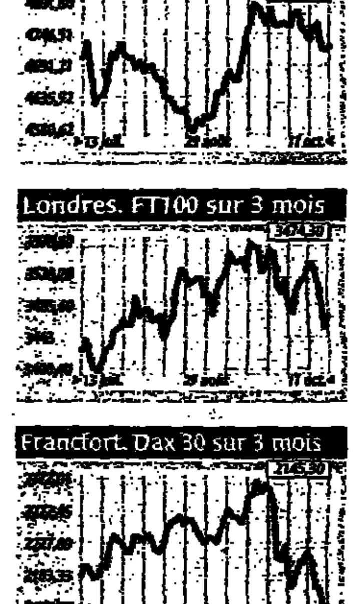
### LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

| | 11/10 | 10/10 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,12 | 5,07 |
| Barclays Bank | 7,27 | 7,25 |
| B.A.T. industries | 5,44 | 5,34 |
| British Aerospace | 7,29 | 7,27 |
| British Airways | 4,59 | 4,63 |
| British Gas | 2,45 | 2,47 |
| British Petroleum | 4,58 | 4,62 |
| British Telecom | 3,82 | 3,88 |
| B.T.R. | 3,19 | 3,18 |
| Cadbury Schweppes | 5,19 | 5,11 |
| Eurotunnel | 0,95 | 0,90 |
| Glaxo | 7,65 | 7,63 |
| Grand Metropolitan | 4,27 | 4,26 |
| Guinness | 5,03 | 5,08 |
| Hanson Plc | 1,99 | 1,98 |
| Great Ic | 5,68 | 5,66 |
| H.S.B.C. | 8,79 | 8,87 |
| Impérial Chemical | 7,87 | 7,93 |
| Lloyds Bank | 7,69 | 7,19 |
| Marks and Spencer | 4,20 | 4,23 |
| National Westminst | 6,12 | 6,02 |
| Peninsular Orienta | 4,62 | 4,67 |
| Reuters | 5,50 | 5,44 |
| Saatchi and Saatch | 1,02 | 1,02 |
| Shell Transport | 7,45 | 7,45 |
| Smithkline Beecham | 6,36 | 6,45 |
| Tate and Lyle | 4,41 | 4,37 |
| Univeler Ltd | 12,60 | 12,50 |
| Wellcome | 10,88 | 10,60 |
| Zeneca | 11,71 | 11,54 |

### FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



| | 11/10 | 10/10 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2509 | 2501 |
| Basf AG | 311,50 | 307,20 |
| Bayer AG | 362 | 357 |
| Bay hyp&Wechselbk | 34,50 | 34,42 |
| Bayer Vereinsbank | 39,95 | 39,70 |
| BMW | 759,50 | 764 |
| Commerzbank | 323 | 322,50 |
| Continental AG | 20,40 | 20,36 |
| Daimler-Benz AG | 687 | 690,70 |
| Degussa | 457,50 | 451,50 |
| Deutsche Babcock A | 141,50 | 139,50 |
| Deutsche Bank AG | 65,69 | 65,63 |
| Dresdner BK AG FR | 37,78 | 38 |
| Henkel VZ | 527,50 | 526,50 |
| Hoechst AG | 349,30 | 344,70 |
| Karstadt AG | 612 | 620 |
| Kaufhof Holding | 471 | 474,50 |
| Linde AG | 849 | 848 |
| DT. Lufthansa AG | 198,20 | 197 |
| Man AG | 410 | 399 |
| Mannesmann AG | 457,80 | 459,50 |
| Mettallges AG | 28,90 | 29,13 |
| Preussag AG | 417,50 | 416 |
| Rwe | 487,50 | 485 |
| Schering AG | 99,10 | 98,10 |
| Siemens AG | 721 | 721,50 |
| Thyssen | 263,30 | 261,60 |
| Veba AG | 56,55 | 56,20 |
| Viag | 550,80 | 545 |
| Wellag AG | 1010 | 1015 |


New York, Dow Jones sur 3 mois — Londres, FT100 sur 3 mois — Francfort, Dax 30 sur 3 mois

# LES TAUX

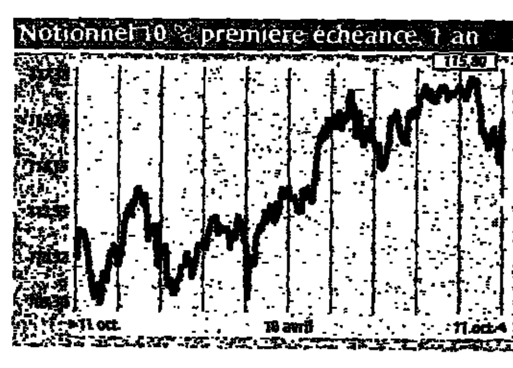
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

## Recul du Matif

**LE CONTRAT** notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère baisse jeudi 12 octobre. L'échéance décembre cédait 4 centièmes, à 115,12 points, après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,58 %, soit un écart de 0,98 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait fini la séance en légère hausse, le rendement de l'emprunt à trente ans s'inscrivant à 6,43 %.

Malgré la remontée du franc, les taux d'intérêt à court terme restaient tendus jeudi matin. A trois mois, ils s'établissaient à 6,90 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait deux centièmes, à 93,02. Le taux de l'argent au jour le jour s'inscrivait à 6,06 % (6,25 % la veille).


Notionnel 10 %, première échéance, 1 an

### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 11/10 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 6,50 | 7,61 | 8,29 | 1,90 |
| Allemagne | 4 | 6,61 | 7,41 | 1,50 |
| Grande-Bretagne | 6,75 | 8,10 | 8,50 | 2,60 |
| Italie | 10,31 | 11,8 | 11,6 | 3,80 |
| Japon | 2,20 | 2,78 | 4,75 | −0,20 |
| États-Unis | 5,69 | 6,10 | 6,44 | 2,60 |

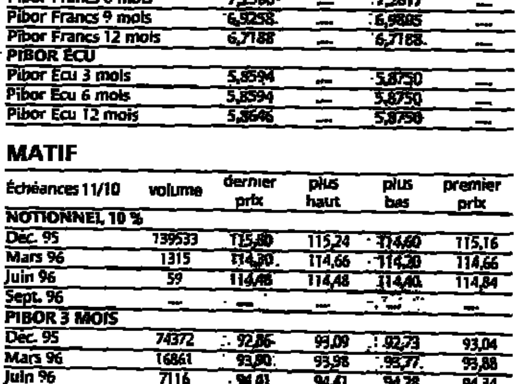
### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 11/10 | Taux au 10/10 | Indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'Etat 3 à 5 ans | 6,79 | 6,82 | 103,50 |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | 6,98 | 6,92 | 104 |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | 7,45 | 7,48 | 105,08 |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | 7,64 | 7,59 | 108,15 |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | 8,17 | 8,36 | 104,74 |
| Obligations françaises | 7,79 | 7,78 | 104,30 |
| Fonds d'Etat à TME | −1,08 | −1,10 | 101,33 |
| Fonds d'Etat à TRE | −0,92 | −0,89 | 101,32 |
| Obligat. franç. à TME | −0,82 | −0,87 | 100,47 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,02 | +0,09 | 100,37 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

| | Achat 11/10 | Vente 11/10 | Achat 10/10 | Vente 10/10 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 6,3750 | — | 6,5000 | — |
| 1 mois | 7,25 | 7,50 | 8 | 8,50 |
| 3 mois | 7 | 7,25 | 7,62 | 8,12 |
| 6 mois | 7 | 7,25 | 6,88 | 7,38 |
| 1 an | 5,87 | 6,87 | 6,68 | 7,18 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 7,4961 | — | 7,6328 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 7,4414 | — | 7,4922 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 7,2500 | — | 7,2617 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 6,9258 | — | 6,9805 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 6,7188 | — | 6,7188 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Écu 3 mois | 5,8594 | — | 5,8750 | — |
| Pibor Écu 6 mois | 5,8594 | — | 5,8750 | — |
| Pibor Écu 12 mois | 5,8646 | — | 5,8750 | — |

### MATIF



| Échéances 11/10 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Déc. 95 | 139533 | 115,80 | 115,24 | 114,60 | 115,16 |
| Mars 96 | 1315 | 114,30 | 114,66 | 114,20 | 114,66 |
| Juin 96 | 59 | 114,48 | 114,48 | 114,40 | 114,84 |
| Sept. 96 | — | — | — | — | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Déc. 95 | 74372 | 92,86 | 93,09 | 92,73 | 93,04 |
| Mars 96 | 16861 | 93,80 | 93,98 | 93,77 | 93,88 |
| Juin 96 | 7116 | 94,41 | 94,41 | 94,28 | 94,34 |
| Sept. 96 | 3267 | 94,45 | 94,45 | 94,29 | 94,36 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Déc. 95 | 1871 | 86 | 86,40 | 85,86 | 86,30 |
| Mars 96 | — | — | — | — | 85,50 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 11/10 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Oct. 95 | 15477 | 1786 | 1814 | 1772 | 1806 |
| Nov. 95 | 209 | 1795,50 | 1822 | 1783 | 1815,50 |
| Déc. 95 | 178 | 1806,50 | 1830 | 1798 | 1826,50 |
| Mars 96 | — | — | — | — | 1856 |

# LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9735 | US/DM ↗ 1,4255 | US/Y ↗ 100,9500 | DM/F ↘ 3,4919 | £/F ↘ 7,8285

## Modeste reprise du franc

**LE DOLLAR** était en hausse, jeudi matin 12 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4232 mark, 100,50 yens et 4,96 francs.

La remontée du franc observée la veille face au deutschemark, à la suite de la décision du procureur de la République de Paris Bruno Cotte de ne pas ouvrir d'information judiciaire contre le premier ministre Alain Juppé, a profité au billet vert. Le dollar reste toutefois pénalisé par la faiblesse du peso mexicain.

Le franc s'échangeait jeudi matin à 3,4870 francs pour un deutschemark, soit une hausse de un centime et demi par rapport à son cours de mercredi matin. Malgré la levée de l'incertitude politique, le franc reste fragilisé par l'état des finances publiques et le ralentissement de la conjoncture économique.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 11/10 | % 10/10 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 349,1900 | −0,48 | 334 | 358 |
| Ecu | 6,4005 | −0,47 | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 4,9735 | −0,08 | 4,6500 | 5,2500 |
| Belgique (100 F) | 16,9670 | −0,46 | 16,3200 | 17,4200 |
| Pays-Bas (100 fl) | 311,7200 | −0,47 | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,0910 | −0,02 | 2,8000 | 3,3000 |
| Danemark (100 krd) | 89,9800 | −0,38 | 84 | 94 |
| Irlande (1 iep) | 8,0020 | −0,30 | 7,6200 | 8,3780 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,8285 | +0,45 | 7,4100 | 8,2600 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1225 | +0,47 | 1,9500 | 2,4500 |
| Suède (100 krs) | 71,3900 | −0,36 | 65 | 75 |
| Suisse (100 F) | 430,5300 | −0,63 | 419 | 443 |
| Norvège (100 k) | 79,2900 | −0,23 | 73 | 82 |
| Autriche (100 sch) | 49,6210 | −0,48 | 47,4500 | 50,5500 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0325 | +0,25 | 3,6800 | 4,2800 |
| Portugal (100 esc. | 3,3250 | −0,30 | 2,9000 | 3,6000 |
| Canada 1 dollar ca | 3,7241 | +0,38 | 3,4200 | 4,0200 |
| Japon (100 yens) | 4,9189 | −0,52 | 4,7300 | 5,0800 |
| Finlande (mark) | 115,4000 | −0,41 | 109 | 128 |

| PARITES DU DOLLAR | 12/10 | 11/10 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,4255 | 1,4160 | +0,67 |
| TOKYO : USD/Yens | 100,9500 | 100,4900 | +0,46 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 4,9670 | 4,9720 | 4,9610 | 4,9560 |
| Yen (100) | 4,9203 | 4,9282 | 4,9536 | 4,9456 |
| Deutschemark | 3,4997 | 3,5080 | 3,5245 | 3,5285 |
| Franc Suisse | 4,3128 | 4,3191 | 4,3779 | 4,3696 |
| Lire ital. (1000) | 3,0896 | 3,0943 | 3,0840 | 3,0960 |
| Livre sterling | 7,8385 | 7,8482 | 7,8676 | 7,8572 |
| Peseta (100) | 4,0427 | 4,0484 | 4,0468 | 4,0565 |
| Franc Belge | 16,987 | 17,021 | 17,113 | 17,082 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 7,50 | 7,28 | 7,16 |
| Eurodollar | 5,81 | 5,81 | 5,81 |
| Eurolivre | 6,87 | 6,87 | 6,75 |
| Eurodeutschemark | 4 | 3,97 | 3,97 |

# L'OR

| | cours 11/10 | cours 10/10 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61500 | 61400 |
| Or fin (en lingot) | 61850 | 61800 |
| Once d'Or Londres | 384,50 | 384,50 |
| Pièce française(20f) | 356 | 356 |
| Pièce suisse (20f) | 357 | 352 |
| Pièce Union lat(20f) | 357 | 355 |
| Pièce 20 dollars us | 2395 | 2500 |
| Pièce 10 dollars us | 1210 | 1210 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2300 | 2280 |

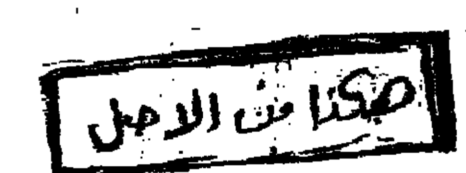
# LE PÉTROLE

| En dollars | cours 11/10 | cours 10/10 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 16,10 | 16,10 |
| WTI (New York) | 17,30 | 17,09 |
| Crude Oil (New York) | 16,16 | 16,16 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 11/10 | 10/10 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 216,72 | 217,44 |
| Dow-Jones à terme | 309,98 | 309,48 |
| Moody's | — | — |
| **MÉTAUX (Londres)** | | dollars/tonne |
| Cuivre comptant | 2763 | 2828 |
| Cuivre à 3 mois | 2730 | 2789 |
| Aluminium comptant | 1646 | 1696,50 |
| Aluminium à 3 mois | 1680,50 | 1752 |
| Plomb comptant | 585,50 | 596 |
| Plomb à 3 mois | 593,50 | 602 |
| Etain comptant | 6055 | 6200 |
| Etain à 3 mois | 6100 | 6240 |
| Zinc comptant | 949 | 991,50 |
| Zinc à 3 mois | 971 | 1013 |
| Nickel comptant | 7685 | 7850 |
| Nickel à 3 mois | 7795 | 7985 |

| MÉTAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 5,23 | 5,44 |
| Platine à terme | 424 | 417,10 |
| Palladium | 155,25 | 140,50 |
| **GRAINES, DENRÉES (Chicago)** | | $/boisseau |
| Blé (Chicago) | 4,82 | 4,84 |
| Maïs (Chicago) | 3,29 | 3,30 |
| Grain. soja (Chicago) | 6,60 | 6,49 |
| Tourt. soja (Chicago) | 200,20 | 196,80 |
| **GRAINES, DENRÉES (Londres)** | | £/tonne |
| P. de terre (Londres) | 100 | 280 |
| Orge (Londres) | 107,60 | 107,70 |
| **SOFTS** | | $/tonne |
| Cacao (New-York) | 1329 | 1247 |
| Café (Londres) | 2545 | 2198 |
| Sucre blanc (Paris) | 1435,06 | 1628,37 |
| **OLÉAGINEUX, AGRUMES** | | cents/tonne |
| Coton (New-York) | 0,73 | 0,87 |
| Jus d'orange (New-York) | 1,01 | 1,25 |



صكذا من الاصل





# RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 12 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre

Taux de report : 6,25

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,21 %

CAC 40 : 1798,16

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7500 | [illegible] | — | [illegible] |
| B.N.P. (T.P) | 955 | [illegible] | — | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 850,20 | [illegible] | + 2,91 | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 1950 | [illegible] | — | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2000 | [illegible] | + 0,25 | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1138 | [illegible] | - 0,52 | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 1098 | [illegible] | - 2,36 | [illegible] |
| Accor 1 | 564 | [illegible] | + 0,88 | [illegible] |
| Air Liquide 1 | 804 | [illegible] | - 0,72 | [illegible] |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| Volvo (act.B) 1# | 115,40 | [illegible] | - 0,34 | [illegible] |
| Western Deep 1 | 172,30 | [illegible] | - 0,40 | [illegible] |
| Yamanouchi 1# | 107,30 | [illegible] | + 0,65 | [illegible] |
| Zambia Copper 1 | 1,85 | [illegible] | + 5,40 | [illegible] |

## ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

## SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

## DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 12 OCTOBRE

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 135,50 | [illegible] |
| Commerzbank AG | 1130 | [illegible] |
| Fiat Ord | 17,30 | [illegible] |
| Gevaert | 260,50 | [illegible] |
| Gold Fields South | 122,30 | [illegible] |
| Kubota Corp | 29 | [illegible] |
| Montedison act.ep. | 4,80 | [illegible] |
| Olympus Optical | 45,10 | [illegible] |
| Ottomane(Cie Fin.) | 177,60 | [illegible] |
| Robeco | 338 | [illegible] |
| Rodamco N.V. | 139,60 | [illegible] |
| Rolinco | 362 | [illegible] |
| Solvay SA | 2591 | [illegible] |
| Wagons Lit | 1561 | [illegible] |

## ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

## SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 12 OCTOBRE

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|

# HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 12 OCTOBRE

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 170,10 | [illegible] |
| Nobel ◆ | 153 | [illegible] |
| Mumm ◆ | 844 | [illegible] |
| Générale Occidentale ◆ | 46,10 | [illegible] |

## ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

## SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 11 octobre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Uni-Foncier | 1144,48 | [illegible] |
| Unifrance | 573,44 | [illegible] |
| Uni-Garantie C | 1540,41 | [illegible] |
| Uni-Garantie D | 1397,13 | 1312,20 |
| Uni Régions | 1420,68 | [illegible] |
| Univar ◇ | 291,96 | 291,96 |
| Univers Actions | 1621,28 | [illegible] |
| Univers Obligations | 2101,37 | [illegible] |
| Valreal | 33576,68 | [illegible] |
| Winterthur St-Honoré | 250,10 | [illegible] |

## SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT

3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

# AUJOURD'HUI

SPORTS

**FOOTBALL** En allant battre la Roumanie (3-1), mercredi 11 octobre à Bucarest, l'équipe de France a réussi sa meilleure performance de ces trois dernières années. Désormais à un point des Roumains et trois points devant les Slovaques qui ont battu les Polonais (4-1), les Français sont assurés d'obtenir au minimum la deuxième place du groupe 1. ● LA PREMIÈRE PLACE du groupe est aussi envisageable, ce qui les qualifierait directement pour le championnat d'Europe de 1996 en Angleterre, s'ils battent les Israéliens, le 15 novembre à Caen, et si les Roumains ne s'imposent pas en Slovaquie. ● CINQ PAYS, l'Espagne, la Russie, le Portugal, l'Allemagne et la Bulgarie, sont mathématiquement assurés de leur qualification. Sauf grosses surprises lors de la dernière journée, la Suisse, l'Ecosse, la Croatie et le Danemark devraient les rejoindre.

## L'équipe de France gagne le match de ses rêves en Roumanie

### Stimulés par l'énergie de Christian Karembeu, les Français ont fait un grand pas vers l'Euro 96 en allant battre avec beaucoup de maîtrise les Roumains

**BUCAREST**
*de notre envoyé spécial*

Il ne leur manquait sans doute qu'une telle conjonction de données inquiétantes et de circonstances aggravantes. Un adversaire imbu de sa réputation jusqu'à la suffisance, une foule hostile qui leur promet l'enfer, un match qui n'offre plus d'issue pour se dérober. Il y a un an presque jour pour jour, à Saint-Etienne, les Français n'avaient trouvé qu'une seule de ces conditions visiblement nécessaires à l'affirmation de leur talent. Motivés par une confrontation à des Roumains quarts- finalistes lors de la Coupe du monde américaine, ils avaient réussi le meilleur match de l'ère Jacquet. Mais la chaleur du « chaudron » stéphanois tenait encore trop pour eux de la douceur d'un foyer et ils s'étaient contenté d'un 0-0 à domicile sans davantage se faire violence.

Ce n'est que mercredi soir, dans le stade du Steaua de Bucarest, que les joueurs français ont vu s'agencer toutes les adversités qu'ils guettaient pour se surpasser. Alors, sous la lune rousse, ils ont donné pour la première fois des contours bien réels au match dont ils disaient rêver. Ils sont parvenus à emboîter toutes les qualités qu'ils avaient éparpillées au fil des éliminatoires, en une partie parfaite. Il y a eu la hargne d'un Christian Karembeu, boxant le ballon de la tête et du pied et le poursuivant au-delà de la ligne pour bien s'assurer qu'il avait marqué le premier but de toutes les libérations.

Il y a eu l'application d'un Youri Djorkaeff qui a bien compris qu'il ne suffit plus de hausser les épaules en se disant *« tant pis »* devant un tir repoussé de Christophe Dugarry, mais bien au contraire de profiter des fautes adverses au lieu de geindre sur les siennes, pour marquer le deuxième but en détournant le cours d'un ballon relâché par le goal roumain. Il y a eu l'assurance d'un Zinedine Zidane, osant le tir le plus risqué mais aussi le seul dont la trajectoire était imparable.

Par la classe du geste et l'urgence des instants qui l'ont produit, ce troisième but vaut sans doute encore davantage que les deux précédents. Christian Karembeu et Youri Djorkaeff ont orné le score d'une première mi-temps idéale. Zinedine Zidane est, lui, intervenu au moment où les Roumains se souvenaient que la morgue ne peut suffire aux champions, dans les minutes où le fil du match s'est tendu et a failli échapper des mains des Français. Le Bordelais a su puiser dans cette première période idyllique le calme nécessaire à la réussite de sa « lucarne » et le but indispensable pour soumettre les ruades adverses et les hurlements du stade.

**TALENTS COMPLÉMENTAIRES**

Alors la radio pouvait crachoter des nouvelles inutiles en provenance de Bratislava. Elles semblaient provenir d'une époque disparue, comme les rayons lumineux témoignent de l'existence d'étoiles mortes depuis longtemps. Il devenait même vertigineux de penser qu'une équipe aussi maîtresse d'elle-même avait pu s'abaisser dans un passé si proche à laisser son sort dépendre de celui d'une formation polonaise partie se faire étriller en Slovaquie. Qu'il avait fallu tant de petits matches pour enfin en produire un grand, qu'il avait fallu gaspiller tant de points avant de s'imposer sur le seul terrain où le rapport des forces aurait excusé une défaite.

Car c'est une performance dont elle s'était montrée incapable depuis très longtemps qu'a réussie, mercredi soir, l'équipe de France. Il faut remonter aux formations du sélectionneur Michel Platini, lors des qualifications pour l'Euro 1992, pour trouver traces de Bleus ponctuels lors de grands rendez-vous officiels, *a fortiori* sur terrain adverse _ en Tchécoslovaquie ou en Espagne, à l'automne 1991. Et encore, à l'époque, les sélections abusaient-elles d'Eric Cantona et de Jean-Pierre Papin, alors au sommet de sa forme, pour masquer des faiblesses apparues criantes lors de la phase finale en Suède. Se sachant dépourvue de ces hommes providentiels, l'équipe de France de Bucarest a eu le mérite de miser sur la qualité de son jeu, au bout du compte bien plus agréable à l'oeil, et sur la solidarité de son effectif pour s'imposer face à une Roumanie qui n'avait perdu chez elle que deux fois en dix ans.

Comme si l'impuissance constatée face à la Pologne, comme si l'hécatombe d'attaquants valides _ aux souvenirs de Cantona et Papin se sont ajoutées les absences de Loko, Ouédec, Pedros et Ginola _ avaient débouché directement sur la métamorphose de l'équipe d'Aimé Jacquet. La carence en avants de pointe a rendu obligatoires les remises en cause. Fatras d'individualités désassorties et de blocs disparates, le groupe n'a eu d'autre choix que de se transformer en creuset de talents complémentaires.

Aucun des footballeurs à vocation défensive et les milieux récupérateurs qui la composent majoritairement n'a oublié d'aller porter le danger dans le camp d'en face. Aucun ne s'est laissé effrayer par les surnombres de défenseurs roumains, pour déclencher des attaques qui sonnaient juste parce qu'elles étaient issues d'une volonté commune et ne s'en remettaient pas à l'imagination d'un seul joueur.

**« INJUSTICES RÉPARÉES »**

Pour mener ces offensives sans trop de risques, pour arrêter celle des adversaires sans trop d'angoisses, les Bleus ont montré qu'ils savaient réussir le geste juste et éviter l'approximation. Beaucoup tiraient cette expérience des campagnes européenne du PSG et surtout de l'ancien OM. D'autres ont peaufiné cette science à l'école de rigueur qu'est le *calcio* italien. Les progrès d'un Marcel Desailly ou d'un Didier Deschamps y étaient déjà connus. Il suffit de constater l'évolution en quelques mois d'un Christian Karembeu, passé à l'inter-saison de Nantes à la Sampdoria de Gênes, pour se convaincre que l'équipe de France commence à vraiment tirer parti d'expatriations qui profitent depuis longtemps à la formation roumaine.

Le mérite d'Aimé Jacquet aura été, contre vents et marées, d'attendre et de toucher *in extremis* les bénéfices de ces maturations individuelles et collectives, de son mélange d'anciens qui n'ont jamais rien gagné sous le maillot bleu et de jeunes qui ont tout à tenter. Le sélectionneur pouvait en tirer l'orgueil de quelques propos revanchards, proportionnés aux éreintements qu'il a subi depuis sa prise de fonction (*Le Monde* du 11 octobre). *« L'injustice est réparée après les énormes critiques malhonnêtes qui ont été formulées contre les joueurs »*, a-t-il déclaré.

La belle prestation de Bucarest n'efface pas pour autant le souvenir des prudences excessives, notamment lors du match aller en Israël. Comme son équipe, Aimé Jacquet semble avoir besoin de se retrouver dos au mur pour oser se lancer dans une politique d'audace. Face aux mêmes Israéliens, il lui faudra profiter de cette confiance toute neuve pour forcer ses joueurs à ne plus retomber dans leurs errements des matches où ils partent favoris. Et pour ne pas compromettre une participation au championnat d'Europe que les Français ont largement justifiée à Bucarest.

*Jérôme Fenoglio*

### Un barrage à éviter

**Les premiers de chacun des huit groupes, ainsi que les six meilleurs deuxièmes sont qualifiés directement pour la phase finale du championnat d'Europe. Le règlement des qualifications pour l'Euro 1996 prévoit que les deux deuxièmes les plus mal classés disputeront une rencontre de barrage, le 13 décembre à Liverpool, dont le vainqueur gagnera le dernier billet pour l'Angleterre. Pour égaliser les chances entre les groupes, composés de cinq et de six équipes, ces deux « plus mauvais deuxièmes » seront désignés selon un classement qui ne prendra en considération que les quatre premiers de chaque groupe. Ainsi les Français devront-ils soustraire leurs deux victoires et leurs douze buts inscrits contre l'Azerbaïdjan et probablement les résultats de leurs matches contre Israël, pour ne compter au bout du compte que dix points. Ce total médiocre, dû à leur mauvais début de parcours, leur fait courir un risque de disputer le barrage face à la Turquie, l'Irlande, l'Autriche, voire les Pays-Bas.**

### Fiche technique

● ROUMANIE. But : Marcus Lacatus (52e). Remplacements : Georghe Mihali par Danut Lupu (45e), Georghe Hagi par Basarab Panduru (62e). Avertissements : Vladoiu (80e), Lupescu (84e).

● FRANCE : Buts de Christian Karembeu (30e), Youri Djorkaeff (41e) et Zinedine Zidane (73e) ; remplacements de Christophe Dugarry par Mickaël Madar (62e), Youri Djorkaeff par Bixente Lizarazu (75e), Zinedine Zidane par Lilian Thuram (85e). Avertissements : Leboeuf (17e), Barthez (69e), Lizarazu (83e).

## RÉSULTATS

**BASKET-BALL**

EURO 97
Éliminatoires
Groupe E
Suisse-Suède 63-57
Lituanie-Pologne 108-96
Classement : 1. France, 4 pts ; 2. Belgique, Lituanie, Suède et Suisse, 3 ; 6. Pologne, 2.

**FOOTBALL**

EURO 96
Éliminatoires
Groupe 1
Roumanie-France 1-3
Israël-Azerbaïdjan 2-0
Slovaquie-Pologne 4-1
Classement : 1. Roumanie, 18 pts ; 2. France, 17 ; 3. Slovaquie, 14 ; 4. Pologne et Israël, 12 ; 6. Azerbaïdjan, 0.
Groupe 2
Danemark-Espagne 1-1
Chypre-Macédoine 1-1
Classement : 1. Espagne, 23 pts ; 2. Danemark, 18 ; 3. Belgique, 14 ; 4. Macédoine, 7 ; 5. Chypre, 6 ; 6. Arménie, 5
Groupe 3
Suisse-Hongrie 3-0
Islande-Turquie 0-0
Classement : 1. Suisse, 17 pts ; 2. Turquie, 14 ; 3. Suède, 8 ; 4. Hongrie et Islande, 5
Groupe 4
Lituanie-Estonie 5-0
Slovénie-Ukraine 3-2
Classement : 1. Croatie, 20 pts ; 2. Italie, 17 ; 3. Lituanie, 16 ; 4. Ukraine, 13 ; 5. Slovénie, 11 ; 6. Estonie, 0
Groupe 5
Luxembourg-Bélarus 0-0
Malte-Pays-Bas 0-4
Classement : 1. Norvège, 20 pts ; 2. Rép. tchèque, 18 ; 3. Pays-Bas, 17 ; 4. Luxembourg, 10 ; 5. Bélarus, 8 ; 6. Malte, 2
Groupe 6
Eire-Lettonie 2-1
Autriche-Portugal 1-1
Liechtenstein-Irlande du Nord 0-4
Classement : 1. Portugal, 20 pts ; 2. Eire, 17 ; 3. Autriche, 16 ; 4. Irlande du Nord, 14 ; 5. Lettonie, 12 ; 6. Liechtenstein, 1.
Groupe 7
Pays de Galles-Allemagne 1-2
Géorgie-Bulgarie 2-1
Classement : 1. Bulgarie et Allemagne, 22 pts ; 3. Géorgie, 15 ; 4. Albanie et Pays de Galles, 7 ; 6. Moldavie, 6
Groupe 8
Saint-Marin-Iles Féroé 1-3
Russie-Grèce 2-1
Classement : 1. Russie, 23 ; 2. Ecosse, 20 ; 3. Grèce et Finlande, 15 ; 5. Iles Féroé, 6 ; 6. Saint-Marin, 0.

**RUGBY À XIII**

COUPE DU MONDE
Groupe 1
Angleterre-Fidji 46-0

### La situation dans les huit groupes de qualification

● **Groupe 1**
Roumanie et France sont assurées de terminer aux deux premières places. L'ordre dépendra des deux derniers matches du 15 novembre où la Roumanie se déplacera en Slovaquie tandis que la France recevra Israël.

● **Groupe 2**
L'Espagne a assuré sa première place et sa qualification. Le Danemark, qui doit recevoir l'Arménie (15 novembre), devrait terminer parmi les meilleurs deuxièmes.

● **Groupe 3**
Suisse et Turquie sont assurées de finir aux deux premières places. Pour passer en tête, la Turquie devra s'imposer en Suède (15 novembre).

● **Groupe 4**
Croatie et Italie devraient terminer aux deux premières places. Les Italiens pourraient être dépassés au classement par la Lituanie s'ils perdent leurs deux derniers matches à domicile, contre l'Ukraine le 11 novembre, et contre la Lituanie le 15.

● **Groupe 5**
L'incertitude demeure entre la Norvège, la République tchèque et les Pays-Bas. Pour la dernière journée (15 novembre), la République tchèque recevra le Luxembourg et les Pays-Bas accueilleront la Norvège.

● **Groupe 6**
Même s'il était battu à domicile par l'Eire pour son dernier match (15 novembre), le Portugal est assuré de terminer, au pire, parmi les meilleurs deuxièmes. L'autre place qualificative se jouera entre l'Eire et l'Autriche qui se déplacera en Irlande du Nord.

● **Groupe 7**
L'Allemagne et la Bulgarie sont qualifiées. La première place du groupe se jouera le dernier jour où l'Allemagne reçoit la Bulgarie (15 novembre).

● **Groupe 8**
La Russie est assurée de terminer première. Même dans le cas d'une défaite à domicile contre la Finlande et d'une victoire de l'Ecosse contre Saint-Marin, les Russes conserveraient leur place grâce à leur meilleur goal-average particulier avec les Ecossais.


*LE MONDE diplomatique*

Octobre 1995

● **ALGÉRIE** : La dynamique infernale, par **Lahouari Addi.**

● **ORGANISATIONS INTERNATIONALES** : Les Nations unies au fil des objectifs américains, par **Gilbert Achcar.** – Inquiétants nuages au-dessus de la FAO, par **Jacques Decornoy.**

● **BOSNIE** : Virage américain, par **Jonathan Clark.** – Mouvante identité des Musulmans, par **Catherine Samary.**

● **TCHÉQUIE** : Épreuve sociale pour le « miracle » tchèque, par **Jean-Yves Potel.** – Du nouveau sur les procès des années 50, par **Lionel Richard.**

● **ANGOLA** : Les défis de l'après-guerre, par **Victoria Brittain.**

● **BOLIVIE** : Coca répression chez les paysans, par **Maurice Lemoine.**

● **UTOPIE** : La Santé parfaite, par **Lucien Sfez.**

● **ÉCONOMIE** : Les nouvelles Tables de la Loi, par **Riccardo Petrella.**

En vente chez votre marchand de journaux - 20 F


## Les rencontres truqués du championnat d'Angleterre illustrent la mondialisation de la corruption dans le football

**BRUCE GROBBELAAR**, John Fashanu et Hans Segers, trois vedettes du football anglais, ont été accusés, mercredi 11 octobre, par un tribunal de Southampton de *« corruption »* et de *« complot »* pour avoir truqué deux matches de première division. Après neuf mois d'enquête, la justice britannique soupçonne Fashanu d'avoir offert 40 000 livres (environ 320 000 francs) à Grobbelaar, alors gardien de but de Liverpool, pour faciliter la victoire de Newcastle le 21 novembre 1993 (Newcastle avait gagné 3-0). On lui reproche aussi d'avoir donné 19 000 livres (160 000 francs) au gardien de Wimbledon, Hans Segers, pour favoriser Liverpool le 22 octobre 1994 (Liverpool avait gagné 3-0). Les trois footballeurs ont été remis en liberté sous caution en attendant le procès, qui aura vraisemblablement lieu en début d'année prochaine.

Avec eux comparaîtra un quatrième accusé, Heng Suan Lin, un homme d'affaires malaisien d'origine chinoise que les juges anglais ne considèrent pas comme un simple comparse. Les quatre hommes sont en effet soupçonnés d'avoir agi au profit des organisations de paris clandestins qui prolifèrent en Asie du Sud-Est, en particulier à Singapour et en Malaisie. Ce dernier pays est au centre de plusieurs affaires récentes de corruption. Une centaine de joueurs du tout jeune championnat professionnel ont été convaincus de corruption, emprisonnés, assignés à résidence et, pour bon nombre d'entre eux, bannis à vie (*Le Monde* du 4 mars). Ce coup de balai voulu par le gouvernement n'a pas éteint la passion des Malaisiens pour le football. Encore moins pour le jeu.

**« CODE D'ÉTHIQUE »**

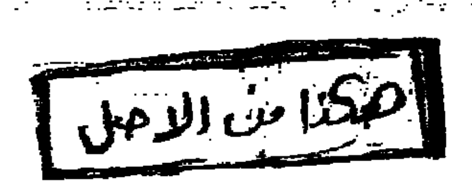
*« Ici, on joue sur tout*, explique le Français Claude Leroy, sélectionneur national. *Sur le résultat, mais aussi sur le premier but, le premier corner ou le premier carton jaune d'un match. »* Selon le secrétaire général de la Confédération asiatique de football, Peter Velappan, cité par l'Agence France-Presse, les paris sur une rencontre du championnat malaisien peuvent atteindre 20 millions de francs. De tels enjeux économiques expliquent les efforts faits pour circonvenir les joueurs. *« Ici, un pro gagne l'équivalent de 25 000 francs par mois, alors que le salaire moyen est de 3 000 francs. Et certains joueurs corrompus pouvaient gagner le triple sur un seul match »*, dit Claude Leroy.

Les pays voisins n'ont pas tous eu le courage des autorités malaisiennes, mais des symptômes de corruption sont apparus à Singapour, en Thaïlande, en Indonésie, au Vietnam même, partout où des championnats professionnels voient le jour. Il n'est pas surprenant que les ramifications des officines de paris clandestins aient pu aussi s'étendre jusqu'en Angleterre, dont le championnat est suivi avec passion en Malaisie. Des clubs de supporteurs de Manchester, de Liverpool, d'Arsenal existent dans tout le pays. Bruce Grobbelaar, invité l'an dernier à participer à un tournoi à Kuala Lumpur, avait failli signer pour un club local.

Les instances dirigeantes du football mondial, qui voient avec bienveillance l'Asie s'éveiller à ce sport, caressent d'un regard concupiscent les courbes de croissance exhibées par ce continent. Ainsi, il est acquis que la Coupe du monde aura lieu en Corée ou au Japon (*Le Monde* du 7 octobre) en 2002. Mais elles refusent violemment cette invasion d'argent sale. En mars, la Coupe du monde juniors, jouée au Qatar après que la Fédération internationale (FIFA) en eut retiré l'organisation au Nigeria, avait été entachée par une tentative de corruption. Ce tournoi de jeunes servait de support à des paris en Asie du Sud-Est. Un émissaire malaisien, escorté de jeunes filles et de *runners* – complices chargés des prises de contact –, a été pris en flagrant délit de tentative de corruption auprès de joueurs camerounais et burundais.

Ils avaient été discrètement expulsés de l'émirat. Mais l'affaire n'a pas été oubliée par la FIFA. Réunie pour la première fois à Zurich, lundi 9 octobre, une commission spéciale a planché sur un projet de *« code d'éthique »* qui devrait être adopté au cours du prochain comité exécutif de l'organisation, à Paris, le 11 décembre. Pour éviter la propagation de la corruption dans le tiers-monde ou dans les jeunes fédérations de l'ancien bloc de l'Est, la FIFA se dit résolue à *« frapper très fort les fautifs et les responsables »*. Le bâton a été utilisé récemment contre le Dinamo Kiev. Une carotte sera proposée à ceux qui s'opposent à ces pratiques. Jacques Glassmann, le joueur par qui le scandale de l'affaire VA-OM est arrivé, devrait bientôt être officiellement honoré par la commission du fair-play de la FIFA.

*Jean-Jacques Bozonnet*



# Le charme fugace du neutrino séduit les Nobel

## L'Académie royale des sciences de Suède récompense des recherches sur la physique intime des particules qui ont contribué à l'établissement du « modèle standard » grâce auquel on décrit la structure de la matière

**L'Académie royale des sciences de Suède a attribué, mercredi 11 octobre, le prix Nobel de physique 1995 à deux Américains, Martin L. Perl, de l'université Stanford (Californie), et Frederick Reines, de l'université de Californie à Irvine, pour leurs travaux sur la physique des particules. Le premier a découvert le neutrino en 1956 et le second a prouvé, en 1976, l'existence du lepton tau, premier représentant d'une nouvelle famille de particules. Pour le prix Nobel de chimie, le jury suédois a distingué les Américains Mario Molina, du Massachusetts Institute of Technology, et Frank Sherwood Rowland, de l'université de Californie, à Irvine, ainsi que le Néerlandais Paul Crutzen, de l'Institut Max-Planck de Mayence, pour leurs travaux pionniers sur la dégradation de l'ozone atmosphérique. Chacun des prix, à partager entre les lauréats, s'élève à 5 millions de francs.**

*« ENFIN, c'est vraiment mérité. »* La grande communauté de la physique des particules soupire d'aise. A double titre. D'abord, parce qu'elle voit une nouvelle fois sa discipline couronnée par le Comité Nobel avec l'attribution du Prix de physique 1995 à Frederick Reines et Martin L. Perl. Ensuite, parce que cette distinction convoitée honore, avec F. Reines, un *« physicien de l'impossible »*. *« Ce qu'il a fait est formidable*, expliquent François Pierre et Alain Milsztajn, du service de physique des particules du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). *Tout le monde s'attendait à ce qu'il soit couronné pour la découverte qu'il a faite, dans les années 50, avec Clyde Cowan, aujourd'hui décédé. »*

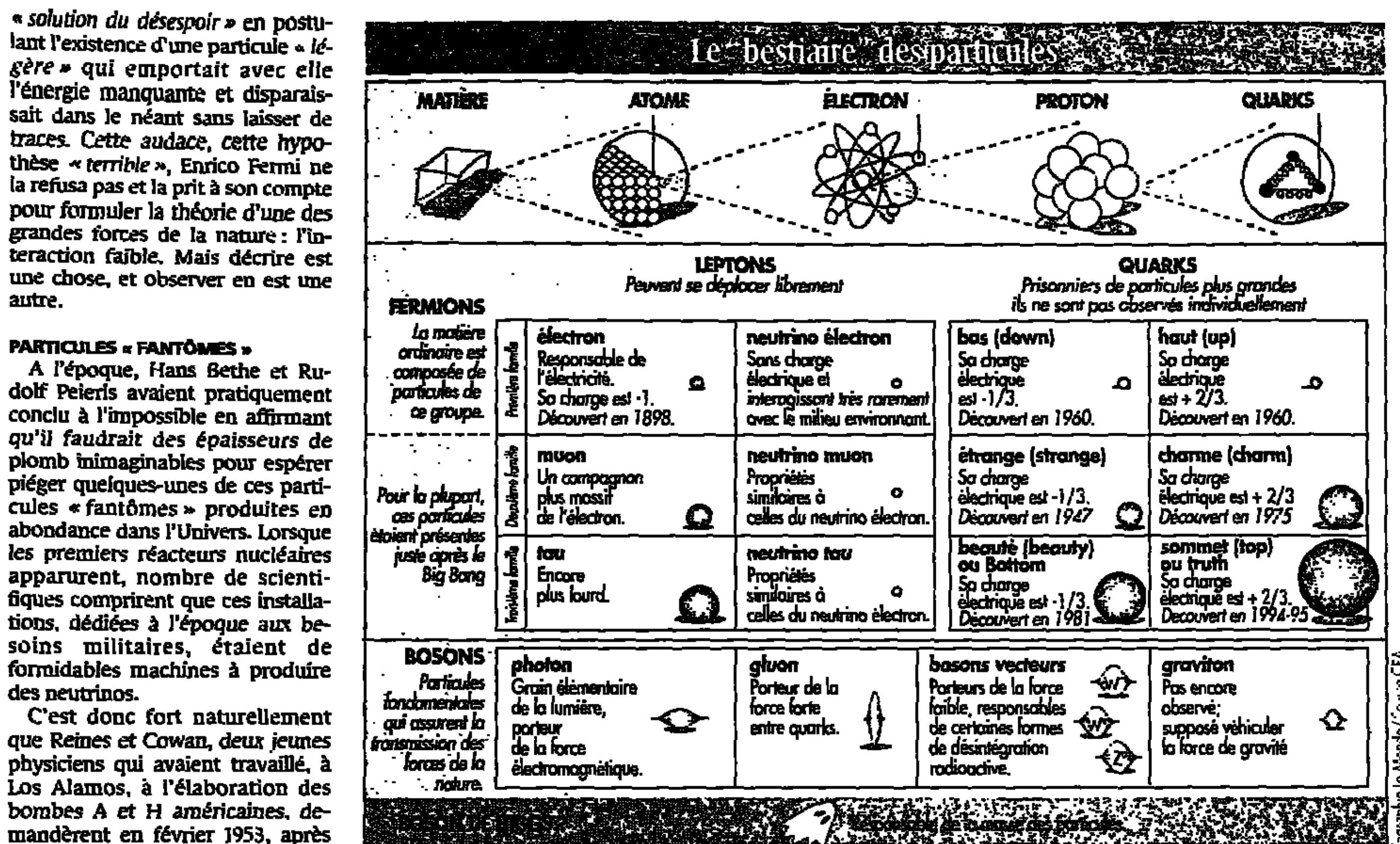
La gageure, il est vrai, était de taille : prouver l'existence du neutrino, une particule si fugace qu'elle peut traverser plusieurs Terre mises bout à bout sans en être autrement affectée. Inventé au début des années 30 par Wolfgang Pauli, le neutrino a vu le jour pour éviter que ne soit battu en brèche un des principes fondamentaux de la physique : le principe de conservation de l'énergie, apparemment violé dans certains modes de désintégration des atomes (désintégration bêta). Dans ces désintégrations, l'atome se transmute en émettant une autre particule, l'électron. Mais cette dernière ne suffit pas à équilibrer le bilan énergétique de la réaction.

Le génie de Pauli, c'est d'avoir, comme il le disait, imaginé une *« solution du désespoir »* en postulant l'existence d'une particule *« légère »* qui emportait avec elle l'énergie manquante et disparaissait dans le néant sans laisser de traces. *Cette audace, cette hypothèse « terrible »*, Enrico Fermi ne la refusa pas et la prit à son compte pour formuler la théorie d'une des grandes forces de la nature : l'interaction faible. Mais décrire est une chose, et observer en est une autre.

### PARTICULES « FANTÔMES »

A l'époque, Hans Bethe et Rudolf Peierls avaient pratiquement conclu à l'impossible en affirmant qu'il faudrait des épaisseurs de plomb inimaginables pour espérer piéger quelques-unes de ces particules « fantômes » produites en abondance dans l'Univers. Lorsque les premiers réacteurs nucléaires apparurent, nombre de scientifiques comprirent que ces installations, dédiées à l'époque aux besoins militaires, étaient de formidables machines à produire des neutrinos.

C'est donc fort naturellement que Reines et Cowan, deux jeunes physiciens qui avaient travaillé, à Los Alamos, à l'élaboration des bombes A et H américaines, demandèrent en février 1953, après de premiers essais au centre de Hanford, à utiliser les capacités du réacteur de Savannah River. Ils purent ainsi retrouver à partir des phénomènes observés ceux qui leur avaient donné naissance. Reines et Cowan furent capables de détecter des neutrons et des électrons positifs (positrons) nés de la collision de deux autres particules parmi lesquelles il y avait non pas un neutrino, mais, ce qui revenait pratiquement au même, son équivalent dans le monde de l'antimatière, un antineutrino.




*Le photon a été découvert en 1908, le neutron en 1932 et le méson en 1947.*

### NAISSANCE D'UNE FAMILLE

Cette découverte a bouleversé le monde de la physique et contribué à établir ce que les physiciens appellent aujourd'hui le modèle standard. Une sorte de bestiaire organisé autour de trois familles, et pas une de plus, de quatre particules – et de leurs antiparticules – parmi lesquelles figurent les trois espèces de neutrinos connues dont celle – le neutrino « électron » – découverte par Reines et Cowan. C'est ce bestiaire-là qui permet de décrire le monde qui nous entoure, que Martin L. Perl, également couronné, a contribué à compléter. Il a, en effet, mis en évidence une des douze particules qui le composent, fournissant ainsi le premier indice de l'existence de cette troisième famille d'éléments fondamentaux.

Cette dernière, connue sous le nom de « lepton tau », est une particule massive, une sorte de « parent » de l'électron qui serait trois mille cinq cents fois plus lourd que lui. *« Sa quête fut difficile*, se souvient François Pierre, qui, à l'époque des événements, faisait partie, à Stanford, de l'équipe d'une trentaine de personnes dirigée par Burton Richter (prix Nobel 1976) à laquelle appartenait Martin Perl. *L'accélérateur linéaire de Stanford (SLAC) venait de se doter de nouveaux anneaux de collision baptisés SPEAR. »* Un outil idéal pour traquer de nouvelles particules de la famille des leptons et, en particulier, ce fameux « tau ».

Las ! le niveau d'énergie auquel il était susceptible d'être découvert dans les gerbes de particules produites par la machine était pratiquement celui où l'on attendait la manifestation d'une autre particule fondamentale connue sous le nom de « quark charmé ». Aussi, dès l'observation, en 1974, des premiers événements enregistrés par Martin Perl, beaucoup crurent que *« le charme était vaincu »*. Il fallut toute l'opiniâtreté du physicien et de son équipe pour convaincre de sa découverte.

Rien d'étonnant à cela. *« Le "tau"*, explique François Pierre, *s'observe vers 1 780 MeV, alors que le seuil du "charme" commence à 1 860 MeV. »* Trois ans plus tard, le doute n'était plus permis. Perl avait bien découvert une nouvelle particule, dont les propriétés ont été largement précisées par les expériences menées sur les machines allemandes à Hambourg (Doris et Petra), américaine à Stanford (PEP), européenne au CERN (LEP) et chinoise à Pékin (BEPC).

*Jean-François Augereau*

## Les pères de Tau

● **Martin Lewis Perl** est né le 24 juin 1927 à New York. Chimiste de formation (Institut polytechnique de Brooklyn, 1948), il est d'abord ingénieur à la compagnie General Electric (1948-1950). Il se consacre ensuite à la physique et obtient un Ph. D. à l'université Columbia (1955). Il enseigne à l'université du Michigan puis à Standford. C'est dans l'accélérateur linéaire de cette université qu'il a mené la majeure partie de ses travaux sur la *« physique des hadrons de haute énergie »*. Il a découvert, entre 1975 et 1978, la particule Tau, qui lui vaut le prix Nobel. M. Perl, titulaire du prix Wolf de physique (1982), est membre de la Société américaine de physique et de l'Académie nationale des sciences.

● **Frederick Reines** est né le 16 mars 1918 à Paterson (New-Jersey). Diplômé de l'université de New York (1944), membre du laboratoire scientifique de Los Alamos, il en dirige la division théorique et supervise notamment les expérimentations effectuées par la Commission à l'énergie atomique (AEC) sur l'atoll Eniwetok (1951). En 1956, il est codécouvreur, avec Clyde Cowan, de nouvelles particules élémentaires, dont l'antineutrino libre, dans le réacteur de Savannah River. Auteur notamment d'un ouvrage sur *Les Effets des armes atomiques*, il a reçu le prix Oppenheimer (1981).

# Crutzen, Molina et Rowland ont révolutionné la chimie atmosphérique

UNE FOIS n'est pas coutume : les travaux récompensés cette année par le prix Nobel de chimie s'ancrent dans l'actualité. Spécialistes de chimie atmosphérique, le Néerlandais Paul Crutzen, le Mexicain Mario Molina et l'Américain Frank Sherwood Rowland ont, en effet, démontré la responsabilité des polluants d'origine humaine dans l'altération de la couche d'ozone qui protège la Terre du dangereux rayonnement ultraviolet. Ils ont ainsi, estime le jury du Nobel, *« contribué à nous éviter un problème écologique planétaire qui aurait pu prendre une ampleur prodigieuse »*.

Dès 1930, l'Anglais Sydney Chapman avait expliqué que les rayons ultraviolets issus de la lumière solaire décomposent l'oxygène ($O_2$) de l'air pour le transformer en ozone ($O_3$). Les premières observations démontrèrent, cependant, que sa théorie était incomplète : les teneurs mesurées étaient très inférieures à celles qu'il avait prédites.

Le Belge Marcel Nicolet fut le premier à compléter la description de ces réactions chimiques très complexes en mettant en évidence l'influence des « radicaux hydrogène » issus de la décomposition de la vapeur d'eau et du méthane. Mais Crutzen *« franchit ensuite une étape décisive »* en montrant, en 1970, le rôle joué par les oxydes d'azote. Quatre ans plus tard, Molina et Rowland démontraient que les chlorofluorocarbones (CFC), des gaz chimiquement très stables – utilisés dans les circuits de réfrigération, pour la fabrication des mousses synthétiques et comme propulseur dans les aérosols – se décomposaient en fait, sous l'influence des rayons ultraviolets en haute altitude, pour donner des radicaux chlore tout aussi redoutables pour l'ozone.

> « La notion de cycle catalytique était vraiment, à l'époque, une idée neuve »

Dans la très complexe chimie atmosphérique, le chlore comme les oxydes d'azote sont des « catalyseurs » qui, en quantité très faible, favorisent et accélèrent les réactions, mais y « survivent » sans se décomposer ni se combiner durablement aux autres molécules. Crutzen devait d'ailleurs démontrer plus tard que les particules de glace des nuages polaires jouaient elles aussi ce rôle d'accélérateur chimique, ce qui explique l'apparition des « trous » dans la couche d'ozone au-dessus des pôles.

Les catalyseurs sont employés depuis longtemps, notamment dans l'industrie chimique. *« Mais l'introduction de la notion de cycle catalytique en chimie atmosphérique était vraiment, à l'époque, une idée neuve*, explique Gérard Mégie, spécialiste français de ce domaine. *Tous les progrès que nous avons pu faire ensuite découlent de cela. »* Les climatologues savaient déjà que des substances présentes en quantités infimes dans l'atmosphère peuvent avoir des conséquences importantes. Si l'on ramenait tout l'ozone présent dans l'atmosphère à une pression équivalente à celle existant au niveau du sol, la couche ne dépasserait pas 3 millimètres ! *« Crutzen, Molina et Rowland ont montré que les équilibres chimiques de l'atmosphère pouvaient être perturbés par des éléments encore mille fois moins abondants »*, souligne Gérard Mégie.

En mettant ainsi le doigt sur un aspect fondamental du fonctionnement physico-chimique de l'atmosphère, les trois lauréats du Nobel ont largué la dernière amarre qui empêchait la climatologie de prendre son envol et d'acquérir le statut de discipline majeure susceptible d'influer sur notre avenir. Il était enfin possible d'agir, et les différents acteurs en cause ne s'en sont pas privés, parfois avec une certaine confusion. C'est ainsi, par exemple, que Crutzen et l'Américain Harold Johnston furent à l'origine, en 1971, de débats animés autour du danger des avions supersoniques. On s'aperçut plus tard que les tuyères de ces derniers généraient, en fait, plus d'ozone qu'elles n'en détruisaient.

Mais, pour une erreur rectifiée dès qu'elle fut prouvée, que de résultats positifs ! Les travaux de Crutzen, Molina et Rowland sont à l'origine d'une prise de conscience mondiale sur la fragilité de l'environnement. C'est grâce à eux que la première convention mondiale dans ce domaine – le protocole interdisant l'emploi des CFC – a pu être signée, en 1987, à Montréal, prélude à un mouvement plus large illustré notamment par le « Sommet de la Terre » qui se tint à Rio en 1992. C'est cette impulsion que les jurés du Nobel ont voulu récompenser. Les trois hommes étaient considérés comme des lauréats en puissance depuis déjà un certain temps par leurs collègues, mais la communauté des climatologues n'osait pas trop y croire. *« Les académiciens suédois reconnaissent ainsi l'existence d'une discipline encore jeune et parfois contestée*, se réjouit Gérard Mégie. *Ils montrent qu'ils sont sensibles au travail scientifique de fond qui, au-delà des polémiques, est fait dans ce domaine. »*

*Jean-Paul Dufour*

## Les pionniers de la couche d'ozone

● **Le météorologue.** Né le 3 décembre 1933 à Amsterdam, Paul Crutzen, docteur en météorologie, diplômé de l'université de Stockholm (1973), travaille à l'Institut Max-Planck de Mayence (Allemagne). Il fut le premier à montrer, en 1970, que la concentration d'ozone dans la stratosphère était réduite par les oxydes d'azote, émis entre autres par les avions supersoniques. Il est membre de l'Académie des sciences de Suède.

● **Les chimistes.** Emboîtant le pas à Paul Crutzen, Frank Rowland et Mario Molina démontrent, en 1974, que l'émission de gaz CFC – chlorofluorocarbones –, utilisés notamment dans l'industrie des aérosols et des réfrigérateurs, menace la couche d'ozone.
Né le 28 juin 1927 à Delaware (Ohio), Frank Rowland est rattaché au département de chimie de l'université de Californie à Irvine. Docteur en chimie, diplômé de l'université de Chicago (1952), il a successivement enseigné à Princeton, à l'université du Kansas et de Californie, où il mène ses recherches sur la radiochimie et sur la cinétique des réactions atomiques depuis 1964. M. Rowland est membre de l'Académie des arts et sciences et de l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis.
Docteur en chimie et en physique, diplômé de l'université de Californie à Berkeley, Mario Molina est né le 19 mars 1943 à Mexico. Il travaille au département des sciences de la Terre, de l'atmosphère et des planètes du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge). M. Molina a cosigné avec M. Rowland, début 1995, un rapport sur l'évolution de la couche d'ozone, à la demande de l'Organisation météorologique mondiale et du Programme des Nations unies pour l'environnement.

# Le jury de Stockholm aux prises avec le virus de la procrastination

QUE LE RESPECTABLE JURY du Comité Nobel ait attribué son prix Nobel de physique 1995 à deux spécialistes de la physique des particules n'a rien de surprenant. Cette discipline a depuis longtemps droit de cité en la bonne ville de Stockholm. Il suffit de passer en revue le palmarès de ces dernières années pour s'en convaincre. En vingt ans, pas moins de vingt scientifiques exerçant dans cette spécialité, pour la plupart américains, ont été couronnés par ce prix convoité. Rien d'étonnant à cela. La physique des particules, bonne fille, est riche en découvertes de tous ordres. Et elle le sera encore longtemps. Mais nombre de scientifiques s'interrogent et se demandent, un peu goguenards, si la puissance du lobby agité par les physiciens des particules *« ne trouble pas parfois un peu trop les équilibres »*. Et d'ajouter, assassins, que le Comité Nobel reconnaît aujourd'hui deux physiciens dont l'ensemble de la communauté estime qu'ils auraient dû recevoir depuis longtemps la suprême récompense.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes du Comité Nobel que d'avoir rapidement honoré, au cours des années passées, des découvertes postérieures à celles faites par Frederick Reines et Martin L. Perl, découvertes qui ont pourtant largement contribué à asseoir le modèle standard décrivant l'Univers et le monde qui nous entoure. Reines a, en effet, découvert le premier des trois neutrinos connus, mais ce sont Leon Lederman, Melvin Schwartz et Jack Steinberger qui ont été primés, en 1988, pour la mise en évidence de familles de neutrinos et le développement de machines permettant de les observer.

Qu'importe si les membres du Nobel ont tardivement reconnu les leurs. En d'autres cas, ses « sages » ont su travailler plus rapidement. Comme en 1987, lorsqu'ils ont retenu l'Allemand Georg Bednorz et le Suisse Alexander Muller pour leur découverte extraordinaire, faite l'année précédente, d'une inattendue famille de supraconducteurs fonctionnant à haute température. N'est-ce pas la preuve, aussi, d'une certaine capacité d'adaptation lorsque les faits dictent la conduite à tenir et que le virus de la procrastination ne renvoie pas à l'année suivante le couronnement d'une carrière reconnue ?

Si les « Nobel » ont plutôt respecté leurs habitudes en décernant le prix de physique, ils ont en revanche fait preuve, pour celui de chimie, d'une certaine audace. Bien sûr, certains leur reprocheront d'avoir cédé à la mode en récompensant des chercheurs pour leurs travaux sur la détérioration de la couche d'ozone. Mais ce serait faire fi du développement incontestable d'une discipline, la climatologie, dont les recherches tentent de nous informer sur le sort futur de la planète. En honorant Paul Crutzen, Mario Molina et Frank Sherwood Rowland, l'Académie royale des sciences de Suède *« reconnaît donc*, constate le climatologue Gérard Mégie, *l'existence d'une communauté scientifique et le travail de fond qu'elle a accompli dans un domaine nouveau et parfois contesté »*. N'était-ce pas le cas de la physique des particules à ses débuts ?

*J.-F. A.*

### Les lauréats par pays
(depuis la création du prix en 1901)

PRIX NOBEL DE PHYSIQUE

Etats-Unis 70
Grande-Bretagne 19
Allemagne
France 10
ex-URSS 7
Pays-Bas 6
Suède 4
Autriche, Danemark, Italie, Japon, Suisse 3
Canada, Chine 2
Inde, Irlande, Pakistan 1

Nobel 1995
Martin Perl et Frederick Reines (Etats-Unis)

VENTES

# Cannes à tout faire

## 200 pièces de collection seront vendues à Drouot le 21 octobre

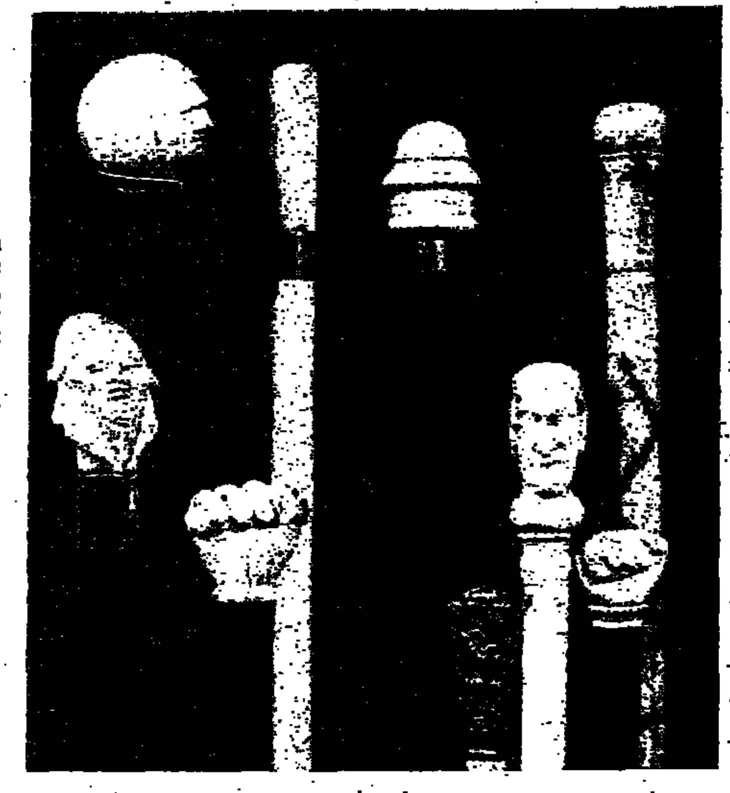
OBJETS de collection par excellence, les cannes anciennes offrent une diversité incroyable de modèles : décoratives ou dotées de systèmes ingénieux. Leur âge d'or se situe au XIXe siècle. Accessoires indispensables de l'élégance, elles se sont démocratisées par rapport au siècle précédent et adaptées à chaque individu, du dandy romantique au compagnon, en passant par le notaire ou le pharmacien. Une véritable industrie se développe alors, jusqu'à l'émergence d'un mode de vie différent après la guerre de 1914.

Les deux cents cannes qui seront vendues à Drouot le 21 octobre illustrent cette page d'histoire. Leurs critères de valeur dépendent de la rareté et de l'originalité du sujet, l'aspect esthétique primant sur l'ancienneté. Les systèmes constituent toujours une plus-value, où l'astuce technique compte plus que les matières employées. Par exemple, les cannes - instruments de musique figurent parmi les pièces très recherchées : une canne-violon du milieu du XIXe siècle, identique à des modèles conservés dans les grands musées, voit son estimation se situer entre 50 000 et 70 000 francs, et une canne - flûte traversière de la même époque, entre 45 000 et 60 000 francs. Plus modeste, une canne-flageolet (un instrument pastoral à deux corps et à quatre trous), également du XIXe, est annoncée entre 9 000 et 12 000 francs.

Les cannes de défense proposent aussi de nombreuses variantes : canne-stylet à 2 500 - 3 000 francs ; canne-épée en acier de Tolède avec sa garde, 6 000 - 8 000 francs ; canne diabolique à neuf dards acérés sortant du fût, 9 000 - 12 000 francs.

On compte presque autant de systèmes que de métiers et de passe-temps : les cannes optiques avec jumelle ou lorgnette (3 000 - 6 000 francs), les cannes à montre représentées ici par un exemplaire en état de marche (6 000 - 7 000 francs), une canne dite de notaire comportant porte-plume, porte-mine et encrier, agrémentée du portrait caché d'une jeune fille en costume de bain des années folles (2 200 - 2 600 francs). L'érotisme tient une place importante dans cet univers et se manifeste dans toutes ses graduations, de la simple représentation féminine, comme ce modèle à pommeau d'ivoire en forme de femme à longs cheveux enchaînée à un rocher (9 000 - 12 000 francs), à des scènes grivoises où l'on voit des couples dans diverses positions. Il faut compter entre 5 000 et 6 000 francs pour une canne ornée d'un pommeau en étain figurant une femme nue renversée en arrière, un homme accroupi entre ses jambes.

Plus engagée, la canne séditieuse se rapporte à la politique et devient un signe de ralliement. On attend 4 000 ou 5 000 francs pour une canne d'époque Restauration à pommeau d'ivoire, sculptée de façon à représenter le profil de Napoléon Ier en ombre chinoise, et



5 000 ou 6 000 francs pour un modèle antidreyfusard voulant caricaturer une tête de juif avec un très long nez et de larges oreilles.

Pour les cannes décoratives, les amateurs ont intérêt à choisir les modèles en matériau noble, accessibles à partir de 1 500-2 000 francs, qui conserveront une bonne valeur de revente.

*Catherine Bedel*

**★ Drouot-Richelieu, samedi 21 octobre ; exposition les 19 et 20 octobre, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; le matin de la vente, de 11 heures à 12 heures. Etude Loudemer, 7, rue Rossini, 75009 Paris. Tél. : 44-79-50-50 ; expert : Edith Van der Linden, 8, rue Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 75006 Paris. Tél. : 45-67-97-78.**

**★ Foires et Salons. – Paris - Porte Maillot, Rouen : jusqu'au 15 octobre ; Bordeaux-Lac, Perpignan, Aix-les-Bains, Auxerre, Nogent-sur-Marne, Vitry-le-François et Auterive (31) : 13-15 octobre ; Colmar : 13-16 octobre ; Paris - Boulevard Auguste-Blanqui : 13-22 octobre ; Paris - Boulevard Diderot, Villefranche-sur-Saône, Conflans-Sainte-Honorine, Epinay-sur-Seine, Saint-Augustin (77), La Gacilly (56), Mandres-les-Roses (94) : 14-15 octobre ; Marseille : 14-22 octobre.**

ALFA ROMEO
Cuore Sportivo
LES GRANDS JOURS ALFA ROMEO
OFFRES EXCEPTIONNELLES JUSQU'À 24 000F*
DU JEUDI 12 AU DIMANCHE 15 OCTOBRE
*SELON MODELES, OFFRES GOUVERNEMENTALES COMPRISES, VALABLES JUSQU'AU 31/10/95
CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ALFA ROMEO - 3615 ALFA ROMEO (1F29 LA MINUTE)

## PARTIR

■ **HUGO A GUERNESEY.** En souvenir des quinze années d'exil du poète français, l'Office de tourisme propose de découvrir Guernesey en parcourant la nouvelle « Route Victor Hugo », une trentaine d'étapes que l'on peut prolonger par des incursions dans les îles voisines de Sercq, Aurigny et Herm. Une balade « à la carte » conçue par Gérard Pouchain, auteur des *Promenades dans l'archipel de la Manche avec un guide nommé Victor Hugo* (Charles Corlet). Deux dépliants, l'un présentant seize lieux hugoliens de l'île, l'autre treize lieux situés à Saint-Pierre-Port, la capitale, sont disponibles sur place ou expédiés sur demande par l'Office (Guernesey, îles anglo-normandes)A noter la mise en service d'un serveur Minitel 3615 Guernesey destiné à répondre aux questions des personnes intéressées par cette évasion poétique et oxygénée.

■ **CROISIÈRE ŒNOLOGIQUE.** Découvrir les vignobles les plus renommés des rives de la Moselle et du Rhin, les déguster et s'initier à l'œnologie, c'est ce que propose, du 17 au 24 octobre, la croisière organisée par la compagnie KD, de Düsseldorf à Breisach, avec, à bord, conférences et dégustations. Parmi les escales, deux temps forts : le château Metternich, à Johannisberg, et l'abbaye d'Ebersbach, décor du *Nom de la rose.* A partir de 6 555 francs par personne en cabine double et pension complète, de port à port, excursions comprises.
**★ Renseignements dans les agences de voyages et à Croisirhin. Tél. : (1) 42-61-30-20.**

■ **LA ROUTE DES GALIONS.** Lorsque les flottes espagnoles et portugaises regagnaient l'Europe, les cales pleines d'or et d'argent, elles passaient au sud de Cuba, où les pirates les attendaient... Selon les historiens, quelque 200 galions reposeraient ainsi de par le fond avec leurs trésors. Cuba extraordinaire, une des marques du voyagiste Marsans international, propose de se lancer à leur recherche dans le cadre d'une croisière de plongée à bord d'une vedette spécialement équipée. Une aventure de 9 jours (départs tous les vendredis, jusqu'à la fin du mois d'octobre) réservée aux plongeurs moyens et confirmés. Prix : 11 900 francs par personne, de Paris, avec l'avion, les transferts, la pension complète à bord, 6 jours de plongée à volonté, l'encadrement, la fourniture des blocs, des plombs et de la ceinture.
**★ Renseignements au (1) 43-59-72-36.**

■ **PARKINGS PARISIENS.** A mettre dans la boîte à gants pour consultation répétée, le *Guide des parkings parisiens*, de la Défense et de quelques autres points névralgiques (Roissy, Orly, Rungis, Garonor, Parc des expositions). La capitale en compte près de quatre cents. Ils sont recensés par arrondissement, chacun avec plan d'accès et tous les renseignements utiles. En annexe, les numéros de téléphone des stations-service, des stations de taxis et même des différentes fourrières, pour ceux qui refusent le parking ! Edité par Germinal et vendu en librairie, 256 p., 95 F.

■ **GREENS DE FRANCE.** Le *Peugeot Golf Guide 1995* veut être le premier guide à porter sur les parcours de l'Hexagone un regard qualitatif et critique, en se situant résolument du côté des utilisateurs. Sans prétendre échapper à la subjectivité, ce guide présente une sorte de « consensus », celui résultant de l'opinion des joueurs qui, pendant plus de deux ans, ont testé 365 parcours pour en sélectionner finalement 178, tous ouverts au public. En notant non seulement le parcours mais aussi la qualité du club-house et de ses annexes ainsi que l'environnement hôtelier, l'ouvrage se veut le guide d'un art de vivre golfique et ludique où chacun devrait, en fonction de son niveau et de son budget, trouver le parcours qui lui convient, golf de championnats mais aussi petit bijou méconnu ou golf public destiné aux débutants. S'y ajoute une quinzaine de cartes Michelin permettant de localiser le parcours choisi. En vente (149 francs) dans les magasins de golf, les proshops, les librairies, les relais H et par correspondance en s'adressant à Vilo Diffusion, 27, rue Ginoux, 75737 Paris Cedex 15 (tél. : (1) 45-77-08-05).

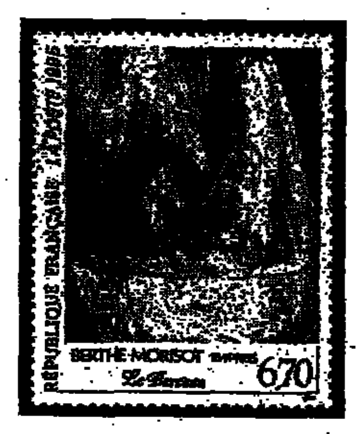
PHILATÉLIE

# L'ENA, Berthe Morisot et l'Institut

■ **ENA.** A l'occasion du cinquantenaire de l'Ecole nationale d'administration, La Poste a mis en vente générale, lundi 9 octobre, un timbre à 2,80 F.

L'ENA a été créée à la Libération, par une ordonnance datée du 9 octobre 1945 *« relative à la formation, au recrutement et au statut de certaines catégories de fonctionnaires et instituant une direction de la fonction publique ».*

Le timbre, bleu, rouge et noir, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Jean-Paul Cousin, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.




■ **BERTHE MORISOT.** Maxifrance 95, exposition internationale de maximaphilie (collection des « cartes-maximum » qui sont des pièces philatéliques dont les éléments constitutifs, le timbre, la carte postale et l'oblitération présentent entre eux le maximum de concordance), organisée jusqu'au 24 octobre au Musée de La Poste de Paris, a accueilli, les 7 et 8 octobre, la vente anticipée d'un timbre à 6,70 F représentant *Le Berceau*, œuvre de Berthe Morisot (1841-1895) conservée au Musée d'Orsay.

Cette œuvre, qui date de 1873, a déjà fait l'objet de timbres aux Maldives et à Monaco (1971), tandis que Berthe Morisot apparaît sur une vignette d'Al Manama, qui reproduit son portrait dit *Au chapeau noir* par Edouard Manet.

Maxifrance 95, outre la présentation de collections de cartes-maximum (dont une consacrée aux impressionnistes), propose tout un programme d'animations gratuites grand public (tél. : (1) 42-79-24-44).

**★ Maxifrance 95, Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.**

■ **INSTITUT.** La Poste mettra en vente générale, lundi 16 octobre, un timbre à 2,80 F à l'occasion du bicentenaire de l'Institut de France. Fondé en octobre 1795, l'Institut regroupe, depuis 1832, l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques.

C'est la troisième apparition du bâtiment du quai de Conti sur un timbre, après ceux consacrés à l'édition et à la reliure (1954) et à une œuvre de Bernard Buffet (1978). Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné et gravé par René Quillivic, membre de l'Académie des beaux-arts, section de gravure, qui sera installé à son fauteuil le 18 octobre, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

**★ Vente anticipée à Paris, les 14 et 15 octobre, au bureau de poste « premier jour » ouvert à l'Institut de France, salle Edouard-Vuillard, 23, quai Conti, 75006. René Quillivic sera présent pour dédicacer son œuvre le samedi 14, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 18 heures.**

*P. J.*

# Des brouillards persistent

**LES CONDITIONS** anticycloniques se maintiennent de l'Atlantique à l'Oural. L'absence de vent favorisera la formation et la persistance de brouillards dans les régions du Nord-Est, mais ils se dissiperont en général sur le reste du pays. Toutefois, une dépression centrée sur le bassin méditerranéen favorisera l'ennuagement sur l'extrême Sud.

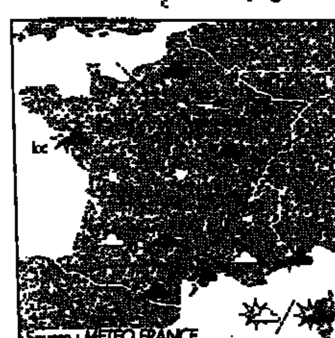
Vendredi matin, les régions situées du Nord-Pas-de-Calais à l'Ile-de-France, la Champagne, la Lorraine, la plaine d'Alsace et la vallée de la Saône, ainsi que la Bretagne se réveilleront sous un ciel bas avec des visibilités parfois très réduites sous les brouillards. Ceux-ci pourront persister localement toute la journée sur les Flandres, le Finistère ou les vallées du Nord-Est. Là où ils se dissiperont, le soleil s'imposera, mais dans un ciel encore parfois brumeux. Sur les hauteurs des Vosges et du Jura, le soleil sera radieux.

Sur la Normandie, le Centre, les pays de Loire, Poitou-Charentes, les brouillards seront beaucoup plus rares, limités aux endroits humides ; rapidement, le soleil brillera très généreusement. Des Landes au littoral provençal et à la Corse, le beau temps l'emportera malgré quelques bancs de nuages élevés anodins. Un peu plus au sud, sur la chaîne pyrénéenne, le Languedoc-Roussillon et la montagne Noire, la couche nuageuse sera plus épaisse et pourra, par moments, s'accompagner d'ondées, voire d'orages.

Les températures minimales seront comprises entre 10 et 14 degrés au nord. Au sud, elles pourront s'abaisser jusqu'à 8 degrés du Bassin aquitain au Massif Central et aux Alpes. En revanche, elles s'élèveront à 17 degrés sur les rivages méditerranéens. Les maximales ne dépasseront pas 18 degrés sous les brouillards persistants, mais ils afficheront de 22 à 25 degrés partout ailleurs.

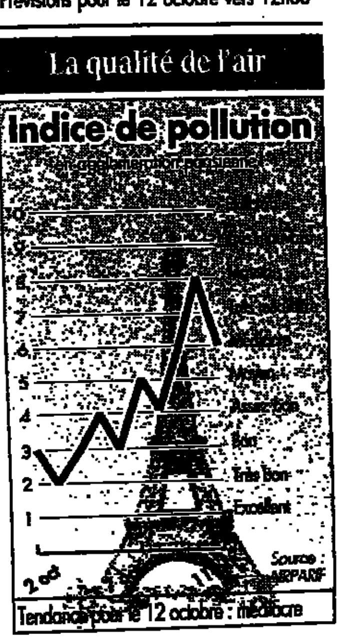
Samedi, sur la moitié nord, les brouillards pourront persister en plaine d'Alsace ; mais, en général, le soleil sera bien présent. Sur la moitié sud, le ciel sera nuageux avec des éclaircies. Des Pyrénées-Orientales au sud du Massif Central et aux Bouches-du-Rhône, le ciel sera plus menaçant avec un risque orageux. Les températures seront stationnaires.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

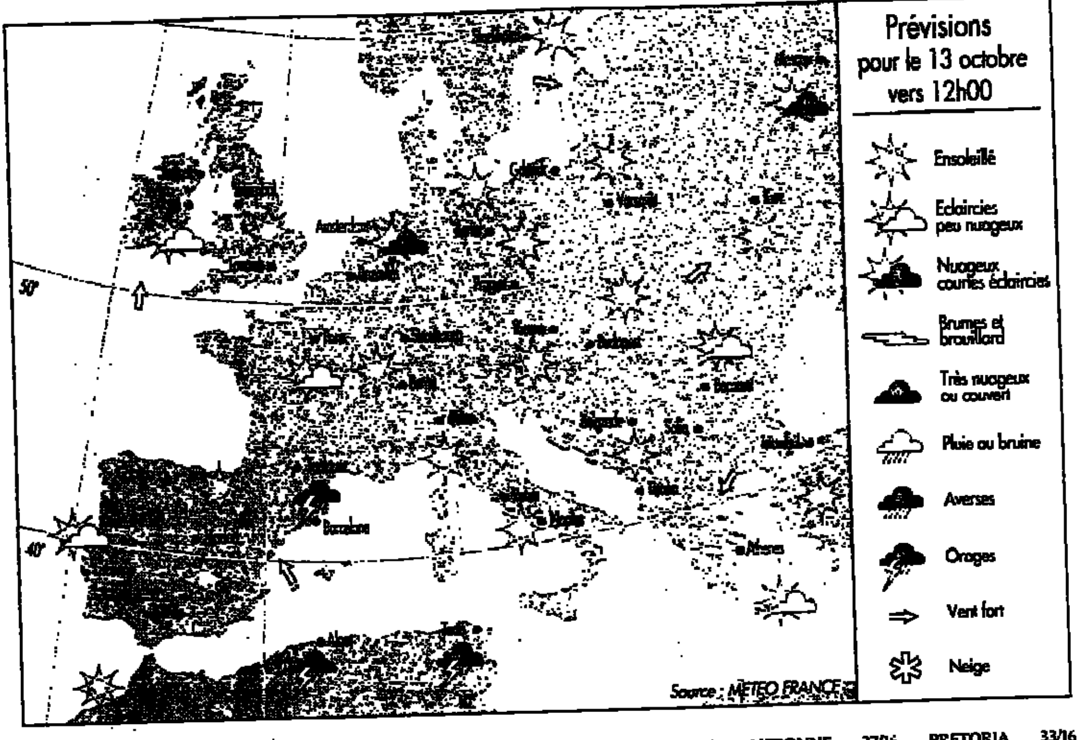


Prévisions pour le 12 octobre vers 12h00

## La qualité de l'air



Tendance pour le 12 octobre : médiocre




TEMPÉRATURES du 11 oct. 1995 maxima/minima

| | |
|---|---|
| **FRANCE** | |
| AJACCIO | 25/9 |
| BIARRITZ | 27/17 |
| BORDEAUX | 26/13 |
| BOURGES | 24/10 |
| BREST | 22/14 |
| CAEN | 26/15 |
| CHERBOURG | 22/9 |
| CLERMONT-F. | 25/11 |
| DIJON | 16/13 |
| FORT-DE-FR. | 31/24 |
| GRENOBLE | 24/12 |
| LILLE | 16/14 |
| LIMOGES | 25/10 |
| LYON, BRON | 24/11 |
| MARSEILLE | 25/15 |
| NANCY | 20/12 |
| NANTES | 25/11 |
| NICE | 24/16 |
| PARIS | 22/14 |
| PAU | 25/12 |
| PERPIGNAN | 22/12 |
| POINTE-À-PIT. | 32/24 |
| RENNES | 25/11 |
| ST-DENIS-RÉUNION | 28/21 |
| ST-ÉTIENNE | 25/12 |
| STRASBOURG | 18/15 |
| TOULOUSE | 25/12 |
| TOURS | 25/11 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 27/12 |
| AMSTERDAM | 17/14 |
| ATHÈNES | 24/18 |
| BANGKOK | 32/26 |
| BARCELONE | 22/14 |
| BELGRADE | 23/9 |
| BERLIN | 21/11 |
| BOMBAY | 34/27 |
| BRASILIA | 25/18 |
| BRUXELLES | 15/15 |
| BUCAREST | 20/5 |
| BUDAPEST | 24/10 |
| BUENOS-AIRES | 20/12 |
| CARACAS | 27/20 |
| CHICAGO | 23/8 |
| COPENHAGUE | 16/8 |
| DAKAR | 32/23 |
| DJAKARTA | 32/23 |
| DUBAI | 38/26 |
| DUBLIN | 17/15 |
| FRANCFORT | 16/15 |
| GENÈVE | 21/12 |
| HANOÏ | 32/24 |
| HELSINKI | 12/3 |
| HONGKONG | 27/24 |
| ISTANBUL | 18/14 |
| JÉRUSALEM | 28/17 |
| KIEV | 22/11 |
| KINSHASA | 32/23 |
| LE CAIRE | 29/18 |
| LIMA | 18/14 |
| LISBONNE | 27/16 |
| LONDRES | 22/15 |
| LOS ANGELES | 20/17 |
| LUXEMBOURG | 17/14 |
| MADRID | 24/13 |
| MARRAKECH | 24/16 |
| MEXICO | 24/8 |
| MILAN | 24/9 |
| MONTRÉAL | 17/7 |
| MOSCOU | 15/7 |
| MUNICH | 14/11 |
| NAIROBI | 26/14 |
| NEW DELHI | 34/24 |
| NEW YORK | 24/14 |
| PALMA DE MAJ. | 26/17 |
| PÉKIN | 20/13 |
| PRAGUE | 19/7 |
| PRETORIA | 33/16 |
| RABAT | 24/14 |
| RIO DE JAN. | 25/19 |
| ROME | 25/11 |
| SAN FRANC. | 18/13 |
| SANTIAGO | 23/9 |
| SÉVILLE | 19/19 |
| ST-PÉTERS. | 15/9 |
| STOCKHOLM | 16/4 |
| SYDNEY | 31/16 |
| TENERIFE | 27/21 |
| TOKYO | 21/16 |
| TUNIS | 25/16 |
| VARSOVIE | 23/8 |
| VENISE | 23/14 |
| VIENNE | 20/12 |



Situation le 12 octobre, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 14 octobre, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# L'amitié franco-belge

**COMME** le général de Gaulle et ses interlocuteurs, le prince régent, le bourgmestre Van de Meulenbroeck et d'autres, l'ont souligné dans leurs discours, le voyage de Bruxelles fut avant tout une manifestation de l'amitié franco-belge : manifestation dont le sens dépasse celui d'une simple politesse de peuple à peuple et de chef d'Etat à chef d'Etat.

Les circonstances donnent en effet à ce témoignage réciproque d'amitié une signification toute particulière. Ce n'est pas sans raison que le prince Charles a tenu à ce que la première visite d'un chef d'Etat à Bruxelles fût celle du général de Gaulle. Malgré les liens qui unissent de longue date les peuples belge et français, leurs rapports officiels ne furent pas toujours sans accroc : témoin la rupture de l'alliance trois ans avant la guerre.

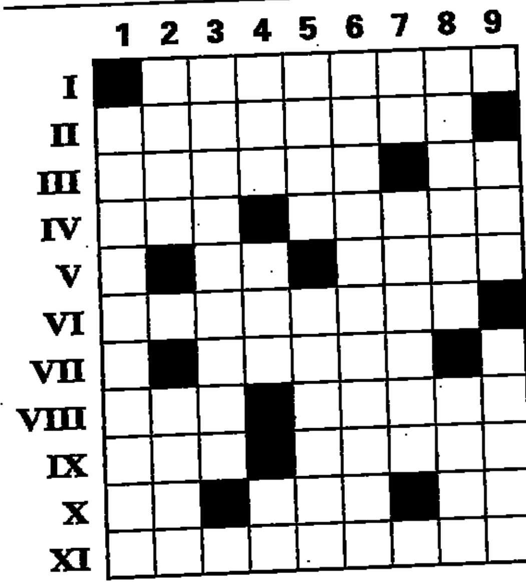
Malgré de tels accidents, comme l'a si bien dit le prince, nos histoires n'ont pas cessé de se confondre dans de mêmes souffrances et dans de mêmes luttes. Les événements ont montré que la Belgique et la France sont inséparables. L'accueil enthousiaste que le peuple de Bruxelles a fait au général de Gaulle et à M. Georges Bidault scelle définitivement cette vieille amitié.

Certes, le président du gouvernement de la République eut un triomphe personnel. Pour les Belges comme pour les Français, il est celui qui a ramassé l'épée et déclaré : « *La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre.* » Ces paroles, qui ont retenti au-delà des frontières, ont rendu le courage à tous les peuples opprimés. Mais n'est-ce pas l'identification avec la France de celui qui les prononça, qui les confirma par ses actes, qui permet aujourd'hui à notre pays de regagner l'estime avec la sympathie de ses amis ?

*(13 octobre 1945.)*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6669




**HORIZONTALEMENT**

I. Un baron ne leur fait pas peur quand ils sont gros. – II. Un homme qui sait bien conduire. – III. Appelées. Symbole. – IV. Baba, dans un conte. Voulait acheter les pouvoirs de l'Esprit saint. – V. Adverbe. Un vulgaire sein. – VI. Servaient pour le transport du lait. – VII. Utile, pour un vieux comptable. – VIII. Un roi sur la scène. Sujet de réflexion. – IX. A deux côtés. Ensembles de règles. – X. Préposition. Peut se révéler quand il fait froid. Participe. – XI. Feras des répétitions.

**VERTICALEMENT**

1. Peuvent nous rendre service si l'on y met les formes. – 2. Produit des colonies. Oiseau qui n'est pas un aigle. – 3. Comme un lieu où l'inclinaison du champ magnétique est nulle. – 4. Pas vilaine. Pas étendu. Adverbe. – 5. Roche sédimentaire. Une vulgaire bouteille. – 6. Qui peut prendre un coup de rouge. – 7. Mieux que rien. Vieille danse. – 8. Chant alterné à l'église. Mélangea. – 9. Son dos fait une bosse. Petit dans la crèche, gros chez le charcutier.

**SOLUTION DU N° 6668**

**HORIZONTALEMENT**

I. Mantille. – II. Calomniés. – III. Omise. Est. – IV. Me. Esaü. – V. Elimer. Or. – VI. Dodo. Los. – VII. Inespérée. – VIII. Enseigner. – IX. Ne. Née. – X. Nérac. Non. – XI. Es. Menthe.

**VERTICALEMENT**

1. Comédienne. – 2. Mamelonnées. – 3. Ali. Ides. – 4. Nosémose. Am. – 5. Tmèse. Pince. – 6. In. Ariège. – 7. Lieu. Orient. – 8. Lés. Osée. Oh ! – 9. Ester. Erine.

*Guy Brouty*

## PARIS EN VISITE

### Samedi 14 octobre

■ **L'HÔTEL DE LASSAY,** résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 10 h 30, 33, quai d'Orsay (Institut culturel de Paris).

■ **MARAIS :** le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **JARDIN DES PLANTES :** la peur du loup (50 F + prix d'entrée), 11 h 30, sortie du métro Austerlitz (Calliope).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; la peinture française du XVIII[e] siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (lampe de poche, 40 F), 13 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Sauvegarde du Paris historique).

■ **OPÉRA-GARNIER :** exposition sur les costumes (55 F + prix d'entrée), 14 heures, en haut des marches sous l'arcade centrale (Europ explo).

■ **LE QUARTIER LATIN** au Moyen Age (50 F), 14 heures, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Calliope).

■ **AUTOUR DE MONTSOURIS :** jardins et cités d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du RER Cité universitaire (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (50 F), 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Christine Merle).

■ **MAISON DE BALZAC :** exposition Balzac imprimeur (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Musées de la Ville de Paris).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Schoenberg (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **PALAIS GALLIERA :** exposition Costumes à la cour de Vienne, 1815-1918 (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN :** couleurs d'automne (35 F), 14 h 30, angle de la rue Balard et de la rue Saint-Charles (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (37 F), 15 heures, sortie du métro Maison-Blanche côté pair (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DE PICPUS** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

■ **L'HÔTEL D'ÉVREUX,** siège du Crédit foncier de France (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

■ **MARAIS :** le quartier chic du XVII[e] siècle (37 F), 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **MUSÉE MAILLOL** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 59-61, rue de Grenelle (Sabine de Murard).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

## ABONNEMENTS — 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

| Je choisis la durée suivante | France | Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas | Autres pays de l'Union européenne |
|---|---|---|---|
| ☐ 3 mois | 536 F | 572 F | 790 F |
| ☐ 6 mois | 1 038 F | 1 123 F | 1 560 F |
| ☐ 1 an | 1 890 F | 2 086 F | 2 960 F |

Abonnements USA/Canada
« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : ........ Prénom : ........
Adresse : ........
Code postal : ........ Ville : ........ 501 MQ 001
Pays : ........
Ci-joint mon règlement de : ........ FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ........

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

*Le Monde* PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général :* Jean-Marie Colombani
*Directeur général :* Gérard Morax
*Membres du comité de direction :* Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Une association *« pour l'interconnexion du TGV Atlantique avec le réseau européen à grande vitesse »* vient d'être créée. Le but de cette association, présidée par François Fillon, ministre des technologies de l'information et de La Poste, est d'obtenir la construction d'un tronçon d'une quarantaine de kilomètres au sud de Paris, qui permettrait au TGV Atlantique d'être connecté sur les liaisons à grande vitesse de toute l'Europe sans passer par Paris. – *(AFP.)*

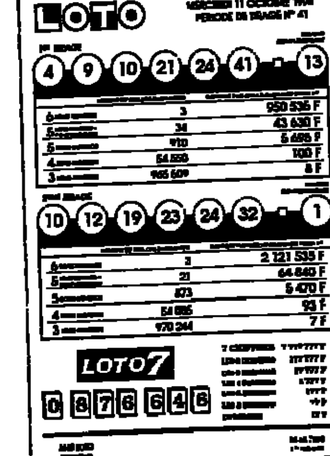
■ **SUISSE.** La compagnie charter suisse Crossair s'engagera au printemps prochain dans un partenariat avec le voyagiste Hotelplan et McDonald's dont le logo recouvrira l'empennage d'un avion. L'appareil sera affrété par Hotelplan pour des vols à destination de stations balnéaires et de villes européennes. Des menus et des animations McDonald's seront proposés à bord. – *(AFP.)*

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** A partir du 2 décembre, Air New Zealand assurera un cinquième vol hebdomadaire au départ de Londres-Heathrow à destination d'Auckland. Ce vol, comme les quatre autres, fera escale à Los Angeles.

■ **SÉNÉGAL.** Air Sénégal va faire l'acquisition d'un turbo-propulseur canadien d'une capacité de 37 places, qui lui permettra d'assurer un plus grand nombre de liaisons entre Dakar et les pôles touristiques du pays et à destination des capitales des pays voisins. – *(AFP.)*

■ **MONTRÉAL.** L'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), réunie à Montréal, siège de l'organisation, du 19 septembre au 4 octobre, a demandé à son conseil de réfléchir à l'éventuel développement de cabines séparées pour les fumeurs dans les avions. – *(AFP.)*

## JEUX






**MUSIQUE** Fondé en 1911, l'Orchestre de San Francisco a connu ses plus grandes années de gloire sous le règne de Pierre Monteux. Le créateur du « *Sacre du printemps* » avait fait de cette formation de tradition germanique la plus française des Etats-Unis d'Amérique. Les chefs qui l'ont suivi n'ont pas réussi à maintenir sa réputation internationale sur de si hautes cimes. ● L'AMÉRICAIN Michael Tilson Thomas succède dès cet automne à Herbert Blomstedt. Au cours des dix années passées à San Francisco, le Suédois a fait faire un bond qualitatif remarqué à cette institution, qui n'hésite plus désormais à inviter de grandes baguettes européennes, mais n'a pas su déclencher l'enthousiasme des foules. ● L'ARRIVÉE de « MTT » s'est traduite par une hausse de 10 % de la fréquentation du public d'un orchestre qui est déjà en tête du taux de fréquentation aux Etats-Unis.

# San Francisco fête l'arrivée du nouveau directeur musical de son orchestre

## Directeur musical de l'Orchestre symphonique de San Francisco depuis cet automne, Michael Tilson Thomas renouvelle la politique d'une formation autrefois portée au sommet par Pierre Monteux

SAN FRANCISCO
*de notre envoyé spécial*

On a hissé les pavois. Partout, à chaque coin de rue, le visage de Michael Tilson Thomas s'étale en photos géantes. Affiches, posters, banderoles : rien ne manque. En guise de slogan, ce simple mot : *Welcome*. C'est ainsi : l'Orchestre de San Francisco a un nouveau directeur musical, et entend bien le faire savoir, quitte à retapisser la ville entière. L'heureux élu est donc Michael Tilson Thomas – prononcez « *M Ti Ti* » –, un chef qui dispose, outre ses vertus musicales reconnues, de solides qualités photogéniques.

La chaleur de l'accueil s'explique aisément. En ce début d'automne 1995, l'Orchestre de San Francisco a un peu l'impression de sortir d'une période de glaciation. Depuis 1985, sa direction était assurée par le Suédois Herbert Blomstedt. Si ce musicien a fait faire de réels progrès à l'orchestre *(lire ci-dessous l'entretien avec Peter Pastreich)*, l'homme n'en était pas moins d'un abord froid et austère – un « *cauchemar de marketing* », selon un critique local. Sa réserve naturelle, son répertoire presque exclusivement tourné vers les grands maîtres allemands ou nordiques, rendaient assez inévitable l'idée qu'il y avait eu erreur de casting. Au-delà des questions d'image – fût-elle celle d'un pasteur méthodiste – c'est tout un esprit et une identité qui manquaient à l'Orchestre de San Francisco.

### BERNSTEIN COMME MODÈLE

Le nom de Leonard Bernstein vient immédiatement à l'esprit dès qu'on évoque Tilson Thomas dont l'essentiel de la carrière a été marquée par une filiation, clairement revendiquée, avec l'auteur de *West Side Story*. Comme Bernstein, « MTT » a connu des débuts sensationnels à vingt-quatre ans, en remplaçant au pied levé le directeur de l'Orchestre symphonique de Boston. Comme « Lenny », il est à la fois pianiste, chef d'orchestre et compositeur. Ses goûts ont, peu à peu, imposé de lui l'image d'un chef typiquement américain, dynamique, familier du mélange des genres et épris de communication avec le public. Curieux et attachant personnage que ce musicien qui semble cultiver son image de jeune homme et refuser de grandir, tout comme Bernstein... qui avait été surnommé Peter Pan.

En signant son contrat avec San Francisco (pour une somme qui dépasserait largement 2,5 millions de francs par an, et ferait de lui l'un des dix chefs les mieux payés des Etats-Unis), le chef n'a pas caché qu'il rêvait « *d'accomplir la même chose que Bernstein à New York* ». L'espoir est donc de mise – à cela près que Tilson Thomas est un chef qui a souvent déçu. On s'est parfois demandé ce qu'était devenu ce musicien brillant qui, dans les années 70, signait pour CBS de savoureux disques Gershwin et enregistrait une intégrale des symphonies de Beethoven avec un orchestre de chambre (l'English Chamber) qui préfigurait les pratiques de bien des « baroqueux ».

PANCHO

Ses fonctions à la tête de différentes formations (Buffalo notamment) n'ont pas toujours donné pleine satisfaction. Lui-même convient que « *diriger San Francisco revient à devenir le patron de la General Motors* ».

Divers éléments permettent cependant de penser que cette fois-ci sera la bonne. A l'annonce de sa nomination, «MTT» a été acclamé pendant une vingtaine de minutes par le public et les musiciens. L'homme lui-même a changé : à cinquante et un ans, l'éternel *wonderboy* a laissé la place à un homme plus réfléchi. Et puis il est ici chez lui : Californien d'origine (il est né à Los Angeles en 1944), il retrouve avec un plaisir visible le pays où il a grandi et où s'est forgée sa culture musicale. C'est à quelques encablures de là que Tilson Thomas, alors âgé d'une vingtaine d'années, enregistrait *Le Sacre* sous la direction de Stravinsky et accompagnait au piano le violoniste Jascha Heifetz et le violoncelliste Gregor Piatigorsky. Pour beaucoup la nomination du chef a des allures de « retour de l'enfant prodigue ».

### CONTRAT EXCLUSIF

Le livre d'entretiens qu'il vient de publier (*Viva Voce*, éditions Faber and Faber) le montre comme un homme de convictions, fidèle aux musiques qu'il aime et qu'il s'attache à défendre – Mahler, la musique française, Ives et les compositeurs américains. A ce titre, la programmation de sa première saison a des allures de manifeste esthétique. Inventive, épicée, elle mêle les genres, fait voisiner Ives et Mahler, Mozart et Carl Ruggles. Le chef n'oublie pas que la Californie – notamment la baie de San Francisco – est le berceau de musiciens fondamentaux : chacun des concerts met à l'honneur ces créateurs nommés Henry Cowell, Harry Partch, Lou Harrison, ou encore John Adams (dont l'orchestre a créé deux œuvres et en prévoit une troisième pour l'an 2000)... On aimerait bien voir nos orchestres français, pourtant dûment subventionnés, déployer autant d'efforts en faveur de la musique contemporaine. « *Je voudrais qu'à la fin de cette saison les auditeurs aient acquis le réflexe de venir entendre les pièces qu'ils ne connaissent pas*, plaide le chef. *Il faudrait qu'ils se disent : si MTT dirige cette musique, ce n'est pas au nom de concepts intellectuels, mais parce qu'elle a des choses à dire – qu'elle soit tonale, atonale, abstraite, peu importe. Je regrette seulement de ne pas avoir pu présenter dès cette année des œuvres de Berio et de tous mes amis européens.* » Dès le 20 septembre dernier, le pari semblait gagné : le magnifique *Synchrony* d'Henri Cowell remportait un triomphe.

Et puis, où d'autre peut-on entendre Roger Norrington diriger Vaughan-Williams ? Ou *On The Town* de Bernstein dans une distribution aussi luxueuse ? La maison de disques BMG ne s'y est pas trompée qui, avant même que Tilson Thomas ait levé sa baguette sur le premier concert de la saison, lui offrait un contrat exclusif. C'est donc à cet éditeur qu'il livrera désormais la primeur de ses prestations avec San Francisco, ainsi qu'avec le Symphonique de Londres et le passionnant New World Symphony – l'orchestre de jeunes basé à Miami Beach, qu'il a créé et dont il reste le directeur. L'originalité de ces enregistrements est qu'ils seront réalisés pour la plupart en public, une pratique plutôt rare encore aux Etats-Unis.

Du 20 au 24 septembre dernier, l'orchestre mettait ainsi en boîte *Roméo et Juliette* de Prokofiev, au cours de cinq concerts suivis avec avidité et attention (l'administration de l'orchestre distribuait des pastilles contre la toux à l'entrée, pour éviter tout incident). Le résultat était somptueux : on sait de quoi les orchestres américains sont capables quand ils sont dans de bonnes mains. Déjà, en répétition, on avait compris la complicité qui unit le chef et ses troupes. Point de maestro ici : les musiciens appellent leur patron « Michael » – beaucoup le connaissent depuis l'école.

En jean et chemise noire, « Michael » virevolte, dirige avec un mélange d'élégance, de sérieux et de décontraction. Le travail est mené rondement, au gré d'indications pragmatiques et pleines d'humour : « *Jouez balafré !* », lance le chef aux musiciens après la scène du duel. Et l'essentiel s'accomplit : la musique prend forme, alerte, bondissante. Ce n'est peut-être pas l'interprétation du siècle, mais c'est la confirmation que Tilson Thomas est le chef efficace et spirituel qu'on a toujours aimé voir en lui.

*J.-E.F.*

### *De Monteux à Tilson Thomas*

● **Histoire.** L'Orchestre de San Francisco a été fondé en 1911. Ses directeurs musicaux ont été notamment Pierre Monteux (1935-52), Josef Krips (1963-70), Seiji Ozawa (1970-76), Edo De Waart (1976-85), Herbert Blomstedt (1985-95) et, aujourd'hui, Michael Tilson Thomas (dont le contrat va jusqu'en 2001). Il a surtout connu son heure de gloire sous la direction de Pierre Monteux qui avait complètement refondu cette formation et y avait attiré de nombreux musiciens français. La *Fantastique* de Berlioz par ce chef et cette formation reste l'une des plus grosses ventes dans l'histoire de RCA.

● **Budget.** Pour la saison 94-95, l'orchestre dispose d'un budget de 33,5 millions de dollars (environ 168 millions de francs). Les aides publiques s'élèvent à 6 millions de francs, les fonds privés à 54 millions. Le salaire maximum des musiciens est de 418 000 francs par an.

● **Salle.** L'Orchestre joue au Davies Symphony Hall, dans le quartier de Civic Center. Cette salle, inaugurée en 1980, fut alors critiquée pour son acoustique : venu y diriger un concert avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, Leonard Bernstein décréta qu'elle « *ridiculisait* » le son. D'importants travaux de rénovation furent entrepris en 1991, pour un montant de 51 millions de francs (les travaux de construction avaient coûté 135 millions).

## Peter Pastreich, directeur exécutif de l'Orchestre symphonique de San Francisco

# « Nous donnons quatre ou cinq concerts par semaine »

**« Quel bilan tirez-vous du passage d'Herbert Blomstedt ?**

– Il a fait passer l'orchestre du stade de formation talentueuse à celui d'orchestre totalement discipliné. Il a su bâtir un véritable ensemble à partir d'individualités, jeunes et remarquables. Il lui a appris à interpréter Brahms ou Beethoven de manière juste, quel que soit le chef. Blomstedt ne s'intéressait pas beaucoup au répertoire américain, et il a découvert Roger Sessions et Eliott Carter ici. Mais chaque fois qu'il a dirigé des pièces qui l'intéressaient, il l'a fait avec sérieux et diligence.

**– Etait-il apprécié des musiciens ?**

– Je crois pouvoir dire qu'ils l'admiraient et le respectaient beaucoup. Un orchestre n'aime jamais totalement un chef, en tout cas pas trop longtemps. Quel que soit leur degré de complicité et de familiarité, il sera toujours différent d'eux : il pèse sur leur vie, et il gagne beaucoup plus d'argent.

**– Comment s'est décidée la nomination de Tilson-Thomas ?**

– Quand Blomstedt nous a annoncé que sa dixième année ici serait la dernière, nous avons commencé par chercher du côté des chefs ayant déjà travaillé avec l'orchestre au cours des dix ou quinze dernières années. Tilson-Thomas s'est vite retrouvé en première position. Mais en Amérique, le choix d'un directeur musical est une décision bien plus sérieuse qu'en Angleterre ou en Allemagne, car c'est un personnage à qui on donne beaucoup de pouvoir. Nous avons donc passé beaucoup de temps à observer le travail de Tilson-Thomas à Londres, et à Miami.

**– Vous disposiez apparemment de solides arguments financiers...**

– Une fois qu'on est décidé, on ne passe pas beaucoup de temps à marchander : il y a un prix que tout le monde connaît. Effectivement, les chefs sont chers en Amérique : ils peuvent gagner beaucoup d'argent en Europe en étant payés en francs suisses ou en deutschemarks, des monnaies plus fortes que le dollar, nous devons faire un effort supplémentaire pour nous aligner. Nous achetons dans un marché international et nous vendons sur un marché local, marqué par la récession.

**– L'accueil de vos abonnés est-il favorable ?**

– Oh ! oui, nous avons vendu environ 10 % de billets en plus. Ce qui est énorme si vous songez que nous donnons en moyenne quatre ou cinq concerts par semaine, dans une salle de trois mille places. Nou,s vendons plus de tickets par abonnement qu'aucun autre orchestre en Amérique. Et je ne connais que deux orchestres au monde qui vendent plus de billets que nous : le Philharmonique d'Israël et le New York Philharmonic. San Francisco est pourtant une ville de 750 000 habitants ; même en comptant les populations d'Oakland ou de Palo Alto, notre public potentiel n'est en rien comparable à des villes comme Chicago, Los Angeles ou Houston. Heureusement, le public ici est très ouvert sur la culture, beaucoup viennent d'ailleurs de s'installer à San Francisco pour profiter de son mode de vie et des loisirs.

**– La division entre les « *Big Five* » (les orchestres de Chicago, New York, Cleveland, Boston et Philadelphie) et les autres a-t-elle encore une réalité économique ?**

– Cette différence est essentiellement une question de tradition : elle est du même ordre que celle qui sépare les « *Ivy League Schools* » (Yale, Harvard, Princeton) et d'autres écoles tout aussi bonnes, comme Stanford ou Berkeley, mais qui n'ont pas droit au label. Concrètement nous dépensons plus d'argent que le New York Philharmonic et l'Orchestre de Philadelphie, nous donnons environ deux fois plus de concerts que l'Orchestre de Cleveland, nous sommes retransmis par quatre cents radios, et nous venons de signer un contrat avec BMG que plusieurs « *Big Five* » pourraient nous envier. Jouent-ils mieux que nous ? C'est à vous de le dire.

**– Quel rôle jouent les tournées dans votre politique artistique ?**

– Les tournées coûtent cher, même si, notre réputation aidant, elles ne sont plus ces puits sans fond qu'elles furent. Mais nous devons absolument en faire, pour être pris au sérieux. C'est en nous entendant jouer en Europe qu'André Previn, Vladimir Ashkenazy et Georg Solti ont décidé de venir diriger ici. Ce n'est sans doute pas un problème pour les « *Big Five* », mais pour nous qui sommes loin de New York – et du *New York Times* –, il est important d'être vus.

**– L'Orchestre de San Francisco est-il en situation de compétition vis-à-vis de celui de Los Angeles que dirige Esa-Pekka Salonen ?**

– Oui, amicale, mais personne n'a à choisir entre les deux pour acheter un billet ou faire une donation. Nous essayons de coopérer : notamment pour faire venir les artistes et les chefs européens, qui hésitent à s'aventurer jusqu'en Californie. La plupart vont à Chicago et retournent en Europe. Si nous pouvons nous associer avec Los Angeles, nous saurons mieux les convaincre de venir de ce côté du Mississippi. »

*Propos recueillis par Jacques-Emmanuel Fousnaquer*

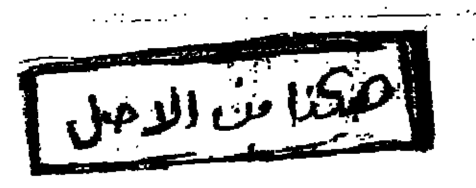
CORRESPONDANCE

# La gestion de l'Orchestre national de Bordeaux

*Nous avons reçu de Daniel Dourneau-Gabory, directeur administratif et financier du Grand Théâtre de Bordeaux et de l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine, la lettre suivante :*

Votre correspondant à Bordeaux affirme dans votre édition du 13 septembre que « *la chambre régionale des comptes avait attiré l'attention de la mairie de Bordeaux sur certaines dérives imputables à la gestion (...) d'Alain Lombard, directeur de l'ONBA (Orchestre national Bordeaux Aquitaine)* ». Il s'agit là d'une contre-vérité : l'ONBA et le Grand Théâtre n'ont fait l'objet d'aucune observation de la part de la chambre régionale des comptes. La lettre du président de cette institution dont il possède copie en fait foi. D'autre part, Alain Lombard, directeur artistique, n'est nullement compétent en matière de gestion, celle-ci étant de la compétence de M. Dourneau-Gabory, directeur administratif et financier. Votre correspondant poursuit : « *La mise en régie directe (de ces) institutions avait constitué, fin 1993, une première mise au pas.* » Autre erreur : le Grand Théâtre et l'Orchestre sont en régie directe depuis plusieurs dizaines d'années. Le Mai musical de Bordeaux quant à lui a été placé en régie directe en 1990, à une date où Alain Lombard n'en était pas encore le directeur artistique.

théâtre de la bastille
43 57 42 14
jusqu'au 21 octobre
Qu'une tranche de pain
de R.W. Fassbinder
mise en scène Bruno Bayen
jusqu'au 22 octobre
Histoire vécue du roi Totaud
textes d'Antonin Artaud
mise en scène J.B. Sastre



# Redécouvrir Alexander Korda, aventurier du cinéma

## A Paris, une rétrospective de onze films évoque la carrière cosmopolite du cinéaste et producteur d'origine hongroise, agent secret finalement anobli, qui est mort à Londres en 1956

**Homme d'affaires et créateur, voyageur impénitent, Alexander Korda incarne l'une des plus typiques figures de ces *condottieri* du grand écran qui, durant la première moitié du siècle, ont sillonné l'Europe et l'Amérique et donné un sens à un art de masse. Hongrois pétri de culture d'Europe centrale, initié au cinéma en France, passé par Hollywood, Alexander Korda, secondé par ses frères, deviendra le fondateur d'une véritable industrie des images en Grande-Bretagne, ce qui lui vaudra d'être anobli. Entre connivence avec les services secrets – il était lié à Winston Churchill – et rôle de pygmalion de plusieurs vedettes (Vivien Leigh, Laurence Olivier...), gloire et faillites, cette vie aventureuse est également illustrée par des titres aussi célèbres que « Marius » et « La Vie privée d'Henry VIII », mais aussi le splendide et méconnu « Rembrandt ».**

**LA COLLECTION KORDA. A partir du 4 octobre : *La Vie privée d'Henry VIII*, à l'Action Christine, 4, rue Christine (Paris, 6e), tél. : 43-29-11-30 et 36-65-70-62 ; et au Mac Mahon, 5, avenue Mac-Mahon (17e), tél. : 43-29-79-89 et 36-65-70-48. Puis *Le Livre de la jungle* (11 octobre), *Lady Hamilton* (18 octobre), *Fantôme à vendre, Le Voleur de Bagdad, Rembrandt, Les Quatre Plumes blanches, Anna Karénine, L'espion était en noir, Le Chevalier sans armure, Elephant Boy.***

La nuit de noces n'est pas banale. Au seuil de la chambre, le mari a soupiré que l'Angleterre, décidément, exigeait beaucoup de sa personne, tandis que la jeune épouse s'enlaidissait et prenait son air le plus niais. Après quelques escarmouches, une partie de cartes les occupe jusqu'au matin, où ils se réjouissent, complices, de divorcer sur-le-champ. Les acteurs de cette scène étaient mari et femme et formaient un des couples les plus étranges et attachants de l'histoire du cinéma : Charles Laughton et Elsa Lanchester se livrent à un numéro de haute voltige, mettant leur amour mutuel et la passion de leur art au service d'Henry VIII et sa quatrième épouse, Anne de Clèves. Le film le plus célèbre de son réalisateur et producteur, *La Vie privée d'Henry VIII* (1933), est présenté en ouverture du cycle consacré par les cinémas Action à Alexander Korda.

En 1933, Korda travaille depuis plus de vingt ans déjà dans le cinéma. Deux ans auparavant, dans les studios de Joinville, près de Paris, il a réalisé *Marius*, d'après la pièce et sous la supervision de Marcel Pagnol. Mais cet épisode français n'est qu'un intermède dans la carrière de ce Hongrois né en 1893, qui a appris le cinéma à Paris dès 1912, a produit et réalisé des films à Budapest (jusqu'en 1919), à Vienne et à Berlin, puis à Hollywood, où il s'est installé en 1927 et n'a pas réussi à s'imposer. Retour en Europe en 1930, d'abord à Berlin, puis à Paris, et enfin à Londres, où il entre au service de la Paramount British, et où il va fonder son empire. Il y accueillera volontiers ses compatriotes hongrois (il sera naturalisé anglais en 1936), parmi lesquels le scénariste Lajos Biro et le compositeur Miklos Rozsa.

Pour ce faire, il joue de ses relations et de son charme. C'est ainsi qu'il achète à Winston Churchill les droits d'adaptation d'un livre dont il n'envisage nullement de tirer un film et confie de surcroît au futur « premier » anglais un vague poste de conseiller historique. Dix ans plus tard, Churchill lui demandera de produire en Amérique des films susceptibles d'inciter « discrètement » les Américains à entrer en guerre aux côtés de l'Angleterre (*Lady Hamilton* remplira cet office, mais pas assez discrètement pour que Korda ne soit pas accusé par les autorités américaines de se mêler de ce qui ne le regarde pas).

### LETTRES DE NOBLESSE

Il agira alors également pour le compte des services secrets britanniques et, pour cette action autant que pour ses films, deviendra, en 1942, le premier homme de cinéma anobli par la couronne britannique. Juste retour des choses, puisque Korda était considéré comme ayant donné au cinéma britannique ses lettres de noblesse.

Les films qu'il produisit au sein de la London Films, qu'il avait fondée en 1932, furent en effet les premiers à connaître le succès sur le marché international, notamment aux Etats-Unis. Tel fut le cas de *La Vie privée d'Henry VIII*, produit avec très peu d'argent (la légende veut que Vincent Korda, directeur artistique du film et frère cadet d'Alexander, ait exigé que les clous utilisés pour les décors soient soigneusement arrachés pour qu'ils puissent ensuite resservir), avec la seule vedette que Korda ait alors pu convaincre de travailler pour lui (en participation, mais Charles Laughton était son ami) et, dans le rôle très éphémère d'Anne Boleyn, la presque débutante Merle Oberon, qui allait devenir la deuxième épouse du producteur.

En revanche, *Rembrandt*, également avec Charles Laughton et photographié par le même chef opérateur, le Français Georges Périnal, fut un échec. Cette rétrospective permet pourtant de vérifier que le film constitue la plus éclatante réussite du réalisateur Alexander Korda, en même temps qu'un des plus beaux films jamais consacrés à un artiste.

Très pris par ses activités de producteur et par la gestion des studios de Denham, Korda ne tenait pas à réaliser lui-même ses films. La fonction de metteur en scène ne l'intéressait en effet que médiocrement, et il s'en remettait pour l'essentiel au chef opérateur et au directeur artistique (le plus souvent son frère Vincent).

Il préférait se consacrer à la direction des acteurs, auxquels il vouait une véritable passion, qui lui permit de jouer un rôle important dans la carrière – entre autres – de Vivien Leigh, Laurence Olivier, Robert Donat et Leslie Howard. Son deuxième frère cadet, Zoltan, prit alors la relève, réalisant notamment *Elephant Boy* (1937, coréalisé par Robert Flaherty), *Les Quatre Plumes blanches* (1939), devenu un des classiques du film d'aventures « coloniales », et *Le Livre de la jungle* (1942), dont les couleurs, dues au grand chef opérateur Lee Garmes, sont aujourd'hui restituées grâce à une flamboyante copie neuve.

A son retour de Hollywood, où il a également produit et en partie réalisé (avec Michael Powell, Ludwig Berger, Tim Whelan, Zoltan Korda et William Cameron Menzies) une belle version du *Voleur de Bagdad* (1940), Korda redevient très vite le grand homme du cinéma britannique, tant sur le plan artistique (il fait travailler notamment Graham Greene, Carol Reed, David Lean, Jean Anouilh et Julien Duvivier) que financier, puisqu'il prend le contrôle de la compagnie de distribution British Lion Film Corporation et crée la British Film Academy (devenue depuis Society of Film and Television Arts).

Ses échecs et ses faillites (l'Etat doit venir en aide à la British Lion en 1949) ne remettent pas en cause son statut de figure majeure du cinéma britannique. Mais il agit désormais surtout comme financier, et son nom n'apparaît plus en tête du générique des films qu'il produit après 1947 – parmi lesquels *Le Troisième Homme* et l'étonnant *Chaussure à son pied*, de David Lean, un des plus beaux rôles de Charles Laughton (dont la réédition est annoncée pour le 25 octobre). Alexander Korda meurt d'une crise cardiaque, à Londres, le 23 janvier 1956.

*Pascal Mérigeau*

# Les pionniers du documentaire anglais au Festival de Cherbourg

**S'IL EST VRAI** qu'un des objectifs prioritaires des manifestations consacrées au cinéma est d'affirmer la permanence des idées et la pérennité des courants majeurs, la onzième édition du Festival du cinéma britannique de Cherbourg, qui a lieu jusqu'au 17 octobre, a touché juste. En réponse à un hommage à Stephen Frears, qui arpente depuis des années la réalité d'une société britannique qu'il vient de retrouver après quelques infidélités hollywoodiennes, les organisateurs ont choisi de placer un hommage à John Grierson, producteur et réalisateur sans lequel les meilleurs cinéastes anglais n'auraient peut-être jamais existé.

Les Britanniques doivent à cet Ecossais, né en 1898, mort en 1972, d'avoir découvert que le cinéma ne se limitait pas aux drames policiers, aux mélodrames bourgeois et aux comédies légères, mais pouvait, au contraire, permettre d'explorer et de comprendre la réalité.

« Inventeur » en 1926 du mot documentaire, à propos du film de Robert Flaherty *Moana*, Grierson donna au genre une de ses œuvres majeures avec *Drifters* (1929), magnifique film sur la pêche au hareng que le Festival offre de redécouvrir. Producteur, il fit travailler Flaherty, notamment en coréalisant avec lui *Industrial Britain*, et permit à plusieurs cinéastes de se révéler, parmi lesquels Humphrey Jennings (*A Diary for Thimothy*, remarquable évocation des années de guerre à l'intention d'un nouveau-né de 1945), le Franco-Brésilien Alberto Cavalcanti, Paul Rotha et Basil Wright.

De ce dernier sera projeté à Cherbourg *Night Mail* (1936, coréalisé par Harry Watt, musique de Benjamin Britten), qui multiplie les effets de rythme et de montage, sans rien perdre de sa sobriété toute britannique, pour décrire le fonctionnement du train postal Londres-Glasgow. Grierson produisit également plusieurs films du cinéaste d'animation Norman McLaren, dont quelques-unes des « inventions » complètent avec bonheur ce programme, indispensable pour qui aime et souhaite mieux comprendre le cinéma britannique.

*P. M.*

# Paris promue capitale de la mode printemps-été 1996

**AVEC** cent vingt-quatre présentations, dont quatre-vingt-deux sous forme de défilés officiellement répertoriés par la Chambre syndicale du prêt-à-porter, Paris se transforme, du 12 au 20 octobre, en capitale mondiale de la mode. Près de mille quatre cents journalistes et photographes issus de quarante-deux pays couvrent cet événement organisé deux fois par an : en mars (pour le prêt-à-porter de l'hiver) et en octobre (pour celui de l'été).

Quarante défilés ont lieu au Carrousel du Louvre. Moins de deux ans après son inauguration, ce lieu est loin de faire l'unanimité. Christian Lacroix, qui lance sa collection « Jean's », dans une salle proche du Virgin Megastore, affirme : « *Le Carrousel, on nous l'avait présenté comme un endroit magique, modulable. En fait, si le podium est plus bas, il engloutit des gradins. Le public est trop loin. Le Carrousel du Louvre me rappelle les stades de volley-ball qui me terrifiaient à l'école.* »

Le luxe de Christian Lacroix est de s'offrir deux fois par an un défilé de haute couture où il laisse libre cours à sa personnalité. Pour les créateurs, soumis à une pression de plus en plus forte, les enjeux se compliquent : il faut plaire à tous, gestionnaires, acheteurs, rédactrices de mode, et renier parfois, au nom des tendances, ce qui fait sa différence.

Claude Montana a choisi la Cité de la musique et Jean-Paul Gaultier le Carreau du Temple, un lieu où la Japonaise Rei Kawakubo (Comme des garçons) reste maudite pour y avoir présenté des pyjamas rayés l'année des commémorations de la libération des camps nazis. Elle a opté cette saison pour le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie. Quant à Thierry Mugler, six mois après son spectaculaire défilé au Cirque d'hiver, il a choisi l'intimité de ses locaux bleu glacier.

### LE RETOUR DE COURRÈGES

Si les temps changent, on continue de déployer ici une énergie unique, avec des spectacles jamais renouvelés. A chaque fois, les créateurs explorent la capitale et proposent des défilés dans les gymnases, les ambassades (celle du Brésil pour Ocimar Versolato), les lycées (Carnot, pour Romeo Gigli). Le nord de Paris est à l'honneur : avec le Trianon (à Barbès-Rochechouart), et le Monde de l'art (ex-Musée de l'affiche, près de la gare de l'Est), devenant pour quelques jours les lieux « in » et « off » de la saison : de l'Autrichien minimaliste Helmut Lang, mascotte des rédactrices de mode, à Xuly Bet, roi de la mode funk.

Quelques-uns ont déclaré forfait : c'est le cas d'André Courrèges, qui, quarante et un ans après avoir lancé sa bombe (le blanc optique, les minijupes et les bottines spatiales), part en guerre à soixante et onze ans, l'âge du retour de « Mademoiselle Chanel » aux affaires.

Escorté de Coqueline, en salopette des *Raisins de la colère* et cheveu en bataille, l'épouse de choc avec laquelle il a repris le contrôle de son groupe (trois sociétés, cent trente licences de fabrication), Courrèges, le « rêveur cosmique » des années 60, accuse « *Versace qui nous prend toute notre authenticité* » ou encore la presse de mode qui, selon lui, ne distingue plus les plagiats et récupère le style Courrèges à des fins commerciales : « *Avant, il y avait la copie et l'original. Aujourd'hui, tout le monde se copie. Aujourd'hui, tout est faux. Il ne faut pas suivre, mais devancer ce mouvement et déclarer la guerre au mauvais, lancer une aspiration vers la moralité et la spiritualité...* » Parlant de lui à la troisième personne et le regard fixe derrière ses hublots de plexi, Courrèges a choisi le vendredi 13, date maudite dans la mode, pour ouvrir, dans sa boutique de la rue François-Ier, son Café blanc.

*Laurence Benaïm*

**■ MARCHÉ : le mouvement Leclerc a inauguré**, mercredi 11 octobre à Vitry-Sur-Seine (Val-de-Marne), son premier espace culturel en région parisienne. Situé au sein de la galerie marchande de l'hypermarché Leclerc, il couvre plus de 500 mètres carrés et propose 30 000 livres, 15 000 disques et 2 000 vidéos. Cet espace est le troisième après ceux de Nantes et du Havre. Des expositions – la première est consacrée à Picasso – sont prévues dans une galerie en mezzanine. Michel-Edouard Leclerc prévoit l'ouverture de quatre-vingts espaces de ce type en cinq ans.

**■ CINÉMA : la fréquentation est en hausse** de 2,7 % pour les huit premiers mois de 1995 par rapport à l'année précédente. Après un premier semestre favorable, les mois de juillet et août ont à leur tour enregistré une augmentation. Bien que l'été soit dominé par les productions américaines, la part de marché du cinéma français remonte nettement, pour approcher les 35 % (contre 28 % l'an dernier), tandis qu'à 53 % les films hollywoodiens sont en repli.

**■ Le palmarès des Rencontres internationales du cinéma**, organisées par la Vidéothèque de Paris, du 3 au 10 octobre, a distingué les films *Terre étrangère*, de Walter Salles et Daniela Thomas (Brésil-Portugal), et *Madame Jacques sur la Croisette*, d'Emmanuel Finkiel (France), qui ont reçu le Prix du public. Les réalisateurs de ces films indépendants se partageront un chèque de 20 000 francs remis par la Fondation GAN pour le cinéma.

**■ ART : le ministre espagnol de la culture s'est déclaré**, lundi 9 octobre, opposé au prêt du tableau de Picasso *Guernica* au Centre Pompidou, à Paris, pour l'exposition « Art et pouvoir », prévue en 1996 (*Le Monde* du 2 octobre). « *C'est un tableau très fragile. Parce qu'il a déjà suffisamment bougé, il ne doit pas sortir* [du pays] », a déclaré le ministre Carmen Alborch. Le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, pourrait décider, en dernier ressort, de la sortie ou non du tableau.

**■ Le Musée du Louvre sera ouvert gratuitement** le premier dimanche de chaque mois à compter du 7 janvier 1996. Les groupes ne seront pas admis ce jour-là.

**■ THÉÂTRE : le Théâtre national de la Colline**, à Paris, a décidé de prolonger *Les Larmes amères de Petra von Kant*, du metteur en scène Michel Hermon, du 22 au 29 octobre.

**■ MUSIQUE : le chanteur Luciano Pavarotti** fête, jeudi 12 octobre, ses soixante ans en revendiquant « *la monogamie* » comme un sacrifice nécessaire rendu à son art. Le symbole du bel canto italien a défrayé la chronique à propos de rumeurs sur une relation amoureuse avec sa secrétaire et l'annonce supposée de son divorce. « *Les femmes m'ont toujours donné amour et sécurité, mais un chanteur doit se soumettre à des sacrifices et à une abstinence en tous sens.* »

**■ PATRIMOINE : le deuxième Congrès européen du patrimoine maritime** se tiendra à Rochefort (Charente-Maritime) du 13 au 16 octobre. Il se penchera notamment sur les moyens de développer l'activité économique liée à la navigation des bateaux traditionnels. En France, où la préservation du patrimoine maritime est récente, on estime à un millier le nombre de navires traditionnels capable de voguer. Cinq cent mille passagers prennent la mer chaque année à bord de ces bateaux, et cette activité engendre un chiffre d'affaires de 175 millions de francs environ.

DDB NEEDHAM

*Imprimante, télécopieur, photocopieur : plutôt que de les empiler, Hewlett-Packard les a réunis.*

**Venez découvrir à la Fnac Micro le nouvel OfficeJet LX de Hewlett-Packard, imprimante, photocopieur et télécopieur intégrés, les 13 et 14 octobre de 15h à 18h30 au Forum Innovations.**




FNAC MICRO 71, BD ST GERMAIN - PARIS 5e - M°/ RER CLUNY-LA-SORBONNE

AGITATEUR DEPUIS 1954.

# Le Musée d'Orsay accueille les meilleurs tableaux de la Ny Carlsberg Glyptotek

## Une collection d'art français de premier ordre

**Histoire modèle d'une dynastie de mécènes : la fortune qu'ils gagnaient dans leurs brasseries, les Danois Jacobsen la consacrèrent à construire un musée à Copenhague et à constituer une exceptionnelle collection d'art français, de Manet à Degas et à Gauguin. Pour la première fois, l'ensemble de ces œuvres revient à Paris, pour une exposition présentée au Musée d'Orsay jusqu'à la fin janvier 1996.**

**CHEFS-D'ŒUVRE DE LA NY CARLSBERG GLYPTOTEK, Musée d'Orsay, quai Anatole-France, 75007 Paris. De 10 heures à 18 heures, le dimanche de 9 heures à 18 heures, le jeudi de 10 heures à 21 h 45. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 janvier. Le jeudi 19 octobre, à 18 h 45, le Quatuor Kontra interprétera des œuvres de Niels Gade, Pierre Menu et Carl Nielsen dans le cadre de cette exposition.**

L'histoire est exemplaire. Au milieu du siècle dernier, Jakob Christian Jacobsen fonde les brasseries Carlsberg et, l'entreprise prospérant, collectionne l'art danois. Son fils, Carl, né en 1842, lui succède et développe une société de plus en plus florissante. En 1882, il inaugure une première glyptothèque. A partir de 1888, il fait édifier, au centre de Copenhague, un deuxième bâtiment, qui est l'actuelle Ny Carlsberg Glyptotek. Autour d'un jardin d'hiver abrité par une très haute coupole se développent des salles avec pavement et décors muraux. L'une d'elle pastiche une villa romaine, avec fronton de temple, dont le bandeau porte gravé en majuscules le nom du fondateur. Non moins théâtralement, une façade se veut l'évocation du mausolée d'Halicarnasse.

En 1914, à la mort de Carl Jacobsen, son fils aîné Helge prend la relève. Mieux même : alors que son père se fournissait essentiellement dans les salons les plus officiels de la III[e] République et déclarait sans ambage son horreur de l'art moderne, Helge décide de constituer une collection d'impressionnistes et de postimpressionnistes. C'est à Helge que rend hommage indirectement l'exposition qu'accueille Orsay, puisqu'elle s'organise autour de Manet, Degas et Gauguin. Seuls les Rodin évoquent la mémoire du fondateur, qui s'était pris tardivement de passion pour le sculpteur. Forte d'une quarantaine de tableaux, cette anthologie a le charme de ces accrochages qui obéissent simplement au goût d'un collectionneur et au basard des occasions. Elle n'appelle aucun commentaire historique, elle ne cherche pas à rendre manifeste une généalogie artistique ou le fil d'une évolution. Il faut la visiter comme elle s'est constituée, toile après toile.

Les deux Rousseau sont excellents. Des trois Courbet, *Trois jeunes Anglaises à la fenêtre* mérite amplement le qualificatif galvaudé de chef-d'œuvre. *Le Buveur d'absinthe* et la petite version de *L'Exécution de l'empereur Maximilien* de Manet sont des toiles majeures. Il faudrait trouver encore d'autres formules pour célébrer les Degas, dont l'admirable *Au foyer de la danse*, et le Cézanne. L'exposition est dominée cependant par la vingtaine de Gauguin qu'elle contient. Sans doute s'agissait-il pour le collectionneur de faire oublier l'hostilité que Gauguin, dont l'épouse était danoise, avait souffert à Copenhague dans les années 80. Il s'y prit royalement, en rassemblant au total trente-deux toiles, bois sculptés et céramiques et en s'efforçant de ne négliger aucune période, ni les débuts méthodiquement impressionnistes, ni la phase bretonne, ni la décennie océanienne.

Les premières intéressent essentiellement par les influences qu'elles avouent, de Monet à Degas en passant par Pissarro. Les toiles de Pont-Aven affirment avec fermeté la singularité d'un style, et comptent un des portraits les plus intenses de l'artiste, les *Deux enfants* mélancoliques et inquiets de 1889.

Dans la salle tahitienne trône l'illustre *Vahine no te tiare* – La femme à la fleur – qui n'avait pas été prêtée lors de la rétrospective du Grand Palais et en laquelle se condense la vision désenchantée de Gauguin découvrant des indigènes convertis et moralisés par les missionnaires. Il faut aussi regarder longuement une nature morte tardive, *Fleurs et chats*, œuvre bizarre d'un peintre qui lisait avec délectation Poe et Barbey d'Aurevilly. Tout cela est simplement parfait. On ne saurait en dire autant des deux salles Rodin, où plâtres et marbres souffrent de l'exiguïté et de la pénombre d'un sous-sol sans agrément.

On rêverait de pouvoir observer les mêmes pièces à la lumière du jour, telles qu'elles furent exécutées et telles qu'elles se présentent à Copenhague. Les comparaisons instructives que leur réunion autorise y gagneraient en limpidité et en beauté.

*Philippe Dagen*



*Paul Gauguin,* Deux enfants, *1889 (?), huile sur toile, Ny Carlsberg Glyptotek, Copenhague* — D.R.

# Hervé Télémaque revient en force à l'Espace Electra

## Ses œuvres anciennes ou récentes démontrent que le peintre est de ces artistes dont le travail résiste sans peine aux accidents de la mode

**ŒUVRES D'APRÈS NATURE, Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7[e]. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé le lundi. Jusqu'au 5 novembre.**

La mode, la vogue comme on disait au XIX[e] siècle, est un étrange phénomène. Au plus fort de son flot, elle recouvre et noie tout ce qu'elle ne porte pas. Des artistes qui survivent à ses variations, il n'est pas imprudent de supposer qu'ils ont en eux des qualités singulières. Voyez Hervé Télémaque. Au début des années 60, âgé d'à peine plus de vingt ans, il a connu sa première notoriété. Haïtien passé par New York, il est de ceux dont la figuration allusive s'impose contre l'informel et l'expressionnisme abstrait alors fort en faveur. En 1968, il expose tout à la fois à la Documenta 4, à la Biennale de Venise et à Berkeley.

Les années 70, la première moitié des années 80 lui sont moins favorables, en dépit d'une rétrospective en 1976. Le « milieu de l'art » veut du pur, du dur, du monochrome, du minimal, pas des tableaux composés et narratifs, pas des assemblages d'objets, pas des pastels et encore moins des fusains. Vient la crise. D'un modernisme devenu académisme, nombre de partisans se détachent peu à peu quand ils s'avisent qu'œuvres et installations n'ont d'autre sujet qu'elles-mêmes, ne vivent qu'au musée, ne traitent que de l'histoire récente de l'art et s'enferment dans une autarcie confortable.

Alors, Télémaque expose avec plus de régularité dans des espaces de plus en plus en vue. A l'Espace Electra, il présente une quarantaine d'œuvres, pour moitié anciennes, pour moitié toiles, constructions et dessins très récents, tout cela fédéré par un thème, le regard que le peintre porte sur la nature. Il apparaît alors qu'à l'évidence Télémaque « tient ». Les travaux d'autrefois supportent sans dommage un regard rétrospectif, tout simplement parce que ce sont de bons tableaux, intelligemment conçus sans pesanteur, les uns ironiques, les autres d'une tonalité plus élégiaque. Ils combinent éléments dessinés de manière incisive, écritures et découpages de couleur. Leur logique n'est pas très différente de celle qui organisait les papiers collés cubistes vers 1913 : le motif naît de métonymies, de métaphores, d'allusions codées et de fragments dispersés. Ces éléments, faussement disparates, s'attachent les uns aux autres, s'additionnent et s'organisent jusqu'à former, dans le cas de *La Vallée de l'Omo*, une frise historique.

### HOMMAGE À GAUGUIN

Les œuvres récentes appliquent cet art de l'éclatement et de la somme à des souvenirs d'enfance. Elles s'intitulent *Mornes, Ravine* et *Le Marronnier* et n'ont pour autant rien de paysages, au sens conventionnel du terme. La *Ravine* est une ligne brisée, une fissure blanche entre des nuées de verts différents, une ombre qui s'épaissit, et encore le paquet de cigarettes de l'adolescent qui se cache dans le vallon pour fumer et la silhouette à peine visible d'une femme. Le jeu se complique d'hommages à des peintres, de réminiscences cinématographiques et littéraires. Les études sur papier qui accompagnent les toiles suggèrent la lenteur du processus d'assimilation. Les assemblages de bois projettent en reliefs et contre-reliefs les lignes directrices, sculptures graphiques et frontales.

Sur la mezzanine, Télémaque a accroché des suites de grands fusains. Celle qui s'appelle *Eclaircie* évoque en s'interdisant tout pathos la douleur physique qui crispe les corps et la mort. D'autres rendent à Gauguin un hommage singulier, inspiré par l'une de ses toiles les plus agressivement symbolistes, *La Vie et la Mort*. Il s'y vérifie que Télémaque est un dessinateur de premier ordre qui excelle à inventer des formes troublantes et indéfinissables et à jeter sur leurs angles et leurs courbes une lumière grise. Décidément, son œuvre « tient ».

*Ph.D.*

# A Munich, la figure et les métamorphoses de Pierrot à travers quatre siècles de peinture

**PIERROT-MÉLANCOLIE ET MASQUE, Haus der Kunst, Prinzenregentenstrasse 1, Munich ; tél. : 089/211 27-0. De 10 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et lundi, de 10 heures à 18 heures ; jusqu'au 3 décembre.**

Dans « Art zone libre ? », Aragon écrivait : « *La crainte de passer pour porter un uniforme fait que certaines gens s'habillent de toutes les couleurs, ne voient pas qu'ils portent tous la même livrée, celle de l'Arlequin, bon serviteur de ses maîtres.* » En se présentant en 1979 avec un masque à la télévision, il souligna la complexité des rôles de l'artiste, avec et contre la puissance de la société. L'exposition « Pierrot-Mélancolie et Masque » n'a pas d'autre propos. Elle raconte en cent soixante-dix toiles, sculptures et films les métamorphoses que Pierrot, personnage de la comédie, subit dans l'art pendant ces quatre cents dernières années.

Le travail du commissaire de l'exposition, Thomas Kellein, commence par les gravures de Callot et va jusqu'aux séries des autoportraits masqués de Warhol et à une installation vidéo déconcertante de Bruce Naumann, *No More Museum*. Des œuvres de Watteau et de Gillot, des Tiepolo, Longhi, Guardi, Goya, Daumier, Courbet illustrent le thème du Pierrot. La modernité classique est présentée dans tous ses états, à travers Cézanne, Ensor, Rouault, Gris, Henri Laurens, Beckmann, Nolde, Klee, Gino Severini et Picasso. La dernière salle de l'exposition est même « décorée » *in situ* par des murales de David Hockney, mise en scène ironique de la position de l'artiste actuel.

La référence majeure demeure Watteau et son *Gilles*, dont la genèse est retracée grâce à de merveilleux dessins et son *Arlequin, empereur dans la lune*. Plus de cent ans plus tard, *Gilles* est redécouvert par des critiques tels Théophile Gauthier et Baudelaire. Dans le Paris des années 1840, l'emploi du Pierrot, dans un mélange de Paillasse, prolétaire et poète, contribue à la réalisation du rêve d'un art révolutionnaire. Puis, de plus en plus stylisé en dandy, il devient, à la fin du siècle, un modèle de comportement snob. Déjà Daumier, dans ses dessins, associe à la représentation précise des victimes de la société l'évocation de la nature sensible de l'artiste. Ensor, Rouault et Picasso ont mis en scène explicitement l'artiste en Arlequin, « *empereur sans royaume* ».

### ŒUVRES INSAISISSABLES

Dans les années 20, le Pierrot quitte pratiquement la scène artistique, exception faite de Max Beckmann et de Paul Klee. Pourquoi Pierrot ne réapparaît-il que dans les années 80 de notre siècle ? Ne correspondait-il pas, entre-temps, aux « *angles d'attaque* » des arts plastiques ? L'exposition ne peut pas aborder les stratégies subreptices de Pierrot, visibles par exemple dans l'engagement politique du Picasso, l'artiste-clown le plus célèbre, et chez Aragon, prince de l'ambiguïté. Elle reprend pied avec Georg Baselitz et son clown, ébauché avec verve. Il est d'autant plus révélateur que cet artiste souligne lui-même l'importance de cette figure dans le système de l'art réglementé de son ancienne patrie, la RDA : elle offrait une des rares possibilités d'innover sur le plan formel. Le sujet tenu pour « *innocent* » devenait ainsi un laboratoire clandestin de formes nouvelles.

Dans la salle dédiée à Hockney, des Pulcinella vertes peintes directement sur les murs jonglent avec les œuvres de l'artiste disposées sur les cimaises. Elles ouvrent des espaces et des points de vue nouveaux entre présence et absence des images, créent des réseaux de relations et traitent avec espièglerie les voies nouvelles de la communication. Les œuvres des Pierrots d'aujourd'hui, écrit Thomas Kellein, restent aussi insaisissables que jadis, dans leur « *superficialité multicolore* » : « *extrêmement agréables et belles... et toutefois lugubres et déconcertantes* ».

*Loel Zwecker*


**FAUT-IL SUBVENTIONNER L'EMPLOI ?**

**MARTINE AUBRY**

**Face à la rédaction d'Alternatives Économiques**

participeront également au débat :
Annie Fouquet (Centre d'Études de l'Emploi)
Jacques Kheliff (Féd. Unifiée de la Chimie – CFDT)
Hugues Sibille (TEN Conseil)
vendredi 13 octobre 1995 – 18 h 00

Information : (1) 44 88 28 95




Chaque mois chez votre marchand de journaux



**DROUOT RICHELIEU**
**9, RUE DROUOT, 75009 PARIS**
**Tél. 48-00-20-20 - Télex : DROUOT 642 260**
Informations téléphoniques au : 48-00-20-17 ou sur minitel, 36-17 Drouot
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 h. *Exposition le matin de la vente.*
*Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 40-75-45-45.*

**DIMANCHE 15 OCTOBRE**

S.5 et 6-14H30 : IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES ET SCULPTURES. Balthus, Bauchant, Bissière, Brayer, Buffet, Van Dongen, Dufy, Gromaire, Hayden, Kisling, Lipchitz, Picasso, Torres-Garcia, Zadkine. Mes LOUDMER. Expo. : le 14-10 11/18h et le 15-10 11/12h.

S.8- Vins et alcools. Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

**MERCREDI 18 OCTOBRE**

S.2- Bibelots. Meubles. Me BONDU.

S.3- Numismatique. Monnaies antiques, monnaies et médailles de la Révolution et Napoléoniennes. Titres des Républiques de l'ex-Yougoslavie. Mes DELORME et FRAYSSE.

**JEUDI 19 OCTOBRE**

S.3- Numismatique. Suite de la vente du mercredi 18 octobre. Mes DELORME et FRAYSSE.

**VENDREDI 20 OCTOBRE**

S.1- Tab, bib, mob des XVIIIe et XIXe. Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

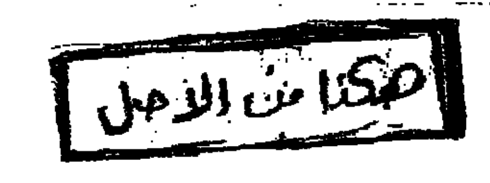
S.5- Mobilier d'une propriété du Midi. Mes AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET.

S.6- Estampes anciennes et modernes. Me PICARD. Experts : MM. A. Bonafous-Murat et J.-C. Romand.

**SAMEDI 21 OCTOBRE**

S.8- Cannes de collection. Mes LOUDMER.

AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET, 32, rue Drouot (75009) 47.70.67.68
BONDU, 17, rue Drouot (75009) 47.70.36.16
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002) 42.60.87.87
DELORME et FRAYSSE, 14, avenue de Messine (75008) 45.62.31.19
LOUDMER, 7, rue Rossini (75009) 44.79.50.50
PICARD, 5, rue Drouot (75009) 47.70.77.22

صكنا من الاهل



é Télémaque rev
rce à l'Espace El



# courrèges

paris

**Courrèges ne défile pas** ● Courrèges dédie cette page à toutes les femmes éprises de vérité ● Quand l'identité d'un créateur est usurpée par d'autres couturiers ● Quand des magazines de mode détournent l'authenticité d'un style et d'une marque ● Courrèges refuse de cautionner cette absence de moralité ● Pour les jeunes, pour demain, pour une moralité et une éthique qui doivent être la base du bonheur ● Courrèges donne sa créativité aux femmes, devance leurs envies et leur offre la liberté ● **Courrèges : un nom, une marque, un style unique** ●





hoses
eintur

# Rétrospective Chantal Akerman

## La Galerie du Jeu de paume accueille la cinéaste belge



**CHANTAL AKERMAN** est née à Bruxelles en 1950. Dès 1968, paraît *Saute ma ville*, court-métrage explosif de treize minutes, dont elle est l'unique interprète et où s'annonce déjà le regard singulier de la cinéaste sur l'environnement quotidien, entre humour noir, fantastique et rébellion.

En 1972, elle signe son premier long-métrage, *Hôtel Monterey*, mais c'est avec *Jeanne Dielman, 23, quai du Commerce, 1080 Bruxelles*, présenté à Cannes en 1975, que la critique et le public découvrent son oeuvre. Suivront des films aussi différents que *Les Rendez-vous d'Anna* (1978), *Toute une nuit* (1982), *Golden Eighties* (1986), *Nuit et Jour* (1991).

Ses dernières oeuvres alternent le documentaire et la fiction autobiographique : *D'Est* (1993) et *Portrait d'une jeune fille de la fin des années 60 à Bruxelles* (1994). Une installation vidéo en trois parties conçue à partir *D'Est*, tourné en ex-RDA, en Pologne et en ex-URSS, captant des scènes de rue et une infinité de visages, est présentée parallèlement.

**★ Galerie nationale du Jeu de paume, accès par le jardin des Tuileries, place de la Concorde, côté rue de Rivoli - Paris 1er. Mo Concorde. Dans le cadre du Festival d'automne (une trentaine de films). Jusqu'au 26 novembre. Tél. : 47-03-12-50. 25 F et 35 F.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Gavin Friday**
Sur disque, l'ancien leader des Virgin Prunes se sent un peu à l'étroit. C'est en concert que Gavin Friday peut exprimer l'envergure théâtrale de ses fascinations pour le rock décadent et les accords Mitteleuropa.
*Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mo Bastille. 20 heures, le 12. Tél. : 47-00-57-59. 110 F.*

**Lofofora, Dirty District, Oneyed Jack**
En France aussi, on sait additionner la dynamique du punk, le groove du funk et les rimes du rap. Le Festi'Val de Marne réunit à Ivry la fine fleur du rock fusion hexagonal.
*Ivry-sur-Seine (94). Petit Chapiteau. 20 heures, le 12. Tél. : 45-15-07-07. De 50 F à 100 F.*

**Joao Bosco e Grupo**
Le plus musicien des chanteurs brésiliens Joao Bosco et sa guitare sont un enchantement. Doté d'une voix aux nuances maîtrisées, Bosco a retrouvé les racines du métissage brésilien.
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-23-51-41.*

**Hubert-Félix Thiéfaine**
Du rock français, une vision très particulière de la vie, charnelle jusqu'à la nausée, et un succès public jamais démenti depuis *la Fille du coupeur de joints* : Thiéfaine est un phénomène.
*La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 20 heures, les 12 et 13. Tél. : 42-23-15-15. Location FNAC. 150 F.*

**Cache-cache et Ed Sarath**
Le trio tourangeau improvise sur des ballades africaines et des rythmes latins, avec, en convive, Ed Sarath au bugle.
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 12. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.*

# ART

Une sélection des vernissages et des expositions

## VERNISSAGES

**De Lebrun à Vuillard**
*Musée Marmottan, 2 rue Louis-Boilly, Paris-16e. Mo La Muette. Tél. : 42-24-07-02. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Du 13 octobre au 7 janvier 1996.*

**Robert Doisneau**
*Musée Carnavalet, 23 rue de Sévigné, Paris-3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures a 17 h 40. Visites-conférences mercredi et samedi à 15 heures à partir de novembre. Fermé lundi et fêtes. Du 17 octobre au 11 février 1996. 35 F.*

**Manet, Gauguin, Rodin**
*Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris-7e. Mo Solferino, RER Musée d'Orsay, bus : 24, 63, 68, 69, 73, 83. Tél. : 40-49-48-14. Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Du 12 octobre au 28 janvier 1996. 36 F, billet jumelé (musée + exposition) : 55 F.*

**François Rouan**
*Galerie Templon, 30 rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 14 octobre au 18 novembre.*

## PARIS

**Avant le cinéma : photographie et mouvement**
*Musée d'Orsay, 62 rue de Lille, niveau 4, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 36 F, dimanche 24 F.*

**Alain Balzac**
*Galerie Praz-Delavallade, 10 rue Saint-Sabin, Paris 11e. Mo Bréguet-Sabin. Tél. : 43-38-52-60. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 octobre.*

**La Belle et la Bête**
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue de New York, Paris 16e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Visite commentée gratuite tous les jeudis à 15 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 19 novembre. 27 F ; 40 F (ensemble d'expositions permanentes et temporaires).*

**Jean-Charles Blais**
*Galerie Yvon Lambert, 108 rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 octobre.*

**Nicolas Bouvier, Japon perdu et visages d'Asie**
*American Center, petite galerie, 51 rue de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 15 novembre.*

**James Brown**
*Galerie Lelong, 13 rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.*

**Cézanne**
*Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi 25 décembre. (Entrée square Jean-Perrin.). Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 55 F, lundi 38 F.*

**Charles-Louis Clérisseau (1721-1820)**
*Musée du Louvre, aile Sully, 2e étage-entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 18 décembre. 40 F de 9h à 15 h, 20 F après 15 h et dimanche, gratuit pour les moins de 18 ans.*

**Chefs-d'oeuvre du XIXe italien dans la collection de Gaetano Marzotto**
*Fondation Mona Bismarck, 34 avenue de New York, Paris 16e. Mos Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.*

**Chen Zhen**
*Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 octobre.*

**J. F. Chermann**
*Galerie du Haut-Pavé, 3 quai de Montebello, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Tél. : 43-54-58-79. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 octobre.*

**Abraham David Christian, Helmut Dorner, Horst Münch**
*Galerie Philippe Casini, 13 rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 48-04-00-34. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.*

**Le Cinéma au rendez-vous des arts, France années 20 et 30**
*Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2 rue Vivienne et 6 rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Palais-Royal et Bourse. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 6 janvier 1996. 22 F.*

**Dessins surréalistes : visions et techniques**
*Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 novembre.*

**Fred Deux**
*Galerie la Hune Brenner, 14 rue de l'Abbaye, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-25-54-06. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 novembre.*

**Galerie des cinq continents : Joe Ben Junior, Frédéric Bruly Bouabré**
*Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293 avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 janvier 1996. 35 F, dimanche 26 F (donnant accès au musée).*

**Gasiorowski**
*Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12 rue Saint-Merri, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-43-44. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.*

**André Gomès**
*Galerie Marwan Hoss, 12 rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 29 novembre.*

**Gommes et pigments**
*Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996.*

**George Grosz**
*Musée-galerie de la Seita, 12 rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 novembre. 25 F.*

**Loïc Le Groumellec**
*Galerie Karsten Grève, 5 rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 novembre.*

**Jean Hélion**
*Galerie Gérald Piltzer, 16 avenue Matignon, Paris 8e. Mo George-V. Tél. : 43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 novembre.*

**Rebecca Horn**
*Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47 boulevard de l'Hôpital, Paris 13e. Mo Gare-d'Austerlitz, Saint-Marcel. Tél. : 42-17-60-60. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 novembre.*

**Huang Zhou, peintre et collectionneur en Chine**
*Musée Cernuschi, 7 avenue Vélasquez, Paris 8e. Mos Villiers, Monceau. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 17 décembre. 27 F.*

**William Klein**
*FNAC-Etoile, forum, 26-30 avenue des Ternes, Paris 17e. Mo Ternes. Tél. : 44-09-18-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 11 décembre.*

**Jean de La Fontaine**
*Bibliothèque nationale, galerie Mansart et Mazarine, 58 rue de Richelieu, Paris 2e. Mos Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre, bus 39, 48, 67, 74, 85. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30 ; nocturne mardi jusqu'à 21 heures. Colloque inter : 25, 26 et 27 octobre à partir de 9 h 30 ; Galerie Colbert, entrée libre. Fermé lundi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 35 F.*

**Mason**
*Galerie Jacques Elbaz, 1 rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 40-20-98-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 novembre.*

**Monet en Norvège**
*Musée Rodin, hôtel Biron, 77 rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides, bus 28, 49, 69, 82, 92. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 3 décembre. 32 F (billet jumelé avec la visite du musée).*

**Muses ?**
*Galerie Thaddaeus Ropac, 7 rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.*

**Manuel Ocampo**
*Galerie Nathalie Obadia, 5 rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 octobre.*

**Picasso et la photographie**
*Musée Picasso, Hôtel Salé, 5 rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 35 F, dimanche : 26 F.*

**Arnulf Rainer**
*Galerie Stadler, 51 rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-91-10. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 novembre.*

**Georges Rousse**
*Galerie Durand-Dessert, 28 rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 octobre.*

**Arnold Schoenberg**
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mos Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Visites commentées les jeudis à 12 h 30 et les samedis à 14 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 3 décembre. 27 F.*

**Pierre Tal-Coat**
*Galerie Berthet-Aittouares, 29 rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-53-09. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 novembre.*

**Hervé Télémaque**
*Espace Electra, 6 rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé le 1er novembre. Fermé lundi. Jusqu'au 5 novembre. 10 F.*

## ILE-DE-FRANCE

**Manolo (1872-1945)**
*Musée Tavet, 4 rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 30-38-02-40. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 novembre.*

**Zola et Cézanne**
*Musée Emile-Zola, 26 rue Pasteur, 78 Médan. Tél. : 39-75-35-65. Samedis et dimanches de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 avril 1996.*

# CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

## NOUVEAUX FILMS

**À LA VIE, À LA MORT !**
Film français de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LES ANGES GARDIENS**
Film français de Jean-Marie Poiré, avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Yves Rénier, Alexandre Eskimo, Olivier Achard (1 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**LE CAPITAINE DE LA FORÊT**
Dessin animé hongrois, d'Attila Dargay (1 h 12).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

**LE CONFESSIONNAL**
Film canadien-britannique-français de Robert Lepage, avec Lothaire Bluteau, Patrick Goyette, Kristin Scott-Thomas, Jean-Louis Millette (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

**DOLORES CLAIBORNE**
Film américain de Taylor Hackford, avec Kathy Bates, Jennifer Jason Leigh, Christopher Plummer (2 h 12).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

**L'ENFANT NOIR**
Film franco-guinéen de Laurent Chevallier, avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LE PETIT MUSÉE DE VÉLASQUEZ**
Film canadien de Bernar Hébert, avec Louise Le Cavalier, la troupe Lalana Human Steps (50 min).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**SWIMMING WITH SHARKS**
Film américain de George Huang, avec Kevin Spacey, Franck Whaley, Michelle Forbes (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

## SÉLECTION

**BRAVEHEART**
de Mel Gibson, avec Sophie Marceau, Mel Gibson, Patrick McGoohan, Catherine McCormack.
Américain (2 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

**BYE-BYE**
de Karim Dridi, avec Sami Bouajila, Nozha Khouadra, Philippe Ambrosini, Ouassini Embarek.
Français (1 h 45).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**ÇA TOURNE À MANHATTAN**
de Ton Dicillo, avec Steve Buscemi, Catherine Keener, Dermot Mulroney, Danielle von Zerneck, James Le Gros.
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).

**LA CÉRÉMONIE**
de Claude Chabrol, avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10).

**LE COUVENT**
de Manoel de Oliveira, avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24).

**CYCLO (*)**
de Tran Anh Hung, avec Le Van Loc, Tony Leung-Chiu Wai, Tran Nu Yên Khé, Nguyen Nhu Quynh, Nguyen Hoang Phuc.
Franco-vietnamien (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**DIAS CONTADOS**
d'Imanol Uribe, avec Carmelo Gomez, Ruth Gabriel, Javier Bardem.
Espagnol (1 h 33).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

**LA FLEUR DE MON SECRET**
de Pedro Almodovar, avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**LA FOLIE DU ROI GEORGE**
de Nicholas Hytner, avec Nigel Hawthorne, Helen Mirren, Ian Holm, Amanda Donohoe, Rupert Graves, Rupert Everett.
Britannique (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

**LE HUSSARD SUR LE TOIT**
de Jean-Paul Rappeneau, avec Juliette Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT**
de Gérard Blain, avec Gérard Blain, Anicée Alvina, Gamil Ratib, Paul Blain, Frédéric Marboeuf.
Français (1 h 20).
Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LAND AND FREEDOM**
de Ken Loach, avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

**LE REGARD D'ULYSSE**
de Theo Angelopoulos, avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56).

**LES SABOTS EN OR**
de Nouri Bouzid, avec Hichem Rostom, Michket Krifa, Hamadi Zarouk, Fathi Heddaoui.
Franco-tunisien (1 h 44).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**SUR LA ROUTE DE MADISON**
de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

**USUAL SUSPECTS**
de Bryan Singer, avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, Chazz Palminteri, Benicio Del Toro, Kevin Pollack, Kevin Spacey.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

**VIVE L'AMOUR**
de Tsai Ming-Liang, avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

## REPRISES

**LE LIVRE DE LA JUNGLE**
de Zoltan Korda, avec Sabu, Joseph Caleia, John Qualen, Frank Puglia, Rosemary De Camp, Patricia O'Rourke.
Britanique, 1940 (1 h 44).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

**LE ROMAN D'UN TRICHEUR**
de Sacha Guitry, avec Sacha Guitry, Serge Grave, Marguerite Moreno, Rosine Deréan, Jacqueline Delubac, Pauline Carton.
Français, 1936, noir et blanc (1 h 20).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

Publicité
17 OCT 19 NOV
TRAITÉ DES PASSIONS 1
Descartes / Racine
mise en scène Jean-François Peyret
avec
Evelyne Didi / Simona Maïcanescu / Roser Montllo
Charlie Nelson / Pascal Ternisien / Tomeo Vergés
41 60 72 72

# Les inquiétudes des salariés de « France-Soir »

**RÉUNIS** en assemblée générale, à l'issue d'un nouveau comité d'entreprise, mercredi 11 octobre, les salariés de *France-Soir* ont dénoncé l'attitude de la direction du journal, après ses déclarations sur un éventuel arrêt du titre (*Le Monde* des 29 septembre et 5 octobre). Selon les représentants du CE, le PDG de *France-Soir*, Yves de Chaisemartin, a une nouvelle fois évoqué l'hypothèse de l'arrêt du titre puis a parlé d'un *France-Soir* resserré autour de 50 journalistes, avec peu d'ouvriers du Livre, et des services administratifs rattachés au *Figaro*. Il pourrait s'agir d'un quotidien *« plus agressif »*, avec quatre dominantes : faits divers, télévision, courses et sports.

Les représentants du CE ont dénoncé ce *« projet flou »*, qui constitue *« une opération d'appauvrissement du titre »* et risque d'entraîner une nouvelle *« hémorragie »* de lecteurs. Ils s'interrogent aussi sur la gestion du titre. *« Comment une structure légère et modernisée (...) peut-elle, au regard d'une diffusion stabilisée à 193 000 exemplaires, générer des pertes aussi colossales ? »* Selon eux, la lourdeur des pertes, environ 100 millions de francs par an, pourrait s'expliquer par *« l'extrême complexité de la comptabilité du groupe »*, les suppléments gratuits et le coût des plans sociaux permettant le départ d'ouvriers du Livre. Ils reprochent au groupe Hersant d'avoir peu investi dans *France-Soir*, rappelant que les 572 millions de la vente du siège du journal étaient allés au *Figaro* et à La Cinq.

# La réorganisation de RFO divise le personnel

## Une partie des salariés parisiens de la station d'outre-mer s'oppose aux syndicats et à la direction de l'entreprise

**ACCUSATION** *de gabegie d'un* côté, de désinformation de l'autre : le torchon brûle à la Radio-Télévision française d'outre-mer (RFO, station de service public diffusant dix-sept chaînes de radio et de télévision dans les DOM-TOM) entre la direction et une partie du personnel. Inquiets de l'avenir de la société, des journalistes, des techniciens et des employés se sont réunis en assemblée générale, jeudi 5 octobre, pour exprimer leurs craintes et dénoncer *« dix-huit mois d'incohérence de gestion de l'entreprise »*.

Cette démarche porte également en elle un *ferment de division* : une lettre des salariés contestataires, signée par 115 personnes (soit presque la moitié de l'effectif parisien de RFO) a été adressée au conseil d'administration. Elle a déclenché l'indignation des organisations syndicales – CFDT, CFTC, CGT, CSA et SNJ –, qui estiment ne pouvoir rester *« indifférentes face aux propos tenus par un groupe d'individus qui s'arroge le droit de parler au nom de l'ensemble des personnels de RFO Paris »*.

Selon les syndicats, ce groupe de salariés *« soucieux de voir maintenue à Paris la fabrication quotidienne des journaux télévisés, livrés clé en main, aux stations d'outre-mer, tente de déstabiliser RFO »*. C'est sur ce point que le bât blesse : le plan d'entreprise « RFO 2000 » élaboré par Gérard Belorgey, *président de RFO* depuis février 1994, prévoit notamment de transformer la rédaction *parisienne – qui jusque-là fabri*quait un journal unique, diffusé uniformément de Saint-Pierre-et-Miquelon à la Réunion – en agence chargée d'alimenter les stations régionales qui se chargeraient de réaliser leurs propres journaux télévisés (*Le Monde* du 1er février).

**GABEGIE**

Ce changement concernant l'information, constitue selon M. Belorgey, *« un objectif prioritaire »* qui permettra *« de développer à Paris, des fonctions de reportages et de magazines »*. Il devrait être *« atteint sans licenciement de journalistes, ni de personnels techniques ouadministratifs »*. Une partie du personnel parisien, dont la Société des journalistes, qui regroupe 42 rédacteurs sur 52, critique cette réforme et constate que *« les agences régionales se contentent de reprendre les journaux télévisés de France 2 et France 3. Les populations d'outre-mer sont donc informées avec un retard considérable et n'ont d'autre choix que les images de sujets qui ne sont absolument pas « ciblés »*.

*« Dans certaines éditions, les téléspectateurs d'outre-mer ont l'avantage de regarder le journal qui ne coûte pas cher à RFO, celui de Henri Sannier »*, ironise un journaliste. L'argument de Gérard Belorgey concernant l'utilisation pour le reportage des équipes parisienne ne convainc pas non plus. *« Pour faire des reportages et des magazines, il faut avoir de l'argent. Or RFO ne cesse de nous dire qu'elle n'en n'a pas. Résultat : nous n'avons, aujourd'hui, plus rien à faire »*, constate une rédactrice.

RFO doit faire face à des difficultés financières dues à des pertes de recettes publicitaires – plus de 15 millions de francs prévus en 1995 –, à des hausses salariales non budgétées... La direction a mis au point un plan de rigueur, qui fait sourire les salariés, certains n'hésitent pas à parler de *« gabegie »* en matière de gestion.

Ils mentionnent le projet de déménagement dans un *« magnifique bâtiment à Malakoff »*, l'augmentation de près de 10 % dont doivent bénéficier les dix plus hauts salaires du siège, la nomination, lors de l'arrivée de M. Belorgey, de 23 directeurs à RFO Paris ou encore le coût de certaines opérations de communication. *« Il est légitime que nous nous inquiétions de la façon dont sont dilapidés les fonds publics »*, note un membre de la Société des journalistes.

M. Belorgey récuse ces accusations. Il y voit *« une campagne d'intoxication dont l'objectif est de discréditer la gestion en cours »*. Il accuse les contestataires de *« comparer des chiffres non homogènes »* en matière d'augmentation salariale, de faire œuvre de *« désinformation »* et de vouloir *« dilapider le capital de confiance dont RFO a besoin »* face à la concurrence des chaînes privées, notamment par satellites.

*Véronique Cauhapé*

# TF 1 veut porter plainte contre Canal Plus

**PATRICK LE LAY**, PDG de TF 1, n'apprécie pas les moqueries répétées des « Guignols de l'info » sur Canal Plus. *« Nous allons attaquer Canal Plus et la justice tranchera »*, annonce le patron de la Une dans un entretien publié par *La Tribune Desfossés* du jeudi 12 octobre. Selon lui, TF 1 est *« sûrement l'entreprise qui a reçu le plus d'insultes. Même notre concurrent direct Canal Plus s'en prend à nous en nous traînant dans la boue dans ses plages de programmes en clair »*, dit M. Le Lay, pour qui *« il s'agit là d'une atteinte aux personnes et d'une entreprise de dénigrement systématique »*.

Ce différend entre Canal Plus et TF 1 pourrait-il mettre à mal leurs projets communs en matière de télévision numérique ? *« Nous verrons*, répond le PDG en soulignant que, pour lui, *l'honneur passe avant les relations commerciales. »* TF 1 et Canal Plus sont partenaires dans la chaîne sportive Eurosport et La Chaîne Info LCI est présente dans CanalSatellite.

■ **TÉLÉVISION : M 6 a annoncé** un résultat net consolidé de M 6 de 211 millions de francs pour le premier semestre de 1995. Pendant cette même période, le chiffre d'affaires consolidé de la chaîne a augmenté de 12 % pour s'établir à 1,033 milliard de francs contre 922 millions de francs pour les six premiers mois de 1994.

■ **PRESSE : le groupe de presse suédois Bonnier** vient de lancer le premier quotidien économique autrichien *WirtschaftsBlatt* (*Le Journal économique*). Le tirage initial est de 10 000 exemplaires. Huitième groupe de presse européen, Bonnier a pris une participation de 50 % dans le capital du journal aux côtés de l'éditeur viennois Radda et Dressler et du groupe financier Imperial.

# France-Info va inaugurer un décrochage sur Paris

**LA STATION** d'information en continu de Radio-France, France-Info, doit inaugurer, vendredi 27 octobre, un décrochage sur Paris et sa région. Ce décrochage qui aura lieu toutes les demi-heures, de 17 heures à 22 heures, le vendredi et le dimanche, sera assuré techniquement par l'émetteur de la tour Eiffel. Au menu : circulation, météo, chroniques culturelles, gastronomiques et sportives, manifestations et événements régionaux du week end (le vendredi) et de la semaine à venir (le dimanche).

Ce décrochage parisien de France-Info, d'un coût de 225 000 francs l'an, correspond selon Jean Maheu, président de Radio-France, à la volonté de renforcer l'identité de France-Info (*« radio de service, de proximité et d'événements »*) et au *« succès d'image et d'audience »* des décrochages locaux déjà réalisés en Savoie et à Nice.

**JEUDI 12 OCTOBRE**

## TF 1

**12.50 Magazine : A vrai dire.**
**13.00 Journal, Météo.**
**13.38 Magazine : Femmes.**
**13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.25 Feuilleton : Dallas.**
**15.25 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.45 Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
**17.20 Série : La Philo selon Philippe.**
**17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
**18.25 Série : Le Miracle de l'amour.**
**19.50 ▶ Les Pourquoi de M. Pourquoi.**
**20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.**

**20.50 Série : Navarro.** L'Ombre d'un père, de Nicolas Ribowski. *Enquête sur le meurtre par asphyxie d'une jeune fille victime d'un tueur en série au sac plastique.*
**22.25 Magazine : J'y crois, j'y crois pas.** Présenté par Tina Kieffer. A quoi servent les aristocrates ?
**0.40 Journal, Météo.**
**0.50 Programmes de nuit.** Concert. Ensemble instrumental de Basse Normandie : Haydn ; 2.25, TF 1 nuit (et 3.25, 4.00) ; 2.35, Histoire des inventions ; 3.35, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.10, Série : *Mésaventures* ; 4.40, *Musique*.

## FRANCE 2

**12.55 Loto, Journal.**
**13.45 Série : Derrick.**
**14.50 Série : Soko.**
**15.40 Tiercé, à Longchamp.**
**15.55 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.20). Chanter en Bretagne.
**16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**17.05 Série : Les Premières fois.**
**17.40 Série : Génération musique.**
**18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.**
**18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.**
**19.15 Bonne nuit les petits.** Là... j'éteins la lumière.
**19.20 Studio Gabriel** (et 2.55).
**19.59 Journal.**
**20.15 Invité spécial.** *Alain Madelin.*
**20.50 Météo, Point route.**

**21.00 Magazine : Envoyé spécial.** Patarroyo : le croisé du palu ; Massacre à Srebrenica ; Belles de nuit.
**23.00 Expression directe.** CFDT.
**23.10 Cinéma : L'Arnaqueur. ■■■** Film américain de Robert Rossen (1961, N.). Avec Paul Newman.
**1.17 Les Films Lumière.**
**1.20 Journal, Météo.**
**1.35 Le Cercle de minuit.** Cinéma. Avec Chantal Ackerman, Robert Guediguian, Laurent Chevallier, Dominique Nora.
**3.30 Programmes de nuit.** 3.30, *Bas les masques* (rediff.) ; 4.40, 24 heures d'infos ; 4.50, Jeu : *Les Z'amours* ; 6.00, *Dessin animé*.

## FRANCE 3

**12.00 Télévision régionale.**
**12.45 Journal.**
**13.05 Jeu : Tout en musique.**
**13.40 Magazine : Si vous parliez.**
**14.50 Série : Simon et Simon.**
**15.40 Série : Magnum.**
**16.30 Dessin animé : Roger Ramjet.**
**16.40 Les Minikeums.**
**17.50 Série : Les deux font la loi.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *Morny, un voluptueux au pouvoir*, de Jean-Marie Rouart.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** 19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.45 Keno.**

**20.50 Cinéma : L'Epreuve de force. ■■** Film américain de Clint Eastwood (1977). Avec Clint Eastwood.
**22.40 Météo, Journal.**
**23.10 Magazine : Ah ! Quels titres !** *Présenté par Philippe Tesson. Dans* les coulisses du pouvoir. Invités : *Thierry Pfister (Le Mort qui parle)* ; Stéphane Denis (*Histoire de France*) ; Jacques Attali (*Verbatim III*) ; Pierre Mertens (*Une paix royale*).
**0.10 Espace francophone.** *Raphaël Confiant, portrait d'une île.*
**0.40 Feuilleton : Dynastie.**
**1.30 Musique Graffiti.** *Sonate K 526*, de Mozart, par Gérard Wyss, piano, Raphaël Oleg, violon (15 *min*).

## M 6

**12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
**13.25 Série : Drôles de dames.**
**14.20 Série : Wolff, police criminelle.**
**15.15 Boulevard des clips.** (et 1.20, 5.25).
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Série : Classe mannequin.**
**18.00 Série : Highlander.** Une collection convoitée.
**19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.** Le Choix des armes.
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Jeu : Le Grand Zap.**
**20.35 Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. L'avortement. *Il y a un peu plus de vingt ans était mise en place la loi Weil, autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG).*

**20.45 Cinéma : La Gifle. ■** Film français de Claude Pinoteau (1974). Avec Lino Ventura, Annie Girardot, Isabelle Adjani.
**22.40 Cinéma : Apology. ■** Film américain de Robert Bierman (1986). Avec Lesley Ann-Warren, Peter Weller, John Glover.
**0.25 Magazine : Fréquenstar.** Christian Clavier.
**2.30 Rediffusions.** Culture pub ; 2.55, Broadway Magazine ; 3.40, Fanzine ; 4.05, Jazz 6 ; 5.00, Starnews.

## CANAL +

*En clair jusqu'à 13.45*
**12.30 La Grande Famille.**
**13.40 Magazine : Le journal de l'emploi.**
**13.45 Cinéma : Une passion d'été. □** Film américain de C. Bolotin (1993).
**15.10 Dessin animé : Les Simpson.**
**15.35 Cinéma : Le Temps de l'innocence. ■■** Film américain de M. Scorsese (1993).
**17.45 Surprises.**
**17.55 Dessin animé : Les Multoches.**
**18.05 Le Dessin animé.**
**18.30 Magazine : Cyberflash.**
*En clair jusqu'à 20.35*
**18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi ; *19.10, par Philippe Gildas, Bruno* Gaccio et Valérie Payet.
**19.30 Flash d'informations** (et 22.10).
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Téléfilm : Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux... mais pas ensemble.** De Philippe de Broca, avec Bernard Le Coq, Fanny Cottençon.
**22.15 Cinéma : Hot Shots 2. □** Film américain de J. Abrahams (1993, v.o.).
**23.40 Cinéma : Cujo. ■** Film américain de L. Teague (1983).
**1.15 Cinéma : Les Parapluies de Cherbourg. ■■■** Film français de J. Demy (1963).
**2.45 Surprises** (15 min).

## LA CINQUIÈME

**12.30 Atout savoir.**
**13.25 Le journal du temps** (et 18.57).
**13.30 Documentaire : Les Bactéries au service de l'environnement.**
**14.30 Arrêt sur images.**
**14.30 Les Grands Maîtres du cinéma.**
**15.30 Qui vive !**
**15.55 Inventer demain.** Jean-François Minster, géographe (4/5).
**15.45 Allô ! La Terre.**
**16.00 La Preuve par cinq.**
**16.30 Documentaire : Arctique, nomades de la glace.**
**17.00 Rintintin.**
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 Ma souris bien-aimée.**
**18.15 Alphabets de l'image.**
**18.30 Le Monde des animaux.**

## ARTE

**19.00 Série : Ivanohé.**
**19.30 Documentaire : La Dernière Danse.**
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 ▶ De quoi j'me mêle : Sport, un monde sans pitié.**
**20.45 Documentaire : Prolongations d'enfer.**
**21.35 Débat** (et 23.05).
**22.15 Documentaire : Dopage, le mur du silence.**
**23.45 Légende du jazz : Steve Lacy.**
**0.45 Documentaire : Une mort programmée.**
**2.00 Cinéma : Le Danseur mondain Guéridon noir. ■** Film allemand de R Horn (1978, *v.o., rediff. du 10 octobre, 44 min*).

## CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Train d'enfer. ■ Film français de Roger Hanin (1984). 21.20 *30 millions d'amis*. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Correspondances. *22.50 La Marche du siècle. 0.05* Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min). 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

**PLANÈTE** 19.45 Sur le sentier de la guérison. D'Alain Bornet. 20.35 Lonely Planet. Sur les traces des mayas. De Paul McGuigan. 21.20 Watergate. [1/5] De Mick Gold. 22.15 Sida, paroles de familles. [2/2] De Paule Muxel et Bertrand de Solliers. *23.10* Les Hauts Lieux spirituels français. [10/10] Paray-le-Monial. De Véronique Sartre. 23.40 Nautilus. [3/5] Chasseurs et chasses. D'Anita Lowenstein. 0.30 Naître, des histoires banales mais belles. *De Christophe de* Ponfilly (55 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Première. 21.00 Le Beau Brummel. ■ Film américain de Curtis Bernhardt (1954, v.o.). *22.50 Totalement cinéma.* 23.20 Concert : Symphonie n° 8 d'Anton Dvorak. Enregistré à Berlin. 0.00 Musiques en scènes. *0.30 Concert* : *Ruben Blades.* Enregistré à Barcelone en 1986 (50 min).

**CANAL J** 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour : La Chauve-souris ; 18.15, C'est vous qui le faites : SOS Tips ; 18.20 ; Série : Les *Aventures de Black Beauty* ; *18.50, Tip top* clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; *19.20*, Codes secrets ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, La Mode et Au revoir.

**CANAL JIMMY** 20.00 L'Amour avec des si... ■ Film français de Claude Lelouch *(1966, N.). 21.20 Série : Seinfeld. Soirée* gâchée. 21.50 Road Test. 22.10 Chronique du front. *22.15 Burn'Em Up O'Connor.* ■ Film américain d'Edward Sedgwick (1939, N., v.o.). *23.25* Souvenir. Les Vénusiennes. 0.05 Série : Au cœur du temps. Billy the Kid. 0.55 Destination séries (30 min).

**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Meurtre par téléphone. 19.50 Série : *Cher oncle Bill.* M. Félix amoureux. 20.15 Série : Skippy le kangourou. 20.45 Série : Allô Béatrice (et 0.10). Charmant week-end. 21.40 Série : Les Espions. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. *Ciao, Prentiss Carr. 0.00 Le Club. 1.00* Série : Mission impossible. Le Médium (45 min).

**MCM** *19.00 Zoom zoom (et 20.15). 19.10 Mangazone (et 23.25). 19.15 Passengers.* 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.30 *L'Invité de marque. Le Trio* Esperança. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Cinémascope. 0.15 Clips non-stop (15 min).

**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. *22.00 Oddities featuring The Head.* 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The Pulse. 0.30 The End ? (60 min).

**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Sportel. 20.15 Sumo. Championnats d'Europe, à Ingolstadt (Allemagne). 21.00 Catch. 22.00 Football. En différé. Euro 96. Qualifications (120 min).

**CINÉ CINÉFIL** 18.55 La Chasse à l'homme. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1964, N.). 20.30 Le Trouble-fête. ■ Film américain de Theodore Flicker (1964, N., v.o.). 21.50 La Colline des hommes perdus. ■■ Film *américain de Sidney Lumet (1965, N., v.o.).* 23.55 Le Club (75 min).

**CINÉ CINÉMAS** 18.50 L'Ascenseur. ■ Film *néerlandais de Dick Maas (1983). 20.30* L'Extraordinaire Evasion. ■ Film britannique de Michael Winner (1968). 22.10 L'Intrus. ■ Film français d'Irène Jouannet (1983). 23.30 ▶ Buffalo Bill et les Indiens. ■■ Film *américain de Robert Altman (1976, 125 min).*

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq compositeurs chinois de la nouvelle génération. 4. Le compositeur *Qu Xiaosong. 20.30 Fiction. Avignon 95. Ciné*maquette : Projets de films non réalisés (2). 21.28 Poésie sur parole. Des poètes et des peintres (4). 21.32 Profils perdus. Ernest Labrousse. 2. L'enseignement. 22.40 Les Nuits *magnétiques.* Question d'écoute : l'écologie sonore. 3. Défendre l'écoute. 0.05 Du jour au *lendemain. Patrick Reumaux (Inamorata). 0.50* Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Jules César, le guerrier de Vénus ; 2.25, Raymond Boissy (L'Ane de gloire ou le cheminement vers l'autre voie sacrée de Verdun) ; 2.56, Le combat des femmes albanaises ; 3.56, Noms et renoms : les *changements d'appellation* ; 4.56, *Savannah* Bay, de Marguerite Duras ; 5.57, Brancusi (3).

**FRANCE-MUSIQUE** *20.00 Concert. Festival* Mahler. Donné le 15 mai, au Concertgebouw d'Amsterdam, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado : Œuvres de Mahler : Des Knaben Wunderhorn : Rheinlegendchen ; *Das irdische Leben* ; *Des Antonius* von Padua ; Fischpredigt ; Wo die schönen Trompeten blasen ; Symphonie n° 9. 22.00 Soliste. *Thomas Hampson*, baryton. 22.25 Dépêche-notes. *22.30 Musique pluriel. Œuvres* de Kurtag : Messages de feu demoiselle RV : Troussova (extraits), par l'Ensemble Inter-Contemporain, dir. Pierre Boulez ; Six bagatelles pour quintette à vents, de Ligeti, par l'Ensemble Wien-Berlin. 23.05 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes n° 22 K. 589 Prussien, de Mozart, par le *Quatuor Amadeus*, *Sonate pour piano n° 32* op. 111, de Beethoven ; Auch kleine Dinge, de Wolf. 0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 13 avril, au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre *philharmonique de St Petersbourg, dir. Youri* Temirkanov, avec la participation du London Symphony Chorus et de la soliste Eugénie Gorokhovskaïa, mezzo-soprano : Œuvres de Prokofiev : Lieutenant Kije suite symphonique op. 60 ; Symphonie n° 1 classique. 22.30 Les Soirées... (Suite). Le violoncelliste Leonard Rose. *Sonate BWV 1028, de Bach, sol. Glenn Gould,* piano ; Concerto op. 129, de Schumann, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein ; Trio Hob XV : 10, de Haydn, sol. Eugene Istomin, piano, Isaac Stern, violon ; Quatuor pour flûte et cordes K. 285, de Mozart, sol. Jean-Pierre Ampla, flûte, Isaac Stern, violon, Alexander Schneider, alto ; Schelomo, de Bloch, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugene Ormandy. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

# Trop compliqué

*par Luc Rosenzweig*

**POURQUOI** faire simple quand on peut faire compliqué ? L'exercice de la faculté de jugement du citoyen français serait bien ennuyeux, et pour tout dire sans grand intérêt, si de bons esprits ne s'ingéniaient à en faire une affaire intellectuellement excitante. Une mention spéciale peut être accordée dans ce domaine aux magistrats du parquet de Paris qui ont eu à connaître de la plainte concernant les conditions de logement du premier ministre, Alain Juppé.

Nos robins se sont surpassés. Ceux qui attendaient que leur sentence permette de se faire une idée nette et précise de la moralité du locataire de Matignon et de la rue Jacob devront déchanter. S'il faut se résumer, disons que M. Juppé a bien dépassé la ligne jaune, mais qu'il sera réputé ne jamais l'avoir franchie s'il se rabat très vite sur la droite de la chaussée. Jusque-là, cela peut encore aller. On peut ne pas être d'accord, mais on comprend. Mais lorsqu'un second juge vient se mettre en travers et affirmer qu'à son avis la ligne jaune n'a pas été franchie, et que d'abord il n'y avait pas de ligne jaune, on commence à se gratter la tête. C'est à ce moment que l'on a le plus besoin des grands vulgarisateurs de 20 heures, les champions de la petite phrase lumineuse. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, n'était pas mauvais mercredi soir : *« Il n'y a plus d'affaire Juppé »*, a-t-il tranché devant les caméras. Comme la vie serait simple si tout se passait comme le souhaite M. Debré ! Le terrorisme serait terrassé, et les terrasses des beaux quartiers un havre de paix pour nos bons dirigeants ! L'Histoire retiendra pourtant qu'en matière de simplicité Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée, a fait très fort : *« M. Juppé habitait un appartement avec sortie de secours »*, a-t-il constaté. Elémentaire.

Pour ceux à qui la politique donne des migraines, reste le football. A priori, ce n'est pas avec le couple Roland-Larqué que l'on risque la prise de tête. Erreur ! Si l'on voulait comprendre l'enjeu du match France-Roumanie, il fallait avoir un oeil sur Bucarest et l'autre sur Bratislava. Il ne suffisait pas à la France de gagner son match pour être qualifiée, encore fallait-il que les Polonais perdissent le leur contre les Slovaques. Et encore, l'affaire ne serait pas, selon les experts, totalement dans le sac et dépendrait d'un match contre Israël ! Il n'y a finalement que les émissions réputées intellectuelles qui pourvoient au repos de nos neurones. Ainsi le portrait de Maurice Barrès dans la collection de Bernard Rapp sur France 3. En matière de chauvinisme, celui que Romain Rolland appelait le *« rossignol des carnages »* était un Thierry Roland qui écrirait en bon français. Qu'on en juge : *« Ah ! que l'on est bien sous la plainte éternelle des chants latins »*, écrivait-il pour évoquer le doux repos en terre française. France, 3 ; Roumanie, 1.

# La famine règne toujours sur la planète

## Plusieurs reportages du magazine « Géopolis » montrent que, malgré cinquante ans d'effort, la FAO n'a pas réussi à éradiquer les carences alimentaires dont souffrent plusieurs pays

**SI L'ON S'EN TIENT** au rêve initial d'éradiquer la faim et la misère, la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), dont « Géopolis » fête le cinquantième anniversaire, a échoué. Huit cents millions de personnes à travers le monde souffrent encore de manger trop peu ou trop mal, et pas seulement dans les pays dits en développement. Les carences alimentaires se logent aussi, plus criantes encore, dans nos sociétés de satiété.

Le Sud reste cependant la cible rapprochée de la faim et parfois des famines sans que les excédents accumulés chez les grands producteurs du Nord ne viennent soulager un tant soit peu ces fléaux. Les aides d'urgence mises à part, ce sont, au contraire, les exportations céréalières à très bas prix des pays riches vers les plus pauvres, qui ont désorganisé les circuits alimentaires de ces derniers.




Un reportage très éclairant, réalisé en Guinée-Conakry, montre comment le riz importé des Etats-Unis (mais aussi d'Inde et de Thaïlande) vient chasser le riz local. Si le riz *« qui sent le sac »* est préféré au riz indigène, ce n'est pas dû à la seule agressivité commerciale des exportateurs qui écoulent leur marchandise moitié moins cher que les paysans du cru. A travers la Guinée, transparaît l'incohérence des politiques agricoles menées en Afrique noire au lendemain des indépendances : l'étatisation du secteur rizicole ; la volonté du pouvoir de nourrir les villes à bas prix, quitte à décourager les paysans en les payant très mal ; l'exode rural et, enfin, l'enclavement des zones de production, interdisant une fluidité du transport. Ajoutons que les banques (souvent filiales d'établissements étrangers) prêtent à des taux très élevés aux commerçants, de préférence pour la distribution de riz importé. L'Afrique n'a jamais connu la sécurité alimentaire.

*« J'appelle à une révolution verte nouvelle pour ce continent »*, déclare Edgar Pisani, plaçant la FAO, mais aussi l'Europe, devant un défi déjà relevé pour l'Inde au début des années 60. Grâce à la mise au point de semences permettant d'accroître les rendements, la révolution verte a permis le doublement en vingt ans de la production rizicole indienne. Certes une telle performance n'a pas été sans inconvénient, en particulier celui de subordonner l'agriculture asiatique à l'achat obligé de semences et d'engrais fabriqués aux Etats-Unis. Mais l'Afrique est passée à côté de tous ces progrès pour des raisons clairement énoncées dans les reportages: une tradition d'autoconsommation, l'absence – pendant longtemps – de pression démographique, le peu de compétence dans le domaine hydraulique.

Alors qu'Henry Kissinger annonçait en 1974 que *« plus aucun enfant [n'irait] au lit le ventre creux »*, les tragédies du Sahel, puis l'Ethiopie, démentaient tragiquement ces propos. Le Sénégalais Jacques Diouf, directeur général de la FAO, semble attribuer de tels malheurs aux catastrophes climatiques. Il aurait été plus juste de préciser que les famines de la deuxième moitié du siècle tiennent davantage à l'incurie des hommes qu'aux caprices – au demeurant réels – du ciel. En Ethiopie, en Somalie ou au Soudan, des populations entières ont été livrées sciemment à la faim comme on prononce un verdict de mort. Il suffisait d'être non marxiste ici, chrétien là, pour être privé de vivres. Moins que ses propres limites à intervenir, on a pu reprocher à la FAO un certain catastrophisme et une fiabilité relative de ses statistiques. Comme s'il fallait annoncer le pire pour attirer l'attention.

Un reportage tourné au Mali montre l'extraordinaire vitalité des paysans africains lorsqu'ils sont laissés à leur propre initiative. Les parterres maraîchers à proximité de Bamako ou l'essor laitier avec des embryons de vaches montbéliardes sont matière à espérer. La déforestation par brûlis au Sud est en revanche inquiétante, malgré l'envol de troupes de théâtre employées par la FAO, incarnant joyeusement l'esprit des arbres qui refusent d'être abattus...

*Eric Fottorino*

**★ « Géopolis »: « FAO : nourrir le monde », France 2, vendredi 13 octobre à 23 h 45.**

## VENDREDI 13 OCTOBRE

### TF 1

**12.50 Magazine : A vrai dire.**
**13.00 Journal, Météo.**
**13.38 Magazine : Femmes.**
**13.40 Les Feux de l'amour.**
**14.25 Feuilleton : Dallas.**
**15.25 Série : La loi est la loi.**
**16.15 Jeu : Une famille en or.**
**16.45 Club Dorothée.**
**17.20 Série : La Philo selon Philippe.**
**17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
**18.25 Le Miracle de l'amour.**
**19.50 ▶ Les Pourquoi de M. Pourquoi.**
**20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**

**20.50 Feuilleton : Sandra, princesse rebelle** [6/8].
La Lutte, de Didier Albert.
*Le président de l'archipel s'oppose au couronnement de Sandra. Elle décide de quitter le palais et de s'installer sur le voilier d'Ivan.*

**22.30 Magazine : Sans aucun doute.**
Présenté par Julien Courbet, avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, Me Didier Berges. Mon mari rentrera-t-il ce soir ? ; Faut-il supprimer le diesel ?
**23.55 Série : Duo d'enfer.**
**0.50 Minuit, l'heure du clip.**
Compil : Alain Souchon ; Laser ; Vinyl.
**2.40 Journal, Météo.**
**2.55 Programmes de nuit.**
Histoire des inventions ; 3.45, TF 1 nuit ; 3.55, Série : Intrigues ; 4.20, Mesaventures ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

### FRANCE 2

**12.59 Journal, Point route.**
**13.45 Série : Derrick.**
**14.50 Série : Soko.**
**15.40 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.10).
**16.40 Des chiffres et des lettres.**
**17.05 Série : Les Premières fois.**
**17.40 Série : Génération musique.**
**18.05 Série : Le Prince de Bel-Air.**
**18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.**
**19.15 Bonne nuit les petits.**
**19.20 Studio Gabriel.**
**19.59 Journal, Météo, Point route.**

**20.50 Téléfilm : Maigret.**
Les Caves du Majestic.

**22.40 Bouillon de culture.**
Présenté par B. Pivot. Le sexe condamné. Avec Robert Badinter (C 33) ; Jean-Jacques Pauvert (*Anthologie historique des lectures erotiques*, tome 4) ; Pierre Perret (*Anthologie de l'érotisme*) ; Marie-Laure Bernadac et Bernard Marcade, *Féminin-masculin, le sexe de l'art*, au Centre Georges-Pompidou.
**23.45 Magazine : Géopolis.**
Présenté par Claude Sérillon. FAO, nourrir le monde. En Guinée, de Jean-Yves Perrin, Philippe Montoisy et Jean-Paul Fauré ; Au Mali, d'Anne Guery, Yann Gicquel, Jean-Michel Noël ; en Chine, de Jérôme Bosny et Jean-François Hoffman.
**0.30 Les Films Lumière.**
**0.35 Journal, Météo.**
**0.50 Magazine : La 25e Heure.**
**1.45 Programmes de nuit.**
Téléfilm : Strangers dans la nuit ; 3.05, Envoyé spécial (rediff.) ; 5.00, 24 heures d'infos ; 6.00, Dessin animé.

### FRANCE 3

**12.00 Télévision régionale.**
**12.45 Journal.**
**13.05 Jeu : Tout en musique.**
**13.40 Magazine : Si vous parliez.**
A Toulouse. Hypnose : arnaque ou thérapie ?
**14.50 Série : Simon et Simon.**
**15.40 Série : Magnum.**
**16.30 Dessin animé.** Roger Ramjet.
**16.40 Les Minikeums.**
Sandokan ; Batman ; Le Cahier de Taz.
**17.50 Série : Les deux font la loi.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*Chronique de la Reine mère*, sous la direction de Catherine Legrand.
**18.55 Le 19-20 de l'information.**
19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.40 Consomag.**

**20.50 Magazine : Thalassa.**
Du sel dans les voiles, de Stephan Poulle et Olivier Lelièvre.
*Le jangollan est ce navire aux voiles triangulaires qu'utilisent les habitants de Madura, en Indonésie.*

**21.50 Magazine : Faut pas rêver.**
Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Sœur Emmanuelle. Italie : les cierges de Gubbio ; Inde : le train de la vie ; France : au rythme des ritournelles.
**22.55 Météo, Journal.**
**23.25 Magazine : Science 3.**
Bib Bang, l'étoile soleil.
**0.20 L'Heure du golf.**
**0.50 Feuilleton : Dynastie.**
**1.40 Musique Graffiti.**
Danse : El Devino Saneho Panza par Julio Bocca (10 min).

### M 6

**12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
**13.25 Série : Drôles de dames.**
**14.20 Série : Wolff, police criminelle.**
**15.15 Boulevard des clips** (et 1.05, 6.20).
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Série : Classe mannequin.**
**18.00 Série : Highlander.**
**19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.**
L'Homme invisible.
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Mode 6** (et 0.10).
La collection de prêt-à-porter printemps-été 1996.
**20.05 Jeu : Le Grand Zap.**
**20.35 Capital 6** (et 23.25).
Présenté par Emmanuel Chain.

**20.40 Téléfilm : L'Affaire Kate Willis.**
De Lou Antonio, avec Jacklyn Smith.
*Une femme chirurgien est amenée à opérer l'homme qui l'avait agressée quelques jours plut tôt. Le patient décède pendant l'intervention et le praticien, suspecté d'avoir causé sa mort, se retrouve assigné en justice par la veuve du défunt.*

**22.35 Série : Aux frontières du réel.**
**23.35 Magazine : Sexy Zap.**
**0.20 Dance Machine Club.**
**0.45 Hit Dance.**
**3.00 Rediffusions.**
E = M 6 ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Oh, les girls ! ; 4.40, Black Ballad ; 5.30, Portrait des passions françaises (La Colère) ; 5.55, Starnews.

### CANAL +

— *EN CLAIR JUSQU'À 13.45* —
**12.30 La Grande Famille.**
**13.40 Magazine : Le journal de l'emploi.**
**13.45 Cinéma : Chasse à l'homme.** ■
Film américain de John Woo (1993).
**15.15 Série : Babylon 5**
[22/22] Le Rival.
**16.00 Musique : Elvis Presley.**
**17.30 Le Journal du cinéma.**
**17.55 Dessin animé : Les Multoches.**
**18.00 Le Dessin animé.**
**18.30 Cyberflash.**
— *EN CLAIR JUSQU'À 20.35* —
**18.40 Nulle part ailleurs.**
**19.30 Flash d'informations** (et 22.55).
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Téléfilm : Complot meurtrier contre une pom-pom girl.**
De M. Ritchie, avec H. Hunter.
**22.10 Documentaire : Rafting en Russie.**

**23.00 Cinéma : Jurassic Park.** ■
Film américain de S. Spielberg (1993).
**1.05 Cinéma : A la folie.** □
Film français de D. Kurys (1994).
**2.35 Cinéma : South Central.** ■
Film américain de S. Anderson (1992, v.o.).
**4.10 Téléfilm : Suicides sous influences.**
De R. Bierman, avec C. Rampling.
**5.35 Cinéma : L'Ile des filles perdues.** □
Film franco-italien de D. Paolella (1961). (84 min).

### LA CINQUIÈME

**12.30 Atout savoir.**
Presse et vie privée.
**13.00 Les Yeux de la découverte.**
**13.25 Le Journal du temps** (et 18.57).
**13.30 Documentaire : Le Printemps espéré.**
**14.30 Business humanum est.**
**15.30 Qui vive !**
Actualité, avec le professeur Jasmin.
**15.45 Allô ! La Terre.**
Le Temps [5/5].
**15.55 Inventer demain.**
Jean-François Minster, géographe (5/5).
**16.00 La Preuve par cinq.**
La Ville [5/5].
**16.30 Les Merveilles de l'univers.**
**17.00 Rintintin.**
**17.30 Les Enfants de John.**
**18.00 L'Amour en questions.**
**18.15 Magazine : Cinq sur cinq.**
**18.30 Le Monde des animaux.**

Vous devenez beau.
Je vous regarde.
Vous êtes Yann Andréa Steiner.
*Marguerite Duras*
C'est tout
Editions P.O.L. 50 francs

### CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.00 Le Carnet du bourlingueur. Rois d'Afrique. De Daniel Lainé et François Landesman. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff de France 2 du 8/10. 23.50 Sortie libre. Invité : Dimitri le clown. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
**PLANÈTE** 19.05 L'Inventaire de Jean Rouch. De Guillaume Casset et Julien Donada. 19.40 Couture. [4/6] Uniformes et fonctions De Jeremy Newson. 20.35 Le Mur dans les têtes. De Pierre Chatel et Simone Mohr. 21.25 Bob Denard, corsaire de la République. [1/2]. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli. 22.25 Bob Denard, corsaire de la République. [2/2]. D'Agnès et Jean-Claude Bartoli. 23.10 Légendes vivantes d'outre-mer. [5/13] Tisno, gardien de la jungle. De Jean Queyrat et Benoit Segur. 23.40 Sur le sentier de la guérison. D'Alain Bomet. 0.30 Lonely Planet. Sur les traces des mayas. De Paul McGuigan (50 min).
**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 20h Première. 21.00 A bout portant. 21.45 Musiques en scènes. 22.15 Opéra : Arabella. De Richard Strauss. Enregistré au festival de Glyndebourne en 1984. 0.55 Aux arts et caetera (30 min).
**CANAL J** 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour : Le trafic d'animaux ; 18.15, Le journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15 (et 19.50), Tip top clip ; 19.25, Série : Mission top secret.
**CANAL JIMMY** 20.00 The Muppet Show. Invitée : Lena Horne. 20.25 Série : Les Envahisseurs. Le Miracle. 21.20 Série : M.A.S.H. Oreillons. 21.45 Le Meilleur du pire. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. Sans retour, ni consigne. 22.50 Série : Seinfeld. Soirée gâchée. 23.15 Top bab. 23.50 La Semaine sur Jimmy. 0.00 Série : New York Police Blues. 0.50 Série : Lucky Luke. Qui est Mr Joseph ? (55 min).
**SÉRIE CLUB** 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). La Mangeuse d'hommes de Surrey. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Affaire de coeur. 20.15 Série : Skippy le kangourou. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.00). Agression. 21.40 Série : Les Espions. Le Lion des mers. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. A la poursuite de Carol Thorne. 0.45 Série : Mission impossible. Le Jugement (45 min).
**MCM** 19.00 Zoom zoom. Invité : Philippe Guillard. 19.10 Mangazone. 19.15 X Kulture. 21.00 Passengers. 22.00 L'Invité de marque. Le Trio Esperança. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).
**MTV** 20.00 Concert : Phil Collins unplugged. Enregistré à Londres, en août 1994. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).
**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 20.00 Football. En direct. Championnat de France D2. 15e journée : Epinal-Caen. 22.00 Basket-ball. En différé. Championnat de France Pro A. 5e journée : Montpellier-PSG- Racing à Montpellier. 23.15 Sportel. 23.30 Sumo. En différé 2e grand tournoi de Paris-Bercy (120 min ).
**CINÉ CINÉFIL** 18.55 Haute trahison. ■ Film britannique de Roy Boulting (1952, N., v.o.) 20.30 La Chasse à l'homme. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1964, N.). 22.00 La Grande Evasion. ■ ■ Film américain de Raoul Walsh (1941, N., v.o.). 23.35 Léon Morin, prêtre. ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1961, N., 120 min).
**CINÉ CINÉMAS** 18.00 Dans les coulisses de... 18.50 Téléfilm : Le Péché du père. De Peter Werner (1985) avec James Coburn. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Le Baiser empoisonné. □ Film américain de Norman René (1992). 22.40 Edith et Marcel. ■ Film français de Claude Lelouch (1983, 160 min).

### RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Cinq compositeurs chinois de la nouvelle génération. 5. Les compositeurs Xu Shuya et Mo Wuping. 20.30 Radio Archives. Procès, le fatras habituel. 21.28 Poésie sur parole. Des poètes et des peintres (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Paul Benkimoun (Cinq temps pour Paul Desmond). 22.40 Les Nuits magnétiques. Question d'écoute : l'écologie sonore. 4. A-t-on besoin de composer l'espace sonore ? 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct de Sarrebruck, émis simultanément sur la Radio de Leipzig et de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. : Jia Lü : Les Offrandes oubliées, de Messiaen ; Œuvres de Mozart : Concerto pour clarinette et orchestre K 622 ; La Clémence de Titus : rondo Non piu di fiori ; Symphonie nº 9, de Chostakovitch. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Sonate pour deux pianos, de Werner ; Quatuor à cordes nº 2, de Smirnov, par le Quatuor Chiligrian. 23.05 Ainsi la nuit. Variations Diabelli op. 120, de Beethoven (enregistré à Amsterdam en juin 1986). 0.00 Jazz club. En direct du Latitudes Jazz Club : Tommy Flanagan (piano), avec Peter Washington (contrebasse) et Lewis Nash (batterie). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.
**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les maîtres de l'Allemagne du Nord. Canon et Gigue, de Pachelbel, par The Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood ; Vom Himmel kam der Engel Schar, de Schelle, par La Cappella Ducale et la Musica Fiata Köln, dir. Roland Wilson ; Concerto pour deux claviers BWV 1060, de Bach, par le Leonhardt Consortium, dir. Gustav Leonhardt ; Quintette pour clarinette et cordes, op. 115, de Brahms, par le Quatuor Melos ; Ballades, de Loewe ; La Première Nuit de Walpurgis, ouverture, de Mendelsshon, par l'Orchestre de Chambre d'Europe, dir. Nikolaus Harnoncourt ; Suite op. 131 nº 1, de Reger. 22.30 Les Soirées... (Suite). Prélude et fugue M BuxWV 139, de Buxtehude ; Concerto pour trois haut-bois, trois violons, de Telemann, par la Musica Antiqua Köln, dir. Reinhard Goebel ; Sonate en trio, de Graun, par le Collegium Musicum ; Symphonie Wq 183 nº 4, de CPE Bach, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman ; Sonate pour flûte, op. 1 nº 5, de Haendel, par la Camerata Köln ; Histoire de la résurrection, SWV 50, de Schütz, par l'Ensemble instrumental, dir. René Jacobs. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

### ARTE

**19.00 Série : Ivanohé.**
[5/25] L'Enfant au fouet, de Lance Comfort.
**19.30 Documentaire : Le Mariage d'Inono.**
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Téléfilm : Le Passager clandestin.**
D'Augusti Villaronga, d'après Georges Simenon, avec Simon Callow.

**22.15 Documentaire : Cent ans de cinéma.**
Un voyage à travers le cinéma néo-zélandais, de Sam Neill (v.o.).
**23.10 Cinéma : La Tête de Normande Saint-Onge.** ■ ■
Film québécois de Gilles Carle (1976). Avec Carole Laure.
**1.05 Ennio Morricone.**
Documentaire de D. Thompson (rediff.).
**2.00 La Vie merveilleuse de Franz Kafka.**
Court métrage de P. Capaldi (v.o., rediff., 23 min).

Le Monde

VENDREDI 13 OCTOBRE 1995

# Le franc se reprend légèrement face au deutschemark

**LE FRANC** s'est apprécié face à la monnaie allemande, mercredi 11 octobre, après l'annonce de la décision du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, de ne pas ouvrir d'information judiciaire contre le premier ministre Alain Juppé. Il est monté dans la soirée jusqu'à un cours de 3,48 francs pour 1 deutschemark. La Bourse de Paris, mercredi, a gagné 0,93 % et jeudi, à l'ouverture, le marché, était en hausse de 0,60 %. Toutefois, le franc se repliait, jeudi en début de matinée, à 3,4910 francs pour 1 mark, à la suite des propos tenus par le président de la Bundesbank au sujet de la construction de l'union économique et monétaire européenne. *« La question cruciale est de savoir si la France sera en mesure de respecter les critères à temps. Je ne sais pas »*, a affirmé, mercredi, Hans Tietmeyer.

Depuis plusieurs semaines, les opérateurs des marchés financiers vivaient dans la crainte d'une mise en examen – et d'une démission – du premier ministre. Une telle inquiétude peut surprendre lorsqu'on sait à quel point la politique économique suivie par Alain Juppé les a profondément déçus. *« Les marchés financiers ont horreur du vide politique »*, note toutefois un économiste.

**SURSIS**

L'incertitude politique étant levée, certains analystes se montrent optimistes et jugent que *« le pire est passé pour le franc »*. Ils estiment que la remontée du franc va permettre à la Banque de France de lever très rapidement le dispositif d'urgence qu'elle a mis en place.

Cet optimisme n'est pas partagé par tous les professionnels. Certains d'entre eux notent d'abord que la décision du procureur Bruno Cotte ne met pas un terme aux démêlés judiciaires du premier ministre et que l'affaire pourrait rebondir d'ici quelques mois, provoquant à nouveau des dégâts considérables sur les marchés français. Selon eux, le premier ministre, comme le franc, ne serait qu'en sursis.

D'autres intervenants craignent également que la décision de la justice soit mal accueillie par l'opinion publique. Dans ce cas, le gouvernement d'Alain Juppé ne serait pas en position favorable pour imposer les réformes structurelles de l'économie française que les investisseurs réclament.

Enfin, la décision du procureur ne modifie pas l'environnement économique, marqué par un recul de l'activité. La majorité des instituts de conjoncture estiment d'ores et déjà que la croissance n'atteindra pas l'année prochaine l'objectif de 2,8 % que s'est fixé le gouvernement. Une croissance plus faible que prévu rendrait plus difficile la réduction des déficits publics et le respect par la France des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht.

*P.-A. D.*

# L'Insee révise à la baisse ses prévisions de croissance pour 1995

## Les prix ont encore progressé de 0,4 % en septembre

**LE GOUVERNEMENT** savait depuis le milieu de l'été qu'il allait faire face à une conjoncture un peu moins favorable. L'Insee, qui a publié jeudi 12 octobre l'indice provisoire des prix du mois de septembre, et qui a révisé le même jour ses principales prévisions pour l'année 1995, lui en apporte la confirmation : avec une inflation qui repart à la hausse, même si ce n'est que de manière modérée, et une croissance qui s'avère moins forte que prévu, les grands indicateurs français attestent que le climat économique se détériore légèrement.

Dans le cas de l'inflation, la tendance était prévisible. Avec le relèvement de 18,6 % à 20,6 % du taux normal de la TVA, survenue le 1er août, les prix à la consommation sont déjà repartis à la hausse au cours de ce mois, progressant de 0,4 %, après une baisse de 0,2 % en juillet. Les résultats du mois de septembre, révélés jeudi, sont exactement du même ordre : au cours de ce mois, les prix ont encore augmenté de 0,4 % (dont 0,7 % pour les seuls produits manufacturés du secteur privés, les premiers touchés par les nouvelles ponctions fiscales).

Sensibles, ces tensions ne sont cependant pas franchement préoccupantes. Pays modèle en matière de désinflation, la France va, certes, voir sa situation se détériorer. En glissement annuel, la hausse des prix s'accélère : de 1,5 % en juillet (le meilleur résultat jamais enregistré depuis 1956), elle est passée à 1,9 % en août et elle est comprise entre 2 % et 2,1 % en septembre. Mais les effets des hausses d'impôts vont progressivement s'atténuer et la France devrait digérer relativement sans danger ces hausses passagères.

**SIGNES**

En clair, ce que les économistes appelent l'inflation sous-jascente, c'est-à-dire structurelle, ne devrait guère s'en trouver affectée. C'est en tout cas la conviction de l'Insee : *« Hors répercussion de la hausse de la TVA*, dit-il, *on n'attend pas d'accélération de l'inflation d'ici à la fin de 1995. »*

Dans le cas de la conjoncture, il est difficile d'être aussi optimiste car l'Insee admet maintenant que la croissance donne des signes de faiblesse. Lors de la dernière prévision, le 7 juillet, l'institut estimait encore que la hausse du produit intérieur brut (PIB) pourrait atteindre 1,4 % au cours de chacun des deux semestres de 1995 et 3,1 % sur l'ensemble de l'année. Le *« point conjoncturel »*, publié jeudi, rectifie sensiblement le tir. Après une hausse de 1,3 % au premier semestre, l'activité devrait fléchir à seulement +1 % au second. Sur l'ensemble de l'année, la hausse du PIB ne devrait donc pas dépasser 2,9 % en moyenne. Autrement dit, le taux de croissance du PIB est passé de 4 % en glissement annuel fin 1994, à 3 % à la fin du premier semestre de 1995 et serait proche de 2,5 % à la fin de 1995. Le gouvernement avait déjà tenu compte de cette révision et a construit son projet de loi de finances sur cette même hypothèse économique de 2,9 % de croissance en moyenne au cours de l'année.

**Les prix à la consommation**

Indice en pourcentage

0,4 – 0,3 – 0,2 – 0,1 – 0 – -0,1 – -0,2

1995

Source : INSEE

*Le relèvement de la TVA intervenu le 1er août pèse sur l'inflation.*

**PERTURBATIONS**

Il n'empêche que la tendance est préoccupante. Elle devrait, en particulier, peser sur le marché du travail. L'institut relève ainsi que si le *« rythme des créations d'emplois dans le secteur marchand se maintiendrait au second semestre »*, le taux de chômage *« continuerait de diminuer mais sensiblement moins vite »*, d'autant que *« l'emploi non marchand »*, et singulièrement celui qui provient des contrats emploi solidarité, *« pourrait être moins dynamique »*.

Pour expliquer cette inflexion, l'Insee note que *« le ralentissement de la croissance de l'économie française, à l'œuvre depuis le début de l'année, a été plus marqué que prévu et se prolonge au troisième trimestre »*. En Europe, ajoute-t-il, *« le climat des affaires s'est dégradé au premier trimestre notamment, à cause des perturbations sur les marchés financiers et les marchés des changes. Les taux d'intérêt se sont par la suite détendus mais les incertitudes subsistent. En france, cette dégradation a entraîné un ralentissement de la production et un ajustement sur les stocks dans l'industrie. »*

De la part de l'Insee, il s'agit donc d'un diagnostic en demi-teinte, que l'on peut lire de deux manières différentes. Une version optimiste pourrait laisser penser qu'après cette phase de ralentissement, l'activité va forcément repartir. Puis les industriels ont puisé dans leurs stocks, ils vont forcément les reconstituer, ce qui va faire repartir l'activité, surtout si, dans le même temps, l'environnement international s'améliore.

Mais qu'adviendrait-il si les *« perturbations sur les marchés financiers »* perduraient et si les taux d'intérêt ne repartaient pas à la baisse ? L'Insee n'évoque pas précisément la question, mais à lire sa prévision, on sent percer son inquiétude : il escompte un *« redémarrage de l'activité »* mais avoue que *« la datation précise reste cependant incertaine »*.

*L. M.*

# Le palais des gnomes

*par Pierre Georges*

**LA GNOMIDE** était, dans la légende nordique, aussi belle que pouvait être laid son époux le gnome, chercheur de mines et des trésors. Il trouvait les diamants. Elle les gardait au domicile conjugal et gnomique, une grotte cristalline étincelante de vertes stalactites.

Les gnomides de Londres, épouses vertueuses et splendides, domiciliées dans des palais boursiers, gardiennes des devises et des trésors spéculatifs, ont blêmi sous l'outrage. Quel était donc ce personnage étrange, mal logé et mal embouché, qui, revenant à la tradition cabalistique juive, se faisait sentencieux et s'en prenait, de Paris, à leurs petits génies de maris, aux *« gnomes de Londres »* ?

Les gnomes et gnomides, qui ont de l'entregent, firent donc donner la garde. En l'occurrence leur journal de chevet, rien moins que londonien. Le *Wall Street Journal* du 11 octobre se chargea d'établir la cote, à la Bourse des valeurs gouvernantes, de notre premier ministre. Autant dire que la sentence fut rude. A l'échelle gnomique, Alain Juppé, aimablement qualifié de *« typiquement dirigiste »*, de *« fieffé profiteur »* et de *« hautement incapable »* de réformes, fut proprement éreinté.

Les gnomes, qui sont les conseilleurs et rarement les payeurs, rendirent, par voie d'éditorial, leur sentence : débarrassez-nous, monsieur Chirac, de cet anti-gnome primaire. A une erreur pardonnable, celle de la politique économique de votre pays, n'ajoutez pas, dans un errement coupable, celui du choix de votre premier ministre.

On ne saurait être plus aimable ! Les gnomes ont l'oreille développée et en montrent volontiers le bout. Ils précisèrent leur idéal gnomique : donnez-vous, donnez-nous, un premier ministre libéralement correct, *« un vrai réformateur »*, en un mot Alain Madelin.

Ainsi, si l'on ose dire, les gnomes de Londres et d'ailleurs firent-ils la courte échelle à un vrai réformateur, au proscrit des Finances. C'était fort clair mais un peu maladroit. D'abord, parce que le fait est établi depuis belle lurette dans les esprits gaullistes : la politique de la France ne se fait ni à la corbeille ni dans les palais des gnomes. Ensuite, parce que notre bon président, en ces jours tumultueux, avait d'autres lutins à écouter.

Il se trouve en effet que, pendant que les gnomes s'époumonaient, Jacques Chirac recevait. Un peu comme les montagnes vont à Mahomet, les sumotoris, de passage à Paris, s'en furent à l'Elysée. Ces super-gnomes, de un ou deux quintaux pièce, nourris largement à l'affection, à la bière et au boeuf-céréales, venaient rendre l'hommage qui est justement dû à un grand ami du Japon et des Japonais.

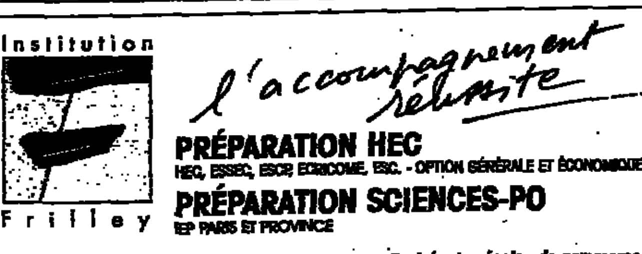
Certes, ces demi-dieux, car demi-dieux ils sont, firent bien, avec une infinie politesse, quelques représentations à l'hôte. Cessez de faire péter des bombes atomiques, cela pollue notre amitié. Puis, mission accomplie, ils l'invitèrent à partager, dans les jours prochains, leurs ébats rituels de Bercy.

Jacques Chirac, c'est décidé, ira à Bercy. Il y assistera au choc des montagnes humaines aspergées de sel et statufiées vivantes. Et sans doute méditera-t-il longuement devant ce cercle magique où ils s'affrontent pour le pouvoir. Leur seul palais, leur seul horizon. Leur Elysée.

■ **AUTRICHE : des élections anticipées avant la fin de l'année** semblent inévitables à la suite de la rupture, jeudi 12 octobre, des négociations sur un budget d'austérité pour 1996 entre les deux partenaires du gouvernement, les sociaux-démocrates et les conservateurs. Wolfgang Schussel, chef du Parti conservateur (OeVP) et ministre des affaires étrangères, a critiqué les propositions *« inacceptables »* des sociaux-démocrates. Il a indiqué que son parti envisageait de déposer une motion sur la dissolution du Parlement. – *(AFP.)*

■ **JUSTICE : trois chefs de service du conseil général des Yvelines et deux chefs d'entreprise du même département ont été mis en examen et écroués,** jeudi 12 octobre, pour des faits de corruption et abus de biens sociaux remontant à décembre 1990. Les cinq hommes avaient été déférés au Tribunal de grande instance de Versailles, mercredi soir, à l'issue de leur garde à vue de quarante-huit heures dans les locaux de la direction régionale de la police judiciaire de cette ville.

Institution Frilley






PRÉPARATION HEC
HEC, ESSEC, ESCP, ECRICOME, ESC. - OPTION GÉNÉRALE ET ÉCONOMIQUE -
PRÉPARATION SCIENCES-PO
IEP PARIS ET PROVINCE
Préparations aux concours d'entrée des écoles de commerce à préparation intégrée
Accompagnement universitaire
INSTITUTION FRILLEY 2, rue de Lapébach 75017 Paris - TÉL. (1) 42 67 81 18
CENTRE PRIVÉ DE PRÉPARATION À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - FONDÉ EN 1884

LES CAHIERS DE SCIENCE & VIE
LES GRANDES EXPÉRIENCES DE LA PHYSIQUE
Joule
De l'art de la bière à la physique ou comment il a mesuré le rapport entre travail et chaleur
DES HISTOIRES RICHES EN DÉCOUVERTES

## SOMMAIRE



## BOURSE

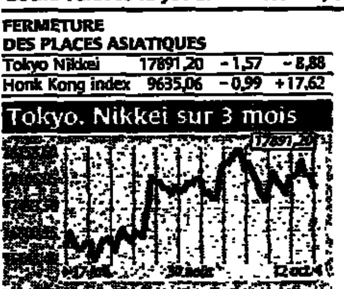
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 12 octobre, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 17891,20 | – 1,57 | – 8,88 |
| Honk Kong index | 9635,06 | – 0,99 | + 17,62 |

**Tokyo. Nikkei sur 3 mois**



**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 11/10 | Var. en % 10/10 | Var. en % fin 94 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1794,43 | + 0,93 | – 4,61 |
| Londres FT 100 | 3467,30 | + 0,21 | + 13,10 |
| Zurich | — | — | + 13,24 |
| Milan MIB 30 | — | — | – 8,39 |
| Francfort Dax 30 | 2139,16 | + 0,02 | + 1,54 |
| Bruxelles | 1418,49 | + 0,25 | + 2,07 |
| Suisse SBS | — | — | + 31,68 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | + 3,63 |
| Amsterdam CBS | — | — | + 8,23 |

## DEMAIN dans « Le Monde »

**COLIN POWELL, LE GÉNÉRAL PRUDENCE :** coqueluche d'une Amérique dont il reflète le rêve, l'officier pourrait devenir le premier président noir des Etats-Unis. Sa popularité est l'aboutissement remarquable d'une *success story* à la Hollywood.

Tirage du *Monde* daté jeudi 12 octobre : 468 993 exemplaires

Les prix verts, une autre façon de s'enrichir. Les prix verts, une autre façon de s'enrichir.

Les prix verts, une autre façon de s'enrichir. Les prix verts, une autre façon de s'enrichir. Les prix verts, une autre façon de s'enrichir.

Les prix verts

(une autre façon de s'enrichir)

pourquoi vert ? parce que le rouge a fait son temps.

Les prix verts sont présents dans tous les rayons de la fnac tout au long de l'année. En photo, TV/vidéo, hi-fi, son, multimédia, ils portent sur des produits de grandes marques, sélectionnés par notre laboratoire d'essais, et bénéficient de tous les services fnac. Les prix verts, c'est encore moins cher.

fnac

AGITATEUR DEPUIS 1954.

Les prix verts, une autre façon de s'enrichir. Les prix verts, une autre façon de s'enrichir.

Le Monde DES LIVRES

VENDREDI 13 OCTOBRE 1995

# La sonorité des pierres

*Un écrivain, Dominique Fernandez, et un photographe, Ferrante Ferranti, pour un pèlerinage en terre baroque, où l'architecture gouverne tous les autres arts*

***LA PERLE ET LE CROISSANT***
**L'Europe baroque de Naples à *Saint-Pétersbourg***
de Dominique Fernandez.
Photographies
de Ferrante Ferranti.
Plon, coll. « Terre humaine »,
615 p., 165 F.

Le « croissant » ? La figure qui délimite, sur la carte de l'Europe, un empire baroque relativement homogène, dont la pointe sud-ouest se trouve en Italie méridionale, et la pointe nord-est à Prague – à l'exception de deux ou trois zones excentriques : la Sicile, la Pologne et Saint-Pétersbourg.

*La* « perle » ? Celle qui orne la tête de l'*épingle plantée par* Hérodiade dans la *langue de saint* Jean-Baptiste, dans une *toile du Milanais* Francesco Cairo, ce peintre méconnu qui, comme aucun autre, a su montrer l'anéantissement de la pensée dans l'orgasme et la douleur extrême.

*« Une ronde sensuelle et gourmande »*

Voici – cependant – un livre amical, composé, dans une entente profonde, par un écrivain et un photographe ; fruit, certes, d'une méticuleuse érudition, mais d'une érudition aimable, moins nourrie d'ouvrages savants (bien que rien ne soit ignoré qui a trait au baroque), que de ce savoir qu'accordent les voyages réitérés au fil des années, chaque fois enrichis de chemins de traverse aboutissant quelquefois à une œuvre *dont on* ne sait comment expliquer qu'elle ait été conçue dans tel *ou tel lieu du monde*.

Le baroque, art où l'architecture gouverne tous les autres, serait-il vraiment l'expression de la Contre-Réforme, lorsque l'Eglise crut comprendre que le meilleur moyen de combattre l'hérésie protestante était d'opposer à l'austérité prônée par Luther et par Calvin la profusion voluptueuse de l'ornement – signe d'abondance qui comble le désir de l'œil et qui, chez les grands architectes ou sculpteurs, n'est jamais un ajout à l'œuvre, mais comme une sécrétion organique de celle-ci.

Or, comment expliquer, demande Fernandez, *la diffusion de* ce style en Apulie, en *Sicile, à Naples, en* Pologne, régions à l'abri de la menace protestante et, surtout, en Russie, Saint-Pétersbourg étant, à ses yeux, une des plus somptueuses capitales baroques ? Et Fernandez de répondre alors que le baroque est une catégorie de l'esprit – au même titre, dirions-nous, que l'art classique, lequel aspire à la condition d'immanence : le goût de la liberté n'est guère moins puissant chez l'homme que le besoin d'unité.



Apôtre (1722) par Egid Quirim Asam : « Statues aux gestes éperdus... »

FERRANTE FERRANTI

Trop longtemps – *jusqu'à ce que*, en 1935, Eugenio d'Ors publie son livre, *Du Baroque* –, *on a dit que* cet art était *bizarre*, biscornu, d'une insolente turbulence, oubliant ainsi qu'il n'y a de forme qui ne soit garantie par la nature ; que l'artiste n'invente rien qui ne soit possible ; qu'il déterre les projets inscrits dans la matière, comme une petite bête glaireuse produit sa coquille torsadée parce qu'elle porte en elle une réserve de sel et de nacre destinée à engendrer cette forme-là, où ordre et fantaisie, invention et nécessité, loi et exception font bon ménage.

*« Le baroque est un réalisme passionnel*, a dit Yves Bonnefoy : *Le désir emporté, déraisonnable, aveuglé, que l'existence terrestre accède aux droits du divin. »* Que la Contre-Réforme en ait été l'amorce, soit. Mais, bien davantage, le baroque deviendra le défi le plus haut lancé par l'homme à l'impossibilité d'élever une demeure sur l'instant ; l'acte le plus hardi par lequel l'art ait pu accorder, ici, maintenant, une manière d'immortalité à tout ce qui est fugitif et périssable. Il n'est donc pas surprenant que le baroque soit né à Rome, alors que le Dieu chrétien *s'éloignait de la conscience occidentale – on n'ose dire qu'il s'éclipsait à la barbe de saint* Pierre –, libérant les instincts de faste, de fête, de gaspillage et tous les vertiges qui sont dans la nature : toute la gloire d'un monde débarrassé de la promesse de l'au-delà, qui débouche d'un pas multiple vers son règne terrestre, mû par l'espérance et le désir de vivre, de consumer, de donner libre cours à tout ce qui se tend, se tord et se bande, danse et se déhanche ; un monde qui se sait guetté par le néant ; un monde, le baroque, qui peut être lumineux, voire *« mozartien »* – comme à Vierzehnheiligen ou à Wies en Allemagne – mais qui n'aime, écrit Fernandez, que le début et la fin *de la vie, les « putti » et les vieillards* – et, plus encore, le squelette, *ajouterons-nous, qui rend* tout être à la beauté, aussi laid *fut-il en vie*.

On suit avec délectation nos pèlerins, mais leurs interrogations nous arrêtent : pourquoi les peuples du croissant sont-ils aussi les plus friands qui soient de gâteaux ? Pourquoi les terres où le baroque a pris son essor sont-elles également celles qui ont vu naître et triompher l'opéra ? Voilà *« la ronde sensuelle et gourmande »* que forment églises et palais, statues aux gestes éperdus et comme menacées de souplesse, opéra et pâtisserie... La pierre atteint à une espèce de sonorité complexe. Les lèvres des saints en extase trahissent le chant.

Or des dissimilitudes surgissent, qui semblent ruiner la cohérence du mouvement esthétique que Fernandez et Ferranti célèbrent : une ascèse, une alliance entre le calcul mathématique et l'envol, caractérise les églises à l'intérieur blanc, dépouillé, de Borromini, et cela semble l'opposer au Bernin, si charnel, si fastueux ; de même, à Turin, le déploiement de magnificence de Juvarra, on *le dirait* contredit par l'esprit de géométrie *de Guardini, surtout dans la lan*terne de la chapelle du Saint-Suaire, avec ce théorème de lignes droites et de courbes qui imposent des règles à la lumière, et convient le visiteur au silence.

Mille aspects de cet ouvrage échappent forcément aux possibilités d'une chronique : hypothèses, anecdotes, découvertes singulières.

A titre d'exemple, citons la chapelle San Sevro à Naples : n'au*rait-elle pas été élevée pour expier* le double meurtre commis par celui que l'on considère *aujourd'hui* comme le plus grand musicien du seizième siècle, Carlo Gesualdo, qui assassina sa femme et l'amant de celle-ci.

Ou bien signalons cette observation de l'écrivain : tandis que, vers 1730, on construisait, à Rome, l'escalier de la Trinité-des-Monts – à Bayreuth, le théâtre des Margraves ; à Venise, l'église des Jésuites ; au Piémont, le château de Stupinigi ; à Prague, l'église Saint-Nicolas ; ou, à *Paris*, la façade de l'église Saint-Sulpice –, un certain *Matias Braum sculptait des figures* et des scènes de l'Evangile, dignes *de Rome, sur des blocs de pierre* alignés au coeur même d'une forêt de Bohême. Ou encore, cette constatation étonnante : que le néoclassicisme – *« le flot dévastateur de l'art néoclassique »*, selon Pierre Charpentrat, grand historien de l'art – s'est manifesté, d'abord, là où on ne l'attendait pas : à Naples qui, gagnée par la philosophie des Lumières, devint hostile au gaspillage théâtral de la civilisation baroque.

A tout moment, le photographe consolide le discours de l'écrivain, si généreux dans le parterre d'analogies qu'il propose. Et c'est là un tour de force car, contrairement à l'art classique, hommage à l'idée *d'éternité, le baroque s'offre* autant qu'il se dérobe à l'œil sous *l'imprévu de l'éclairage, et davan*tage à la fixité de la photographie. On ne résistera pas à l'envie d'attirer l'attention sur l'une d'elles, splendide cadeau du hasard, à Venise : le reflet de la Salute dans le petit canal qui longe l'édifice. L'image a dû être prise après le passage du *vaporetto*, lorsque la surface de l'eau, qui, refermée, bouge encore, déformait le chef-d'œuvre de Longhena comme pour annoncer un baroque ultérieur, inspiré du gothique, celui solitaire et incontrôlé du Catalan Antoni Gaudí y Cornet.

**Hector Bianciotti**

# L'Occupation comme révélateur

*Quelle fut l'attitude des patrons ? Et celle des écrivains ? Une série d'ouvrages vient enrichir l'historiographie des comportements durant les années noires*

La deuxième guerre mondiale *devient une rubrique* à elle seule. Chaque semaine, de nouveaux livres en éclairent des aspects oubliés ou cachés. Et nos jugements se révisent ; jusqu'à d'autres trouvailles.

L'historien est là pour fixer une bonne fois ce qui peut l'être. Jean-Pierre Azéma et François Bédarida ont dressé l'inventaire des faits et gestes dont la connaissance ne devrait plus bouger. Jean-Pierre Rioux a épluché leur *Dictionnaire critique* *(lire page X)*. Les réflexions apparues après coup aident à regarder l'époque sous certains angles qui échappaient jusque-là : la violence comme telle, la mémoire, le deuil, les souffrances. Manque encore une histoire du quotidien des Français, éparse dans les monographies et souvenirs ; la chronique au ras des rutabagas.

Les études par catégories d'occupés y suppléent en cernant, de proche en proche, les comportements. Réflexes devant la défaite et conséquences des attitudes varient selon les branches d'activités.

Curieusement, la conduite des patrons avait échappé à la curiosité. Renaud de Rochebrune et Jean-Claude Hazera réparent cette négligence, qui a autorisé beaucoup de légendes, dont celle que les entrepreneurs auraient prospéré, et évité l'épuration. Philippe Simonnot relève les corrections fournies *(lire pages X et XI)*. Les décideurs économiques étaient « en phase » avec la sensibilité ambiante. Le complexe dit de la « rivière Kwaï » a joué : gérer à courte vue, sans trop regarder aux conséquences stratégiques. Les syndicats poussaient à maintenir l'emploi. L'occupant prélevait sa dîme coloniale.

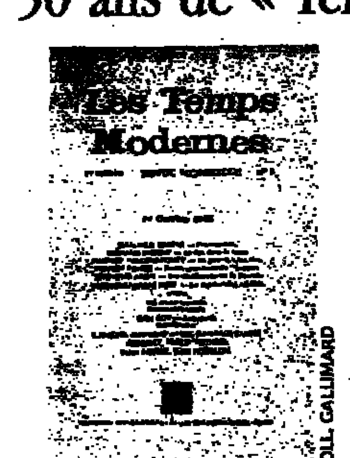
A la sortie, ce ne fut pas l'impunité qu'on a crue. Des milliers de patrons sont passés en Cour de justice. L'« aryanisation » des commerces juifs a engendré des conduites plus infectes. Soixante-dix mille familles ont participé à la confiscation. Elles envisageaient d'y voir un « droit acquis », à la *Libération* ! De Schindler français, pas trace ; *ni de fonctionnaire* freinant les choses. L'administration a plutôt fait du zèle. C'était dans sa *culture*, comme on ne disait pas encore.

L'Occupation fut bien un révélateur des êtres et des corporations. Chez les artistes, on a davantage décrit ce qu'il en fut. Gérard Loiseaux et Francine de Martinoir y reviennent *(lire page XI)*. Des écrivains vaincus, le Reich attendait surtout qu'ils se repaissent de leur décadence. Il fut servi, notamment par quelques maniaques de la force. La plupart évitèrent seulement de voir ce que l'hitlérisme représentait, par goût de l'ordre et souci de poursuivre leur œuvre. On leur en a voulu, plus qu'aux attentistes économiques. Sans doute faut-il voir dans cette sévérité sélective un hommage aux métiers de l'esprit.

L'hommage qui restait à rendre mieux, c'est celui qu'adresse Francine de Martinoir aux poètes. Peu d'entre eux baissèrent les bras. Les plus grands entrèrent en dissidence active. Créant au plus près de la langue, ils sentaient, mieux que d'autres, que la barbarie atteignait jusqu'à la substance de leur art, et qu'elle le rendait radicalement impropre à autre chose qu'au cri de révolte.

**Bertrand Poirot-Delpech**

## 50 ans de « Temps modernes »

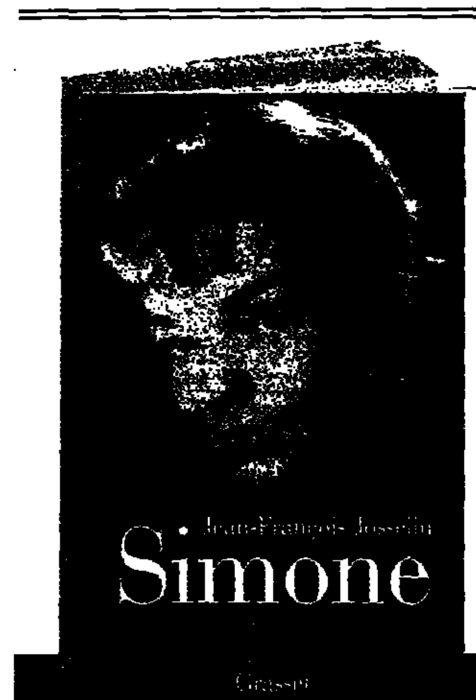



COLL. GALLIMARD

Elle a failli s'appeler *Le Grabuge*, sur la suggestion de Michel Leiris. Finalement, ce fut *Les Temps modernes*, titre repris du chef-d'œuvre de Chaplin, qui annonçait une grande ambition : donner à penser sous tous ses aspects le monde tel qu'il était changé après le deuxième conflit mondial.

Depuis cinquante ans – le premier numéro a paru le 1er octobre 1945 –, la revue, qui devint vite « la revue de Sartre », a tenté de rester fidèle à ce projet initial. Après avoir été au centre des débats littéraires et politiques de l'après-guerre, elle fête aujourd'hui son demi-siècle.

Page VI




*"Simone Signoret nous a quittés il y a dix ans. Mais elle n'est jamais morte pour moi. Je n'ai pas annexé Simone, oh non ! Simplement je ne l'ai pas oubliée. Et je suis très heureux, ému de vous raconter deux ou trois choses que je sais d'elle..."*

***Jean-François Josselin***

Grasset

## L'ÉDITION

■ **Gallimard entre sur Internet.** A l'occasion de l'ouverture de la Foire du livre de Francfort, Gallimard inaugure un serveur sur World-Wild-Web, se posant ainsi comme le premier grand éditeur français à entrer sur Internet. Les utilisateurs du réseau mondial informatique peuvent avoir accès à l'ensemble des programmes de publication de l'automne 1995 – en attendant le catalogue complet (13 000 titres depuis la création de la maison en 1911), qui devrait être disponible en 1996 – et découvrir la diversité des structures du groupe. Antoine Gallimard annonce également que « *plusieurs centaines de documents d'archives, inédits pour la plupart, seront pour la première fois réunis en une présentation interactive contant les origines de la* Nouvelle Revue Française *(1908-1914)* » (adresse Internet : www.gallimard.fr).

■ **Deuxième souffle pour Buchet-Chastel.** Reprises par la société Pierre Zech éditeur (spécialisée dans les livres pratiques et religieux), les éditions Buchet-Chastel, fondées en 1929 et longtemps endormies, donnent un nouveau souffle aux anciens livres à la couverture orange. Réimpressions et nouvelles maquettes relancent un fonds prestigieux en littérature (Lawrence Durrell ou Chaïm Potok), en sciences humaines (Carl Gustav Jung), en spiritualité (Sri Aurobindo) et en musique (le *Beethoven* d'Edmond Buchet). Décidée à maintenir la ligne éditoriale de Buchet-Chastel en insistant sur la musicologie et la littérature étrangère, qui avaient rendu la maison célèbre, la nouvelle direction annonce, pour l'automne, une dizaine de nouveautés, dont un essai du chanteur Dietrich Fischer-Dieskau, *Quand la musique nourrit l'amour* (18, rue de Condé 75006 Paris. Tél. : 44-32-05-64).

■ **Nouvelle collection chez Paroles d'Aube.** Les éditions Paroles d'Aube, dirigées par Thierry Renard et créées il y a cinq ans dans le prolongement de la revue *Aube Magazine*, lancent « Inventaire », une nouvelle collection ayant pour objet des éclairages subjectifs apportés par un ou plusieurs auteurs sur un inédit ou un texte rare. Deux premiers ouvrages viennent de paraître dans cette collection, qui devrait publier quatre à six titres par an : *La Proclamation du nouveau monde*, où Philippe Videlier s'interroge sur la première édition française du *Manifeste* de Karl Marx, publié dans le même recueil, et *Camus, de l'absurde à l'amour*, qui contient des lettres inédites de Camus et des réflexions d'André Comte-Sponville, Laurent Bove et Patrick Renou. Le prochain titre de la collection sera consacré aux sœurs Brontë (2, rue du Château, 69200 Vénissieux. Tél. : 72-51-19-96).

# Braderie anglaise

*La guerre du « discount » a commencé en Grande-Bretagne. Au profit du « client » lecteur ? Ce n'est pas sûr...*

Suivant, comme de coutume, l'exemple venu d'outre-Atlantique, les gros éditeurs britanniques viennent de donner le coup de grâce au Net Book Agreement (NBA), qui depuis des décennies, faisait office, en Grande-Bretagne, de « loi Lang » et réglementait la concurrence sur le fragile marché du livre (« Le Monde des livres » du 29 septembre). Le gouvernement britannique, obsédé depuis Margaret Thatcher par le principe de la libre concurrence et de la loi du marché, n'a pas levé le petit doigt pour intervenir dans cette affaire. Un de ses membres s'appelle Lang ; il ne se prénomme pas Jack mais Ian, et il est ministre du commerce et non de la culture...

Le NBA, en réglementant le prix de 80 % des livres vendus, protégeait petits éditeurs et libraires contre la concurrence des mastodontes de la profession. Ce sont ces derniers qui, à l'initiative de HarperCollins, Random House et Penguin, et sous la pression des grandes chaînes de librairie – WH Smith et sa filiale Waterstones, Dillons (récemment racheté par HMV) – et de supermarchés (Asda, Tesco, etc.), ont fait éclater l'accord. Le retournement de WH Smith, longtemps favorable au NBA, mais dont les derniers résultats financiers étaient en baisse, a rendu possible la nouvelle situation. Son objectif officiel est de satisfaire le consommateur en lui proposant des best-sellers à prix réduit. Ainsi, la semaine dernière, Dillons offrait 4 £ de réduction sur une quinzaine de livres comme le dernier Umberto Eco et des ouvrages de cuisine ou de massage. D'autres « discountent » le dernier tome des Mémoires de Margaret Thatcher, le dernier Le Carré ou les sélectionnés des prix littéraires comme le Booker Prize (« Le Monde des livres » du 6 octobre).

Après des années d'un marché plutôt plat et un été désastreux, les « gros » ont donc décidé de frapper un grand coup à la veille d'une saison – qui durera jusqu'aux fêtes de fin d'année – considérée comme la meilleure période pour vendre en nombre les livres à succès et se débarrasser à bas prix d'invendus qui pèsent dans les inventaires. Ils en attendent un redémarrage des ventes et un profit basé plus sur la quantité vendue que sur une marge bénéficiaire qui est d'environ 3 % dans la profession. Ils ont obtenu le soutien de certains journaux, tel le *Sunday Times*, qui, tout comme HarperCollins, appartient à ce milliardaire des médias qu'est Rupert Murdoch. Selon l'hebdomadaire, une « *famille imaginaire* » de six personnes ferait désormais une économie de 55,97 £ sur ses livres favoris.

### SPIRALE INFERNALE

Mais le calcul n'est-il pas à courte vue ? Car, pour maintenir leur marge tout en cassant certains prix, les éditeurs devront... augmenter les prix de vente globaux sur le long terme, explique Louis Baum, rédacteur en chef du *Bookseller*, l'hebdomadaire de la profession. D'autant qu'il leur faudra aussi faire face aux exigences de distributeurs en gros réclamant des ristournes de plus en plus élevées, à l'instar de ce qu'ils pratiquent pour les légumes ou les détergents. Les effets de cette spirale infernale se sont déjà fait sentir : le mois dernier, l'éditeur Hodder Headline, qui avait été le premier à quitter le cadre fixé par le NBA, a vu, en raison de ses maigres résultats financiers, la valeur de ses actions à la City plonger de 30 %, soit une perte sèche de 40 millions de livres. En outre, prévient Louis Baum, il y a une limite au marché du livre, produit par essence non périssable : « *La lecture n'est qu'une option de loisirs parmi d'autres, comme la télévision. Les gens ont moins de temps pour lire, et c'est là que réside le principal défi. Le prix des livres n'aura pas de gros impact là-dessus.* »

Voilà qui explique que les autres éditeurs, de Macmillan à Harvill Press, les petits libraires – une centaine de qualité à travers le pays – et les organisations professionnelles, tout en prenant acte de la nouvelle situation, ne s'en réjouissent guère. Le Publishers Association Council s'est ainsi prononcé contre l'abrogation formelle du NBA, qui reste donc théoriquement en vigueur. L'Association des libraires a prédit des jours noirs pour ses membres : la perte du revenu généré par les best-sellers peut tuer certaines librairies à l'équilibre financier précaire et qui ne bénéficieront jamais des mêmes rabais que la grande distribution. Certains agents littéraires ont, de leur côté, mis en garde contre la tentation de réduire les droits d'auteur ou de les calculer sur le profit net et non plus sur le prix du livre. Il est évident qu'un auteur ne pourra pas toucher les mêmes droits sur un ouvrage vendu à 15 £ que s'il est bradé à 5 £.

Christopher MacLehose, qui dirige les Harvill Press, une petite maison de qualité, dénonce, dans la rupture de l'accord, « *un acte délibéré et dangereux de gens qui ne voient que leur propre intérêt et n'ont pas pris en compte ceux d'autres partenaires tels qu'auteurs, lecteurs, libraires et éditeurs* » : « *Tout le monde pourra acheter un Le Carré ou un Jeffrey Archer bon marché chez Tesco, mais Tesco vendra-t-il jamais Braudel* » ? Si Harvill Press « *ne compte pas changer ses méthodes en raison de la guerre des prix* », son directeur reconnaît que « *bien faire son métier sera de plus en plus difficile* », surtout pour les petits qui n'ont pas une niche bien à eux.

Inquiétude supplémentaire : certains professionnels craignent qu'en devenant un produit comme les autres avec la fin du NBA le livre perde les avantages fiscaux dont il bénéficie, en particulier l'absence de TVA. Dans un monde où les gouvernements cherchent tous les moyens de se procurer des revenus supplémentaires, l'occasion pourrait être tentante. Selon Sean Jackson, qui dirige la librairie indépendante John Sandoe à Chelsea, l'effet en serait immédiat sur les ventes et entraînerait inéluctablement la faillite de libraires et d'éditeurs, si l'on en juge par l'exemple irlandais voisin. Il semble malgré tout impensable que la Grande-Bretagne en revienne au *statu quo ante* ou – *horresco referens* – prenne exemple sur la France voisine...

**Patrice de Beer**

# Le temps du Temps des livres

*Quinze jours durant, mille villes favorisent l'accès à la lecture*

Pour la deuxième année, l'opération Le Temps des livres (1) organisée par le ministère de la culture – ni moins furieuse ni plus recueillie que La Fureur de lire, chère à Jack Lang, à laquelle elle a succédé – suscitera des initiatives à travers la France entière pour favoriser la lecture. Du 14 au 30 octobre, 3 500 manifestations (soit 10 % de plus que l'an dernier) auront lieu dans 1 000 villes, dont 60 à l'étranger, autour du thème de « L'échange ». L'innovation majeure, cette année, est la collaboration des ministères de la culture et de la santé dans le cadre d'une opération de solidarité inédite : « Le Temps des livres à l'hôpital ». Le public est invité, lors d'une journée déterminée librement par chaque hôpital, à offrir des livres neufs et dédicacés aux hôpitaux, afin de créer, ou de contribuer à enrichir des bibliothèques destinées aux malades et aux personnels soignants. Plusieurs manifestations seront aussi destinées à promouvoir l'échange entre les cultures : à Marseille, où sera décliné le thème du voyage, un débat sur « Les villes ports et la littérature » ; à Paris, à La Villette, un Salon des livres du Maghreb *(voir page IV)*, des lectures itinérantes sur la Seine en compagnie d'auteurs francophones, ou, au ministère de l'outre-mer, le premier Salon des littératures francophones d'Afrique noire, des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique... Un événement éditorial, enfin, accompagnera l'opération : le lancement en librairie des dix volumes de la collection « Patrimoine des bibliothèques de France », un catalogue du fonds de trois cent quatre-vingts bibliothèques françaises, publié en coédition par Payot, le ministère de la culture et la fondation des banques CIC.

Le Mans, pour sa part, accueillera, les 14 et 15 octobre, les désormais traditionnelles 24 heures du livre (2). Cinq débats rythmeront ce forum littéraire, organisé en collaboration avec *Le Monde* et France-Culture : une interrogation sur la psychanalyse, à laquelle participeront Dominique Miller, Eugénie Lemoine-Luccioni, Jean-Guy Godin et Marie Cardinal ; une réflexion sur la sagesse, la folie, la guerre, la tolérance, la politique, animée par Jérôme Clément et menée notamment par Max Gallo, Benjamin Stora et Jorge Semprun ; une rencontre entre deux écrivains, Michel Chaillou et Michel Ragon, et un critique d'art, Laurent Danchin, sur la question de l'art brut – la création marginale, hors normes, dans les prisons ou dans les asiles ; une évocation des relations « bizarres » qu'entretiennent les écrivains avec leur plume et leurs livres par les écrivains Nicolas Kieffer, Marie Depussé, Michel Houellebecq, Lydie Salvayre et Jean Daive ; enfin, une table ronde sur Antonin Artaud, son œuvre, et la question à laquelle renvoie le procès intenté par ses héritiers aux éditions Gallimard – celle de la fidélité à un auteur, du devoir de transmission d'un texte, de son mode d'édition –, animée par Josyane Savigneau, avec Pierre-Marc de Biasi, Florence de Mèredieu, Patrick Kéchichian, Jacques Henric et Olivier Corpet.

(1) Renseignements : 3615 Culture par Minitel, et numéro azur : 36-63-10-15.

(2) Quinconces des Jacobins (Théâtre municipal). Renseignements : (16) 43-24-09-68.

A votre avis, quel est le lien entre la littérature danoise et le festival de Cannes ?

DICTIONNAIRE DES AUTEURS EUROPÉENS

A. BENOIT-DUSAUSOY
G. FONTAINE

HACHETTE Éducation

FAIRE LE POINT-RÉFÉRENCE:
Pour réviser, vérifier... ou satisfaire sa curiosité.

**Où trouver un livre épuisé ?**
*service de recherches gratuit*
**LE MONDE DU LIVRE**
50, rue Bouret, 75019 Paris
Formulez votre demande :
PAR ÉCRIT adresse ci-dessus
PAR TÉLÉPHONE : 42 45 36 66
PAR MINITEL : 36 15 MDL
Merci de joindre cette annonce à votre demande

# La grand-messe de Francfort

La 47e Frankfurter Buchmesse, principal rendez-vous de l'édition mondiale, a ouvert ses portes, mercredi 11 octobre, à Francfort-sur-le Main et accueille, jusqu'au lundi 16 octobre, un nombre record d'exposants, avec près de 9 000 sociétés – dont 6 500 maisons à titre individuel – venues de 97 pays, de l'Albanie au Zimbabwe. L'Allemagne est, bien entendu, le pays le mieux représenté, avec 2 320 éditeurs, suivie par la Grande-Bretagne (861) et les Etats-Unis (777). La France a augmenté sa participation (329 éditeurs cette année, 276 l'an passé). Sur plus de 130 000 mètres carrés sont présentés quelque 300 000 ouvrages, toute la production mondiale de livres, fiction comme non-fiction, livres pour la jeunesse, livres scolaires ou religieux. Pour la troisième année, l'édition électronique – CD-ROM et CD-I – est également présente. Parmi les 300 000 visiteurs attendus, tous professionnels, se croisent aussi bien les représentants des maisons d'édition – et, en particulier, les acheteurs de droits étrangers – que des agents littéraires, des libraires, des bibliothécaires ou des traducteurs. Plusieurs manifestations sont prévues pour animer ce Salon, dont un Carrefour Nord-Sud – avec le Prix Nobel Wole Soyinka, samedi 14 octobre, et Taslima Nasreen, dimanche 15 –, les troisièmes Rencontres Est-Ouest et tout un programme littéraire et artistique présenté par le pays invité, honneur échu, cette année, à l'Autriche. On s'attend toutefois à quelques remous lors de la remise, dimanche, du Prix de la paix, décerné par l'Association des éditeurs et libraires allemands, à l'orientaliste Annemarie Schimmel, qui a, récemment, sévèrement critiqué *Les Versets sataniques* de Salman Rushdie.

■ **ESPAGNE.** Sur 2 000 mètres carrés, la Biblioteca Nacional de Madrid présente, à partir de cette semaine, une exposition permanente intitulée « Le Musée du livre », qui englobe toute l'histoire du livre et rassemble des manuscrits, des incunables, des gravures, dessins, cartes et autres documents, au total 500 œuvres provenant du fonds de la bibliothèque, complétées par des hologrammes, des panneaux interactifs, un CD-ROM. Sur les cinq salles de l'exposition, la première est consacrée aux services offerts par la bibliothèque, la deuxième est réservée à l'évolution de l'écriture, la troisième au Moyen Age, la quatrième à l'histoire de l'imprimerie et la dernière à notre époque.

## COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **LA MAISON DE LA POÉSIE S'INSTALLE AU THÉÂTRE MOLIÈRE.** Construit durant la Révolution française et abandonné depuis près d'un siècle, le Théâtre Molière revoit le jour et abrite désormais la Maison de la poésie. La saison débutera le 20 octobre, date de l'inauguration du théâtre. Parallèlement, France-Culture consacrera, le lendemain, une après-midi à la poésie. Dans le cadre de l'opération « Le Temps des livres », une fête de la poésie se déroulera dans les galeries, librairies et restaurants des rues avoisinantes. (Passage Molière, 161 *bis*, rue Saint-Martin, 75003 Paris ; tél. : 44-54-53-00.)

■ **LIRE ALTHUSSER AUJOURD'HUI.** Trois ans après la publication de l'autobiographie de Louis Althusser, *L'avenir dure longtemps* (Stock-IMEC), et cinq ans après sa disparition, l'institut Mémoires de l'édition contemporaine et l'Ecole normale supérieure proposent de redécouvrir son œuvre à travers un colloque, lundi 16 et mardi 17 octobre. (Ecole normale supérieure, salle Dussane, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris.)

■ **FRIEDRICH ENGELS, SAVANT ET RÉVOLUTIONNAIRE.** A l'occasion du centenaire de la mort d'Engels, le Centre national de la recherche scientifique de Paris X-Nanterre organise, sous le patronage de la Fondation Jean-Jaurès, un colloque international du 17 au 20 octobre. Université de Paris X-Nanterre, salle des colloques, 200, avenue de la République, 92000 Nanterre ; entrée libre. (Coordination Mireille Delbraccio, 49-58-36-59.)

■ **A L'OCCASION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE SARAH KOFMAN,** François Bourguignon lira le texte de la philosophe, *Rue Ordener, rue Labat* (Galilée, 1994), lundi 16 octobre à 20 h 30 dans le grand salon de la Fondation Deutsch de la Meurthe. (Cité universitaire, boulevard Jourdan, 75014 Paris ; entrée libre.) Un hommage universitaire sera également rendu à Sarah Kofman, dimanche 15 octobre, de 11 heures à 13 heures à la Sorbonne, salle Cuzin.

■ **THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON.** Le Théâtre de l'Europe et la librairie Carrefour de l'Odéon proposent des rendez-vous philosophiques tout au long de la saison 1995-1996. Lundi 16 octobre, à 20 h 30 : « Autour de Samuel Beckett », rencontre animée par Benoît Chantre, avec Alain Badiou, Georges Belmont, Pierre Chabert, Christine Gagnieux et Philippe Sollers ; lundi 30 octobre, à la même heure : « Philosophie et tragédie autour du "Nietzsche grec" », rencontre animée par Heinz Wismann, avec Françoise Dastur, Michel Haar, Luc Brisson et Jacques Taminiaux.(Pour les rencontres ultérieures, rens. : 44-41-36-44.)

■ **RENCONTRES LITTÉRAIRES DE LA FNAC FORUM.** Plusieurs rencontres avec des écrivains sont prévues au mois d'octobre à l'occasion de leur dernière publication : mardi 17, Vassili Alexakis pour *La Langue maternelle* (Fayard) ; jeudi 26, André Fontaine pour *Après eux, le déluge* (Fayard) ; mardi 31, Jean Teulé pour *Ballade pour un père oublié* (Julliard). (Rendez-vous à 17 h 30, Fnac Forum/Espace rencontre, niveau 1, porte Lescot.)

■ **SALONS JEUNESSE.** Le quatrième Festival de la jeunesse de Cagnes-sur-Mer proposera, les 14 et 15 octobre, aux scolaires de la ville plusieurs rendez-vous sur le thème « Fais-moi un signe ». A noter une initiation au langage des signes et un atelier sur la réalisation des livres d'art pour non-voyants.(Rens. : Bibliothèque municipale : (16) 93-73-93-04.) Le neuvième Salon régional du livre pour la jeunesse de Troyes (12-15 octobre) a choisi cette année le thème « La machine et le robot ». (Rens. : (16) 25-73-14-43.)

■ **L'HISTOIRE COMME SYMPTÔME. SCIENCE ET OUBLI.** Tel sera le thème du troisième colloque « Apertura » qui se tiendra à Strasbourg du 20 au 22 octobre, avec la participation de la Bibliothèque de recherche freudienne et lacanienne (Assoc. Arcanes, 9, place Kléber, 67000 Strasbourg. Rens. Linette Kuntzel (16) 88-16-12-15).

■ **RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE AU MUSÉE DE LA MARINE.** A l'occasion de la sortie du livre *Les Voyages de Vasco de Gama* (Ed. Michel Chandeigne), le Musée de la marine organise un débat sur le navigateur portugais, jeudi 19 octobre à 18 heures. (Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro, 75116 Paris. Rens. : 45-53-31-70, poste 43.)

Dimanche 15 octobre - 16h30
*Rencontre avec*
*Vassilis ALEXAKIS,*
*Christine ANGOT,*
*Georges-Noël JEANDRIEU,*
*François-Guillaume LORRAIN*
*et Mona THOMAS*
à l'occasion de la sortie de leur dernier livre chez **Fayard** :
Librairie Art et Littérature
120, Bd du Montparnasse,
Paris 14e - Tél : 43.20.63.70

**RECTIFICATIF**
**David Grossman**

L'essai que l'écrivain David Grossman a consacré aux Palestiniens d'Israël a pour titre *Les Exilés de la Terre promise* (Seuil) et non *De la terre promise* comme indiqué dans notre édition du 29 septembre. Signalons, par ailleurs, la sortie en poche, le 24 octobre, d'un roman de l'auteur israélien, *Voir ci-dessous : Amour* (« Points » Seuil).

هكذا من الاصل





# Le Te Deum de Millet

*D'une communauté paysanne entre désolation et haines ancestrales l'écrivain a tiré la substance d'un ample chant de gloire*

**LA GLOIRE DES PYTHRE**
*de Richard Millet.*
POL, 374 p., 130 F.

Pour parler de la pauvreté, Richard Millet a choisi la langue la plus riche. Pour décrire un corps de misère, il le vêt avec la pourpre et le drapé du plus beau, du plus précieux langage. Cela ne constitue nullement une contradiction – sauf à prétendre que le mime et l'imitation stylistique de cette misère peuvent seuls, en littérature, donner à voir un tel corps. De plus, c'est bien de gloire qu'il s'agit. Une gloire humiliée certes, et comme inversée, mise à terre, non pas plus bas que le sol, mais à son juste niveau. Et pour dire la gloire, pour la chanter, il faut bien lui inventer les plus beaux accents. Ce précieux langage n'est pas, pour l'auteur, un moyen de prendre de la distance, de s'éloigner de son sujet, comme un peintre le ferait pour mieux considérer son motif. Bien au contraire. Par l'effet du style ample et rythmé, par la modulation du chant, ce sujet se rapproche, prend substance et épaisseur, prend corps.

*« Plus loin (...) c'était la nuit noire, et le monde s'arrêtait là »*

Qui sont donc ces Pythre au nom surprenant – qu'il faut aussi entendre phonétiquement ? Une lignée de paysans à peine sortis d'un temps sans âge et sans avenir, *« ombrageux, rétifs et opiniâtres »*, des bouseux oubliés là, sur une terre désolée, elle-même oubliée, dont ils semblent être, corps et âme, l'émanation, tous plus ou moins bâtards... *« car c'était cela les Pythre : des gens qui ne se résignaient pas à disparaître, à qui l'enfouissement était refusé dans la terre, l'eau, le sommeil, le corps des femmes – et toujours à l'étroit en eux-mêmes »*. Le ciel peut bien être vaste et le monde s'étendre au-delà de ce bout de terre... Ciel et monde, ici, finissent : *« Plus loin (...), c'était la nuit noire, et le monde s'arrêtait là, comme ça, parce que tout avait une fin. »* Là, dans les monts d'Auvergne, sur *« le plateau, dans les ombres des bois ou dans le creux des combes, au cœur des grands vents ou tout près de la tourbe... »*, ils forment, ces Pythre, un écart qui redouble le premier, une différence à la fois irréductible et imprécise, une *différence décrétée* par le préjugé, renforcée par l'habitude.

*« Il était notre miroir obscur, comme nous peu doué pour le bonheur – avec ceci de plus qu'il semblait s'appliquer à mériter son malheur »*, écrit Richard Millet du dernier des Pythre, Jean, l'idiot, *« l'innocent, celui en qui les sangs s'étaient mal mélangés »*, ultime figure de toute cette vaine gloire. Quel est ce « nous » qui, tout au long du roman, regarde vivre et mourir les Pythre et se regarde en eux, observe, avec méfiance, dégoût et fascination, *cette différence qu'ils représentent* ? Il est la voix rassemblée des *autres*, de cette communauté soudée par la désolation, enfermée dans des haines ancestrales et des ressentiments dont les motifs *se sont* perdus.

*« Oui, il y a belle lurette que nous nous savions mauvais, que nous nous demandions si nous n'étions pas nés coupables, condamnés d'avance en ce monde qui finissait avec nous, incapables de chercher quelle faute nous avions commise... »* Ce « nous » représente aussi la voix d'une sourde et indistincte rumeur, la voix multipliée qui tente de combler ou d'exorciser l'écart, de conjurer l'obscure culpabilité : *« Nous avions une vie commune, légendaire et infinie, avant d'avoir une existence individuelle, chacun vivant pour les autres et avec les autres avant de se demander, quand il lui arrivait de penser de la sorte, ce qu'il faisait au monde, les uns veillant les autres, dans la haine ou dans l'amour, les vivants les morts et inversement. »*

Avant Jean, il y avait eu André, son père et celui de Médée et de Suzon ; André Pythre, avec sa jambe folle, son sourire inquiétant, revenu de la Grande Guerre pour retrouver Aimée Grandchamp, *malheureuse et* innocente compagne de sa disgrâce, à qui le liait un grotesque et léonin contrat, *Aimée bientôt morte et* remplacée par celle qui sera la mère de ses enfants... Car, dans cette extrémité du monde, sur cette fin de terre, « cul-de-Judas » de l'humanité, la civilisation balbutie ou se tait, s'efforce, mais ne pénètre guère ; ou simplement en prenant la forme d'un barrage qui noie le paysage sous une *« étendue d'eau malpropre muée en lac profond »*, qui dérange les morts. La vie pourtant se poursuit et se perpétue, *comme se répète « l'éternelle, la pitoyable, la pauvre fureur de l'homme »*. Des enfants naissent, héritiers des tares de ceux qui les ont engendrés. Mais se perpétuer n'est qu'*« une façon de consentir à mourir »*.

La mort, dont l'odeur flotte partout, la mort charnelle qui donne à la terre son tribut de pourriture, est l'une des deux grandes figures du roman de Richard Millet. La sexualité est la seconde, symétrique et complémentaire de la première. *Par cette symétrie*, on fait *« allégeance à la loi commune de l'espèce »*. De la mort selon *Millet, il faut détacher toute idée* de repos éternel – idée trop séduisante et inodore. La réalité de la mort, *c'est celle du cadavre et de* la corruption, de la puanteur qui empoisonne l'air... Cela fait penser *aux orateurs ou aux artistes* baroques qui voulaient frapper le plus fort possible l'imagination du public, *lui faire éprouver* cette crainte sacrée dont ils avaient eux-mêmes été touchés.

De la sexualité selon le même Millet, il n'y a guère mieux à attendre. Elle n'est pas un lieu de plaisir, de jouissance ou de plénitude, mais de déréliction, d'accablement, où la honte le dispute à l'animalité. Et *pourtant*, l'homme revient toujours, ahanant, *« fouiller entre les jambes des femmes et celles-ci de vouloir épuiser la semence des hommes, hurlant, gémissant, râlant ensemble et faisant semblant de s'aimer »*.

L'alliance de la mort et de l'érotisme n'est pas une invention de l'écrivain, mais le roman de Millet donne à cette thématique convenue une puissance expressive peu commune qui tient précisément à la beauté de la langue, à ce rythme particulier et à la scansion presque déclamatoire de sa phrase. *Le* monument élevé par Millet à *La Gloire des Pythre* est d'imposantes dimensions et de proportion majestueuse. *La voix du* livre résonne comme sous une voûte et s'enfle. Ce qu'elle dit, autant que son timbre, laisse le lecteur fortement impressionné. Tout juste souhaiterait-on que ce timbre perde parfois de son uniformité et se brise... Comme il arrive à la voix de l'homme.

**Patrick Kéchichian**


JOHN FOLLEY

Richard Millet, un chant précieux pour faire corps avec son sujet

# Casse, boum, hue !

*Une horde de femmes qui décrètent la procréation obligatoire et un châtelain qui tente de résister. L'apocalypse selon Lamarche-Vadel*

**TOUT CASSE**
de Bernard Lamarche-Vadel.
Gallimard, coll « L'infini »,
190 p., 90 F.

Voici un écrivain méticuleux, acharné à déplaire, à dégoûter même. *« Retenez-bien ce nom : Bernard Lamarche-Vadel »*, avait écrit un autre romancier, Jacques-Pierre Amette, voilà deux ans, pour saluer *Vétérinaires*, premier roman d'un auteur de quarante-quatre ans : un court texte violent et drôle, qu'on voulait lire comme « étrange » de peur de le trouver trop familier, de peur d'être contaminé par cet univers de singuliers « vétérinaires », curieux êtres de mort, voués à elle, la propageant (1). Non seulement Bernard Lamarche-Vadel avait été reconnu par de grands critiques, mais il avait reçu, en 1994, le Goncourt du premier roman. Réception trop favorable pour ce coup d'essai provocant et pour cet homme à contre-courant des simplications en vogue dans le roman français, plaidant pour la complexité : *« La littérature doit redonner au monde sa valeur d'énigme au lieu de chercher à expliquer (...) La société, du professeur au voyageur de commerce, est dans l'explication. Reconnaître le mystère, c'est là la position vraie, sincère et juste* (...). » (2)

Bernard Lamarche-Vadel est de retour avec un roman qui s'annonce dès son titre – *Tout casse* –, et qui est l'un des plus intéressants de cette rentrée, bien qu'il ne soit pas parfaitement maîtrisé et réussi. Les critiques préposés à l'« empêchement » des nouveaux talents ne s'y sont pas trompés, qui l'ont « massacré ». Il est vrai que *Tout casse* est « trop », comme le dit une expression populaire. Trop allégorique, trop lyrique, trop grinçant, comme certaine musique de rock : dysharmonique. Pourtant, la petite apocalypse qu'il décrit est la nôtre – comme seule la fiction peut la montrer et la *démonter*, alors que toute enquête se voulant objective la dissimule et la gauchit. Dans une région indéterminée, où les villages s'appellent Zamenhof ou Marbach, le narrateur, un châtelain célibataire – et vierge – de quarante ans, vit avec ses chiens, *« quinze bas-rouges et un qui ne l'est pas »*, et assiste à la naissance des *« jours boum-boum »* : le pays est envahi par une armée de femmes qui décrètent la procréation obligatoire. Tous les hommes valides sont sommés de faire des enfants (pour bien comprendre de quoi il s'agit, ne pas manquer la scène où un groupe de femmes aperçoit dans un champ, un bœuf et s'en va le tuer).

Dans son château, le narrateur suit la progression des envahisseuses grâce au récit d'un couple d'étranges voisins, M. et M^me^ Bonheur, et grâce à la télévision. Les reportages – Lamarche-Vadel a fort bien observé les tics et les approximations des *« salariés du spectacle »* décrits par Guy Debord – alternent avec les jeux.

*« Les questions qui composent les jeux boum-boum sont toutes relatives aux jours boum-boum eux-mêmes ; la télévision devient le centre d'une spirale où tous les miroirs et rien qu'eux sont tendus aux jours boum-boum, qui se répercutent ainsi à l'infini, nettoyant le spectacle avec soin de tout ce qui ne serait pas pour eux ou pour le moins de tout ce qui ne les désignerait pas au crayon gras. »* Le châtelain tente de résister, s'adonnant, comme ses ancêtres, à la lecture des *Oraisons funèbres* de Bossuet...

Le roman aurait sans doute dû s'arrêter là, dans Marbach assiégé, dernier îlot de civilisation dans un monde de désastre. Mais on retrouve son narrateur quelques années plus tard, toujours dans son château, entouré de femmes et d'enfants, dans un univers de pourrissement – extrêmement dégoûtant. On avait compris ce qui attendait cette société-là. Ce qui nous attendait. Lamarche-Vadel a voulu aller au bout de l'écœurement et s'est un peu perdu. Qu'importe. Mieux vaut un roman où « tout casse », jusqu'à la narration elle-même, qu'une histoire bien menée où rien ne se dit.

A la fois trop précis et trop sauvage, trop violent et trop précieux dans son style, Bernard Lamarche-Vadel est définitivement inadapté au « romanesquement correct ». Qu'on se le dise. Pour les amateurs, ajoutons qu'il est collectionneur de photos : *« Collectionner les photographies*, dit-il, *c'est se préparer à bien mourir. Est-ce la raison pour laquelle nous sommes si peu nombreux à le faire ? »* (3)

**Josyane Savigneau**

(1) *Vétérinaires* vient de paraître en poche, « Folio », Gallimard, n° 2745.
(2) « Le Monde des livres » du 4 juin 1993. On lira aussi un entretien avec Bernard Lamarche-Vadel dans la nouvelle revue *Perpendiculaire* (4, rue Moufle, 75011 Paris, n° 1, 30 F).
(3) *Le Monde* du 23 juin 1993. Signalons aussi la sortie de *Lignes de mire*, des écrits sur la photographie de Bernard Lamarche-Vadel (éditions Marval, 250 p., 98 F.)

# *Tentative d'étouffement*

**HIER**
d'Agota Kristof.
Seuil, 154 p., 89 F.

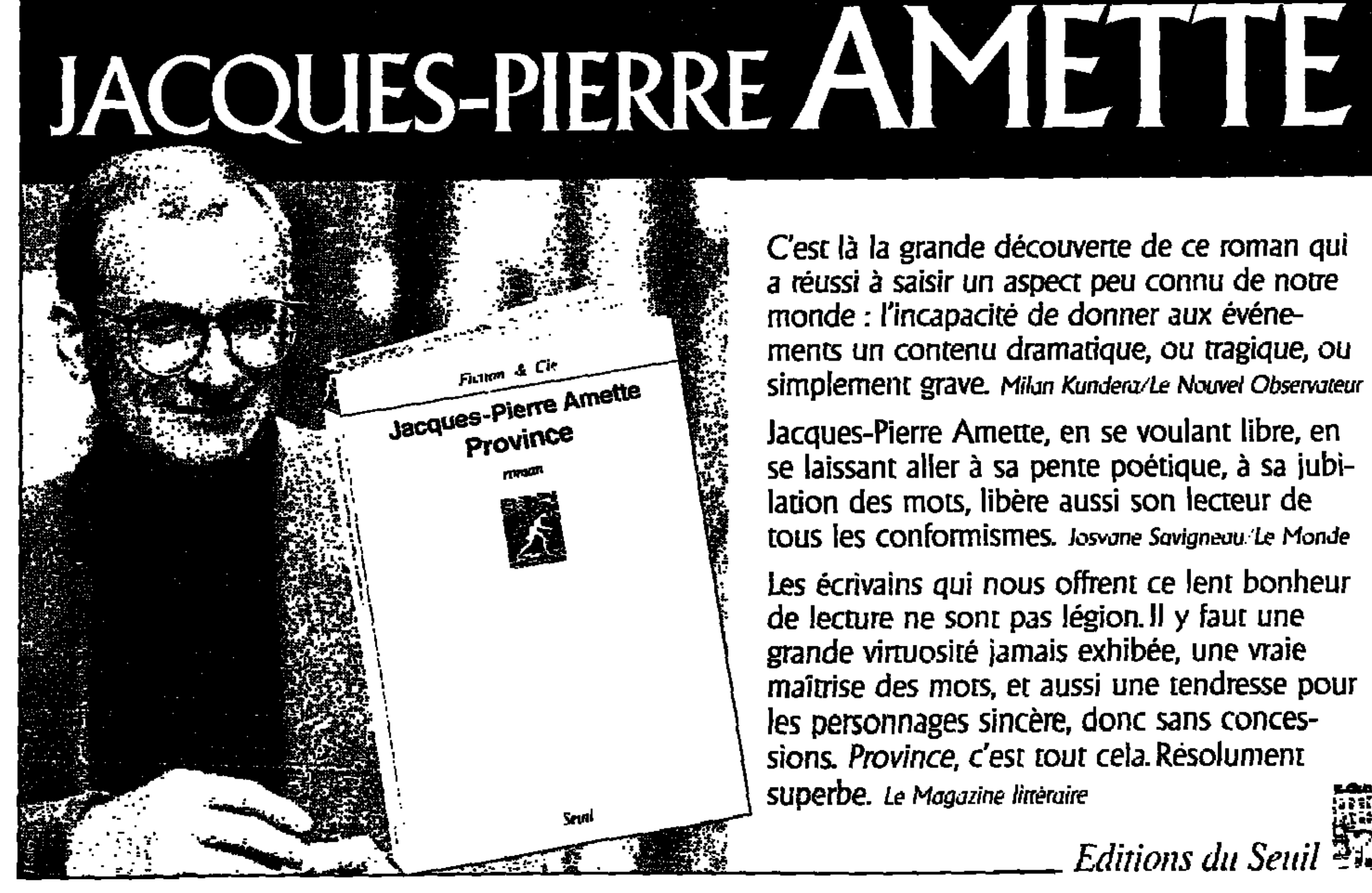
Récemment, à Beaubourg, on pouvait voir une œuvre du sculpteur américain Robert Morris, intitulée *Passage* : c'est un corridor en forme d'ellipse, dans lequel on est invité à s'engouffrer et dont les murs, de plus en plus rapprochés, donnent l'impression de se resserrer sur vous. Dans *Hier*, comme dans les précédents romans d'Agota Kristof, *l'émigrée hongroise de Neuchâtel*, tout est noir, construit comme un étau, à la manière de *ce corridor apocalyptique*.

Le passage, dans le roman, mène d'un *« village sans nom, dans un pays sans importance »*, à un autre village sans nom, un autre pays sans importance ; d'un état de misère à un autre état de misère ; d'un nom, Tobias Horvath, à un pseudonyme, Sandor Lester ; d'une mère qui était la putain du village à une mère réinventée, gommée, imaginée ; d'un amour d'enfance à la recherche désespérée de ce même amour ; d'une honte ancienne au désir d'oubli, de mensonge, de recommencement ; mais, entretemps, ce qui s'est vraiment passé pour Sandor Lester, le surdoué misérable, le *« fils de pute »*, qui avait tout fait pour s'enfuir, se reposer de la vie et de sa *« course imbécile »*, c'est le rétrécissement progressif de tout espoir. Où tout ce que l'on a pu espérer se trouve *pris au piège, coincé dans la cage* du passé, relégué à *« hier »*.

De la communauté de *« compatriotes »* qui se retrouvent, après l'usine, au bistro du village, il ne reste plus grand monde. Les gens se tuent ou disparaissent. On dit à Sandor Lester : *« Vous, les étrangers, vous faites tout le temps des collectes pour des couronnes, vous allez tout le temps à des enterrements. Je lui réponds : on s'amuse comme on peut. »* Sandor Lester commençait pourtant tout juste à se reconnaître, à retrouver son amour d'enfance, à redevenir Tobias Horvath, son vrai nom dont il voulait faire son pseudonyme d'écrivain. Mais tout cela, c'était hier, et aujourd'hui, Sandor n'écrit plus, il sait que, dans l'avenir, *« il n'y a que des champs morts et boueux »*.

Le rétrécissement du corridor s'arrête là. Agota Kristof est une bonne élève du désespoir, elle s'applique beaucoup pour le rendre à son état pur, réduit à quelques mots. Tout le monde n'a pas les poignes de l'étrangleur. Pourquoi Agota Kristof ne *réussit-elle pas à étouffer son* monde aussi réellement que le fait Robert Morris ? Peut-être *parce que le désespoir n'est plus* tout à fait désespérant quand il s'alimente de tant de lieux communs (*« Parfois, je me demande si je vis pour travailler ou si c'est le travail qui me fait vivre »*). Peut-être parce que le minimalisme n'est plus tout à fait minimal quand il se fait trop remarquer. Peut-être parce que la littérature n'est plus tout à fait indispensable quand elle veut ressembler à quelque chose. Peut-être...

**Marion Van Renterghem**



# Le rêve déchiré de Saïd Amadis

*Autour de la grand-mère Sahdia, le romancier tisse les fils d'une chronique familiale de la colonisation à la veille de l'indépendance. Une évocation nostalgique et sereine d'une certaine Algérie*

**D'une rive à l'autre de la Méditerranée, l'échange, le dialogue, l'enrichissement mutuel des cultures sont sans doute plus que jamais nécessaires. Car c'est aussi par là que passe la paix à venir, au-delà des déchirements d'aujourd'hui. Tel est l'enjeu du deuxième Salon du livre du Maghreb, qu'organise, samedi 14 octobre, à la Grande Halle de La Villette, à Paris, l'association Coup de soleil. Tel était aussi l'enjeu des rencontres entre « Poètes des deux rives » prévues, à la même date, par la Maison de l'étranger à Marseille. Las ! Elles ont dû être annulées, la préfecture s'étant avérée incapable de fournir la protection spéciale réclamée par les organisateurs... Mais le Salon, lui, se tiendra bien. De 9 h 30 à 20 heures, les visiteurs pourront rencontrer nombre de romanciers et d'essayistes et tenter avec eux, à travers plusieurs débats, de comprendre une terre à la recherche de son identité. « Le Monde des livres », qui est l'un des partenaires de cette manifestation, rend compte, ici, des récents ouvrages de Saïd Amadis, Rachid Boudjedra et Malika Mokeddem. Et rend hommage, par la voix de J. M. G. Le Clézio, à Rabah Belamri, récemment disparu.**

**LA LOI DES INCROYANTS**
de Saïd Amadis.
Plon, 202 p., 89 F.

Aucun désir de polémique, aucun ressentiment, pas la moindre tentation d'orchestrer une fresque fiévreuse, exaltée ou amère chez Saïd Amadis, qui, dans son premier roman, évoque l'Algérie à travers l'histoire d'une famille musulmane depuis l'époque de la colonisation jusqu'aux jours qui précédèrent l'indépendance. Il y a toujours chez lui, au contraire, une grande simplicité de ton, de style, de narration. Cette simplicité n'est pas seulement la respiration naturelle d'un romancier qui surplombe les événements passés avec un détachement calme ; elle est une sorte d'hommage à un mode de vie archaïque, laborieux et serein : celui de sa grand-mère, Sahdia, le personnage le plus beau, même s'il reste, de bout en bout, le plus effacé du roman.

A peine quelques objets (une natte d'alfa tissée, deux jarres et un Kamoun), que le romancier décrit avec un respect tendre, constituaient le cadre de vie de la grand-mère, dans le petit corps de ferme de la région d'Oran. Elle était en accord avec le ciel, où elle puisait son goût de la fable (l'épisode à demi rêvé du bain purificateur dans la rivière est magnifique), et avec la terre : moissonner des journées entières avec une serpette ou étendre les laines teintes dans les champs, aussi resplendissants que les rues d'un village en fête, étaient pour elle de véritables cérémonies. Le respect de la religion, l'observation scrupuleuse de ces pratiques aussi étaient pour elle essentiels. La répétition des prières avait fini par donner à tout ce qu'elle disait une allure de mélopée ; on avait l'impression qu'elle s'exprimait en vers libres.

Rêve de retour à un paradis ancestral, à un éden bucolique, de la part du romancier ? Pas vraiment, car Saïd Amadis montre en une série de petites scènes douloureuses et quotidiennes comment les fellahs ont été peu à peu dépossédés de leurs terres, de leurs fermes par les petits colons européens, de plus en plus conquérants, soucieux avant tout de moderniser leur exploitation et d'établir la monarchie tyrannique de la viticulture. La vente à bas prix de la ferme par son père et le départ contraint à la ville représentent pour Sahdia la rupture du principal maillon avec le passé et l'adieu à une certaine idée de l'Algérie.

**ENTENTE FRATERNELLE**

Saïd Amadis rend très émouvant le déchirement de Sahdia qui, en allant habiter à Aïn-Temouchent, se rebelle contre l'idée de *« s'humilier à subir la loi des incroyants »*, a peur de perdre sa langue, sa culture, ses coutumes. Cette crainte est d'autant plus profonde qu'elle voit sa fille Lalla se laisser fasciner par la musique, les richesses de la ville, abandonner peu à peu l'arabe, s'éloigner progressivement du hammam, avant d'épouser Malik, qui vit pratiquement comme un « roumi ». C'était le temps – et cette époque envers laquelle l'auteur exprime une nostalgie discrète paraît irréelle tant elle a été ensuite démentie par l'Histoire – où régnait, dans l'immeuble du 54 de la rue Carnot, une parfaite entente entre les communautés, un œcuménisme généreux et fraternel culminant le soir où tout le quartier fête la réussite de Rachid, le fils aîné de Lalla, au concours d'entrée à l'école normale d'instituteurs d'Oran : le *« corps arabe »* savait alors accueillir les gens d'autres racines.


MARTINE VOYEUX/MÉTIS
Un regard détaché sur les événements passés

Mais les contradictions n'en sont pas pour autant absentes ; et c'est dans l'être même de Karim, le second fils de Lalla, que Saïd Amadis les analyse, sans doute parce qu'il les a lui-même éprouvées par le passé. Karim est façonné par la culture française à laquelle il rêve d'appartenir mais, en même temps, il n'arrive pas à se soustraire à l'influence de sa grand-mère qui lui a appris la prière et l'a initié au Livre. Surtout lorsqu'il l'accompagne dans ses tournées au Village nègre, qui sont de véritables plongées en enfer, il a honte de la peur qu'il ressent devant le spectacle permanent de la misère, a l'impression d'une trahison à l'égard de la part la plus déshéritée de son peuple. Mais ces contradictions atteignent leur paroxysme douloureux au moment de la guerre, quand Aïn-Temouchent est, à son tour, atteint par les événements que Saïd Amadis évoque dans quelques scènes furtives, d'épouvante concise, qui glacent. En quelques répliques, d'intolérance haineuse, le romancier montre comment Karim, malgré son amour intact pour la France, est enfermé, par ses anciens camarades européens, dans un statut d'ennemi irréductible ; il ne sait plus où il est, où il doit aller, sent s'évanouir la conscience de son identité et éprouve un sentiment d'exil à l'intérieur de lui-même.

**DU CÔTÉ DES HUMBLES**

La fin du livre, après que la partition a été décrétée dans la ville, repose sur un enchaînement d'exils : celui de Sahdia qui rejoint la partie musulmane, faisant perdre à Karim son seul guide, son dernier lien avec l'histoire de son peuple ; celui du reste de la famille qui décide de quitter l'Algérie.

Il suffit d'une scène dans laquelle on les voit, perdus et entourés de valises sur le quai d'une gare de France, pour qu'on ressente leur impression de vide, le froid de leur découragement. C'est émouvant et net.

A l'image de tout le livre où Saïd Amadis s'abstient de toute indignation claironnée, de toute emphase plaintive ou accusatrice. Et si Amadis nous touche autant, c'est parce qu'il ne cesse de se placer du côté des humbles, dont le destin, comme l'écrivait Albert Camus, est de *« disparaître dans l'Histoire sans laisser de trace »*.

**Jean-Noël Pancrazi**

# La loi du père

*Autant – plus ? – qu'un roman, le livre de Malika Mokeddem est un douloureux document sur la situation des femmes algériennes*

**DES RÊVES ET DES ASSASSINS**
de Malika Mokeddem.
Grasset, 226 p., 105 F.

Kenza, une jeune Algérienne, tente de se sauver de l'oppression d'un père abusif, tyrannique et irascible, incarnation caricaturale d'un rituel social qui exalte la suprématie masculine et annule la femme. Le récit de Malika Mokeddem, *Des rêves et des assassins*, est, plus qu'un roman, un document sur la condition des femmes en Algérie aujourd'hui, une réflexion sur l'éternelle différence des sexes, un constat désespéré sur les conséquences tragiques, pour les jeunes gens, des contradictions d'un pays mal relevé de sa guerre d'indépendance, aux prises avec l'intégrisme religieux. L'itinéraire exemplaire et douloureux de Kenza éclaire de façon dramatique le sort réservé à la première victime de ce vaste mouvement de régression : la femme étouffée par la tradition, autant dire par les contraintes et les interdits que prône l'homme, avec d'autant plus de virulence qu'il est lui-même opprimé.

Malika Mokeddem revendique le droit à la parole par la fiction. Kenza, son personnage principal, s'acharne à mener à leur terme des études qui lui permettent de se libérer partiellement du carcan familial. Elle monnaie sa liberté – que le père croit temporaire – et étouffe la vindicte de ses proches grâce à l'argent de sa bourse et, plus tard, de son salaire d'universitaire qu'elle reverse au père et aux frères. La mère de Kenza s'est enfuie en France et n'a jamais pu reprendre sa fille. Répudiée par son mari, elle meurt loin des siens. Kenza est broyée par la mémoire de cette femme disparue. Elle s'échappe en France. A Montpellier, elle retrouve les traces de sa mère et sait enfin dans quelles conditions épouvantables elle est décédée.

*Des rêves et des assassins* est une fiction qui se déploie sur plusieurs niveaux et utilise plusieurs registres d'écriture. C'est un conte quand Malika Mokeddem raconte son enfance dans un village du désert où elle est née. C'est un réquisitoire violent, assez schématique, lorsqu'elle décrit le père honni, hypocrite, buté, boucher de son état, et dont le métier est associé à des scènes brutales quelque peu rudimentaires. C'est enfin une chronique très réussie du milieu universitaire, qui rend, avec subtilité et souffrance, les tâtonnements amoureux, les peurs, les lâchetés de garçons et de filles écartelés entre un projet de liberté difficile – à l'occidentale ! – et le désir d'être préservés par l'ordre familial. Le plus souvent, ils plongent avec soulagement dans les us et coutumes qui leur garantissent la considération. Malika Mokeddem ne se contente pas de stigmatiser une société figée, elle montre l'ambiguïté du sort des femmes qui, *« diplômes en poche et l'avenir devant elles »*, se sentent *« finies »*, abandonnées, seules et vulnérables entre deux mondes, célibataires impossibles *« parce qu'un homme leur a pris leur virginité et les a trahies »* et – tout médecin ou universitaire qu'il soit devenu – se marie avec une vierge choisie par la mère afin de perpétuer, en privé, des moeurs obsolètes.

**PESANTEUR HOMME-FEMME**

Ce qui traverse ce roman, que l'on voudrait plus dense, plus incisif, c'est bien cette pesanteur de la relation entre hommes et femmes qui s'enracine dans des peurs ancestrales et, pour cette raison, nous effraie : de quoi demain sera-t-il fait pour d'autres pays de cette terre atteints par la pauvreté ? Même si Malika Mokeddem, solidaire des femmes, ne dit pas assez que la majorité des victimes entretiennent elles-mêmes cette suprématie du mari et du père...

La part documentaire de *Des rêves et des assassins* – et ses timides analyses politiques – est la plus intéressante. Malika Mokeddem nous dit que les femmes analphabètes sont légion : *« Démunies. Répudiées, jetées à la rue avec leurs enfants, par des maris sans scrupules qui, eux, gardent biens et appartements. Battues. Esclaves... L'Etat, la société, réfractaires au progrès, s'entêtent à vouloir les réduire à quelques misérables fonctions. A ne les tolérer que robotisées. (...) Beaucoup de celles que la tradition enfermait sont maintenant contraintes d'affronter le monde du travail pour nourrir leurs enfants. Un monde auquel elles n'ont jamais été préparées. Qui leur est interdit. Et dans lequel elles se retrouvent, une fois de plus, le nez sur une serpillière. La dignité exposée à la fatuité d'une pléiade de chefs. Du gardien au patron des patrons (...). La femme n'est pas « l'avenir de l'homme » mais un silence honteux dans un monde dit de progrès. »*

Si le livre de Malika Mokeddem nous trouble si profondément, c'est que nous y reconnaissons un passé proche. Nous mesurons combien – sous d'autres formes plus sophistiquées et, comme aux Etats-Unis, masquées par l'excès contraire, trop agressif pour ne pas être affolé – l'intégrisme religieux, les tabous sexuels et la tradition patriarcale détruisent, jusque dans ses soubassements, la nécessité de l'épanouissement individuel et le goût du bonheur.

**Hugo Marsan**

# *Rabah Belamri, œil et mémoire*

Je n'ai pas connu Rabah Belamri, simplement parce que nos chemins ne se sont pas croisés. Maintenant qu'il n'est plus, je regrette de n'avoir pas forcé le hasard, de n'avoir pas su aller au devant de lui. J'aurais aimé l'accompagner dans ces tournées qu'il faisait dans les MJC autour de Paris, l'entendre parler aux jeunes, dire des contes, partager cette sensibilité qu'il savait exprimer et capter par tous les autres sens, inventer grâce à lui ce sixième sens de la mémoire qui s'ouvrait sur une autre réalité.

**par J. M. G. Le Clézio**

J'ai été de ceux qui ont eu la chance de lire en premier, sur manuscrit, *Regard blessé*. A chacun de ses livres, *L'Asile de pierres*, *Femmes sans visage*, et, tout récemment, en lisant le merveilleux *Mémoire en archipel*, le récit de son enfance algérienne, j'ai ressenti la même émotion. La voix de Rabah Belamri était unique, profonde, sensuelle, parfois inquiétante, toujours envoûtante. Elle s'imposait non par son outrecuidance ou son agression, mais par la subtilité des sentiments et la précision des sensations, par le mélange de la dérision et la gravité qui le rattachait au monde vrai de l'enfance.

Chez Rabah Belamri, tout était réel, rien n'était inventé, et c'est pourquoi nous pouvions appartenir à son passé algérien comme s'il était le nôtre, et qu'il nous restituait notre mémoire dans une confidence familière et douloureuse. Hassan, le jeune héros de *Regard blessé*, qui découvre au même instant la révolution et la souffrance physique, qui vit l'enfoncement de son pays dans la guerre civile tandis qu'il devient aveugle. La haine raciale de l'OAS, les règlements de comptes de la dernière heure, puis la mise en place d'un pouvoir corrompu – il y avait dans le roman de Belamri tous les éléments de la catastrophe actuelle, annoncés prophétiquement.

L'œuvre de Rabah Belamri parlait du monde d'aujourd'hui dans tout ce qu'il a de cruel et d'injuste, de l'espoir déçu de cette génération qui a cru dans la révolution et qui ne trouve que le vide. Lehcen, le frère aîné de Hassan, qui revient de la France avec amertume, et Hassan, qui choisit un jour de devenir aveugle comme on se suicide.

Mais cette œuvre est au-dessus du simple témoignage. La force de Belamri, comme celle de Kateb Yacine ou de Rachid Mimouni, est dans ce qu'elle nous fait vivre une aventure universelle. Grâce à Belamri, la langue française retrouve un accent de vérité, une urgence, un goût du risque qui la transfigurent. Rabah Belamri savait rendre perceptible pour nous dans le moindre détail l'angoisse de l'homme actuel devenu le jouet d'une violence collective imprévisible, inévitable. Son œuvre parlait de la difficulté d'être, de l'exil, de la solitude. Mais elle parlait aussi de tendresse, elle nous emportait dans son élan vers les humiliés, vers tous ceux que la violence contemporaine broyait, abandonnait.

Enfermé dans la nuit de sa cécité, Rabah Belamri devait tout retrouver, réinventer chaque élément de sa vie, un à un. *« Ta main, ton œil »*, l'expression arabe populaire pour dire qu'on mesure, qu'on bâtit. *« Œil et Mémoire »*, le premier titre de *Regard blessé*, tel est bien le travail de l'écrivain, qui sans cesse remet au jour ce qui le construit. Telle était la nécessité de cette œuvre cruellement interrompue, qui nous aidait à arracher une part de nous-mêmes au chaos du passé et nous permettait de croire à la chaleur de la parole partagée.

**★ Pour l'essentiel, l'œuvre de Rabah Belamri a paru chez Gallimard et aux éditions Publisud.**

# *Flâneries douces-amères*

**LETTRES ALGÉRIENNES**
de Rachid Boudjedra.
Grasset, 205 p., 98 F.

Les *Lettres algériennes* de Rachid Boudjedra, consacrées surtout à ses rapports avec la France, sont étranges. Par leur mélange de légèreté et de gravité, de désinvolture et d'angoisse. Il y raconte, d'abord, ses flâneries amusées à travers Paris, dont il aime surtout les marchés, et croque au passage la silhouette d'un vieux marchand de citrons et de menthe qu'il soupçonne d'être *« un harki échappé d'un douar pacifié et abandonné par un ministère des rapatriés, comme une relique folklorique »*, ou cet autre vendeur arabe qui lit le *Traité du désespoir* de Kierkegaard, posé à côté de ses poivrons rouges. Il rend hommage au cosmopolitisme de Paris, où la messe est parfois dite en arabe à Saint-Julien-le-Pauvre, où Reinette, l'Oranaise, s'est refait une jeunesse en redorant le blason de la musique andalouse, où *« Sapho refait sa toilette à Oum Kalsoum »*. Il avoue sa reconnaissance envers le nouveau roman, qui a profondément influencé ses livres, et plus généralement envers une culture française qui lui a permis de *« fabriquer douloureusement son propre mythe personnel, mais nourri par la mythologie universelle, que Paris diffusait abondamment »*.

Il loue aussi les prouesses techniciennes de la France, en particulier le TGV, qui lui procure, lorsqu'il le prend, une impression d'*« immobilité perfide »*. Cela lui donne l'occasion de s'élever contre toutes les mentalités rétrogrades et antiscientifiques, ces *« eaux visqueuses »* de la superstition, du maraboutisme et de la dévotion infernale qui ont favorisé l'éclosion de l'intégrisme. Pour dénoncer les crimes commis par le FIS, dont il inventorie les plus abominables, il retrouve un ton de pamphlétaire dur et révolté. Ses déambulations sociologiques et poétiques prennent alors l'allure de promenades traquées. Son anxiété de fond explique sans doute les bouffées de rancœur, les accès de ressentiment, parfois injustes et contradictoires, envers une France qui dans son *« néocolonialisme culturel »* considérerait toute littérature non occidentale comme une simple production documentaire *« renvoyant à l'exotisme »*. C'est oublier la fascination que la France éprouve pour tout ce qui est de l'ordre du métissage culturel, dont elle sait bien au fond qu'il irrigue et enrichit sa propre culture.

**J.-N. P.**

JEAN ECHENOZ
sera à la librairie
L'ARBRE A LETTRES
le jeudi 12 octobre
à partir de 19 heures
62 rue du Faubourg St-Antoine
Paris 12e - Tél. 43.45.49.04

هكذا من الاجل

## D'autres mondes

PAR NICOLE ZAND

# L'Albanie à nu

**ŒUVRES D'ISMAÏL KADARÉ**
**Tome III**
Traduit de l'albanais
par Alexandre Zotos
et Jusuf Vrioni,
notes de présentation d'Eric Faye,
Fayard, 512 p., relié toile, 198 F.

**DIALOGUE AVEC ALAIN BOSQUET**
d'Ismaïl Kadaré.
Traduit de l'albanais
par Jusuf Vrioni,
Fayard, 220 p., 110 F.

**LE DERNIER VOYAGE D'AGO UMERI**
de Bashkim Shehu.
Traduit de l'albanais
par Anne-Marie Autissier,
L'Esprit des Péninsules,
15, rueTrousseau, 75011 Paris,
158 p., 110 F.



J. PAVLOVSKY/SYGMA

**Affiche de propagande albanaise de l'ère communiste *dans l'esprit* mystico-légendaire**

Comment peut-on être albanais ? Ou, plutôt, comment peut-on être albanais en 1995, quatre ans après la fin de la dictature ? Ils étaient une centaine, l'autre semaine, ils étaient venus en France – écrivains, artistes plasticiens, acteurs de théâtre, groupes de rock – faire découvrir la jeune génération albanaise dans sa diversité.

C'est dans la Drôme, à Die, vieille agglomération gallo-romaine où le temple protestant jouxte l'église du XIII[e] siècle, que l'on a eu, grâce au VII[e] Festival Est-Ouest, la primeur des expressions diverses du réveil culturel de l'Albanie. Toute la ville y participait.

Devant la médiathèque, une étrange excroissance circulaire, due à un artiste de trente ans, Edi Rama, donnait le ton. Cette sorte d'igloo-bunker émergeant à peine sous l'accumulation de pauvres objets, de vieux vêtements déteints, évoquait les quelque 600 000 ou 700 000 abris de béton (pour 3 millions d'habitants !) qu'Enver Hodja avait fait ériger sur toutes les côtes et lieux stratégiques du pays pour se protéger contre toute invasion. Comme si l'Albanie s'était mise nue pour commencer une vie nouvelle...

Une *Albanie* qui se confond pour nous avec l'œuvre d'Ismaïl Kadaré. Grâce au succès prodigieux de son *Général de l'armée morte*, l'écrivain a réussi à sortir, dès 1970, de l'enfermement, à nous faire savoir qu'il existait là-bas, malgré tout, une littérature qui n'était pas seulement réaliste socialiste. Il était devenu, pour vingt ans, à peu près le seul Albanais publié à l'étranger. Ce qui ne pouvait que susciter de la fierté chez les uns, des critiques ou des jalousies chez d'autres qui subissaient les persécutions, l'emprisonnement, la mort.

Une fois en exil à Paris, Kadaré s'était longuement expliqué (dans *Printemps albanais* et dans *Invitation à l'atelier de l'écrivain*, Fayard, 1991), disséquant subtilement le problème de la condition de l'écrivain sous la dictature. Dans des entretiens avec Eric Faye à Tirana (*Ismaïl Kadaré. Prométhée porte-feu*, Corti, 1991), puis, dans un substantiel *Dialogue avec Alain Bosquet*, qui vient de paraître, l'auteur du *Palais des rêves* fait le point de ses démêlés avec le pouvoir et de ses angoisses, de livre en livre, de menace en menace, allant jusqu'à l'interdiction de séjour à Tirana en 1975, alors qu'on l'avait, d'en haut, nommé député.

Il faut lire, ou relire, *Le Palais des rêves*, dans le troisième volume de la monumentale édition des *Œuvres complètes* de Kadaré, qui paraît simultanément à Paris en albanais et en français. C'est le chef-d'œuvre d'un cycle de romans où l'Empire ottoman se confond malicieusement avec l'empire communiste ; où sultans et grands vizirs ne sont que les apparatchiks du « sultan rouge » ; où Mark-Alem, le déchiffreur de songes, infime rouage de systèmes diaboliques de délation et de contrôle des pensées et des rêves, nous entrouvre les cercles de l'Enfer, dans ce palais-labyrinthe dans lequel tous les Albanais reconnaissaient le siège du comité central.

*L'espace d'une semaine, Die a été la capitale du pays des Aigles*

Le livre, paru fin 1981, fut presque immédiatement interdit comme *« hostile au régime »*, au cœur d'une période de terreur qui allait culminer avec la mort du successeur désigné d'Enver Hodja, le premier ministre Mehmet Shehu, « suicidé » dans des circonstances non élucidées. *« Nous qui l'avons tué, nous l'enterrerons naturellement sans bruit, sans discours »*, dit Eschyle par la bouche de Clytemnestre (1). *« La maison aux trois portes des Atrides devint à mes yeux la demeure symbole de tout dirigeant communiste »*, explique Kadaré, qui vient aussi de publier *La Légende des légendes* (2), un bel album dans lequel il explique d'une façon très personnelle son univers, à la fois par les illustrations et le texte. Et comment toutes les dictatures ont utilisé les légendes.

Electrocuté dans son lit, le fils aîné de Mehmet Shehu disparut tout aussi mystérieusement que son père ; la veuve mourut en prison, tandis que l'une des brus et les deux autres fils étaient incarcérés à leur tour.

Sortant de prison après neuf ans, Bashkim Shehu, né en 1955, avait dépeint l'univers des dignitaires et la tragédie shakespearienne de sa famille dans un passionnant témoignage-récit, *L'Automne de la peur* (Fayard, 1993). Son nouveau livre, *Le Dernier Voyage d'Ago Umeri*, raconte l'arrivée dans un village d'un homme portant le nom de celui qui a été abattu neuf ans plus tôt alors qu'il tentait de quitter le pays à la nage. Est-il un fou ou un revenant, cet homme en haillons à la recherche d'un amour perdu qui mêle présent, passé et au-delà, dans un monde anachronique et pourtant très reconnaissable ? Ce conte noir sanglant, qui emprunte aux mythes balkaniques autant qu'à la vie de l'auteur, est comme un exutoire pour cet Oreste d'aujourd'hui qui ne peut ni pardonner ni abandonner sa quête. *« Vous savez, j'ai de nouvelles indications. Je vais peut-être retrouver les ossements de mon père »*, nous confiait-il avant de repartir pour Tirana.

Car ils étaient tous, ou presque, à Die, toutes générations confondues, toutes opinions représentées, s'exprimant parfaitement en français – à l'exception de la benjamine, anglophone, la poétesse Mimoza Ahmeti. Outre Kadaré et Bashkim Shehu, il y avait là Besnik Mustafaj, l'écrivain-ambassadeur, le poète Preç Zogaj, ministre de la culture après 1991, qui chante un pays, non pas idyllique, mais relégué dans un espace-temps inconnu, les traducteurs Edmond Tupja et Alexandre Zotos, auteurs de la précieuse *Anthologie de la littérature albanaise* (Fayard, 1986), l'essayiste Fatos Loubonja, qui aura passé sept ans dans les camps, Fatos Congolli, qui va être traduit chez Rivages, Eqrem Basha, venu du Kosovo...

Pourquoi Die ? pourrait-on se demander si on ne connaissait pas le maître d'œuvre de ce festival qui a été créé en 1989. Encore un étranger ! Un Hollandais, qui vit là depuis plus de quinze ans, Ton Vink, amateur de course à pied, professeur d'éducation physique et de judo, passionné de cinéma, de littérature, de musique, qui exporte aussi des plantes aromatiques vers les pays nordiques... *« Un pied à l'Est, un pied à l'Ouest, voilà ce que nous voulons »*, explique Ton Vink, qui a convaincu les habitants de la ville d'être bénévoles dans l'organisation de l'hébergement et qui, à sa façon, fait de Die le centre du monde. Un carrefour.

(1) En même temps que le troisième tome des *Œuvres complètes* et que son *Dialogue avec Alain Bosquet*, Fayard réédite l'essai d'Ismaïl Kadaré, *Eschyle ou le grand perdant*, dans une version revue et augmentée, traduite de l'albanais par Jusuf Vrioni et Alexandre Zotos (180 p., 110 F).

(2) Traduit par Jusuf Vrioni, album grand format relié, illustr. couleurs, Flammarion (280 p., 298 F).

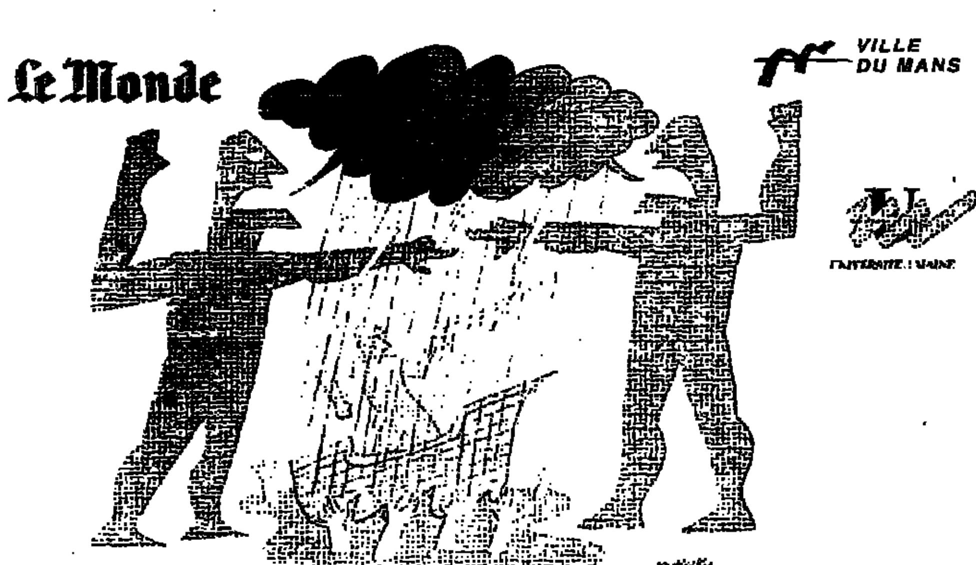
**★ Signalons également la parution d'un numéro spécial de la revue *La Main de singe* consacré aux « Prosateurs et poètes d'Albanie » (textes rassemblés, traduits et présentés par Christiane Montécot et Alexandre Zotos, Edition Comp'Act, 157, carré Curial, 73000 Chambéry, tél. : (16) 79-85-27-85, distr. Distique, 75 F).**

**★ *La Bouquinerie Alésia* (17, rue Alphonse-Daudet, 75014 Paris) organise une rencontre avec Ismaïl Kadaré le samedi 21 octobre à 17 heures.**


7[e] FORUM
LE MONDE LE MANS
Tél. (16)-43 47 38 60

Vendredi 27, Samedi 28,
Dimanche 29 Octobre 1995

PALAIS DES CONGRES ET DE LA CULTURE - LE MANS




JUSQU'OÙ
TOLÉRER ?

Jacques ATTALI - Étienne-Émile BEAULIEU - Fawzi BOUBIA - Monique CANTO-SPERBER - Marinela CHAUI - Jean-Marie CONSTANT - Jean DANIEL - Souleymane Bachir DIAGNE - Arlette FARGE - Elisabeth de FONTENAY - Marie-Odile GOULET-CAZÉ - Claude HAGÈGE - Noëlle LENOIR - Pierre LEPAPE - Alain de LIBERA - Jean-François LYOTARD - Jean-Noël PANCRAZI - Jean-Marie PAUL - Emile POULAT - Richard RORTY - Richard SHUSTERMAN - Catherine SIMON - Lily SZENASI - Yves TERNON.

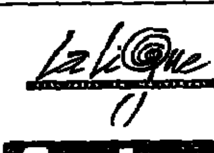






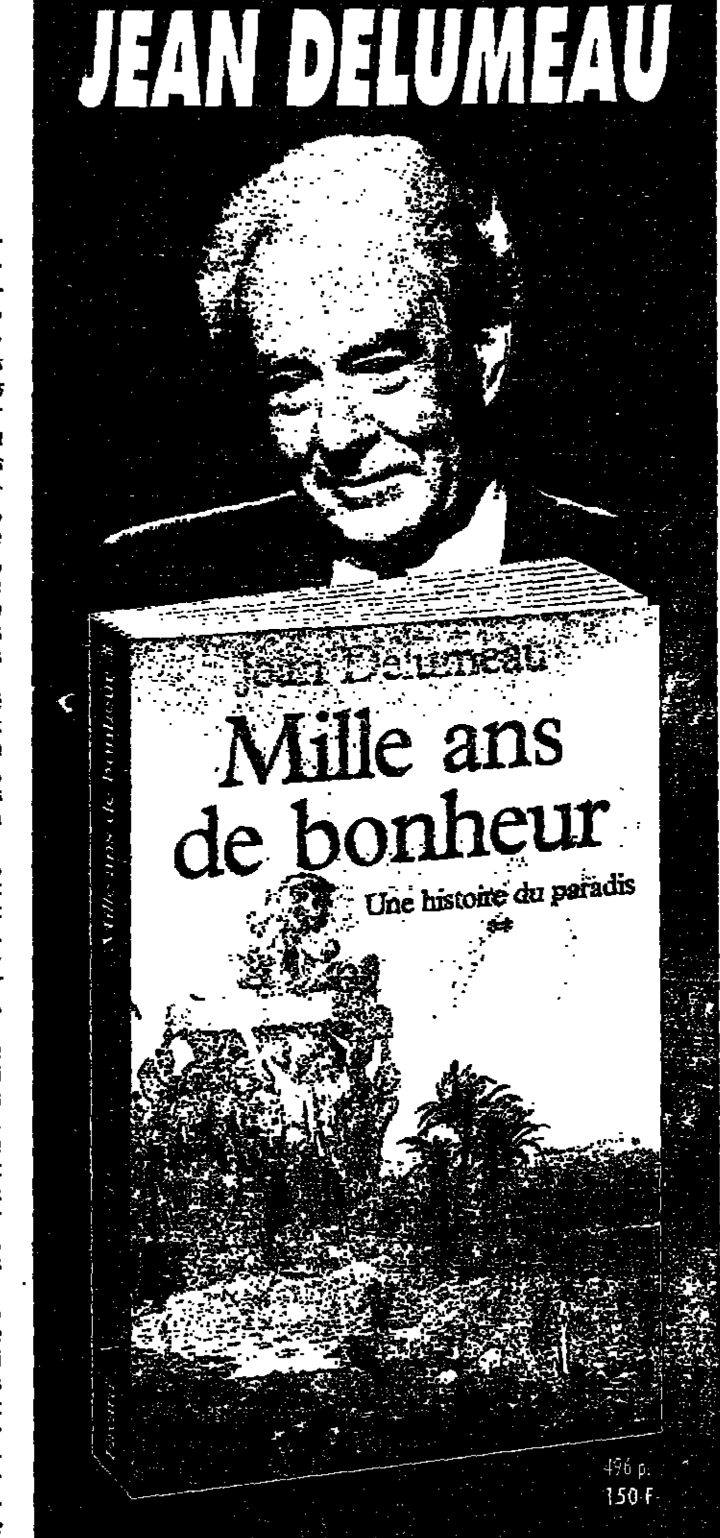



LES LIBRAIRIES DU MANS




Auchan






496 p.
150 F

*Comment a-t-on glissé de la nostalgie du jardin d'Eden à l'espérance d'un nouveau paradis terrestre et comment cette espérance s'est-elle laïcisée pour donner corps à la notion de progrès ? Tel est l'enjeu ! Vous ne serez pas déçus.*
Pierre Chaunu, de l'Institut, *Le Figaro*

*"Faire revivre les rêves de bonheur d'une civilisation", prendre l'espoir de bonheur terrestre collectif comme objet d'histoire peut sembler une formidable gageure, mais n'étonnera pas ceux qui suivent depuis vingt ans la démarche exemplaire de l'historien... La leçon morale ayant la même tenue que la démarche historique, nous tenons là un jalon exemplaire d'une pensée qui justifie à chaque étape de sa réflexion l'affirmation de Marc Bloch : "Les faits historiques sont, par essence, des faits psychologiques."*
Philippe-Jean Catinchi, *Le Monde*

*A travers l'histoire du millénarisme, Delumeau entreprend une histoire des idées conduite par le désir et le besoin des hommes de créer le bonheur sur la terre : à la limite, il s'agit presque d'une histoire politique de l'homme face à sa cité et face à celle de Dieu... L'érudition et la conviction de l'auteur sont là pour donner une large vision du monde.*
Arlette Farge, *Libération*

*Après* Le Jardin des délices, *première enquête sur le paradis perdu, Jean Delumeau nous conduit aujourd'hui, grâce au deuxième tome de son* Histoire du paradis, *dans les méandres de la quête millénariste d'un âge d'or, de ces "mille ans de bonheur" que semblent promettre et faire désirer, même s'ils ne sont que provisoires, les textes bibliques et leurs multiples interprètes à travers les siècles... Le beau livre de Delumeau.*
Albert Longchamp, *Témoignage Chrétien*

*Tout est parti d'un passage de l'Apocalypse annonçant qu'un ange enchaînerait le Dragon "pour mille années" pendant lesquelles les martyrs et les élus de Dieu renaîtraient au côté du Christ... Cette interprétation de l'apôtre Jean, condamné sans suite par saint Augustin, sera reprise, amplifiée, renouvelée, modifiée au cours des siècles, et c'est tout l'intérêt du livre de Jean Delumeau de nous en révéler les avatars successifs à travers tous ceux qui allaient proclamant, par le fer ou par l'écrit, la venue imminente de la "Jérusalem céleste".*
Daniel Bermond, *Lire*

*Déjà paru*
Une histoire du paradis, *t. I*,
Le Jardin des délices

FAYARD

# « Les Temps modernes » ont cinquante ans

*Créée le 1er octobre 1945, la revue de Sartre, dirigée aujourd'hui par Claude Lanzmann, fête son demi-siècle*
*Au centre des débats littéraires et politiques de l'après-guerre, elle eut une naissance agitée. Chronique des premiers pas*

L'idée d'une revue pour l'après-guerre naît dans le cercle de Sartre durant l'été 1943, au plus fort de l'amitié qui lie, à Paris, le couple Sartre et Beauvoir à Albert Camus, à Michel Leiris, à Raymond Queneau, à Maurice Merleau-Ponty. La *Nouvelle Revue française*, fondée par Gide en 1909, avait été dévoyée dans la collaboration par Drieu la Rochelle, l'issue de la guerre n'était pas assurée, mais la victoire des alliés, à plus ou moins brève échéance, était désormais prévisible. La *NRF*, à l'évidence, ne survivrait pas à la défaite allemande, et c'était tout un pan de la culture littéraire française qui risquait ainsi de s'effondrer.

Les premiers articles de Sartre, en 1938-1939, ceux qui, après le succès critique de *La Nausée* et du *Mur*, l'avaient fait connaître dans le milieu littéraire avaient paru dans ce qui était alors la *NRF* de Jean Paulhan. Sartre avait, en cette année 1943, publié un article élogieux sur *L'Etranger*, de Camus ; il avait fait jouer *Les Mouches*, Beauvoir avait publié son premier roman, *L'Invitée*, et elle avait de la tendresse pour *Les Enfants du limon* et *Pierrot mon ami*, de Queneau. Elle et Sartre admiraient *L'Age d'homme*, de Leiris, paru juste avant la guerre. Merleau-Ponty travaillait à sa thèse sur *La Phénoménologie de la perception*, qui devait beaucoup à *L'Etre et le Néant* de Sartre, paru aussi cette année-là et qu'il avait été un des premiers à lire.

Quand elle raconte comment ces écrivains, intellectuels, artistes et philosophes se retrouvaient alors au Flore ou chez Michel et Zette Leiris, Simone de Beauvoir résume bien leur état d'esprit à tous : *« Ces rencontres nous occupaient beaucoup et nous leur accordions un prix que la parenté de nos goûts, de nos opinions, de nos curiosités ne suffit pas à expliquer ; elles le devaient à cette solidarité pratique qui nous liait. (...) Nous nous promettions de demeurer à jamais ligués contre les systèmes, les idées, les hommes que nous condamnions ; leur défaite allait sonner ; l'avenir s'ouvrirait alors, il nous appartiendrait de le construire, peut-être politiquement, et en tout cas sur le plan intellectuel : nous devions fournir à l'après-guerre une idéologie. Nous avions des projets précis. Gallimard s'apprêtait à publier dans son* Encyclopédie *un volume consacré à la philosophie ; nous envisagions d'en détacher la section éthique : Camus, Merleau-Ponty, Sartre, moi-même, nous en ferions un manifeste d'équipe. Sartre était décidé à fonder une revue que nous dirigerions tous ensemble. »*

**ARON AUSSI**

Dès la Libération, la réalisation pratique de ce dernier projet est mise à l'ordre du jour. Un nouveau membre est venu s'y agréger, de retour de Londres où il a passé les années 40-44 à lutter, en intellectuel, pour la France libre, dans un périodique qui portait justement ce titre. Il s'agit de Raymond Aron, l'ancien condisciple de Sartre à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, et qui l'avait précédé, après leur service militaire (l'un officier instructeur, l'autre deuxième classe), à l'Institut français de Berlin. Aron y avait pris contact avec la pensée de Max Weber et observé avec effarement la montée du parti nazi. Sartre, l'année suivante, en 1933-1934, avait pu assister à la victoire de Hitler mais ne s'en était guère ému, absorbé qu'il était par la lecture de Husserl et par l'écriture de *La Nausée*. Les retrouvailles des deux anciens « petits camarades » sont chaleureuses. Ils sont d'accord sur l'essentiel : l'intelligence française doit se mobiliser pour une éthique de la responsabilité si elle veut garder une influence dans le monde.

Mais il y a un autre héritage que celui de la philosophie rationaliste à prendre en charge dans la revue nouvelle : le surréalisme, représenté par Leiris et Queneau, bien qu'ils aient tous deux rompu depuis longtemps avec André Breton. A la recherche d'un titre, Leiris a proposé « Le Grabuge » qui claironne l'anarchisme et la provocation. Une couverture est dessinée par Picasso – très jolie, juge Beauvoir, mais qui conviendrait mieux à des cahiers d'art. Finalement un compromis est trouvé : un projet proposé par un maquettiste de chez Gallimard est adopté (c'est encore la couverture aujourd'hui, avec l'alternance du rouge et du noir pour la typographie) et le titre sera repris du chef-d'œuvre de Charlot, *Les Temps Modernes*, suffisamment sérieux, terne et historien, au premier degré, pour ne pas effaroucher les esprits pondérés que sont Aron et Merleau-Ponty, et, surtout, suffisamment explicite pour annoncer une grande ambition mondiale : donner à penser sous tous ses aspects le monde tel qu'il est, devenu interdépendant par la guerre.

L'idée centrale de la revue sera, en effet, qu'une situation nouvelle a été créée par la deuxième guerre mondiale : celle du « One World », de la planète unifiée par la guerre elle-même, par les développements technologiques qu'elle a entraînés, non seulement dans le domaine des industries d'armement mais dans celui des communications. La culture littéraire française ne peut rester vivante que si elle se constitue en anthropologie synthétique, ce qui devrait être le nouveau nom de la philosophie : un savoir totalisant qui porte sur la situation de l'homme dans le monde.

Les premières réunions du comité de rédaction ont lieu dès septembre 1944, alors même que la périodicité de la future publication – hebdomadaire ou mensuelle ? – n'est pas certaine. Camus, trop absorbé par *Combat*, le journal qu'il dirige avec Pascal Pia, se fait représenter par Albert Ollivier, futur directeur de la Radio-Télévision française ; Malraux refuse toute participation ; Paulhan accepte, du moment qu'il ne peut reprendre la *NRF* qui est interdite de parution pour dix ans ; Queneau préfère s'occuper, chez Gallimard, de l'Encyclopédie de la Pléiade. Reste le noyau : Sartre, Beauvoir, Merleau-Ponty, auquel se joignent Aron et Leiris. La difficulté première est de trouver du papier, en ces temps de sévères restrictions où les journaux ne paraissent que sur une page. Jacques Soustelle, ministre de l'information du gouvernement provisoire de de Gaulle, prend des engagements, quand bien même le général eût souhaité que la *NRF* puisse reparaître pour représenter à l'étranger la continuité de l'intelligence française. Et le premier numéro des *Temps Modernes*, « revue mensuelle » qui *« paraît le premier du mois sur 192 pages »*, sort en effet le 1er octobre 1945, en même temps que les deux premiers tomes des *Chemins de la liberté*, le nouveau roman de Sartre, directeur en titre de la revue et qui signe sa « Présentation », dédiée mystérieusement *« à Dolorès »*, dont le petit milieu littéraire parisien sait qu'elle est le nouvel amour, rencontré à New York, de l'homme du jour.

Celui-ci, en moins d'un an, prend d'un seul coup une stature d'homme du siècle, armé d'une philosophie que la presse à sensation, stimulée par les succès théâtraux de Sartre, qui deviennent aussi, à cause d'elle, des succès de scandale, ne va pas tarder à mettre sur toutes les lèvres : l'existentialisme. Sartre, l'homme de tous les dons, apparaît alors si capable de tout entreprendre et de tout réussir qu'un de ses anciens élèves du lycée Pasteur à Neuilly, le futur psychanalyste J.-B. Pontalis, quand il l'a entendu lui proposer de collaborer à une revue qu'il voulait monter, a aussitôt pensé au Casino de Paris et lui a répondu avoir toujours souhaité tenir l'emploi de « boy » dans une revue, *« un de ceux qui esquissent des pas de danse autour de la vedette »...*



Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre lors d'un enregistrement de la tribune des « Temps modernes » (1947)

ROBERT DOISNEAU/RAPHO

## L'écrivain engagé

La « Présentation » des *Temps modernes* par Sartre, dans le premier numéro, suscita une polémique qui n'est aujourd'hui pas achevée et qui porte sur la notion d'engagement en littérature. C'était d'abord une constatation de fait : que l'écrivain le veuille ou non, il est engagé dans son époque (*« embarqué »*, disait Pascal) et ses écrits avec lui, quand bien même ils n'évoqueraient que le chant des oiseaux. S'abstenir de parler de la réalité humaine et de ses conflits, c'est encore une façon de s'engager. La revue se range *« du côté de ceux qui veulent changer à la fois la condition sociale de l'homme et la conception qu'il a de lui-même »*. Elle prendra donc position à propos des événements politiques et sociaux, mais *« elle ne le fera pas* politiquement *»*, écrit Sartre, *« elle ne servira aucun parti »*. Il conclut en rappelant que, dans *« la littérature engagée, l'engagement ne doit, en aucun cas, faire oublier la littérature »*, quand bien même il s'agit d'abord d'écrire pour son époque et de se vouloir écrivain à travers elle. André Gide, que Sartre venait somme toute de détrôner, répliqua avec vivacité dans l'hebdomadaire *Terre des hommes* : *« Le Manifeste des* Temps modernes *est troublant (...). L'existentialisme fait fi de la durée. Grand progrès assurément : grand progrès vers la barbarie. »* Et Aragon eut bientôt quelques mots méprisants : *« Ce sont les domestiques que l'on engage. »* La guerre froide commençait dans les esprits. En réponse aux critiques, Sartre prit sur lui d'expliquer, de façon polémique, dans *Qu'est-ce que la littérature ?*, la *« situation de l'écrivain en 1947 »*. Pour comprendre l'idée que se faisait Sartre de la littérature engagée, on peut lire ses romans, son théâtre, ses essais. Mais rien ne parle plus directement qu'une énumération partielle des textes qui furent – dans leur intégralité ou en « bonnes feuilles » – au sommaire des deux premières années de la revue : Genet (*Pompes funèbres*), Sarraute (*Portrait d'un inconnu*), Leiris (*De la littérature considérée comme une tauromachie*), Paulhan (sur la rhétorique), David Rousset (*Les Jours de notre mort*), Boris Vian (*L'Ecume des jours*), Henri Pichette (*Apoème I*), Samuel Beckett (*Suite*), Merleau-Ponty (*Le Yogi et le Prolétaire*), Carlo Levi (*Le Christ s'est arrêté à Eboli*), Georges Hyvernaud (*La Peau et les os*), Maurice Blanchot (*A la rencontre de Sade*), Marguerite Duras (*Le Boa*), Violette Leduc (*L'Affamée*), Raymond Queneau (*Poèmes*)....

M. C.

**« ETHNOGRAPHES »**

Aujourd'hui, quand on pense à la naissance des *Temps modernes*, sans doute pense-t-on d'abord, à juste raison, « la revue de Sartre ». C'est l'écrivain soudainement célèbre qui lui donne une audience internationale ; en retour, c'est elle qui lui donne une autorité intellectuelle qu'à cette époque seule une revue peut donner à un écrivain. *Les Temps modernes*, sans Sartre, ce n'est pas plus qu'*Esprit* (fondée en 1932), serait-on tenté de dire ; ou bien : *Esprit*, c'est *Les Temps modernes* avec Emmanuel Mounier, intellectuel sans œuvre, sans renom international. On ne saurait ici pousser cette comparaison entre deux revues rivales, représentant, à gauche, des options philosophiques différentes, la personnaliste et l'existentialiste, mais ne combattant pas dans la même catégorie – à la fois parce que Gallimard est en 1945 la maison d'édition la plus prestigieuse, alors que Le Seuil, qui se constitue autour de la revue *Esprit*, ne fait que commencer, et parce que les directeurs de chacune des revues, tous deux agrégés de philosophie, n'ont de toute évidence pas la même stature.

Le premier numéro des *Temps modernes* affiche un sommaire impressionnant pour un lecteur qui connaît la suite : après Sartre et son manifeste pour une littérature engagée (*voir notre encadré*), Richard Wright et l'une des nouvelles des *Enfants de l'Oncle Tom*, traduite par Marcel Duhamel, excellent exemple de ce que Sartre entend par « engagement » ; puis une réflexion philosophique sur l'histoire, « La guerre a eu lieu », par Maurice Merlau-Ponty, qui annonce une vision marxiste renouvelée par rapport à celle des communistes français ; « Notes premières de l'homme », brefs fragments, à la fois philosophiques et littéraires, de Francis Ponge, qui se terminent par la phrase en laquelle Sartre va reconnaître la formule de sa propre philosophie : *« L'homme est l'avenir de l'homme. »* Raymond Aron, en analyste de l'actualité politique, date soigneusement son texte du 20 août 1945, et, sous le titre « Les désillusions de la liberté », s'adresse, somme toute, au général de Gaulle pour l'admonester : qu'il consente à gouverner moins avec ses compagnons de lutte (dont Aron, à Londres, ne fut pas) et davantage avec les parlementaires, qu'il rétablisse la confiance entre le gouvernement et les partis, entre la France et ses alliés. Jacques-Laurent Bost donne sobrement le récit de sa guerre de fantassin, « Le dernier des métiers » : la grande leçon de vérité et d'objectivité - subjective de Hemingway trouve ainsi ce qui restera sans doute sa meilleure illustration en France. Suit une rubrique qui va faire, pour une bonne part, l'originalité de la revue, répondant au projet de Sartre de se faire avec ses collaborateurs *« les ethnographes de notre société »*. Cette rubrique, intitulée « Vies », inaugure en fait un genre qu'on appelle aujourd'hui le « récit de vie » (après la « Vie d'une sinistrée » dans le premier numéro, suivront, entre autres, les vies d'un juif, d'un Allemand, d'un magistrat israélite, d'un légionnaire et, sans doute celle qui frappa le plus les esprits, dans le numéro 27, la « Vie d'une prostituée »). Un exposé du docteur Francis Pasche montre qu'un grand bouleversement social tel que la guerre dépeuple provisoirement les asiles, non seulement parce qu'il donne liberté à des psychotiques de dégrader davantage encore les habituelles perversions mais aussi parce qu'il leur offre des occasions d'héroïsme. Le numéro s'achève sur une série de notes d'actualité, venues d'Amérique, d'Angleterre, d'Allemagne, de France, et qui interrogent vivement sur des questions comme la collaboration, la révolution par la loi, le cinéma. Le monde était bien à l'ordre du jour.

Mais côté politique, les choses se gâtèrent vite ; l'unité de la résistance sur laquelle s'était bâtie la revue éclata en quelques mois. Aron quitte définitivement *Les Temps modernes* en juin 1946 pour rejoindre *Le Figaro*, après avoir hésité à accepter une offre du *Monde* qu'il trouve moins chic. Le comité se disperse, Sartre se retrouve seul directeur en titre ; les réunions, informelles, se tiennent chez lui le dimanche après-midi ; il y vient de plus en plus de monde ; mais, en réalité, c'est Merleau-Ponty, comme il l'expliquera plus tard, qui dirige seul la revue, jusqu'à son départ en 1952, consécutif à un profond désaccord sur la position à adopter vis-à-vis des communistes, alors que la guerre froide devient brûlante en Corée. « Compagnon de route », Sartre polémique quand même occasionnellement avec les porte-parole du PCF. Il dirige désormais la revue avec de jeunes intellectuels – Claude Lanzmann, Marcel Péju, Bernard Dort, Francis Jeanson – qui sentent comme un progrès le rapprochement avec les communistes. Jusqu'au coup de tonnerre de l'insurrection hongroise et de sa répression par l'armée rouge. Sartre rompt alors les ponts avec le PCF et publie « Le fantôme de Staline ». Il donnera une sorte d'historique des *Temps modernes* dans un article de deuil, à la mort de Merleau-Ponty, en 1961.

**EXIGENCE INTACTE**

La revue, qui avait, sous la plume de Jean Pouillon, en 1946, publié le premier article de la presse française contre la guerre d'Indochine, retrouvera tout son sens dans une opposition radicale à la guerre d'Algérie. Au début des années 60, elle connaît l'apogée de son influence politique. Puis Sartre s'en désintéressera progressivement, la laissant de plus en plus aux mains de personnes qu'il a choisies (Lanzmann, Pouillon, André Gorz, notamment). Après la mort de Sartre, en 1980, Simone de Beauvoir décide de la continuer, et de maintenir sa qualité. Pour le public, ce sont surtout les numéros spéciaux qui font le renom des *Temps modernes*.

Beauvoir disparue à son tour, en 1986, c'est Claude Lanzmann qui prend les rênes. Jamais il n'aurait pu le faire, dit-il, si *Shoah* ne lui avait donné la légitimité d'une œuvre personnelle. La revue paraît à présent sur un rythme bimestriel et publie des textes dignes de ses débuts : un récent numéro sur le Rwanda a montré que l'exigence sartrienne de rendre compte de la réalité, de témoigner des drames de l'époque, de prendre parti et de donner à penser le monde contemporain reste aussi urgente qu'en 1945.

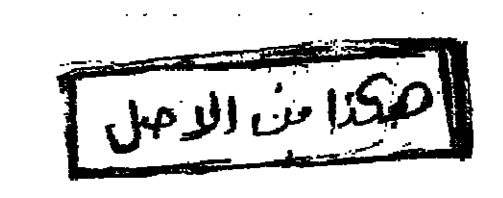
Et on annonce, pour marquer les cinquante ans, un numéro spécial, en février-mars 1996, qui devrait à la fois illustrer littérairement et actualiser la notion d'engagement dans un monde radicalement changé.

**Michel Contat**

**★ Le numéro de septembre-octobre des *Temps modernes* (nº 584) vient de paraître. La revue est éditée par Gallimard et a son siège 4, rue Férou, 75006 Paris.**

L'univers phénicien
La Grèce archaïque
On a perdu
L'histoire ancienne en Pluriel
Les lectures nécessaires



## LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

**MON FRÈRE L'IDIOT**
de Michel del Castillo.
Fayard, 382 p., 130 F.

# Le complexe de Lazare

La biographie d'un écrivain, dit, à peu près, Vladimir Nabokov dans un de ses cours de Cornell university, est faite davantage des livres qu'il a rencontrés que des événements qu'il a vécus. L'essentiel chez lui est affaire de langue, et c'est dans la bibliothèque que s'opère cette mystérieuse gestation. Le reste, la vie, ne fournit jamais que de la matière, du pré-texte. Toute écriture s'enracine d'abord dans la lecture.

Nabokov ne prêcherait-t-il pas pour sa paroisse et seulement pour elle ? Celle des bons élèves, studieux, doués et protégés de la république des lettres qui, comme lui, ont été élevés à la mamelle des auteurs classiques au cours d'une enfance et d'une adolescence confortables. Celles, il est vrai, de la plupart de nos écrivains, bien nés, bien instruits, pelotonnés dès le berceau dans le rassurant cocon des mots et dont les témoignages surabondent, de Gide à Sartre, de *Si le grain ne meurt* aux *Mots*. Vision rassurante d'une histoire de la littérature où les pères transmettent, avec les quelques heurts, contestations et reniements d'usage, leur patrimoine aux fils, lesquels, respectant une tradition elle aussi fortifiante, peindront un jour le portrait de l'ancêtre : Pascal par Mauriac, Flaubert par Sartre, Breton par Gracq ou Dostoïevski par Gide : l'autobiographie logée au cœur de la biographie d'un autre.

Le moins qu'on puisse dire est que Michel del Castillo n'appartient pas à cette paisible lignée des héritiers. Tout ce qu'une quinzaine de romans publiés depuis quarante ans a pu nous faire connaître de lui parle au contraire d'un déshéritage. Son œuvre ne se construit pas sur un acquis, mais sur un vide que les mots s'obstinent désespérément à vouloir masquer. On connaît désormais les figures qui gravitent autour de ce trou. La naissance à Madrid en 1933 d'un père français et d'une mère espagnole, d'honorable bourgeoisie. Le père disparaît vite du tableau et n'y fera plus guère que des retours sporadiques et volontiers lamentables. Le petit garçon reste seul avec la mère, dans l'Espagne livrée à la guerre civile. Une mère magnifique et monstrueuse, brûlante d'énergie, avide de liberté et prête à tout sacrifier pour la conserver. Elle lui sacrifiera tout en effet, jusqu'à son petit garçon de neuf ans qu'elle abandonne un jour aux nazis, à Paris, en otage, en échange de sa propre libération. Le petit Miguel est envoyé pour trois ans dans les camps allemands, puis en 1945 dans le bagne d'une maison de redressement de Barcelone dont il ne s'évadera que pour connaître d'autres enfers, la clandestinité, la faim, la maladie, la honte de soi, la tentation du suicide. Jusqu'à ce qu'enfin, en 1953, une route s'ouvre vers Paris. Il y écrit, il y publie son premier livre, en langue française, *Tanguy*. Un immense succès.

Il arrive souvent qu'on salue la naissance d'un écrivain ; il est plus rare qu'un livre marque la naissance d'un homme. Pour Michel del Castillo, *Tanguy* a été la première manifestation d'une existence, la première trace d'une identité. Avant, tout était faux, mensonger ; rien ne lui appartenait en propre puisque même l'amour de sa mère était un faux-semblant, le masque d'une trahison. A partir de *Tanguy* au contraire, et de roman en roman, de fiction en fiction, Castillo va s'inventer la vie qui lui a été volée. Des lambeaux de la mémoire, des sensations de l'hébétude, des ruines de l'enfance, du non-sens de sa terrible aventure, il va faire *un* roman, *une* histoire, un ensemble signifiant, sans cesse repris, remanié, rééclairé à partir des connaissances qu'ont apporté les romans précédents. La fiction était le seul chemin qui lui soit ouvert pour atteindre à l'invraisemblable vérité, les mots la seule ossature qui le maintienne debout.

En ce sens, *Mon frère l'Idiot* est également un roman, une œuvre d'imagination. Michel del Castillo y insiste, à plusieurs reprises : « *Je n'ai rédigé ni un essai ni un ouvrage de critique. J'écris de cœur, dans une intimité trouble qui fut la nôtre, depuis le jour de notre rencontre.* » Il n'écrit pas *sur* Dostoïevski ; il écrit *à* Fédor, à un écrivain qui lui a sauvé la vie et qui n'a cessé depuis d'accompagner la sienne, c'est-à-dire ses livres : « *A l'instant d'écrire, je dois à chaque fois me situer par rapport à toi, établir la bonne distance.* » Il nous importe donc peu que le Fédor auquel s'adresse l'écrivain soit le « vrai » Dostoïevski, celui que révèlent l'analyse critique, la science des textes, la discussion philosophique, le jugement esthétique ou l'appréciation politique. Fédor est un personnage, capital, de cette fiction qui tient lieu d'enfance et d'adolescence à son auteur ; et l'on ne juge pas de la vérité d'un personnage : il existe durablement, ou on l'oublie. Le Fédor de Michel del Castillo est inoubliable.

Inoubliable le lieu de leur rencontre. La prison pour enfants de l'asile Duran à Barcelone, au fond de la détresse et de la cruauté. Là, des geôliers ecclésiastiques et sadiques s'acharnent à « redresser » les petites victimes de la guerre civile, les fils de rouges, les orphelins de la misère et de la répression. Comme dans un roman de Dostoïevski, en effet, le salut paraît survenir de la boue même de l'inhumanité : un pion d'étude, une épave alcoolique et crasseuse se prend d'une sorte de pitié pour Miguel et lui prête des livres, des livres d'évasion comme on dit, sans trop y penser. Puis, un peu plus tard, « *un volume broché, relié d'un épais papier bleu* » : *Récits de la maison des morts*. Pour l'enfant, c'est bien davantage qu'un choc littéraire : une sortie du tombeau. Ce livre qui décrit le royaume des morts, la prison sibérienne où sont anéantis les vivants, démontre aussi qu'on peut survivre à cette mort : l'écrire. « *Cette fois, il ne s'agit pas d'un livre de plus : il s'agit d'un miroir où je me vois tel que suis, le crâne tondu, couvert de furoncles, d'abcès qu'on doit sans cesse inciser et drainer.* » Dostoïevski arrache le jeune garçon abruti par la trahison, les coups, la faim et la solitude au vertige de la folie et du naufrage. Job, abandonné de Dieu, pourrissant sur son fumier peut devenir Lazare le ressuscité. « *Tu as franchi la ligne et ceux qui, comme nous, l'ont fait posent sur le monde un regard désenchanté et sans illusion.* »

Le personnage de Dostoïevski que crée Michel del Castillo est presque tout entier contenu dans cette fraternité initiale, dans cette scène primitive. La découverte des autres œuvres, les éclairages souvent puissants, toujours sensibles, jamais abstraits que répand la lecture de l'écrivain approvisionnent leur énergie par un retour continuel à cette source, à cette émotion immense et première. La trahison de la mère, ce fut la mort ; la lecture de Dostoïevski, la résurrection. L'écriture, c'est le chemin qui va de l'un à l'autre, dans les deux sens, ce qui doit, tout compte fait, permettre d'exprimer l'inexprimable, de donner un sens à l'absurde – d'expliquer enfin le scandaleux mystère : comment une mère a pu vendre un enfant, comment cette mère a pu vendre cet enfant.

Un écrivain n'écrit pas toujours ce qu'il veut dire. Michel del Castillo en fait la remarque à propos de Dostoïevski et des *Frères Karamazov*. Le romancier russe, devenu réactionnaire et bigot, voudrait écrire un roman qui pourfende solennellement l'athéisme et l'occidentalisme destructeurs. Son écriture, sa langue, sa probité d'artiste, bien plus profondes que son idéologie, en décident autrement et font de ce roman l'expression la plus tourmentée de la déchirure. De la même façon, *Mon frère l'Idiot* avoue des choses que Castillo n'avait peut-être pas l'intention de dire. Son rapport à la langue espagnole, par exemple. Il a souvent affirmé que son choix du français comme langue d'écriture avait été le choix d'un *corps* : « *Notre chair nous exprime parce qu'en elle la langue est imprimée.* » Sa langue française était celle des confidences, de la douceur, de l'exacte musique de la consolation. L'espagnol, en revanche était la langue de la violence, des menaces, de la haine, la langue de la guerre.

Or, à propos de sa rencontre avec Dostoïevski, il écrit ceci : « *L'éblouissement de ton livre, ce fut, Fédor, la splendeur d'une langue ayant enfin rencontré sa vérité. Elle révélait l'unité cachée de la création. Elle célébrait l'homme, même avili, humilié, bafoué. Elle me réconciliait avec moi-même, elle m'enlevait a mon ressentiment stérile. Elle me lavait de ma honte.* » Est-ce celle de Dostoïevski, cette langue ? Pour partie seulement. L'éblouissement, la révélation, la sortie du tombeau, c'est par la traduction espagnole qu'ils sont advenus. Dans la langue maternelle, plus apte d'ailleurs à rendre compte de la prose heurtée et brutale du romancier russe que la juste mesure française que Dostoïevski avait en horreur.

Michel del Castillo écrit aussi ce livre pour, dit-il, « *payer ses dettes* » au grand écrivain russe. Il fait mieux que cela, mieux que défendre son compagnon contre les attaques de ses adversaires, fussent-ils Kundera ou Nabokov. Mais la langue française, qui a des ressources, ne fait pas de différence marquante entre *payer ses dettes* et *régler ses comptes*.

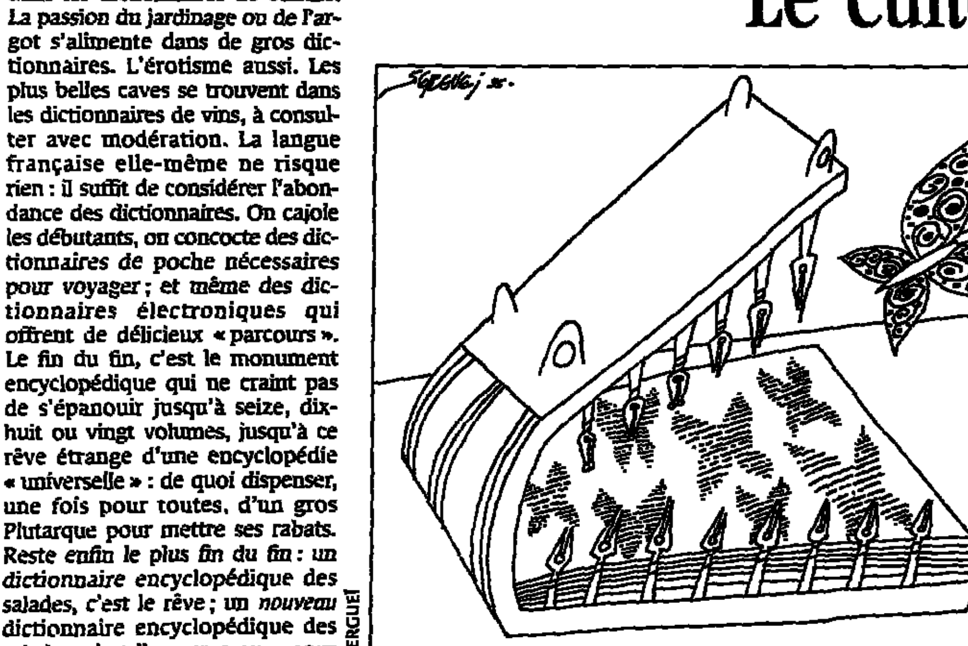
Magnifique hommage à l'écrivain des *Carnets du sous-sol*, défense et illustration d'une écriture engagée dans l'exploration la plus large de la réalité humaine, *Mon frère l'Idiot* est aussi un pamphlet contre un certain Dostoïevski – celui de l'autre face, celui qui se soumet et se prosterne et geint. Celui dont Tourgueniev écrivait qu'il est « *une nouvelle verrue sur le nez de la littérature russe* ».

## Vie du langage

**PAR DENIS SLAKTA**

# Le culte du nouveau

Toutes nos activités, ou nos pratiques, sont maintenant mises en mots ; dévoilées si l'on veut. Au point que les plats les plus exquis sont présentés *dans les dictionnaires de cuisine*. La passion du jardinage ou de l'argot s'alimente dans de gros dictionnaires. L'érotisme aussi. Les plus belles caves se trouvent dans les dictionnaires de vins, à consulter avec modération. La langue française elle-même ne risque rien : il suffit de considérer l'abondance des dictionnaires. On cajole les débutants, on concocte des dictionnaires de poche nécessaires pour voyager ; et même des dictionnaires électroniques qui offrent de délicieux « parcours ». Le fin du fin, c'est le monument encyclopédique qui ne craint pas de s'épanouir jusqu'à seize, dix-huit ou vingt volumes, jusqu'à ce rêve étrange d'une encyclopédie « universelle » : de quoi dispenser, une fois pour toutes, d'un gros Plutarque pour mettre ses rabats. Reste enfin le plus fin du fin : un dictionnaire encyclopédique des salades, c'est le rêve ; un *nouveau* dictionnaire encyclopédique des salades, c'est l'orgasme ou – pour parler « jeune » – le pied.


SERGUEI

Les « sciences du langage » n'échappent pas à la règle. Et voici un Nouveau dictionnaire encyclopédique (1) desdites sciences qui, nous dit-on d'emblée, « *prend la suite du Dictionnaire encyclopédique* », paru en 1972. Oswald Ducrot tient bon ; tandis que Tzvetan Todorov, attiré sous d'autres cieux, laisse sa place à Jean-Marie Schaeffer, chargé de la théorie littéraire. Mis à part la substitution d'un nom propre, à quoi tient donc la nouveauté ?

D'abord, à des disparitions, comme on le constate à comparer les index. En 1995, *cas de conscience*, par exemple, a vidé les lieux : on se réjouit. Mais *conte de fées* aussi : c'est moins drôle. A la fin du chapitre « Genres littéraires », on trouve maintenant, sous un label furieusement moderne – *généricité auctoriale et généricité lectoriale*, l'eau vient à la bouche... –, quelques évidences toujours nouvelles : « *Nous situons les épopées homériques autrement sur l'échiquier générique que ne le faisaient les Grecs de l'époque archaïque, y compris Homère.* » De telles remarques justifient l'urgence de cette nouvelle édition. Disparaissent aussi les *anagrammes* – ce qui fera venir des larmes de joie aux yeux des lecteurs de Saussure, et de la génération 68 qui traquait à qui mieux mieux *anagrammes* et *paragrammes*. Quant à Julia Kristeva, elle trouve refuge dans une parenthèse et dans une allusion. *Sic transit gloria mundi*.

Une consolation cependant : ce qui avait disparu ou presque peut bien revenir. En 1972, Gustave Guillaume – c'était sans doute la faute au chomskysme alors triomphant – était réduit à une page, un croquis et quelques remarques sur *un* et *le*. En 1995, la nouveauté saute aux yeux et consiste à consacrer un chapitre entier, dans la section « Les écoles », à « Monsieur Guillaume ». Brunot conserve ce qu'il avait – quelques mots sur *nominaux et représentants*. Tandis que Damourette et Pichon brillent toujours par leur absence.

Il faut dire encore (et ce n'est pas de gaieté de cœur) que des fragments de chapitre, ou des chapitres entiers, sont repris tels quels, approximations comprises, mais au besoin dans des sections différentes. Voici un exemple pour illustrer le tout et pour montrer ce qui se produit trop souvent : que l'analyse n'a pas progressé d'un pouce. Oswald Ducrot conteste que l'emploi d'un pronom anaphorique (*il, ils*, par exemple) puisse s'expliquer par un mécanisme de substitution. Il arrive, en effet, que la substitution « *aboutisse à de graves modifications de sens* ». Si quelqu'un dit simplement « j'ai rencontré des amis ; ils m'ont parlé de toi », l'interlocuteur, même un simple général, comprendra que *des amis* et *ils* désignent les mêmes individus. Peut-on tenir pour autant que *ils* a été substitué à *des amis* ? La séquence « j'ai rencontré des amis ; des amis m'ont parlé de toi » n'ayant « *pas du tout le même sens* » prouve que non : les amis rencontrés sont différents des amis qui m'ont parlé de toi. L'exemple et l'analyse sont repris, sans changement, dans un chapitre nouveau consacré à l'anaphore. On attend toujours un essai d'explication, parfaitement concevable en 1995. Sans compter que plus personne ne défend l'hypothèse de la substitution, qu'il était bien inutile de maintenir en vie.

Il faudrait s'appuyer sur une analyse, syntaxique d'abord, des syntagmes nominaux (indéfinis, définis, démonstratifs, etc.) pris dans une relation de successivité. A la différence des autres syntagmes, les descriptions indéfinies ne sont pas répétables. Elles introduisent à chaque fois un individu nouveau : *un ami* est entré, *un ami* m'a offert une rose, cela fait deux amis. Pour assurer la *coréférence* des syntagmes, l'identité des amis, la syntaxe du français contraint à changer d'article dans la seconde phrase, par exemple *le* ou *ce* : *un ami* est entré, *cet ami* m'a offert une rose. Autrement dit, on introduit un individu avec l'indéfini, et on le reprend nécessairement avec l'article défini ou le démonstratif, selon des règles strictes.

Il serait injuste pourtant de s'en tenir là, et de faire fi du reste, où sont marqués, souvent avec justesse, certaines avancées et certains objets nouveaux de la linguistique contemporaine : analyse de conversation, actes de discours et de langage, implicature, énonciation, etc. Par exemple, les auteurs déclaraient en 1972 que l'énonciation n'avait « *jamais été au centre de l'intérêt des linguistes* » ; en 1995, « *la situation a bien changé* ». Bien dit. En effet, l'attention des linguistes se porte maintenant, et au premier chef, sur l'usage que les sujets font de leur langue : promettre, ordonner, conseiller, suggérer, blâmer, louer, etc.

La suite de l'histoire est assez drôle. Une nouvelle discipline s'impose donc, la pragmatique, qui « *semble contaminer* » syntaxe et sémantique. De sorte que, précédant de peu le Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, avait paru un Dictionnaire encyclopédique de pragmatique (2) qui, disent ses auteurs, Jacques Moeschler et Anne Reboul, « *n'est pas au sens propre un dictionnaire* ». Au vrai, il s'agit d'un traité où il est débattu, par exemple, du statut de l'anaphore : problème syntaxique ? sémantique ? Que non. Et voilà en selle la merveilleuse pragmatique ; et « *la seule lecture que nous pourrions recommander*, disent les deux auteurs, *avant d'aborder notre ouvrage serait le Ducrot-Todorov* ». Et, *a fortiori* maintenant, le Ducrot-Schaeffer, qui ayant « *refusé* » d'introduire une entrée pour *pragmatique*, renvoie, comme il se doit, et comme un ascenseur, au Dictionnaire de pragmatique ; lequel n'offre qu'une « *analyse plus détaillée* » des problèmes : dans le Nouveau dictionnaire des sciences du langage se trouvent, en effet, exposées « *pour la plupart des questions (littéraires ou linguistiques) (...) les recherches pragmatiques dont elles sont l'objet* ». La pragmatique développe au moins le sens pratique.

(1) Seuil, 670 p., 320 F.
(2) Seuil, 562 p., 380 F.



# Accords et à cri

*C'est par la violence des visions et le triomphe de l'archétype qu'Alain Poirier définit le langage musical de l'esthétique expressionniste*

**L'EXPRESSIONNISME ET LA MUSIQUE**
d'Alain Poirier.
Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 312 p., 150 F.

Expressionnisme. Apparu en titre d'une toile du bien oublié Julien-Auguste Hervé en 1901, le mot n'entre, selon le Robert, dans la langue française que vingt ans plus tard. Dans l'intervalle, la formule a conquis le monde germanique, s'imposant lors d'une exposition à Berlin au printemps 1911. Alain Poirier, qui cosigna naguère une biographie de Schoenberg (1), entreprend une audacieuse synthèse sur langage musical et courant expressionniste. Il s'agit moins d'un passage en revue des œuvres ou des compositeurs rattachés au mouvement que d'un essai sur une esthétique qui gagna simultanément, *« comme une épidémie »*, tous les arts dans l'Europe du XXe siècle naissant. Au *Cri* du peintre Edvard Munch, *« première mise en scène expressionniste »*, répond l'image que Schoenberg emprunte au symboliste Stefan George pour le final de son second quatuor : *« Au plus profond de l'être s'éveille un cri. »* Apocalypse annoncée des valeurs bourgeoises que la Grande Guerre confirme, le courant touche essentiellement la *Mitteleuropa*. Le terme de l'aventure y est connu, les autodafés de l'ordre nazi conduisant sans surprise à l'exposition de 1937 qui stigmatise l'*« art dégénéré »*.


ADAGP, Paris 1995
« Ecriture-personnage », de Paul Klee (1925)

Poirier rappelle les conditions d'éclosion du mouvement, le rôle des cabarets et celui, essentiel, des revues. Né à Dresde dès 1905, le groupe Die Brücke entend unir les artistes contre les conventions, ce confort qui endort et anesthésie la création. Avec le Blaue Reiter munichois emmené par Wassily Kandinsky, le courant se prolonge et se théorise. Auteur avec Zemlinsky de la sécession musicale à Vienne, Schoenberg partage la même vision du monde fondamentalement contradictoire entre la conscience d'un *moi* créateur isolé et le *« besoin de se fondre dans un* nous *par une communion humanitaire et cosmique »*. La rencontre du peintre et du musicien ne peut qu'être fructueuse, chacun s'autorisant en amateur des incursions dans la sphère de l'autre. Une démarche parallèle pour des réponses comparables et un effet de résonance perceptible entre les œuvres comme entre les écrits des deux artistes. Ce sont parmi les meilleures pages de l'essai. Outre une chronologie intelligente – temps de l'intuition triomphante, du formalisme raisonné, de la stylisation par la distanciation –, la partie spécifiquement musicologique propose des lectures ardues mais impressionnantes des partitions-clés qui font la cohérence de la démarche, d'*Erwartung* à *Wozzeck*, du *Pierrot lunaire* à *Lulu*, avec quelques révélations qu'on imagine encore difficilement sur scène aujourd'hui, telle la sulfureuse *Sancta Susanna* d'Hindemith.

Que retenir des choix expressionnistes ? L'érotisme et la sexualité, aux figures féminines radicales, dont les dérèglements psychiques accroissent la portée symbolique ? Le goût du rituel, qui touche à la véritable célébration avec *Die glückliche Hand*, mais témoigne plus largement d'une quête spirituelle inédite ? La violence enfin, celle des échecs et des drames intérieurs que Berg utilisera dans ses opéras comme, chambriste, dans sa *Suite lyrique* ? En fait – registres éclatés, harmonie affranchie des consonances tonales, ruptures dans la conduite mélodique –, seul l'archétype fait l'expressionnisme musical, et si l'ouvrage n'oublie ni Hartmann, ni Dallapiccola ou Nono parmi les héritiers du courant expressionniste, on regrettera l'extrême discrétion des références à Bartok, dont la vision de la crise de l'homme moderne appelle plus que des incidentes en fin de volume.

**Philippe-Jean Catinchi**

(1) Avec Hans Heinz Stuckenschmidt, Fayard, 1993.

★ **Signalons la réédition du *Journal de Berlin* d'Arnold Schoenberg (Christian Bourgois, 96 p., 80 F) et la parution début novembre chez Fayard de *Vienne, une histoire musicale*, de Henry-Louis de La Grange, reprise du texte de deux albums parus chez Bernard Coutaz (1990-1991).**

# Au piano avec Liszt et Chopin

*Publié en 1872, un essai capital sur le jeu de quelques grands virtuoses du XIXe siècle traduit pour la première fois en français*

**LES GRANDS VIRTUOSES DU PIANO**
**Liszt, Chopin, Tausig, Henselt, souvenirs personnels**
de Wilhelm von Lenz.
Traduit de l'allemand et préfacé par Jean-Jacques Eigeldinger.
Flammarion, coll. « Harmoniques », 222 p., 140 F.

Il ne nous est parvenu aucune trace sonore du jeu des grands virtuoses du piano auxquels Wilhelm von Lenz a consacré un livre de souvenirs paru en 1872 et traduit pour la première fois en français. Conseiller d'Etat impérial de Russie (il fut aussi chargé de la censure), né à Riga le 13 juin 1809, mort en 1883, Lenz était pianiste. Il travailla avec Liszt et Chopin, publia *Beethoven et ses trois styles*, un livre dont l'influence détermine toujours notre façon de décrypter l'œuvre de l'auteur de la *Grande Fugue* – même s'il n'est pas dans de nombreuses bibliothèques. Il fut enfin un ardent propagandiste de l'œuvre de Weber.

Témoin privilégié et autorisé de la vie musicale de son temps, Lenz a, en un sens, pallié l'absence de documents sonores témoignant de l'art des grands pianistes qu'il fréquenta de près : Liszt, Chopin, Tausig, Henselt qui forment le corps de son ouvrage et d'autres « croqués » à l'occasion de rencontres plus fortuites : Cramer, Gutmann, Kalkbrenner, Thalberg ; sans oublier les compositeurs Berlioz et Meyerbeer – Lenz raconte la terrible « prise de bec » entre Chopin et l'auteur de *L'Africaine* au sujet d'une mazurka jouée par « l'Ariel » du piano : Meyerbeer affirmait qu'elle était à quatre temps ; Chopin qu'elle était à trois temps.

**ŒUVRE D'ART**

Dans ses écrits, Lenz fait preuve d'une singulière hauteur de vue dans ses jugements musicaux. Il serait possible de leur reprocher parfois leur manichéisme, mais cette grille de jugement est plus acceptable dans le domaine de l'art que dans d'autres – et est d'ailleurs souvent de mise chez les musiciens professionnels. Lenz ne consigne pas ses souvenirs de façon « objective » (il semble parfois qu'il se hausse du col), il fait œuvre d'art en construisant savamment ses récits, en les truffant d'anecdotes savoureuses, de mots faisant mouche et en affirmant son propre credo artistique. Son opposition entre le jeu féminin de Chopin et le piano masculin de Beethoven est curieuse, mais elle est précédée d'une description parlante du jeu du compositeur franco-polonais.

Au-delà du sentiment étrange que provoque la lecture de Lenz dont l'habileté d'écriture nous fait presque toucher du doigt les artistes dont il parle, on perçoit en filigrane la façon dont ces pianistes qui dominèrent leur siècle et dont deux au moins restent, grâce à leurs œuvres (et aux élèves, d'élèves, d'élèves de leurs élèves !) des phares de notre vie musicale. Car la vraie question qui nous intéresse aujourd'hui est : *« Comment jouaient ces pianistes ? »*. Les descriptions de Lenz sont identiques à celles que n'importe quelle personne compétente peut faire de nos jours d'interprètes vivants. Il y a donc fort à parier que MM. Chopin, Liszt, Thalberg, Henselt et Tausig jouaient – avec leurs différences propres qui ne sont pas différentes de celles qui identifient Horowitz et Brendel – comme n'importe quel artiste majeur de notre époque. En annexe de cet ouvrage captivant, on trouvera un panorama de l'œuvre de Chopin, des extraits de *Beethoven et ses trois styles*, une bibliographie, un index des noms de personnes et des œuvres musicales.

**Alain Lompech**

# Rousseau, « non troppo »

*Lorsque Jean-Jacques se pique de musique, il étonne par sa naïveté et son manichéisme*

**ÉCRITS SUR LA MUSIQUE LA LANGUE ET LE THÉÂTRE**
**Textes historiques et scientifiques**
**Œuvres complètes, volume V**
de Jean-Jacques Rousseau.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 928 p., 495 F.

Il y a quelque chose de piquant à voir le musicien le moins joué de l'histoire de la musique française signer avec une telle célérité des textes critiques, et s'opposer, par le truchement d'articles encyclopédiques, de lettres ouvertes, à la figure musicale emblématique du temps, Jean-Philippe Rameau, penseur et théoricien lui aussi, mais surtout, meilleur compositeur du XVIIIe siècle, en dépit de ses revers et de ses échecs.

Malgré les affirmations de Bernard Gagnebain, curateur, avec Marcel Raymond, de ce cinquième volume des Œuvres complètes, publié par la Pléiade, *Le Devin de village* n'est pas très prisé des interprètes ; quant au reste de la production musicale de Rousseau, il est inconnu et risque de le rester. Demeure, pour toute musique, souple, féline, on ne peut plus « française », la couleur des mots, la courbe de la phrase, le rythme des périodes. Le préfacier le dit bien, nonobstant quelques approximations techniques : « Les Confessions *sont orchestrées comme une symphonie, où les thèmes principaux, la nature, la mère, la maladie, la solitude sont donnés dans le premier livre puis expliqués et approfondis de livre en livre. Les* Dialogues *appartiennent au genre de la sonate contrapuntique* [sic !], *où deux thèmes s'opposent [...]. »*

Aux côtés de pages scientifiques ou historiques, de lettres ouvertes et de propos théoriques, l'essentiel du volume est occupé par l'imposant *Dictionnaire de musique* (1749-1764). Rousseau s'y fait le chantre de l'Italie, nation et langue plus enclines, selon lui, à la musique, et y développe sa théorie de la mélodie originelle, facteur déterminant et exclusif des propriétés affectives et techniques de la musique. Partout, Rousseau ferraille avec Rameau ; il va même jusqu'à pourfendre le Monologue d'*Armide* de Lully, chef-d'oeuvre célébrissime écrit quatre-vingts ans plus tôt, où se tient tout entier l'art de la déclamation rhétorique française... Il n'hésitera pas à remodeler la notation musicale, ou à soumettre à un Arménien inculte rencontré à Venise un air français et un air italien pour constater – qui en douterait – que l'italien lui *« adoucissoit les yeux »*... Aux temps où l'on oppose la simplicité mélodique à la complexité contrapuntique (*grosso modo*, Duteurtre contre Boulez, au corps défendant du second), il paraîtra sûrement savoureux et souvent instructif de revisiter les insolences parfois naïves du grand Jean-Jacques.

**Renaud Machart**

# *La symphonie inachevée*

**LES MUSIQUES DU CINÉMA FRANÇAIS**
d'Alain Lacombe et François Porcile.
Bordas, 328 p., 195 F.

Mélomane et musicologue, cinéphile au double sens d'amateur et de spécialiste, journaliste, scénariste et parolier, Alain Lacombe a consacré une grande part de son travail aux relations entre musique et cinéma, jusqu'à sa mort en décembre 1992. Il laissait inachevé ce qui compose désormais la première partie de ce livre, intitulée « Une histoire des musiques du cinéma français ». Son confrère et ami François Porcile, plutôt que de remettre sur le métier l'ouvrage interrompu, a préféré le compléter d'un second ensemble, baptisé « Musique française de cinéma ».

Il n'est pas certain que ce choix, aussi respectueux soit-il, ait été une très bonne idée. Moins qu'une histoire, c'est une sorte de dictionnaire chronologique que propose la première partie. Plus exactement un montage d'aperçus généraux, de notices et de commentaires. Grâce à l'érudition de Lacombe, à son amour du cinéma et de la musique (et des musiciens), on y trouve un grand nombre d'informations utiles. On y trouve aussi, sans doute parce que le texte n'a pas été relu avec assez de soin, quelques erreurs et approximations.

Attentif aux multiples formes de relations entre musique et cinéma (au-delà de la « musique de film », les racines musicales savantes ou populaires du cinéma, la présence de chanteurs-acteurs à l'écran, les films à sujets musicaux, l'usage des chansons...), le texte est en revanche très laconique sur les propositions les plus audacieuses, notamment dans le cinéma contemporain – inutile d'y chercher le Godard des vingt dernières années, les Straub ou Duras, et Jean Wiener y figure comme compositeur de Duvivier plutôt que de Bresson ou de Rivette. Surtout, la forme adoptée – mais peut-être devait-elle être modifiée par l'auteur ? – empêche les vues d'ensemble sur un domaine qui ne se prête que trop bien aux approches parcellaires.

La seconde partie de l'ouvrage se compose d'une série de brefs articles. Ils proposent un survol des problèmes soulevés par la relation entre film et musique, abordés successivement et succinctement, et illustrés de nombreux exemples et anecdotes. Avec, à nouveau, un résultat à la fois riche et partiel. On regrettera que l'auteur n'ait pas trouvé l'opportunité de traiter le sujet annoncé par son titre : mettre en lumière l'existence d'une musique française du cinéma, d'une démarche caractéristique de cette cinématographie, n'aurait pourtant pas manqué d'intérêt. Le livre est complété par un très utile ensemble de « repères filmographiques » consacrés à la carrière à l'écran de quarante-deux compositeurs.

**Jean-Michel Frodon**

Caressez-moi.
Venez dans mon
visage avec moi.
Vite, venez.

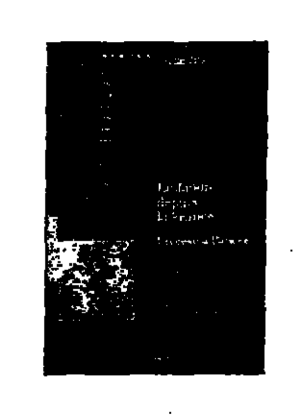
*Marguerite Duras*
C'est tout
Editions P.O.L, 50 francs



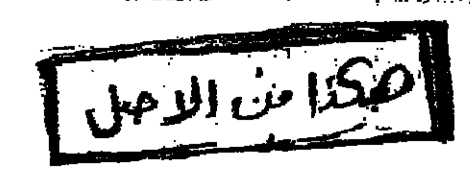

B R E V E S



Collection "Brèves" 20e titre.
Michel Butor vous invite
à lever l'ancre pour une
croisière dans l'archipel
du Soleil Levant.





# Un Antique tenté par le moderne

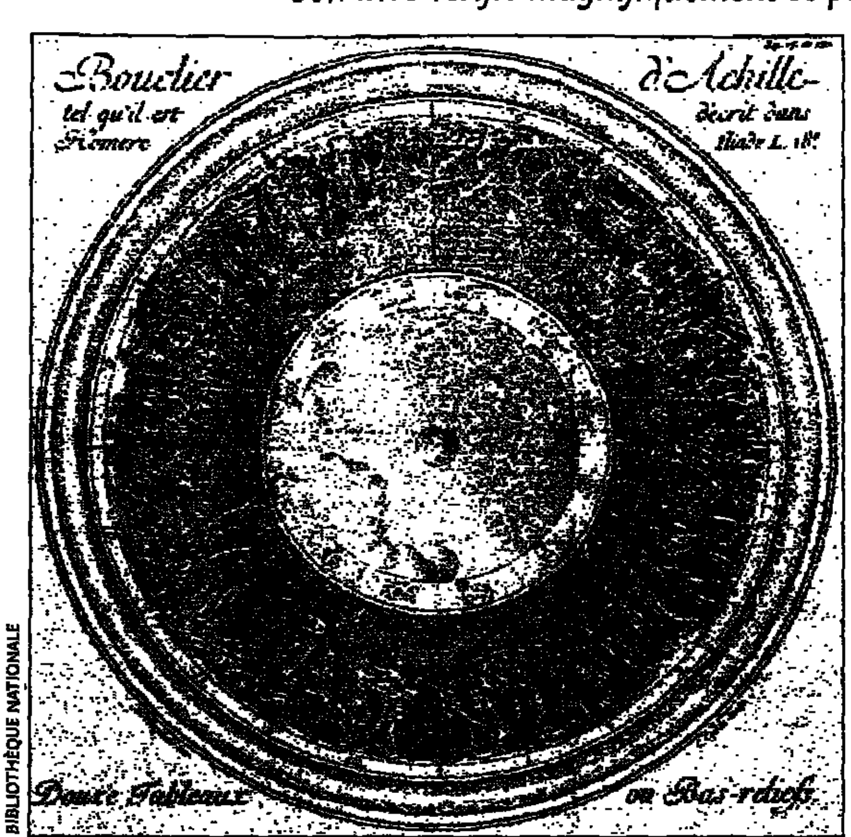
*A quoi sert l'Antiquité ? A poser des questions qui vaillent pour aujourd'hui, répond Jackie Pigeaud. Son livre vérifie magnifiquement ce principe*

**L'ART ET LE VIVANT**
de *Jackie Pigeaud.*
Gallimard, 470 p., 170 F.

Un philologue, un professeur de littérature latine, un traducteur d'Aristote *et de Longin* ne peut être, selon l'imagerie traditionnelle, qu'un savant *doux et serein*, érudit s'égarant avec délectation dans des textes *très impénétrables*. Il rêve avec nostalgie au beau Ve siècle, il *s'imagine* en toge et, quand il se laisse aller aux confidences, il regrette la *décadence* des études anciennes et le peu de cas que nos contemporains *font des* Grecs et des Romains. Cette mélancolie achève de le rendre *plus anachronique* et, par conséquent, plus inoffensif.

Quoique philologue, professeur et traducteur, Jackie Pigeaud ne cultive ni la sérénité ni la nostalgie. Sur Platon et Pline, Polyclète et Galien, il écrit avec une sorte d'ardeur crispée et bagarreuse qui, dès les premières pages, intrigue et arrête. Les thèses qu'il défend, les auteurs qu'il commente, les démonstrations qu'il conduit à leur terme, tout cela n'est pas pour lui exercices de virtuosité, mais pensée vivante et actuelle. A peine a-t-il esquissé son sujet, dont la singularité suffirait à la justification, il attaque : *« Le vrai problème est de savoir si nous avons encore besoin de l'Antique, sous quelles formes, dans quelles conditions* [...]. *Qu'on nous fasse la grâce de tous ces discours stupides de voyageurs de commerce, qui vantent la grammaire et l'étymologie à la portée de tous, comme des savonnettes. Nous parlerons de la véritable utilité ; utile signifie, selon nous, utile à l'imaginaire. »*

A ce principe, l'ouvrage ne se dérobe pas, quels que soient les difficultés et les risques. Il examine ce qui, dans l'Antiquité, tient à ces notions capitales et confuses, la beauté, la nature, la création, la forme. Toutes ont trait à l'art, toutes participent de l'idée de création artistique. Aucune ne suffirait à définir la diteidée – à supposer du reste qu'elle se laisse définir et n'échappe sans cesse aux filets des oiseleurs – pas plus qu'il n'est commode de chiffrer la beauté du corps humain. Son *« utilité »*, autant que celle de l'Antique, est prouvée, dans la mesure où, à partir de cas et d'œuvres, il proclame hautement tout à la fois la complexité et la nécessité de l'art. Parce qu'il refuse de séparer le travail de l'exécution artistique des enjeux poétiques et moraux, les analyses de Pigeaud ont pour le contemporain ce mérite rare : en un temps où la création passe pour une sorte d'activité spécialisée à haute valeur ajoutée, ce livre rend au mot art son ampleur. En ce sens, il est salutaire.



Le « bouclier d'Achille », imaginé par Vleughels et gravé par Cochin

« Refusant de séparer », a-t-on écrit : la méthode de l'auteur tient à ce postulat. Quel que soit l'objet de son étude – récit de la fabrication du bouclier d'Achille selon Homère, *Timée*, hypothèses médicales de Galien, bœufs d'Empédocle ou hippocentaures –, il procède à partir du texte premier, c'est-à-dire du vocabulaire, de la construction des phrases, des difficultés de la traduction, des équivoques de mots dont la signification oscille. Pigeaud fait alors œuvre de philologue, de la façon la plus précise et la plus érudite. Autant prévenir : il y a dans ce livre des passages que goûteront peu ceux qui ont lâché depuis longtemps leur Bailly et leur Gaffiot.

De ces questions de linguiste, il s'élève, par déductions et rapprochements, à des observations d'historien des idées et à des analyses de plus en plus singulières. De la notion de monstre, il glisse, par exemple, vers celle de greffe, vers le problème de la compatibilité des éléments greffés et de leur homogénéité. Le peintre inventeur de centaures et de dragons prend-il des libertés intolérables avec la nature ou la précède-t-il dans ses processus de fabrication d'êtres neufs ? Le *« monstre composite est un problème de l'art et de la physis »* à la fois, énigme que l'imaginaire et les mythes soumettent au savoir hésitant du savant antique – ce qui vérifie, du reste, l'une des hypothèses de l'ouvrage : il est aberrant de dissocier histoire des arts, histoire des sciences et philosophie. Ce point est d'importance, puisqu'il s'agit à nouveau de s'opposer à *la fragmentation des domaines de réflexion que nul désormais n'ose plus remettre en cause.* Un pas encore, le plus risqué, le plus nécessaire : l'analyste parvient à des conclusions plus générales, d'ordre esthétique et éthique. Son réexamen du *Timée* s'achève sur les phrases qui postulent que *« le seul modèle possible, pour le grand art, est celui de Dieu. Ce n'est pas de l'orgueil, ni du délire de la part de l'artiste. C'est la seule façon pour lui de se représenter la création »*. La lecture de l'*Iliade* l'autorise à établir que *« le suprême moment de poésie »* est atteint par le poète parce qu'*« Homère a pu sauver le monde, tout le monde, et les planètes comme la vie et les rumeurs, parce qu'il en fait une œuvre d'art »*. La sentence vaudrait pour les plus grands des peintres. D'autres aussi, dont celles-ci, qui résonnent étrangement aujourd'hui : *« Finalement, ce qui passionne tous ces auteurs, c'est la mise en forme du vivant.* [...] *Les choses sont belles, le monde est beau, quand le Tout se distingue en éléments repérables, nommables et définissables, qui s'articulent entre eux. De la genèse à la forme, c'est toujours la même rêverie. »*

*« Le seul modèle possible, pour le grand art, est celui de Dieu. »*

Il est si tentant d'appliquer ces phrases aux développements de l'art que, de temps en temps, Pigeaud, si incisif d'ordinaire, paraît pécher par retenue excessive. Il serait intéressant de le voir s'éloigner de l'Antiquité, relire les philosophes *modernes de l'esthétique* et considérer les œuvres des artistes contemporains. Dans *L'Art et le vivant*, il ne s'y essaie qu'*in fine*, se référant à Lessing, à Winckelmann – pour lequel il semble nourrir une admiration que l'on peut ne point partager – et à Freud. C'est un peu court, d'autant que les éléments ne manquent pas, qui fourniraient matière à des parallèles incongrus entre Anciens et Modernes. *« A d'autres de continuer, si cela les intéresse »*, lance l'auteur en manière d'épilogue. A lui plutôt de s'y essayer désormais.

**Philippe Dagen**

# Le pessimisme enjoué de Jaccard

*Rédigeant son journal ou traçant les portraits de grands « démoralisés » de la littérature, l'essayiste illustre cette affirmation de Goethe : « Seul l'individuel nous plaît »*

**JOURNAL D'UN HOMME PERDU**
de Roland Jaccard.
Zulma, 256 p., 110 F.

**LE CIMETIÈRE DE LA MORALE**
de Roland Jaccard.
PUF, coll. « Perspectives critiques », 131 p., 78 F.

A le feuilleter distraitement, le *Journal d'un homme perdu*, de Roland Jaccard (titre qui s'inspire intentionnellement du film de Pabst, *Journal d'une fille perdue* et de sa légendaire interprète Louise Brooks), pourrait paraître peu différent des nombreux carnets intimes qui ornent mois après mois les devantures des libraires. Un tiers de drague (souvenirs émus d'une série impressionnante de conquêtes féminines) ; un tiers d'anecdotes prises sur le vif (dîné hier avec X... et Y..., notoriétés parisiennes ; ai vu dans l'après-midi tel nouveau film qui m'a rappelé tel autre film que j'avais vu il y a vingt ans en compagnie d'Agnès ou de Lydia, laquelle, etc.) ; un tiers de considérations moroses sur l'insignifiance de la vie, les livres et les auteurs qui ont su le mieux en témoigner, en tout premier lieu Schopenhauer.

par Clément Rosset

Pourtant ce dernier livre de Jaccard échappe tout à fait à la médiocrité qui est la loi générale de ce genre d'écrits, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, et c'est l'essentiel, Jaccard ne se raconte que par une sorte de désespoir qui le porte à estimer que, toutes choses étant également insignifiantes et sans importance, il n'y a point de gêne à écrire de soi, ce qui est peut-être sans intérêt, mais ne saurait en aucun cas être moins intéressant que le reste des choses du monde – ce qui n'est pas du tout le cas de l'habituel écrit narcissique qui ne s'estime important que dans la mesure où il tient pour importante l'existence du monde en général. En sorte que l'apparent nombrilisme se soutient ici d'une vision pessimiste qui le met à l'abri de tout narcissisme.

Ce n'est pas sans claire conscience de ce fait que Jaccard a inscrit, en exergue à son livre, ce mot de Samuel Johnson : *« Il n'y a rien de petit, quand il s'agit d'un être aussi petit que l'homme. »* Et l'on peut raisonnablement estimer que *« l'impression privée »* est aussi intéressante, sinon davantage, que *« l'impression générale »*, comme le suggère cet autre exergue, celui de Goethe, également inscrit par Jaccard en tête de son ouvrage : *« Seul l'individuel nous plaît : d'où notre goût pour toutes les révélations personnelles, confessions, mémoires, lettres et anecdotes. »*

De plus – et c'est là la seconde des raisons que j'invoquais plus haut –, Jaccard ne se raconte pas vraiment. Il raconte ce qu'il a vu, fait, éprouvé, aimé, pensé, sans souci de se raconter lui, d'esquisser une description de sa personne morale ou psychologique. Cette différence peut sembler un peu mince et subtile. Je crois pourtant qu'il n'en est rien. C'est une chose de parler de soi, c'en est une autre de parler de ce qui vous est arrivé. Il est d'ailleurs évident que cette seconde qualité du livre est immédiatement liée à la première, dont elle est la conséquence obligée. Elle explique aussi l'absence de verbosité, le caractère concis et « dégraissé » de l'écriture, qui rend la lecture du livre aisée et agréable.

Le titre du livre que Roland Jaccard publie simultanément et comme en illustration de son journal, *Le Cimetière de la morale*, pourrait tromper. Car il ne s'agit pas du tout d'une critique de la morale, mais d'un bref passage en revue des démoralisés de toute espèce : pessimistes lucides, lassés de l'existence, suicidaires. Plutôt donc cimetière du « moral », au sens où on le dirait d'un sportif ou d'un penseur optimiste et utopiste. Il s'agit plus précisément d'une série de rencontres fantaisistes et imaginaires avec ou entre des pessimistes de tout poil et de tout genre. *« Sur un point cependant ils s'accordent* – précise Jaccard dans son avant-propos – *: leur refus de l'existence dont jamais ils ne perdent de vue l'horreur. Ils considèrent pour la plupart la procréation comme un crime, la création comme une faute de goût, la société comme une association de malfaiteurs et le suicide comme leur honneur, quand ce n'est pas leur devoir. »*

**LE MAÎTRE SCHOPENHAUER**

On commence, à *tout seigneur tout honneur*, par une rencontre avec Schopenhauer à l'Hôtel d'Angleterre de Francfort, où le philosophe passa les vingt-sept dernières années de sa vie solitaire. Suit une vingtaine de rencontres et de portraits intéressant des personnes « démoralisées » au sens où l'entend Jaccard, dont certaines sont célèbres ou connues (comme Leopardi, Panizza, Lou Andréa Salomé), d'autres beaucoup moins et qui seront autant de découvertes pour la plupart des lecteurs (ainsi ce curieux Alphonse Rabbe, le *« nihiliste de Tarascon »*, et bien d'autres).

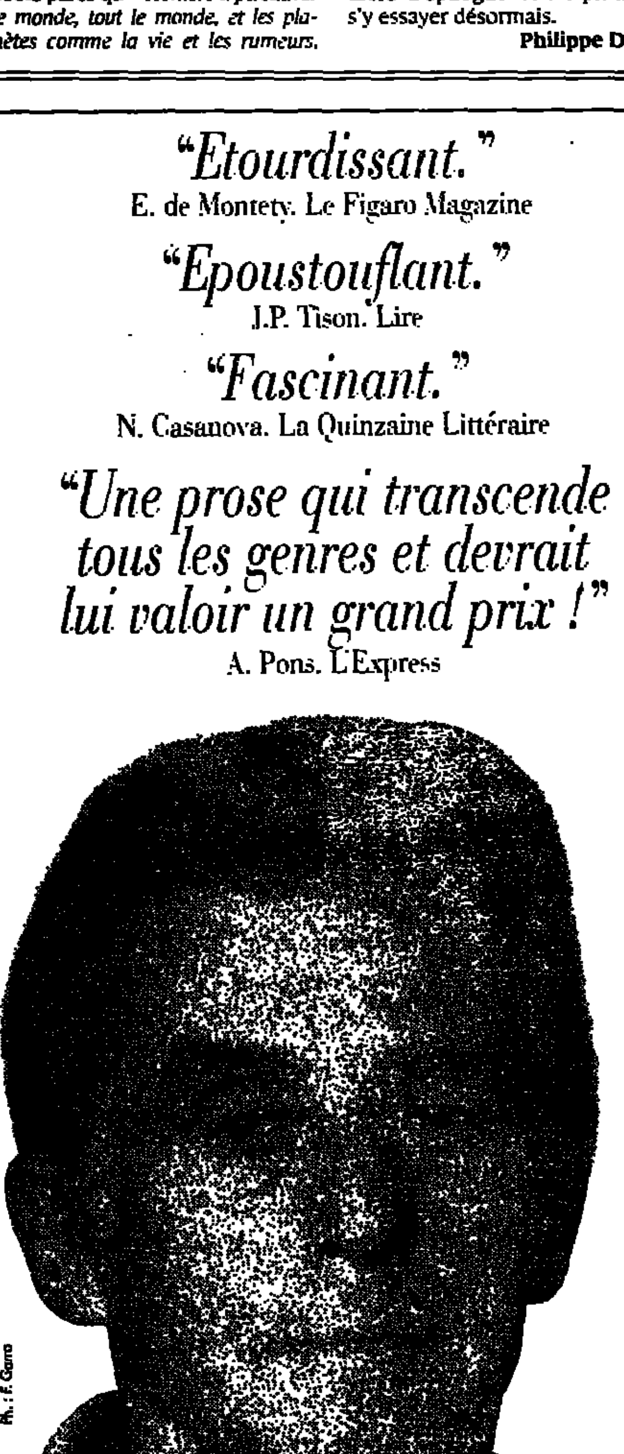
Revenant sur Louise Brooks, éternelle fascination de sa jeunesse, Jaccard raconte l'avoir rencontrée en 1980 – sous promesse d'aide au suicide (*« Apportez-moi un revolver »*, aurait-elle supplié au téléphone). Lors de l'entretien qui s'ensuivit, Louise Brooks aurait cité, les larmes aux yeux, ce vers de Dorothy Parker : *« Auriez-vous l'obligeance de m'indiquer le chemin de l'enfer ? »* Le mot est infiniment savoureux, à la fois dramatique et cocasse (car, après tout, ce n'est pas autrement qu'on s'exprime quand on demande, au café ou au restaurant, l'emplacement exact des toilettes). Mais il me laisse aussi un peu perplexe. S'il est dans la nature du pessimisme de chercher le chemin de l'enfer, c'est que le pessimiste ne s'y trouve pas encore, en enfer, et même qu'il peine à en trouver les entrées. Voilà qui est plutôt rassurant et tendrait à témoigner de l'excellente santé morale du pessimiste, comme le remarque Nietzsche à propos de Schopenhauer, estimant que le pessimiste, qui prétend tout savoir de l'horreur de l'existence, se contente de longer les gouffres mais n'en connaît jamais le fond.

Seuls le connaissent ceux qui y sont effectivement tombés, seuls peuvent en témoigner ceux qui ont réussi à en revenir, tel William Styron qui a raconté sa descente aux enfers dans un livre, *Face aux ténèbres*, au sujet duquel Philippe Sollers a justement écrit : *« Nous ne croyons pas à l'Enfer, nous sommes incapables de l'imaginer, et pourtant il existe, on peut s'y retrouver brusquement au-delà de toute expression. »*. Enfer terrestre, il va sans dire, de la névrose dépressive ; tout comme est terrestre, et seulement terrestre, l'empire du bonheur et de la joie de vivre. *« Avec précision et courage* – poursuit Sollers –, *le grand romancier qu'est William Styron plaide ici à la fois pour une meilleure compréhension de notre prochain abîmé dans l'horreur, et contre le goût du néant qui nous guette tous. »*

**★ De Roland Jaccard, signalons également la parution en poche d'un essai, *Flirt en hiver* (Le Livre de poche, 86 p., 20 F).**

CHRISTIAN GAILLY
sera à la librairie
LES CAHIERS DE COLETTE
à l'occasion de la parution de
BE-BOP
(éditions de Minuit)
le dimanche 15 octobre
à partir de 15 h 30
12, rue Rambuteau
Paris 3e - 42.72.95.06

"Etourdissant."
E. de Montety. Le Figaro Magazine
"Epoustouflant."
J.P. Tison. Lire
"Fascinant."
N. Casanova. La Quinzaine Littéraire
"Une prose qui transcende tous les genres et devrait lui valoir un grand prix !"
A. Pons. L'Express



# Etats de guerre

*De la deuxième guerre mondiale au seuil de la guerre froide, un « dictionnaire critique » offre une synthèse des « années de tourmente ». Un monument éditorial qui est aussi un bonheur d'intelligence et de précision*

**1938-1948**
**LES ANNÉES DE TOURMENTE**
**de Munich à Prague,**
**Dictionnaire critique**
Sous la direction
de Jean-Pierre Azéma
et François Bédarida.
Flammarion, 1 137 p., 395 F.
(jusqu'au 31 décembre).

Cinquante-deux auteurs triés dans la fine fleur mondiale des historiens qui creusent ces *« années de tourmente »*, deux maîtres d'œuvre qui ont pris goût aux grosses entreprises collectives en dirigeant *Vichy et les Français* (1), puis *La France des années noires* (2) : un assemblage si bien martelé ne pouvait être que de bon aloi, et il sera donc de solide usage. Il suit fidèlement le modèle intellectuel et graphique d'un premier volume de ce type, consacré à la Révolution française, que François Furet et Mona Ozouf avaient conduit au succès à l'heure du Bicentenaire (3).

N'aurait-il pas fallu saisir l'occasion de cette récidive pour préciser la notion encore assez alambiquée de « dictionnaire critique » ? Car si l'on admet volontiers qu'il ne peut s'agir ni d'un succédané d'encyclopédie, ni d'un lexique ou d'un répertoire sans chair, les concepteurs balancent toujours entre le souci scientifique et civique de proposer *« des essais tournés vers la recherche et l'interprétation »* et le devoir minimal d'information historique qui privilégiera des *« résumés de connaissances acquises »*.

Le « métier » d'Azéma et de Bédarida a sans aucun doute forcé ce barrage conceptuel. Ils ont bâti un plan et choisi des entrées où les savoirs et la réflexion font bon ménage. On les surprend pourtant à hésiter au chapitre 2, curieusement titré « Economies et idéologies », et qui mêle, par exemple, « keynésianisme » et « cinéma », « prêt-bail » et « national-socialisme ». Partout ailleurs, c'est un bonheur d'intelligence et de précision, avec un solide *editing* qui rend alertes les cinquante-quatre plumes mobilisées : cet énorme livre à six chapitres et cent cinq entrées peut se lire d'une traite. Son découpage chronologique est inédit, mais il ne devrait pas surprendre, tant il est dans le droit-fil de l'historiographie de pointe, qui, depuis vingt ans, tente de maîtriser l'analyse de la catastrophe paroxystique du XXe siècle en suivant son amont, quand tout se noua dans la honte de Munich, et son aval, avec la fièvre des reconstructions, le face-à-face des deux Grands vainqueurs et l'annonce de la guerre froide jusqu'au coup de Prague. Sur cette décennie fatale qui engagea si rudement notre présent, cliniquement circonscrite par leur regard d'historiens, ils peuvent faire jouer à plein les meilleures hypothèses de travail et valider les paradigmes éprouvés, *« la dialectique de l'événement et de la durée, la démarche comparative, les vertus de l'historiographie »*.

**NOUVELLES THÉMATIQUES**

Pour assurer cette ambition problématique, plusieurs rassemblements thématiques s'imposaient. Certains sont sans surprise, comme celui des « Lieux et événements », où défilent, sur une ligne Munich-Auschwitz-Prague, des notices précises à propos des batailles (d'Angleterre, de Pearl Harbor, de Stalingrad ou de Normandie), des destructions et massacres (Dresde, Varsovie ou Sétif) et des points chauds qui ne sont pas près de refroidir, en actes ou en mémoire (Jérusalem, Nuremberg).

D'autres synthétisent en taillant dans le plus neuf, comme celui intitulé « La violence et la guerre », qui décline toutes les catégories du conflit et met l'accent sur ses « inventions », guerre subversive, aérienne, nucléaire, froide, de propagande, des nerfs ou de libération anticoloniale ; ou comme le sous-ensemble sur les économies, si souvent négligées et dont la nouvelle gestion scella pour longtemps la domination américaine et la force des Etats providence. D'autres, enfin, sont si bien étayés par la recherche et restent si présents dans l'actualité que leur traitement donne sans peine, mais avec grand mérite, dans l'excellence tout court : on n'oubliera pas, en particulier, ces « Controverses et enjeux de mémoire » où s'alignent de parfaites synthèses sur l'image et le travail de deuil depuis 1945 à propos du stalinisme, du totalitarisme, de Katyn ou d'Hiroshima, de Vichy, des camps, de la Shoah. On pourrait, par contre, discuter l'ambition fédérative du chapitre titré sous le vocable si disputé et, en l'espèce, assez anachronique de « Géopolitiques ». Celui-ci rend certes assez bien compte des desseins des vainqueurs qui trônent à Yalta. Il permet à la rigueur de lire correctement les espoirs nationaux et révolutionnaires que la guerre a nourris chez tant d'opprimés d'Asie ou d'Afrique. Mais il est moins opératoire à propos des pays neutres (l'Espagne, la Suisse) et de tous les autres Etats européens, sortis si épuisés de la tourmente qu'ils rentrent dans le rang (c'est le cas de la France et de la Grande-Bretagne) ou qu'ils sont incapables de résister à la pression communiste (l'Europe centrale et balkanique, que nous redécouvrons aujourd'hui, méritait sur ce point d'être mieux évoquée). On disputerait volontiers aussi sur la notion d'« acteurs » qui ramasse la quatrième partie du livre. Les grands hommes d'Etat et les grands capitaines (Nimitz compris) y ont leur place bien dessinée. Les acteurs collectifs aussi, clairement désignés par leurs actes (collaborateurs, pacifistes ou communistes, SS ou partisans) et leurs souffrances (déportés, prisonniers, personnes déplacées). Et pourtant la notion d'acteurs de cette décennie se brouille quand il s'agit de la rendre opératoire à propos des peuples occupés et de tous les civils en attente, victimes non engagées, attentistes ou serrant les dents.

Le seul reproche qu'on fera donc à ce travail est là : il ne prend pas assez en compte – et ses directeurs en conviennent d'ailleurs honnêtement – ce que les historiens allemands nomment l'*Alltagsgeschichte*, cette histoire du quotidien qui est aujourd'hui une vraie promesse de la recherche et un domaine de réflexion civique de première importance. On attendait plus de Dupont-Durand, plus de rutabagas aqueux et d'espoirs piétinés, plus d'humbles attentismes, plus d'humanité moyenne malgré tout assumée au cœur du cataclysme. Ce n'est pas un hasard si la vie et la ferveur culturelle – était-ce un refuge ? une compensation ? un ersatz de revanche ? – sont assez négligées dans l'économie du livre, à l'exception du cinéma, et si n'est pas prise à bras le corps l'analyse de la *« résistance civile »*, mise en valeur par Jacques Sémelin (4), ou de *« l'accommodation »* à l'occupant, récemment promue par Philippe Burrin (5). Il est vrai que ce sont des domaines « civils » dont l'histoire aborde tout juste l'exploration. Mais pourquoi ne pas le signaler plus attentivement ?

Cette réserve, il va de soi, n'obère en rien la masse et la force du savoir et de la réflexion que Bédarida et Azéma mettent à la portée de chacun dans ce livre vaillamment synthétique, qui pose les bonnes questions et scrute avec acuité *« la violence prométhéenne des années de tourmente »*.

**Jean-Pierre Rioux**

(1) Fayard, 1992.
(2) Seuil, 1993.
(3) *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, 1988.
(4) *Sans armes face à Hitler : la résistance civile (1939-1943)*, Payot, 1989.
(5) *La France à l'heure allemande (1940-1944)*, Seuil.


CAGNAT

Ça fait peur
d'écrire.
Y'a des trucs
comme ça qui me
font peur.
*Marguerite Duras*
C'est tout
Editions P.O.L, 50 francs

Savez-vous qui a organisé un coup d'état à 15 ans ½ ?
HISTOIRE DE LA FRANCE
D. RIVIÈRE
HACHETTE Education
FAIRE LE POINT-RÉFÉRENCE:
Pour réviser, vérifier... ou satisfaire sa curiosité.

YING CHEN
L'INGRATITUDE
POUR EN FINIR AVEC L'AMOUR MATERNEL
ACTES SUD

# Pendant l'Occupation,

*Deux journalistes ont longuement enquêté par les historiens : l'attitude des patrons*

**LES PATRONS SOUS L'OCCUPATION**
de Renaud de Rochebrune
et Jean-Claude Hazera.
Ed. Odile Jacob, 874 p., 195 F.

Quel est le devoir d'un patron lorsque l'Etat prône la collaboration avec un ennemi, l'Allemagne nazie, qui occupe tout ou partie du territoire national ? Continuer le business comme si de rien n'était, même si cela peut conduire à faire des affaires avec l'occupant ? Refuser toute compromission, au risque de saborder l'entreprise et de condamner son personnel au chômage, voire à la déportation par le biais du Service du travail obligatoire ? Parce que la réponse à cette question n'est pas évidente, Renaud de Rochebrune et Jean-Claude Hazera, journalistes, ont écrit un livre de près de neuf cents pages sur un sujet étrangement négligé par les historiens professionnels : l'attitude des patrons sous l'Occupation. Que ressort-il de cet admirable travail de bénédictin sur des dizaines d'entretiens, sur des milliers de pages d'archives, dont beaucoup sont inédites, dénombrant une multitude de « cas » ? *« Ni plus ni moins patriotes que la plupart de leurs contemporains si l'on en juge au vu des comportements individuels apparents, les patrons des années 40 ont agi pour l'essentiel en phase avec la sensibilité dominante de l'époque »*, concluent les auteurs. Pouvait-on attendre davantage des chefs d'entreprise ? Après tout, ils font partie de ce qu'il est convenu d'appeler l'élite sociale. Et quand il s'agit de vanter les mérites du capitalisme, ils ne sont pas les derniers à se rengorger de l'improbable concept d'« entreprise citoyenne », pour reprendre une expression qui court aujourd'hui les clubs et les salons. Eh bien, il apparaît que, dans cette épreuve de vérité que constitue l'Occupation, le gestionnaire l'a emporté le plus souvent sur le citoyen. Mais qui s'étonnera vraiment que les écoles de commerce et la pratique des affaires préparent davantage au réalisme qu'à l'héroïsme ?

Même un minimum de sens moral semble avoir été souvent absent. Implacables lois du marché. Prendre une attitude un peu moins ignoble que le concurrent, c'est risquer de perdre des affaires... Les patrons furent donc coupables, parce que responsables.

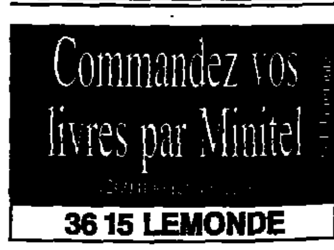
Trouvera-t-on dans le contexte historique des « circonstances atténuantes » pour ce déficit moral qui paraît généralisé ? Au prix du massacre de cent mille Français morts sur le champ de bataille, la France a perdu la guerre et doit subir la loi du vainqueur, avec ou sans Pétain. Eût-il été indécent de rappeler qu'un million et demi de prisonniers de guerre constituaient autant d'otages aux mains de l'Allemagne nazie, et que non seulement l'Etat mais pratiquement chaque famille étaient concernés par le chantage de l'ennemi ?

**GESTION « RUSÉE »**

En tout état de cause, Hitler – que l'on nous dit ici *« capable de faire passer les exigences de la guerre qui continue avant ses envies profondes »* (sic) – se laisse convaincre par ses sbires que le pillage serait moins rentable qu'une mise en tutelle de l'économie française. Il paraît qu'il s'agit là d'une gestion *« rusée »* ! De leur côté, les planistes amateurs qui s'agitent à Vichy sont au moins d'accord avec les patrons sur ce constat : il faut faire tourner la machine ; le sabotage, la fuite en avant dans l'inflation sont aussi impensables que le transfert du gouvernement de l'autre côté de la Méditerranée ou de la Manche. D'où la « collaboration économique », qui serait issue, selon les auteurs, d'une sorte de *« pacte colonial »*. Il n'est pas sûr que ce concept soit le plus approprié à la situation.

Qu'en pensait la classe ouvrière ? La « grande muette », c'est elle. L'attitude des chefs d'entreprise est, à juste titre, qualifiée de *« déterminante pour infléchir dans un sens ou dans un autre la position d'une entreprise dans une situation cruciale comme celle de l'Occupation »*. Pourtant, même un patron de droit divin ne peut « produire » tout seul. A la page 783, il est rappelé que *L'Humanité* du 1er juillet 1940, pour clandestine qu'elle fût, lançait cet appel : *« Les ouvriers ne demandent qu'à travailler ; ils attendent qu'on ouvre les usines, qu'on leur donne de l'ouvrage. Il ne s'agit pas de bavarder sur la remise au travail, il faut agir vite. Il faut obliger les patrons à ouvrir leurs entreprises. »* Même en tenant compte des circonstances, ne pourrait-on penser que le journal du Parti communiste reflétait ici un sentiment populaire, au moins dans les premiers mois de l'épreuve ? Comment eût été accueilli à cette époque un lock-out général pour cause de « patriotisme » ? Même si les ouvriers ont souvent traîné les pieds, il n'y a pas eu, d'après ce que nous en disent les auteurs, d'opposition franche à la collaboration dans la grande généralité des cas. Qui oserait porter ici un jugement ?

Le contexte, c'est encore les énormes indemnités d'occupation imposées par l'Etat hitlérien. Rochebrune et Hazera, reprenant les calculs de Sauvy, les estiment à 30 % de la production française. On manque ici de point de comparaison avec les autres pays occupés, et, pour tout dire, d'une véritable analyse macro-économique de l'Occupation, l'annexe de douze pages que les auteurs lui consacrent n'en pouvant être qu'une ébauche.






# L'honneur des poètes

*Deux essais sur la littérature pendant l'Occupation analysent l'attitude des écrivains français. Il y eut les éructants, les silencieux, les distraits... Les poètes furent les plus dignes*

**LA LITTÉRATURE DE LA DÉFAITE ET DE LA COLLABORATION**
de Gérard Loiseaux.
*Fayard, 640 p., 190 F.*

**LA LITTÉRATURE OCCUPÉE**
de Francine de Martinoir.
Hatier, coll. « Brèves-Littérature », 312 p., 148 F.

Il n'y a plus de conversation littéraire en France, sans au moins une empoignade sur le comportement de nos écrivains sous la botte nazie : *« Et Untel, en 41 ? Et tel autre en 42, pas mal non plus ! – Et le voyage à Weimar, qui devine-t-on au deuxième plan des photographies, hein ? »*... Quand finira donc la bisbille franco-française vieille de cinquante ans sur qui a écrit quoi et quand, « pendant » les Allemands ? Pronostic : pas de sitôt. Voyez la Révolution de 1789. La célébration du bicentenaire a commencé par l'hymne de rigueur aux droits de l'homme ; elle s'est achevée en dénonciation chouanne de la Terreur. L'Histoire n'est jamais fixée, ni les opinions sur elle : c'est leur fierté commune.

Le phénomène s'exagère quand les placards de la mémoire ont recélé trop de cadavres. L'affaire Dreyfus a gâché un siècle de dîners bourgeois. Le même rabâchage menace, s'agissant de la collaboration, jamais regardée en face. Tantôt le débat glisse vers les excès comparés de la chasse aux résistants et de l'« épuration » ; tantôt revient la dissert' sur : le talent est-il une excuse ? Oiseuses diversions. Déjà la tentation stalinienne des intellectuels d'Occident est l'occasion d'éplucher les revirements des uns et des autres (après le livre de Furet, voici *La Fin de l'innocence*, de Stephen Koch, Grasset).

Pour ce qui est de la collaboration avec les nazis, un consensus s'est établi depuis une dizaine d'années pour réparer deux « oublis » : le rôle de Vichy dans l'extermination, et l'intermède pétainiste de certaines carrières. Henry Rousso a étudié pour elles-mêmes ces sautes révélatrices de curiosité.

Cet automne, l'intérêt se porte de nouveau sur l'attitude des écrivains occupés. Au moins deux livres enrichissent nos regards sur eux, en se complétant l'un l'autre. Les spécialistes connaissaient la thèse de Gérard Loiseaux parue en 1984. L'ouvrage était difficilement trouvable. Le voici accessible au grand public, et enrichi. A ranger auprès des classiques de la question : Pascal Fouché (Bibliothèque de littérature française contemporaine), Rita Thalmann (Fayard), Philippe Burrin (Seuil).

Le principal mérite de Gérard Loiseaux est d'échapper au grabuge hexagonal en demandant aux archives allemandes ce que le national-socialisme attendait ou redoutait de nos auteurs, en quoi ces derniers l'ont comblé ou déçu. Le Reich espérait moins séduire notre intelligentsia que venger sa propre perte d'influence, liée selon lui à son manque de colonies, et que devrait compenser une purification de la race.

Le regain d'attention des années 70 pour nos écrivains fourvoyés était plus polémique et affectif qu'éclairant, comme déjà vers 1950, quand les « hussards » « réinventèrent » Morand, Jouhandeau, Chardonne. Un retour aux textes s'imposait, en particulier avec le regard des occupants tel que le révèlent certains rapports (sur l'*antisémitisme* de Céline, par exemple), ou *Phénix ou cendres*, du responsable de l'Office allemand de littérature, Payr. Les vainqueurs de juin 40 avaient des vues organisées sur celles de nos célébrités d'alors qui pourraient servir la cause d'une Europe hitlérienne. Le texte de Payr analysé ligne à ligne par Loiseaux confirme l'importance du thème de la décadence française dans les vocations collaborationnistes. Maurras, Drieu, Fabre-Luce, Montherlant, rivalisent de mépris pour ce que seraient nos relâchements. Les Allemands apprécient ces condamnations masochistes, et ils en attendent un effet de repoussoir pour leur croisade de purification.

On pourrait classer nos auteurs obsédés de décadence selon qu'ils cherchent des remèdes, notamment dans l'assainissement radical de nos tares latines et « sémites » (Brasillach, Drieu), ou qu'ils s'en tiennent à retourner voluptueusement la plume dans la plaie (Céline, Rebatet).

Autre aspect de ce travail riche en citations et documents peu connus : *un démenti* aux insinuations selon lesquelles la littérature *résistante n'aurait guère inquiété* l'occupant. Elle le dérangeait bel et bien. Il lui accordait un rôle décisif dans le retournement de l'opinion à partir de 1942.

Dans *Littérature occupée*, Francine de Martinoir parvient aux mêmes conclusions quant aux écrits résistants, *dont le révisionnisme* rampant des nouvelles droites a minimisé *les mérites littéraires et* l'incidence.

Quoique *universitaire, elle aussi*, l'essayiste s'abandonne ici à la subjectivité *recommandée par* Michel Chaillou aux invités de sa collection « Brèves ». Elle avait sept ans à la débâcle, et c'est avec les souvenirs de cet âge-là qu'elle passe en revue les ténors de nos lettres sous la botte. Sa galerie de portraits ouvertement passionnée rappelle un peu celle de Pierre Hebey dans sa revue des auteurs NRF (1), injustement ignorée des bibliographies de Loiseaux et de Martinoir.

**PENSER L'ÉPOQUE**

Les plus bourgeois et chenus réagissent en 1940 avec un mélange de dandysme et d'horreur du désordre (Valéry, Claudel, Martin du Gard). Seuls quelques-uns vont jusqu'à voir un poète en Hitler (Fabre-Luce). La plupart entendent ne pas se laisser distraire des « seules choses sérieuses », leur art. Si Gide ne comprend pas grand-chose aux enjeux de la guerre, ni Giraudoux, ni Aymé, ni Léautaud, c'est peut-être, résume bien Francine de Martinoir, qu'ils manquent de toute vision politique d'ensemble. Il y a des moments où penser l'époque ne peut pas nuire à un romancier. Il arrive même que cela aide à se bien conduire.

Le culte de la force exalté par les plus éructants – Céline, Rebatet, Drieu – semble venir d'un même défaut d'image paternelle, de certaines faiblesses sexuelles. Est-ce une excuse ? L'auteur s'attache à comprendre les silencieux de la période, les exilés de l'intérieur : Colette, Leiris, Queneau, Bataille. Elle leur tient d'autant moins rigueur de leur peu d'engagement que leurs œuvres lui paraissent plus novatrices que le stylisme en grisaille d'un Chardonne. Viennent enfin les lucides, les rares qui s'imposent de ne pas publier (Guéhenno, Chamson, Guilloux), ceux qui répondent tardivement à l'appel (Malraux), ceux pour qui l'œuvre à faire est tout (Sartre), les authentiques résistants (Mauriac, Camus, Vailland), les rebelles aux itinéraires inattendus (Bernanos).

La seconde leçon que Francine de Martinoir tire de son panorama, avec le rappel qu'un peu de sens politique permet de voir les périls, c'est l'évidence souvent négligée que les poètes comme Aragon, Seghers, Daumal, Vercors, Emmanuel, Michaux, Char, Eluard, Max Jacob, Desnos, ont mieux senti que les prosateurs en quoi l'hitlérisme menaçait de mort leur écriture même, et appelait à une insurrection globale. Les poètes n'ont pas seulement sauvé l'honneur. Ils ont permis de dépasser le vieil art littéraire qui s'était accommodé de la barbarie.

**Bertrand Poirot-Delpech**

(1) *La Nouvelle Revue française des années sombres, juin 1940-juin 1941 : des intellectuels à la dérive* (Gallimard, 1992)

★ *Signalons* **également la publication de lettres adressées à Charles Maurras par nombre de littérateurs, des années 1900 à l'après-guerre de 1945 ; missives de circonstances, anecdotiques pour la plupart, mais qui attestent la banalisation de l'antisémitisme, y compris lors du procès du « nationaliste intégral », puisque ce grief peu contestable ne fut pas retenu par l'accusation (*Cher maître... Lettres à Charles Maurras*, édition établie par Pierre-Jean Deschodt, éd. Christian de Bartillat, 624 p., 165 F.)**

★ **La revue *Europe* (août-septembre, N° 796-797) consacre un dossier aux « Écrivains et la guerre : 1945-1995 ».**

# les affaires continuent...

*sur un sujet étrangement négligé français face à l'occupant nazi*

Les transferts d'un pays à l'autre, surtout s'ils sont massifs, recèlent bien des pièges, les économistes le savent bien. Il est évident, en tout cas, qu'un tel tribut obligeait tout un chacun à la collaboration. Après avoir décrété impossible toute typologie des entreprises collaboratrices, nos deux infatigables enquêteurs, dans un style parfois alambiqué qui exige du lecteur beaucoup d'attention, s'escriment à distinguer entre collaboration directe et indirecte, volontaire et sous contrainte, avec les armées ou avec les entreprises allemandes. Pourtant, et les auteurs en conviendraient volontiers, la livraison de la moindre paire de chaussettes en Allemagne n'était pas innocente, puisqu'elle permettait de libérer autant de travail allemand qui pouvait alors être consacré à l'effort de guerre. A la Libération, on s'essaiera aussi à ces distinguos hasardeux. L'épuration des patrons, selon les auteurs, qui contredisent la légende de l'impunité, *« ne fut pas, loin de là, inexistante, et d'autre part ne fut pas*, in fine, *bien sévère »*. On apprend pourtant qu'ils furent des milliers à fréquenter les cours de justice en tant qu'*« économiques »*, qu'ils furent des dizaines de milliers à devoir négocier avec les services fiscaux pour tenter de limiter des *« redressements »* autoritaires et des amendes pour surprofits de collaboration...

Les nombreuses entreprises qui se sont déclarées *« résistantes »* à la Libération pour échapper à la vindicte ou pour être prioritaires sur les listes d'approvisionnement sont, elles aussi, difficiles à classer en catégories. Entre le chef d'entreprise qui, par son refus de collaborer, risque sa vie et celle de ses employés – de quel droit, celle de ses employés ? – et celui qui prétend au titre de résistant parce qu'il jure seulement n'avoir point collaboré, il y a d'innombrables situations intermédiaires. Réputé *« collaborateur »* ou *« résistant »*, chacun est finalement renvoyé devant sa conscience, la justice des hommes étant peu faite pour pénétrer dans le for intérieur, surtout si elle prétend à la purification.

**« ARYANISATION »**

Le meilleur de l'ouvrage, qui aurait mérité un livre à lui tout seul, est constitué par les deux chapitres consacrés à l'« aryanisation ». Le cœur se soulève à la lecture de tant de preuves de lâcheté et de cupidité. Ici, on prend conscience des conséquences charnelles de la honteuse législation antisémite. Quelque soixante-dix mille familles françaises auraient participé plus ou moins directement à la confiscation des biens de leurs compatriotes portant l'étoile jaune.

Ces gros et petits profiteurs du malheur juif avaient si bonne conscience que, lorsque le vent commença à tourner, ils eurent le projet de former une association pour défendre leurs « droits acquis ». *« Les commerçants français, acquéreurs de bien israélites*, peut-on lire dans une motion datant de la dernière année de l'Occupation, *ne spéculaient pas sur la victoire de l'Allemagne. Ce motif coupable n'était nullement celui de la majorité des acheteurs, pour la plupart veuves de guerre, femmes de prisonniers, prisonniers libérés et évadés, anciens combattants sinistrés, évacués d'Alsace-Lorraine... »* L'aryanisation était, en fait, bien utile pour éliminer un concurrent, arrondir son fonds de commerce, voler une clientèle, se procurer des stocks ou des locaux à bas prix, etc. Parfois, précisent les auteurs, on réclamait la confiscation de magasins juifs pour récupérer seulement une paire de chaussures ou un manteau laissés en réparation dans un magasin fermé à cause des événements...

L'administration est complice de cet affreux brigandage légal. *« Après avoir compulsé des milliers de notes ou de rapports, entendu quelques dizaines de témoignages*, écrivent Rochebrune et Hazera, *on ne peut qu'être abasourdi, et choqué, par ce qu'on a découvert. Ou plus exactement par ce qu'on n'a pas découvert. Nulle part, en effet, n'émerge la plus petite trace d'humanité, la moindre marque de respect ou simplement de considération des serviteurs de l'Etat pour les hommes dont on a manipulé le destin entre 1940 et 1944 en appliquant, comme si leur légitimité ne méritait même pas interrogation, les lois économiques antijuives. »* Bien au contraire, les agents de l'Etat chargés de l'aryanisation auraient tenu, aux yeux de l'occupant, à faire du zèle et à démontrer leur professionnalisme...

Dans cette atroce tragédie, on patauge entre Shakespeare et Courteline. Shylock est aux prises avec Barbemolle et Landhouille avant d'être embarqué pour les camps de la mort. *« Aucun Schindler français n'a été découvert »*, remarquent les auteurs. Il n'y aurait donc pas eu, ici, un seul juste pour sauver Sodome de la vengeance divine. Et pourtant l'économie française s'en est, cette fois, relativement bien sortie. L'Histoire n'est pas seulement injuste. Elle est tissée de cruauté quand il s'agit de survivre.

**Philippe Simonnot**

L'histoire de France en Pluriel

*Les lectures nécessaires*

## Dernières livraisons

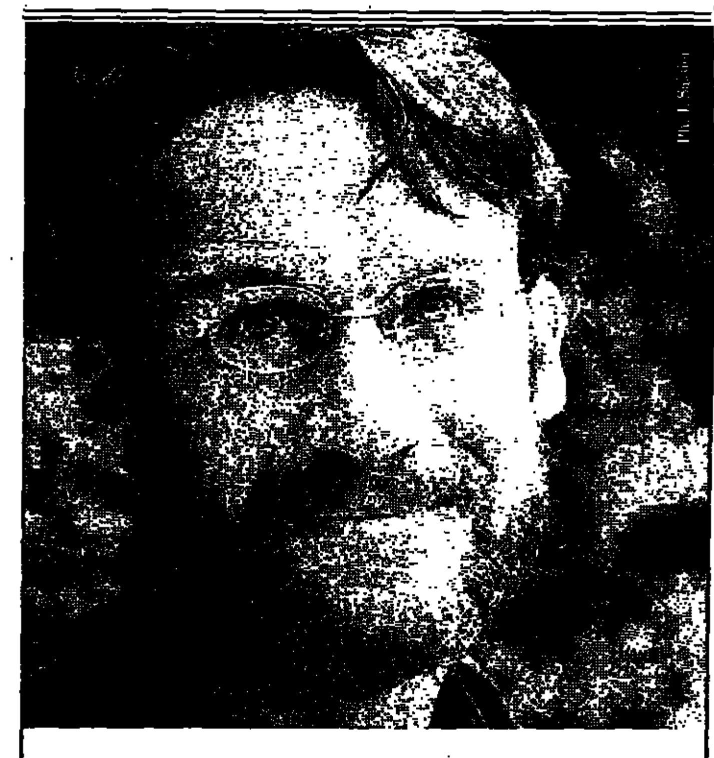
### HISTOIRE

**LES TEMPS DE LA GUERRE FROIDE**, de Pierre Grosser
Pour Pierre Grosser, bien loin de n'être qu'une conséquence du deuxième conflit mondial, la guerre froide *« s'inscrit dans le prolongement de la question sociale, produite par le capitalisme industriel du XIX^e siècle »*. Cette étude minutieuse s'appuie sur les conclusions disponibles depuis l'ouverture des archives soviétiques, et, de façon plus fragmentaire, chinoises, et sur des études critiques en grande majorité postérieures à 1985 (soit après l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir en URSS). Une chronologie et une importante bibliographie en fin de volume seront également d'une aide précieuse (éd. Complexe, 480 p., 159 F).

**DICTIONNAIRE DES BIOGRAPHIES vol. 4 Le monde moderne (v. 1480-1815)** de Jean Bérenger, Jean-Maurice Bizière et Bernard Vincent
Avec ce nouveau volume s'achève la série des six dictionnaires de biographies entreprise à partir de 1992 sous la direction de Jean-Maurice Bizière. On s'étonnera d'abord de la césure spatiale opérée pour les seuls Temps modernes. Pour surprenant qu'il soit, ce parti pris a quelques avantages : l'éviction des figures nationales libère une large place consacrée souvent aux artistes et savants. Plus largement se pose le problème des équilibres variables d'un tome à l'autre – certains plus politiques dans leur choix, d'autres plus culturels. La documentation, fort estimable, comme la rigueur des notices, ne sont pas en cause. Mais le maître d'œuvre a peut-être laissé trop de latitude aux différents contributeurs pour que le projet d'ensemble n'en pâtisse pas... (Armand Colin, 256 p., 98 F).

### SOCIOLOGIE POLITIQUE

***MYTHES, SAVOIRS ET DÉCISIONS POLITIQUES***
de François Lacasse
L'auteur a une double casquette : *haut fonctionnaire international* et professeur à l'université de Québec. Ce qui donne du prix à ces observations fondées sur des cas concrets. Après des études de situation telles que l'interdiction de la publicité pour le tabac et ses effets médiocres, les politiques régionales qui ont souvent pour effet de transférer des revenus des pauvres des régions riches vers des riches des régions pauvres, le langage convenu des administrations qui masque une tout autre action que celle qui est affirmée,... l'auteur note que le fossé se creuse entre l'expertise et le mythe. François Lacasse aurait tout de même dû insister sur le fait que le mythe a souvent des racines culturelles si profondes qu'on ne peut le faire disparaître d'une pichenette (PUF, 278 p., 188 F).



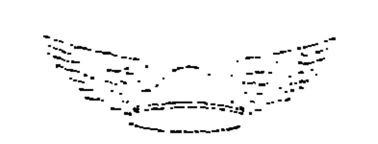
ANDREÏ
MAKINE

Le testament français

ROMAN

"Le Testament français est un livre rare. Lisez-le vite, vous me remercierez."
EDMONDE CHARLES-ROUX - LE PROVENÇAL

"Une surperbe réussite... Un très grand pouvoir d'émotion et la liberté que seul le sens poétique accorde à l'écrivain."
HECTOR BIANCIOTTI - LE MONDE



MERCVRE DE FRANCE

# Maïa Plissetskaïa, rebelle du Bolchoï

**Publiant son autobiographie, la ballerine raconte sa vérité. Les raisons qui l'ont amenée, fille d'un « ennemi du peuple », à devenir une dissidente de l'intérieur. Sa résistance au régime honni qui l'a toujours ramenée dans son « pays »... le Bolchoï**



ISABELLE WATERNAUX pour « Le Monde »

Rien d'une diva, mais quelle belle femme, cette Maïa Plissetskaïa ! Des bottines noires lacées haut, un chemisier également noir porté flottant sur un pantalon d'assez grosse toile. Taille 36, pas plus. Pas pour autant maigre ou desséchée. Bientôt soixante-dix ans. Dans quelques jours, elle dansera à Chaillot un ballet de Béjart : dans *Kurozuka*, inspiré d'une légende japonaise, elle incarne une femme-araignée qui dévore les jeunes gens ! En l'occurrence, l'étoile Patrick Dupond. Elle a toujours eu de l'appétit. Elle vient d'arriver de Madrid, sans même passer par son hôtel. Boulevard Pasteur, à Paris, elle vous accueille, silencieuse, chez Lily Denis, la traductrice de son livre *Moi, Maïa Plissetskaïa*. Confessions égotistes d'une enfant gâtée, d'une reine du Bolchoï qui aurait bénéficié de privilèges très peu communistes ? Tout le contraire.

Le livre est le cri d'une ballerine de combat. Elle a dû défendre, bec et ongles, contre le stalinisme, son droit à exister, à faire reconnaître son talent. Le père de Maïa Plissetskaïa, consul général et directeur des Charbonnages du Spitzberg, membre du Parti, communiste sincère, devient du jour au lendemain un « ennemi du peuple ». Il est fusillé par la Tchéka le 7 janvier 1938, et sa femme, Rakhil, ancienne actrice du cinéma muet, déportée en Sibérie avec un enfant en bas âge. Recueillie par sa tante Mita, ballerine au Bolchoï, Maïa Plissetskaïa échappe à l'orphelinat et peut ainsi continuer à étudier le ballet. Surveillance sans relâche du KGB, vexations et brimades sont son lot quotidien. Dès qu'elle intègre le Bolchoï, elle est interdite de tournées : aucune chance n'est donnée à Maïa Plissetskaïa de passer à l'Ouest.

On s'attendait à rencontrer une prima donna cosmopolite. Elle ne parle que le russe. Assise, penchée en avant, elle attend les questions. Son nez aquilin parfait souligne un menton affirmé. Un grain de beauté, appuyé à sa lèvre supérieure gauche, donne à sa bouche un air exotique. Le succès de son livre en Russie ? : *« En huit mois, mon livre a fait l'objet de trois réimpressions. Il est aujourd'hui épuisé. Les critiques ont été très bonnes. Et je reçois des lettres de partout, de l'Oural à Montréal »*, dit-elle en écartant les bras en compas. Maurice Béjart ? *« Il est incroyablement fécond. Il règle extrêmement vite, sans tirer en longueur. Ce n'est pas un homme du doute. »* Question/réponse : précise, professionnelle. Vous abordez la mort du père, la perte de sa position sociale ? Son élocution se précipite. On se retrouve basculé dans le livre, dans cette manière d'écrire, crue, directe, charriant les noms de ceux qui la persécutèrent, à commencer par Iouri Grigorovitch, l'homme tout-puissant du Bolchoï, de ceux, rares, qui lui ouvrirent quelques portes. *« Mon père était un vrai communiste. Il vivait avec un salaire très bas. Entre lui et ma tante, une artiste, il n'y avait pas de différence dans la manière de vivre. »* Elle vous prend à parti, comme elle le fait si bien avec son lecteur, s'interrompt, découragée : *« Pour comprendre, il faut avoir vécu en Union soviétique. Avoir appris à vivre en oubliant que « pourquoi ? » existe. »* Ses yeux gris regardent au-delà de vous. Il n'y a pas que la distance de la langue à vous séparer d'elle. Il y a les *« 60 millions de morts de Staline. Beaucoup plus selon moi. Chaque famille connaissait un cas identique au nôtre. Dès Khrouchtchev, nous avons su que mon père avait été fusillé, que la mention « dix ans de camp sans correspondance » n'était qu'un code qui indiquait la mort et entraînait l'arrestation des proches. Mon père a été réhabilité en 1989 »*, dit-elle. Plus qu'un témoignage supplémentaire, encore un, le livre de Plissetskaïa – après avoir renvoyé deux ou trois nègres, elle a tenu à écrire elle-même « sa » vérité – est un essai pour comprendre ce qui a fait d'elle un être de résistance, quand tant de ses compatriotes, de ses compagnons au Bolchoï, baissant les bras, muselés, ont été détruits. Comprendre pourquoi elle n'est pas restée en Occident quand, enfin, un visa lui est délivré en 1959 pour une tournée aux Etats-Unis. Pourquoi est-elle toujours rentrée à Moscou ?

La question, sempiternelle, l'exaspère. Le livre donne pourtant l'impression d'avoir été écrit pour y voir clair dans ce besoin de revenir sur la terre natale, malgré le régime honni, les bagarres incessantes avec le pouvoir, avec les ministres de la culture. Dans son pays, elle est l'étoile qui danse devant les chefs d'État du monde entier, qu'on veut voir aux soirées des ambassades, qui fréquente le milieu intellectuel et artistique moscovite, rencontre Gérard Philipe, Georges Sadoul et Aragon chez Lili Brik, la sœur d'Elsa Triolet, muse du poète Maïakovski : *« Au nom du « dégel », comme le dit la ritournelle des Occidentaux, la direction du Bolchoï m'a laissée danser, car toutes les bonnes ballerines étaient parties. Ou presque. Elle n'avait aucune envie de me distribuer, mais il fallait montrer qu'on était toujours le premier ballet de la planète ! »* A l'étranger, elle est celle que tout le monde veut admirer.

C'est dans ce rapport de forces dangereux avec le régime qu'elle s'est forgée, qu'elle est devenue « Moi, Maïa Plissetskaïa », qu'elle manœuvre, tempête, bluffe et gagne parfois. Si elle s'était trouvée dans la situation de Noureev, assuré à vingt ans de ne plus jamais ressortir d'URSS, elle aurait, comme lui, déserté. Autre raison de sa « fidélité » à Moscou : le compositeur Rodion Chtchédrine. Il est son compagnon depuis 1958, depuis qu'il l'a vue triompher dans *Spartacus* : *« Chaque tournée, même la plus attrayante, lui pesait. Il était rivé à la culture russe, à la Russie, à son histoire, à ses usages par des fils invisibles, mais des fils d'acier. Il n'était pas simple de lui arracher la Russie. Le moindre camouflet envoyé à son pays lui retentissait au fond du cœur »*, écrit-elle. *« Sans lui, je me serais rendue depuis longtemps. J'aurais été piétinée dans la boue. »* Chtchédrine et Plissetskaïa quittent la Russie quand Gorbatchev est encore au pouvoir. Ils craignent un coup d'État militaire contre la perestroïka qui, cette fois-ci, les enfermerait jusqu'à la fin de leurs jours. Ils habitent Munich. Chtchédrine a reçu un visa pour cinq ans. Après ? Ils ne savent pas.

En 1959, les Américains, éblouis, la comparent à Callas. Bob Kennedy tombe sous le charme de cette dissidente de l'intérieur : *« Qu'est-ce que ce fut ? Je me le demande encore aujourd'hui (...). Un flirt ? Non. Un jeu ? Non. Mais une attirance, oui. De l'intérêt, oui. De la curiosité, oui. Du nouveau, oui. De l'inhabituel, oui. Et l'émerveillement que nous en avons eu, oui. »* Le KGB voit d'un très bon œil le développement de cette amitié avec un éventuel futur président des Etats-Unis. Maïa, bel appât ? Elle n'est pas dupe.

En 1961, la danseuse conquiert l'Opéra de Paris avec *Le Lac des cygnes*, son ballet fétiche. Elle habite chez Aragon, rue de Varenne. Le poète français est absorbé par la rédaction de son *Histoire de l'URSS* : *« Un jour, revenant du théâtre, j'ai sonné et frappé comme une sourde. Personne. La porte s'est ouverte. Aragon, cheveux blancs, en costume du père Adam, se tenait sur le seuil. Il marmonnait quelque chose en français sans me faire l'honneur du moindre regard. Toujours marmonnant, il a regagné son bureau à pas pressés dans l'éclat blanc de ses fesses minces et harmonieuses (il avait de belles jambes, des jambes de danseur). J'ai quand même saisi un mot de ce qu'il marmonnait : Boukharine, Boukharine. »* En 1963, elle est à Londres. Enfin.

Double comptabilité de Goskonzert, agence d'État habilitée à l'organisation des tournées, arnaques en tout genre, luxueux gadgets ramenés par les policiers du KGB aux pontes du Parti : ces histoires sont connues aujourd'hui, mais Plissetskaïa les détaille au quotidien. Rien ne lui a échappé. De retour en URSS, la danseuse se met en tête de moderniser le répertoire du Bolchoï contre le conservatisme et les ballets bien dans la ligne du Parti de Grigorovitch. Alberto Alonso, « camarade » cubain, est invité le premier à chorégraphier une *Carmen* pour la divine Maïa. Il faut être russe pour ne pas savoir que les Cubains ont le sang chaud, y compris dans le ballet. *Carmen-Suite* est censuré pour cause d'obscénité. Nouveaux combats pour la ballerine. Elle gagne. Pas pour longtemps. Elle est rayée de la tournée qui part au Canada avec ce ballet qu'*« elle aime à en perdre l'esprit »*. Pour la première fois, son corps refuse le coup : dépression nerveuse et extinction de voix prolongée.

> *« Pour comprendre, il faut avoir vécu en Union soviétique. Avoir appris à vivre en oubliant que « pourquoi ? » existe. »*

Roland Petit prépare *La Rose malade* pour Plissetskaïa. Nouveau refus de visa. Aragon écrit alors à Brejnev. Roland Petit est autorisé à se rendre à Moscou lui apprendre le rôle. Les costumes seront de Saint Laurent. La première aura lieu au Palais des sports en 1973. Ensuite, c'est la rencontre avec Béjart. Plissetskaïa veut le *Boléro* qu'elle a vu danser au Festival de Dubrovnik. Elle l'aura. Le chorégraphe créera pour elle *Isadora*, *Leda*. Elle a cinquante ans et annonce qu'elle dansera jusqu'à cent ans, histoire de rattraper ses années d'enfermement : *« Toute ma vie, j'ai souffert d'insomnies. J'ai avalé des kilos de somnifères : nembutal, tazepam, rohypnol, valériane. »*

Sur des musiques de Rodion Chtchédrine, Maïa Plissetskaïa écrit désormais ses ballets. Pierre Cardin veille aux costumes : *« Je ne suis pas une chorégraphe. Je suis une interprète, mais, en me laissant guider par mon imagination, la chronologie d'une histoire, je trouve les pas pour la faire exister. »* Elle signe *Anna Karénine*, *La Dame au petit chien*, *La Mouette* : *« Tchekhov est un génie d'une telle poésie ! Il a su capturer à merveille son époque. Ces êtres qu'il décrit ont, selon moi, fait notre perte. Ils ont* (la traductrice hésite)... *« conchié » la révolution. Avec leurs airs éthérés, leur problème d'incommunicabilité, leur médiocrité suicidaire, ils ont laissé ceux aux poings serrés arriver à leurs fins. Alors je danse en imitant leurs grands airs vains. »* Plissetskaïa prend la pose, la main sur son front, le visage exagérément angoissé. Mais elle ne rit pas. Elle souffre de son pays meurtri, qui n'en *« finit pas de tomber dans le chaos »*. Elle sait épingler d'une phrase. Tous les chefs soviétiques y passent : *« La face de crêpe »* du tsar Nikita Khrouchtchev *« qui pue la vodka à un mètre »*, et détaille en maquignon, avec une moue de déception, le corps de la ballerine : *« En scène, vous êtes grande, imposante. Là, un poussin maigrichon »* ; pas de cadeaux non plus pour Brejnev et sa bêtise, Chélépine, le chef du KGB, Boulganine, Mikoyan. Elle dénonce la classe spéciale créée au Bolchoï pour la seule petite-fille de Gorbatchev. Les descriptions de ses compatriotes sont également mordantes : Lifar, Marc Chagall et Vava, Lili Brik et Vassili Katanian, Elsa Triolet, Nadia Léger et son art de l'affabulation.

Maïa Plissetskaïa, soudain inquiète, demande à Lily Denis le lieu et l'heure de ses répétitions du lendemain. Elle apprend ainsi qu'elle est programmée à Chaillot (jusqu'au 15 octobre), et non pas au Châtelet. Qu'importe, du moment que Béjart l'attend. *« Le 28 novembre, je fêterai mes soixante-dix ans sur la scène du Bolchoï avec* Kurozuka. *Je n'aime toujours pas ce qui se passe dans mon pays, mais le Bolchoï, c'est chez moi ! Sous le régime des Soviets, il n'a jamais désempli. Là était la vraie vie pour les Moscovites. Un public unique qui, en applaudissant la rebelle que j'étais, se délivrait de ses frustrations. Les autorités ne s'y trompaient pas qui m'accusaient alors de provocation. Comme un footballeur – j'adore le foot –, j'ai toujours préféré jouer sur mon terrain. »*

**Dominique Frétard**

**MOI, MAIA PLISSETSKAÏA**
Traduit du russe par Lily Denis, Gallimard, coll. « Témoins », 490 p., 170F.

SOMMAIRE

